



COLLECTION
**PRATIQUES ET POLITIQUES
SOCIALES ET ÉCONOMIQUES**

Sous la direction de
**LOUIS FAVREAU
GÉRALD LAROSE
ABDOU SALAM FALL**

Altermondialisation, économie et coopération internationale



Presses
de l'Université
du Québec

 **KARTHALA**

**Altermondialisation,
économie et
coopération
internationale**

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2

Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096

Courriel : puq@puq.ca • Internet : www.puq.ca

LES ÉDITIONS KARTHALA

22-24, boulevard Arago

75013 Paris

Téléphone : (33) 01 43 31 15 59 • Télécopieur : (33) 01 45 35 27 05

Courriel : karthala@wanadoo.fr • Internet : www.karthala.com



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels.

L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Sous la direction de
LOUIS FAVREAU
GÉRALD LAROSE
ABDOU SALAM FALL

Altermondialisation, économie et coopération internationale

Coordination de l'ouvrage
CHANTALE DOUCET et LOUIS FAVREAU

Contribution à la réalisation
MARIE-ÈVE DUPERRÉ, NATHALIE MCSWEEN,
NATHALIE PROULX et JOANIE ROLLIN

2004

 **Presses**
de l'Université
du Québec

 **KARTHALA**

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Vedette principale au titre :

Altermondialisation, économie et coopération internationale

(Collection Pratiques et politiques sociales et économiques)

Comprend des réf. bibliogr.

Publ. en collab. avec: Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. et Éditions Karthala.

ISBN 2-7605-1309-2 (Presses de l'Université du Québec)

ISBN 2-84586-567-8 (Éditions Karthala)

1. Coopération internationale. 2. Mouvements sociaux – Québec (Province).
3. Économie sociale. 4. Développement communautaire. 5. Solidarité.
6. Mondialisation. I. Favreau, Louis, 1943- . II. Larose, Gérald. III. Fall, Abdou Salam.
IV. Université du Québec en Outaouais. Chaire de recherche du Canada en développement
des collectivités. V. Collection.

JZ1318.A47 2004

327.1'7

C2004-941054-7

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Mise en pages : INFO 1000 MOTS INC.

Couverture : RICHARD HODGSON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2004 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2004 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 3^e trimestre 2004

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration : il a été produit grâce à la participation de plusieurs chercheurs du réseau international de chercheurs « Création de richesses en contexte de précarité » (CRCP), au soutien de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC-UQO), de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN-UCADiop) et de la Chaire d'insertion socioéconomique (UQAM).

Cet ouvrage est aussi le fruit d'une collaboration avec les partenaires sociaux de ce réseau de chercheurs, tout particulièrement ceux du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS).

Enfin mentionnons qu'il n'aurait pas vu le jour sans l'appui financier du Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES) et du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de même que de la Fondation John Holmes.

Cet ouvrage est en outre le fruit d'une production collective entreprise à l'occasion d'une grande conférence internationale organisée à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) les 24 et 25 septembre 2003. Intitulée *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives?* Cette conférence a accueilli à Gatineau, en provenance des quatre coins du monde et des quatre coins du Québec, près de 450 participants et participantes s'impliquant activement dans la solidarité internationale, notamment en développement local et en économie sociale.

Aux 432 participants et participantes officiellement inscrits, aux 120 organisations présentes (OCI, organisations coopératives, organisations syndicales, groupes de femmes, réseaux de jeunes, entreprises d'économie sociale, organisations de développement local...), aux 58 conférenciers et conférencières, aux nombreux bénévoles et au comité organisateur : merci d'avoir fait de cet événement un immense succès dans la foulée de Québec 2001 et de Dakar 2005.

Cet ouvrage issu de la Conférence internationale de Gatineau de septembre 2003 est le premier de trois. Le deuxième ouvrage s'intitule : *Le Sud et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives? Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement*, et le troisième : *L'Afrique qui se refait : initiatives économiques populaires et développement local en Afrique noire*.

LISTE DES SIGLES

ABONGE	Association des ONG brésiliennes
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACI	Alliance coopérative internationale
ADC	Agence de développement communale de Saint-Louis
AFEDEPROM	Association féminine de défense et de promotion de la femme
AGIH	Assemblée générale de l'Île de Hull
ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain
ALO	Association des locataires de l'Outaouais
ANTEAG	Association nationale des travailleurs en entreprise autogérée et à participation salariale
APMRN	Réseau de recherche sur les migrations dans la région Asie-Pacifique
APRA	Automotive Parts Rebuilders Association
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
ASI	Association de solidarité internationale
ATA	Alternative Trading Associations
ATTAC	Analyse de tout type d'attaque et de contamination
BIT	Bureau international du travail
BITS	Bureau international du tourisme social
BM	Banque mondiale

CA	Canadien
CCC	Conseil canadien de la coopération
CCCI	Conseil canadien pour la coopération internationale
CCFD	Comité catholique contre la faim et pour le développement
CCQ	Conseil de la coopération du Québec
CDC	Corporation de développement communautaire
CDEC	Coopérative de développement économique communautaire
CDR-OL	Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides
CECI	Centre canadien d'étude et de coopération internationale
CEDESA	Centro de Desarrollo Agropecuario
CEOQI	Commerce équitable Oxfam-Québec inc.
CEP	Collaboration entre partenaires
CEQ	Centrale de l'enseignement du Québec
CÉRIS	Centre d'étude et de recherche en intervention sociale
CFA	Communauté financière africaine
CGAP	Consultative Group to Assist the Poorest
CIDHAL	Comunicación intercambio y desarrollo humano en América Latina
CIDSE	Réseaux des organisations catholiques de coopération internationale
CIL	Commission internationale de liaison
CIPP	Comité international de pilotage provisoire
CIRIEC	Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives
CISL	Confédération internationale des syndicats libres
CNTS	Confédération nationale des travailleurs du Sénégal
CNUCED	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement
COCOMI	Coordinadora Comunitaria Miravalle
CODERNORTE	Consejo para el Desarrollo Regional del Norte
COMSEP	Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire

CONAMUP	Coordination nationale du mouvement urbain populaire
CQDL	Carrefour québécois de développement local
CRDC	Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CREESOM	Comité pour la revitalisation économique et l'emploi du Sud-Ouest de Montréal
CRDT	Centre de recherche en développement territorial
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSQ	Centrale des syndicats québécois
CTC	Congrès du travail du Canada
CTM	Carrefour Tiers-Monde
CUAVES	Communauté urbaine autogérée de Villa El Salvador
DÉC	Développement économique communautaire
DÉD	Développement économique dominant
DID	Développement international Desjardins
DL	Développement local
DSI	Double Standards Index
ÉCOF	Économie communautaire de Francheville
EFTA	European Fair Trade Association (Association européenne du commerce équitable)
ERMURS	Équipe de recherche sur les mutations du rural sahélien
ESOP	Employee Stock Ownership Plans
EUMC	Entraide universitaire mondiale du Canada
FEPOMUVES	Fédération populaire des femmes de Villa El Salvador
FINE	FLO-IFAT-NEWS-EFTA
FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
FLO	Fairtrade Labelling Organization International
FMI	Fonds monétaire international
FNALIDM	Front national pour la libération et les droits des femmes
FONAES	Fondo de Apoyo a las Empresas de Solidaridad

FOPAC	Fédération des organisations de producteurs agricoles du Congo
FOUIDA	Fomento la vida
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
FSER	Fonds de solidarité emploi-retraite des travailleurs du Sénégal
FSM	Forum social mondial
FST	Fonds de solidarité de travailleurs
FTF	Fair Trade Federation
FTO	Fair Trade Organization
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GEA	Groupement d'exploitants agricoles
GESQ	Groupe d'économie solidaire du Québec
GIC	Groupe d'initiatives communautaires de Saint-Louis
GNFS	Réseau mondial pour la sécurité alimentaire
GRESQ	Groupe d'économie solidaire du Pérou
HEC	Hautes études commerciales
HLM	Habitations à loyer modéré
IDH	Indice de développement humain
IFAN	Institut fondamental d'Afrique noire
IFAT	International Federation for Alternative Trade
IFDEC	Institut de formation en développement économique communautaire
INAISE	Association internationale des investisseurs en économie sociale
IPRES	Institution de prévoyance sociale
JAC	Jeunesse agricole chrétienne
LAREPPS	Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales
M	Million
MCC	Menmonite Central Committee
MST	Mouvement des sans-terre
MOST UNESCO	Management of Social Transformations

NEWS	Network of European World Shops
NPF	Nation la plus favorisée
NTIC	Nouvelle technologie de l'information et des communications
OCB	Organisation communautaire de base
OCCDP	Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCE	Organisation de commerce équitable
OCI	Organisation de coopération internationale
OEP	Organisation économique populaire
OIG	Organisation intergouvernementale
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMH	Office municipal d'habitation
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGD	Organisation non gouvernementale de développement
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ONU	Organisation des Nations unies
OPA	Organisation professionnelle agricole
OSB	Organisation sociale de base
OSBL	Organisation sans but lucratif
Oxfam	OXford committee for FAMine
PAD	Programme d'assistance directe
PADCLA	Projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles
PADEL	Programme d'appui au développement local
PAF	Projet d'appui aux filières
PAFBBF	Projet d'appui aux filières bioalimentaires au Burkina Faso
PAN	Parti Action nationale
PAS	Programme d'ajustement structurel

PCV	Programme de coopération volontaire
PDS	Programme de développement social
PEP	Programme économique de Pointe Saint-Charles
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PMR	Projet micro-réalisations
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PRI	Parti révolutionnaire institutionnel
PRONAA	Programme national d'aide alimentaire
RCDÉC	Réseau canadien de DÉC
RÉCAO	Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest
REÉR	Régime enregistré d'épargne-retraite
RELACC	Réseau latino-américain de commerce communautaire
REMECC	Réseau mexicain de commerce communautaire
RESO	Regroupement économique et social du Sud-Ouest
RIPESS	Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire
RMDL	Rencontres mondiales du développement local
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles
RQIIAC	Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CLSC et en centres de santé
SACA	Secrétariat à l'action communautaire autonome
SDEO	Société de diversification économique de l'Outaouais
SEDESOL	Ministère du Développement social
SIDI	Société d'investissement et de développement international
SOCODEVI	Société de coopération pour le développement international
SOTDER	Société pour un tourisme durable et responsable
SYDIP	Syndicat de défense des intérêts des paysans

TPE	Très petite entreprise
UCCANG	Unión de Comunidades Campesinas del Norte de Guanajuato
UEMOA	Union économique et monétaire de l'Ouest africain
UFP	Union des forces progressistes
UILA	Union internationale des villes et pouvoirs locaux
UNADEL	Union nationale des acteurs et des structures du développement local
UNESCO	Agence des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UPA	Union des producteurs agricoles
UPA DI	UPA Développement international
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQO	Université du Québec en Outaouais
YMCA	Young Man Catholic Association

I N T R O D U C T I O N

MOUVEMENT CITOYEN, ALTERNATIVES SOCIOÉCONOMIQUES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

*Louis Favreau, Gérald Larose
et Abdou Salam Fall*¹

Une autre mondialisation est-elle possible? Du Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil et de Mumbai en Inde en passant par les premières Rencontres internationales d'économie sociale et solidaire de Lima (1997), de Québec (2001) et prochainement de Dakar (2005), les Rencontres de l'Alliance pour un monde pluriel, responsable et solidaire, les Rencontres du Réseau mondial des acteurs du développement local durable, le groupe international «Femmes et économie solidaire», des

1. Louis Favreau est sociologue, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et conseiller au GESQ. Gérald Larose est titulaire de la Chaire d'insertion socioéconomique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et président du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ). Abdou Salam Fall est sociologue, chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) au Sénégal et président du Réseau international de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS).

réseaux internationaux nouveaux tissent leur toile en s'appuyant sur des milliers d'initiatives économiques, au Nord et au Sud, qui refont le monde, localement du moins, en s'inscrivant dans un mouvement plus vaste de la société civile qui se mobilise au plan international. En outre, des sociétés (et leur État) sont en quête d'un développement autre par une économie plurielle et des formes nouvelles de démocratie politique. C'est le cas du nouveau Brésil avec Lula (2003) ou de la nouvelle Afrique du Sud lancée par le président Mandela en 1994. «Last but not least», des solidarités internationales innovatrices se font jour. La coopération internationale des réseaux québécois et canadiens d'économie sociale et de développement local participe de cette mouvance générale. Le présent ouvrage veut introduire à cette réalité d'aujourd'hui, trop peu connue, et par là sous-estimée : celle de la coopération internationale de proximité et celle des nouvelles mises en réseau internationales de mouvements citoyens et des alternatives économiques que ces mouvements contribuent à faire naître.

Un **mouvement citoyen international** a-t-il commencé à se faire entendre et surtout à s'organiser sur ses propres bases pour animer et construire des alternatives à la mondialisation néolibérale? Au Sud comme au Nord, des alternatives se dessinent et se croisent. Mais quelles sont-elles, qu'annoncent-elles pour l'avenir de la planète et quelle force réelle représentent-elles face à la tendance lourde du néolibéralisme?

Pour notre part, dans nos travaux de recherche et par l'intermédiaire de la Conférence internationale de Gatineau – *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation, quelles alternatives*²? –, nous nous sommes attelés au repérage des expériences où la coopération internationale québécoise était pour quelque chose dans le processus de développement d'une mondialisation équitable. Cet ouvrage veut rendre compte de ces expériences de mouvements et d'organisations de coopération internationale (OCI) d'ici qui ont contribué à ce processus. Elles ne sont pas les seules et le seul repérage même de toutes ne suffit évidemment pas.

Dans un premier temps, nous avons voulu donner la parole à un certain nombre de ces acteurs, témoins privilégiés de cette autre mondialisation en marche mais, simultanément, nous avons tenté de remettre

2. Pendant deux jours, 432 personnes, 120 organisations, 58 conférenciers dont une majorité en provenance de 12 pays du Sud ont débattu de ce thème.

cela en perspective en mettant à contribution un réseau international de chercheurs qui travaillent sur ces questions³. Cet ouvrage issu de la Conférence internationale de Gatineau de septembre 2003 est le premier de trois⁴. Ouvrages dans lesquels se profile l'hypothèse voulant qu'une nouvelle tendance a surgi qu'il ne faut pas sous-estimer, à savoir que, avec la dernière décennie (1990-2000), **de nouveaux mouvements socio-économiques et sociopolitiques sont apparus**. Et avec eux, qu'il est peut-être permis d'affirmer l'émergence de nouveaux modèles de développement, de nouveaux modèles auxquels la coopération internationale d'ici est fortement associée.

La mondialisation de la dernière décennie et donc l'interdépendance accrue entre les nations de la planète tout entière font de la période actuelle une période de profondes mutations qui représentent certes des menaces mais aussi des opportunités. Malgré la déroute des projets de grande envergure (socialiste et «développementiste») et même si la mondialisation néolibérale représente indiscutablement une tendance forte et durable, le rapport des forces en présence n'est pas à sens unique pour autant (Martin *et al.*, 2003). La conjoncture internationale est en effet incertaine et instable. Ce qui signifie que les mouvements sociaux peuvent tirer parti d'une situation nettement moins polarisée et cristallisée qu'à l'époque de la Guerre froide. Comme en témoigne la mobilisation des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) lors des nombreux sommets et conférences organisés par l'ONU (Rio, Beijing, Copenhague...), la réponse aux négociations sur la finance et le commerce internationaux (Seattle, Washington, Prague...) et la forte participation lors de forums sociaux mondiaux (Porto Alegre et Mumbai), les mouvements sociaux se font davantage entendre aujourd'hui sur la scène mondiale. En outre, avec les années 1990, nous avons assisté non

-
3. Le réseau «Création de richesses en contexte de précarité : une comparaison Nord-Sud et Sud-Sud», composé de trois équipes en Afrique de l'Ouest (Burkina-Faso, Mali et Sénégal), de trois équipes en Amérique latine (Brésil, Chili et Pérou), d'une équipe européenne composée de chercheurs belges, français et suisses et d'une équipe canadienne (du Québec). Voir à ce propos Fall et Favreau, 2003.
 4. Le second est plus large dans sa portée puisqu'il traite du thème général de la conférence : mondialisation, société civile, développement et démocratie, et donc des alternatives à la mondialisation néolibérale à partir des nouvelles solidarités Nord-Sud et Sud-Sud. Le troisième ouvrage porte sur l'Afrique qui se refait et se fonde sur des travaux de chercheurs québécois et africains et des témoignages d'intervenants d'ONGD africaines – d'Afrique de l'Ouest surtout – présentes lors de cette conférence.

seulement à un regain de la contestation sociale à l'échelle internationale, mais aussi à l'internationalisation et à la transnationalisation de réseaux, d'organisations et d'entreprises collectives. Aujourd'hui, ces réseaux sont de plus en plus aptes et décidés à participer activement aux grands débats économiques et sociaux portant sur l'avenir de la planète. Cet ouvrage cherche à dégager les principales lignes de force de ces nouvelles initiatives de solidarité internationale dans lesquelles des mouvements sociaux d'ici ont aujourd'hui une part active après avoir été longtemps dans une situation plutôt défensive.

1. DES PRATIQUES SOCIOÉCONOMIQUES LOCALES... QUI S'INTERNATIONALISENT

*«L'initiative économique n'est pas réservée aux riches
ni n'est le monopole de l'entreprise privée»*

J.-P. Vigier, directeur de la Société d'investissement et de développement international (SIDI), France

La citoyenneté ne s'arrête plus aux portes des entreprises. Elle s'investit dans le développement économique. Avec les années 1990, nous avons donc assisté à une remontée de la contestation sociale à l'échelle internationale. Mais nous avons aussi vu l'**internationalisation** de réseaux, d'organisations et d'entreprises collectives à la recherche **d'alternatives économiques** à la mondialisation néolibérale. Globalement, nous assistons ainsi, **à travers des dizaines de milliers de projets**, à une vitalité nouvelle de l'associatif au Nord (Rouillé d'Orfeuil, 2002 ; Defourny, Favreau et Laville, 1998), et à une résurgence de la société civile et de dizaines de milliers d'associations au Sud (Castel, 2002 ; Fall et Diouf, 2000 ; Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999 ; Corragio, 1999 ; Ortiz et Munoz, 1998). Ces dizaines de milliers de projets traduisent, de différentes manières, l'aspiration à une **autre économie**, à un autre développement, à une autre mondialisation et l'importance de **s'associer pour entreprendre autrement** (Demoustier, 2001).

Mais la seule mise en réseau à l'échelle internationale ne tient pas complètement la route si ces mouvements veulent pouvoir peser sur les politiques des États, des grandes organisations internationales et même des multinationales. De plus en plus de voix plaident depuis quelques années pour une **organisation mondiale** plus forte des **solidarités**,

en d'autres termes pour **des lieux d'élaboration collective de projets et de propositions** de lutte contre la pauvreté et pour le développement à l'échelle de la planète. En ces temps de mondialisation, c'est-à-dire de montée des interdépendances entre les sociétés, plusieurs raisons les conduisent à cette proposition : 1) la nécessité de mieux comprendre les enjeux en cause, lesquels s'internationalisent aujourd'hui plus qu'hier⁵ ; 2) la nécessité de formuler des projets nouveaux répondant de façon plus appropriée aux défis locaux et aux enjeux internationaux qui leur sont liés ; 3) la nécessité de faire circuler les informations par des canaux autres que celui des grands médias capitalistes ; 4) la nécessité de négocier des alliances et des ententes de collaboration avec des institutions internationales ouvertes à une mondialisation plus équitable (BIT, PNUD, etc.). D'où, dans la dernière décennie, des efforts soutenus pour créer des **espaces internationaux de dialogue entre citoyens du Nord et citoyens du Sud**.

Pourquoi donc de plus en plus d'ONG et de mouvements cherchent-ils à intensifier les échanges solidaires Nord-Sud et Sud-Sud ? Parce qu'une mondialisation équitable repose non seulement sur leurs gouvernements respectifs, mais en grande partie sur le dynamisme de leur société civile. Il y a d'abord la globalisation financière à laquelle nous devons faire face. C'est la finance plutôt que la firme qui est au poste de commande. Puis, il y a la force des multinationales, la montée d'une industrie culturelle internationale, surtout américaine... Bref, un capitalisme financier international en pleine effervescence et libéré, en grande partie, des contrôles publics. Ce qui a considérablement affaibli les États et réduit presque à néant les avancées sociales des périodes antérieures surtout dans les pays du Sud (de Senarclens, 2000, p. 27-60). **Mais cette mondialisation néolibérale, ouverte après la chute du mur de Berlin (1989), n'est pas un ensemble unique de processus.**

5. Par exemple, la guerre en Irak a remis en question le système des Nations unies et donc le multilatéralisme. Mais, plus concrètement, même les conditions de vie quotidienne des gens, surtout au Sud, s'en sont trouvées directement affectées ne serait-ce que par les prix plus fluctuants du pétrole et donc, par ricochet, par l'influence qu'ils ont eue sur les recettes fiscales des États. La question de la pauvreté, dont la sécurité alimentaire, celles de l'effet de serre, du terrorisme internationalisé, pour n'en nommer que quelques-unes, se posent ainsi plus que jamais à cette échelle. Et les solutions à celles-ci se sont également fortement internationalisées avec l'intervention de plus en plus marquée dans nombre de pays d'institutions comme la Banque Mondiale et le FMI, ce qui soulève également la question de la gouvernance mondiale.

À côté et même souvent contre la mondialisation libérale se déploie un autre ensemble fait d'initiatives qui, sans constituer encore une force socioéconomique et sociopolitique mondiale, ont dépassé le stade des démarches exclusivement locales pour s'inscrire dans une mondialisation autre qui se veut sociale et équitable. L'économie des secteurs populaires soutenue par des ONG ou des gouvernements locaux progressistes de même que l'économie sociale et solidaire et le développement local participent de cette stratégie de lutte contre la pauvreté qu'on pourrait mieux nommer si on parlait d'une stratégie **de premier développement**, celui des économies locales, celui dont on a privé nombre de sociétés du Sud, ce développement qui constitue le **soubassement essentiel** à toute économie nationale et à toute inscription qui n'est pas à sens unique dans l'économie internationale (Favreau et Fréchette, 2002 ; Verschave, 1994).

En tout état de cause, on sait que, pour l'immense majorité de la population active à travers le monde, la dite mondialisation a amplifié la précarité et rendu l'avenir de tous (ou presque) imprévisible. Globalement, 75 % des gens de la majorité des pays du Sud vivent de cette façon et 25 % de ceux des pays du Nord. Bref, pour prendre un raccourci, la planète, c'est 5 milliards et demi de pauvres et un demi-milliard de riches. La lutte contre la pauvreté dont toutes les institutions internationales se sont emparées, à des degrés divers et sous des formes diverses, depuis près d'une décennie, exige que nous lui donnions une perspective, celle d'être un combat pour le développement et une entreprise collective de renouvellement des **modèles** et des **stratégies de développement** (Sen, 2000 ; Bartoli, 1999 ; Sachs, 1997). À défaut de quoi, les mouvements sociaux seront cantonnés dans la gestion sociale de la pauvreté et les institutions internationales rattachées à l'ONU dans l'aide humanitaire. L'effet de ce cantonnement est de ne jamais remettre en question les structures, les politiques et les dispositifs qui génèrent cette pauvreté. Dès lors il faut clairement dire que l'avenir repose sur des modèles bâtis sur des institutions sociales fortes et sur le pluralisme économique⁶.

6. Voir à ce propos notre autre ouvrage : Fall, Favreau et Larose (2004). *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives ? Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Les organisations économiques populaires, de plus en plus nombreuses et de plus en plus nécessaires, participent de cette mobilisation sociale pour favoriser le renouvellement du développement et pour (re) construire la démocratie. Depuis plus de deux décennies déjà, ces expériences des secteurs populaires nous conduisent, en pratique, à devoir mettre systématiquement en œuvre des dispositifs d'accompagnement pour régler leurs problèmes quotidiens de façon durable tout en amorçant un réel processus de gouvernance démocratique à l'échelle locale, à relancer le développement des territoires où elles ont pris racine et à créer de la richesse autrement. Ces initiatives ne font pas que répondre à des besoins sociaux immédiats. Elles misent sur des mouvements sociaux et cherchent à bâtir un rapport de force permettant de déboucher sur la construction de nouvelles politiques publiques. Parce que ces initiatives, par delà la réponse à des besoins, nous amènent à la nécessité de construire de nouvelles institutions démocratiques et de nouveaux leviers de développement.

Les organisations économiques populaires devenues entreprises sociales et solidaires nous amènent aussi, dans la période présente, sur le terrain, non plus de l'aide aux pays du tiers-monde ou de la seule coopération technique, mais directement sur celui de la solidarité internationale : les réseaux locaux ou nationaux d'économie sociale et solidaire – et les relais internationaux qu'ils sont en train de se donner – sont des garants précieux pour promouvoir à l'échelle de la planète des valeurs de justice, de démocratie et de développement. Parce que ces réseaux mettent de l'avant des préoccupations non marchandes, sont des instruments d'information et d'éducation et qu'ils contribuent à alimenter en permanence le débat avec les États et les institutions internationales sur les risques que l'avenir comporte et sur la nécessité de construire une mondialisation équitable. Ce mouvement n'est qu'au début de ce processus mais il est bien amorcé. Ici il faut évidemment éviter la politique-fiction qui nous ferait croire que ce mouvement citoyen international pratique la politique du « tout ou rien ». Au contraire, il a su, du moins jusqu'à maintenant, prendre en compte de multiples alternatives et à différents niveaux (Pleyers, 2003) : action économique et action politique, actions locales et actions globales se conjuguent sous forme de synergies entre réseaux plutôt que d'organisations centralisées avec le développement d'appareils que cela induit.

2. DES EXPÉRIENCES LOCALES D'INTÉRÊT PLANÉTAIRE À LA CONSTITUTION DE NOUVEAUX RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Mais après l'intervention militaire américaine en Irak et la guerre redevenue une réalité centrale dans le monde, après la façon cavalière des États-Unis de se défaire du multilatéralisme en matière de coopération entre États, une autre mondialisation est-elle encore possible? C'est la question que beaucoup de gens se sont posée ou se posent à nouveau après l'accalmie entre 1989 (la chute du mur de Berlin) et 2001 (la chute des tours de New York). Quelles sont les nouvelles pièces du « puzzle » international qui se mettent en place? Par delà le pacifisme diffus de nombreuses organisations dans le monde industriel développé que les manifestations pour la paix du début de 2003 ont bien illustré, de nouveaux réseaux cherchent à s'organiser **dans la durée**: du Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil et de Mumbai en Inde en passant par le réseau des Rencontres internationales d'économie sociale et solidaire initiées par des Péruviens à Lima (1997), continuées par des Canadiens du Québec (2001) et bientôt par des Sénégalais à Dakar (2005), il faut surtout retenir que des **réseaux internationaux nouveaux** tissent leur toile en s'appuyant sur des milliers d'initiatives économiques alternatives, au Nord et au Sud, initiatives qui refont le monde, localement du moins, en s'inscrivant dans un mouvement plus vaste de la société civile qui se mobilise à l'échelle internationale.

Certes, ce sont des temps d'incertitude, de gouvernance mondiale en crise, de fatigue de l'aide publique au développement, de catastrophes écologiques appréhendées..., ce sont des temps de guerres au nom, dit-on, de la démocratie et du développement et ce sont des temps de consensus mous sur des notions comme celles de « participation », de « société civile », de « démocratie », de « développement » dans les institutions internationales. Mais ce sont aussi des temps de recherche au sein des mouvements sociaux pour ne pas se cantonner dans une **position d'« anti-mondialisation » et développer une posture d'« altermondialisation » plurielle**, des temps pour donner un contenu nouveau à ces notions d'abord venues des mouvements sociaux mais reprises et réinterprétées par les grandes institutions économiques internationales.

Ici et là, en Afrique, en Asie, en Amérique latine comme en Europe et au Québec (Canada), des organisations et des réseaux, dont les OCI, leur redonnent un sens plein et une force de mobilisation et de transfor-

mation sociale. Citons quelques exemples plus visibles que d'autres. La Grameen Bank n'est-elle qu'une banque populaire pour les pauvres? Non, car elle remet en question la banque privée et même les grandes institutions financières coopératives et mutualistes. Havelaar – et les initiatives qui lui correspondent – n'est-il qu'un simple label de commerce équitable? Non, car il remet en question le commerce international et fournit la démonstration qu'il est possible de commercer autrement à l'échelle internationale. Avec leur politique de budget participatif, Villa El Salvador au Pérou (350 000 habitants) et Porto Alegre au Brésil (1,3 million d'habitants) ne sont-elles, en tant que municipalités, que les initiatrices d'un simple outil de gestion urbaine? Non, car elles remettent en question tout à la fois l'insuffisance de la seule démocratie représentative et le développement économique dominant.

Si ces expériences étaient très localisées au départ, elles ont su, sur une période longue, non seulement transformer leur milieu immédiat, mais également changer le monde en changeant d'échelle d'action pour brancher ce «local» sur le «global». Ces expériences comme des milliers d'autres ont la faculté d'avoir un **intérêt planétaire**, parce qu'elles ont en commun d'**ouvrir un avenir partageable**, que l'on soit au Nord ou au Sud, en mettant en marche de **nouveaux modes d'organisation collective**, de nouveaux rapports entre le «social» et l'«économique» et de nouveaux rapports entre l'«économique» et le «politique» par la construction de nouveaux espaces publics de dialogue social.

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) du FMI ont ouvert une brèche dans les modèles de développement déjà présents dans les pays du **Sud**, ce qui a durement secoué les États et les populations qui en ont subi le contrecoup. On a alors assisté à la montée en puissance d'une économie dite informelle. Mais la société civile a utilisé cette brèche pour donner naissance à **des innovations économiques et sociales de création de richesses**. Ces innovations ont à leur tour favorisé le **premier développement**, c'est-à-dire la relance d'économies locales, notamment au sein des espaces délaissés par le développement économique dominant (DED). Moins durement bouleversées mais néanmoins touchées, les sociétés du **Nord** ont aussi vécu des ruptures (crise de l'emploi, crise de la production de services collectifs dans les communautés, etc.) qui ont amené, par des pratiques souvent inédites, à la remise en question de leur modèle de développement.

Et ces pratiques d'économie populaire et de développement des territoires, d'économie sociale et solidaire, de développement local et régional, de démocratie participative, bref de « mondialisation par le bas » issues des ONG, de syndicats, de diasporas, de groupes de femmes, de coopératives, ont finalement donné lieu, avec des résultats certes variables, à la remise en question des anciens contrats sociaux nationaux (au Nord et au Sud), voire aidé à modifier positivement les politiques de certaines institutions internationales (BIT, PNUD, etc.). Simultanément, ces pratiques sont venues appuyer les revendications des mouvements sociaux internationaux pour l'annulation de la dette des pays les moins avancés (PMA), la réforme de l'ONU et surtout des institutions financières internationales, la lutte pour la taxation des flux financiers, l'accès de tous aux services de base (accès à l'eau potable, services sociaux et de santé, services d'éducation, etc.).

Des thèmes socioéconomiques adossés à d'autres plus sociopolitiques traduisent ainsi de nouvelles dynamiques **d'acteurs collectifs**, s'appuyant sur des OCI, des mouvements associatifs, coopératifs et syndicaux, des gouvernements locaux et des associations de producteurs : regroupements villageois, municipalités mettant en œuvre des politiques de décentralisation (« budgets participatifs », « conseils de quartier »...), finances solidaires, mutuelles d'épargne et de crédit ou mutuelles de santé, entreprises de commercialisation collective de produits agricoles, nouveaux services de proximité, réseaux locaux d'entrepreneurs (TPE et PME), associations de migrants devenus des agents de développement, nouvelles formes de coopération internationale (plus décentralisées, plus partenariales)... Ce début de siècle n'est donc pas nécessairement désespérant **car des stratégies et des politiques inédites de développement** surgissent des innovations économiques et sociales proposées par des communautés locales, des gouvernements locaux ou même des États en réponse à des enjeux locaux mais aussi aux dérives provoquées par la mondialisation en cours. Bref, de **nouvelles régulations par le bas** se sont fait jour et interagissent avec les États, lesquels demeurent – quoiqu'en disent les néolibéraux de la Banque Mondiale – des régulateurs indispensables, surtout lorsqu'ils cohabitent activement avec leur société civile pour créer des filières nouvelles de développement.

En somme, depuis un peu plus d'une décennie, se dessinent des nouvelles tendances, différentes des néolibérales : 1) de nouvelles formes de relations internationales entre États ou gouvernements locaux du Nord et du Sud apparaissent après celles vécues durant la polarisation entre

les Blocs de l'Est et de l'Ouest; 2) une nouvelle échelle de développement économique et de démocratisation, les régions et les collectivités locales, a émergé avec force sinon avec une légitimité accrue; 3) de nouveaux dispositifs de délibérations et de décisions collectives se pointent (nouvelle gouvernance territoriale sous forme de « conseil de quartier », de politique de budget participatif...); 4) de nouvelles formes de coopération internationale décentralisées ont aussi émergé. C'est à ces nouvelles formes de coopération que cet ouvrage s'intéresse tout particulièrement.

3. COOPÉRATION NORD-SUD ET ÉCONOMIE SOCIALE

De nouvelles formes de coopération Nord-Sud et Sud-Sud ont émergé dans les années 90. Elles ne relèvent ni de l'assistanat humanitaire ni de la coopération technique, mais de la solidarité socioéconomique internationale (commerce équitable, réciprocité de services entre mutuelles et coopératives d'épargne et de crédit du Nord et du Sud, commercialisation communautaire de produits d'artisanat entre pays du Sud, finances solidaires, etc.) ou de la solidarité sociopolitique entre réseaux d'organisations du Nord et du Sud (forums sociaux mondiaux...). Explorons davantage cet univers et les conditions d'émergence et de développement de ces initiatives qui se veulent transversales.

3.1. Économie sociale, ONG et coopération Nord-Sud

L'économie sociale s'inscrit dans de nouvelles formes de coopération internationale depuis un certain temps déjà, mais cela est relativement peu connu et a très peu fait l'objet de recherche : elle soutient l'organisation de communautés dans des bidonvilles ; elle accompagne des initiatives d'économie sociale et solidaire au sein du secteur informel de nombreuses villes du Sud ; elle travaille souvent à des projets structurants pour les communautés dans une perspective de développement durable. L'économie sociale du Nord, partenaire d'initiatives au Sud, est souvent animée par des ONG de développement (pour les différencier des ONG d'urgence ou d'aide humanitaire) ou par les services internationaux de mouvements (organisations syndicales, coopératives, de femmes) qui soutiennent des associations et des entreprises dans ces pays.

Rappelons d'abord brièvement ce qui caractérise l'essentiel du travail de ces ONGD, celui des OCI du Nord comme celui des ONG nationales au Sud. Dans les années 1970 en Amérique latine et au début des années 1980 en Afrique, des ONGD émergent et une solidarité internationale nouvelle prend forme au sein des mouvements sociaux. Les OCI du Nord s'associent directement à des projets au Sud issus de communautés locales et d'organisations (groupes de femmes, groupes de jeunes, syndicats). La coopération au développement ne relèvera plus désormais des seules initiatives gouvernementales⁷.

En règle générale, ces ONG sont composées de professionnels issus des classes moyennes urbaines (des animateurs communautaires, des architectes, des sociologues, des vétérinaires et des agronomes, des enseignants et des éducateurs populaires, etc.) travaillant en association avec des organisations locales de paysans, de travailleurs ou d'habitants des bidonvilles.

Au fil du temps, ces ONGD, et notamment celles présentées dans cet ouvrage, sont devenues des lieux privilégiés de pratiques de développement local et de soutien à l'économie sociale et solidaire, ce qui signifie, grosso modo, un travail autour de trois axes :

- 1) une intervention de soutien à des micro-projets de développement à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie sur le plan de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation ;
- 2) la défense de droits sociaux, sous le mode associatif, des habitants des bidonvilles, par l'intermédiaire de comités de quartier pour des questions vitales comme l'accès à l'eau et à l'électricité de même qu'à de l'équipement collectif de base en matière de santé et d'éducation (des dispensaires, des écoles...);

7. On peut d'ailleurs noter ici que le démarrage de ce type nouveau de développement local dans les pays du Sud coïncide – ce qui n'est pas un hasard – avec les projets de lutte contre la pauvreté de pays comme les États-Unis, le Canada ou le Royaume-Uni dans des quartiers en déclin des grands centres urbains. Cette lutte contre la pauvreté, tout en ayant reçu son impulsion première des gouvernements libéraux en place, sera, tout comme dans les pays du Sud, menée par des mouvements sociaux locaux, des associations sans but lucratif (OSBL), sorte d'ONG qui constituent l'armature de base de l'actuel mouvement associatif de ces pays.

- 3) la mise en œuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation de collectivités locales pour des priorités qui génèrent des projets coopératifs et associatifs à volets multiples visant la résolution de problèmes d'emploi, d'aménagement du territoire, de santé communautaire, d'alphabétisation des adultes, etc.

Ces ONGD sont des organisations de coopération internationale (OCI), c'est-à-dire des ONG de pays du Nord travaillant avec leurs semblables au Sud, lesquelles se sont de plus en plus multipliées dans les trois dernières décennies. Brièvement, on peut dire que les ONGD s'engagent dans deux types de projets : 1) des projets d'animation de populations locales défavorisées avec la participation directe de ces communautés et le développement d'un partenariat qui comprend le soutien financier, l'association avec des organisations du milieu, des jumelages Nord-Sud d'associations, de coopératives, d'écoles, de mouvements ou de municipalités ; 2) des projets d'accompagnement, c'est-à-dire la mise à contribution d'une expertise spécifique (agents de développement, économistes, agronomes, etc.).

3.2. La coopération Nord-Sud : des distinctions préalables

Lorsqu'il est question de coopération Nord-Sud décentralisée ou de proximité (celle du secteur associatif et des collectivités locales), comment peut-on comprendre les notions d'aide internationale, de coopération internationale et de solidarité internationale⁸? La première a trait à l'aide humanitaire ou aide d'urgence, la seconde au soutien financier, technique et professionnel des pays du Sud par les pays du Nord (par exemple l'envoi de coopérants), la troisième aux projets conjoints Nord-Sud, Sud-Sud ou Sud-Nord de développement (par exemple le commerce équitable). Cette distinction n'est pas gratuite. Ces formes différentes de coopération s'appuient sur des logiques spécifiques, comme l'indique le tableau suivant. Cerner ces différentes logiques permet d'éclairer les choix et, par delà le souhaitable, le champ des possibles.

8. Nous faisons nôtre ici la typologie élaborée par Favreau et Fréchette dans *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale* (2002).

Typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud

Dimensions/ critères	Aide internationale	Coopération internationale	Solidarité internationale
Finalité	Philanthropie	Justice sociale et développement	Justice sociale, développement, réciprocité et auto-organisation
Organisation	Logique d'urgence Exemple : aide aux réfugiés	Logique de support au développement Exemple : envoi de coopérants ; stages des chantiers jeunesse, etc.	Logique de développement fondée sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique. Exemple : commerce équitable ; jumelage de municipalités, etc.
Institutionnalisation	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes de développement du monde	Démarches partenariales dans des activités de développement
Populations locales visées	Des bénéficiaires	Des collaborateurs	Des partenaires

Il est utile de mentionner ici que, des trois types d'intervention identifiés, la tendance prévalente est celle de l'aide internationale d'urgence (financement, ressources humaines)⁹. Certes, la compassion induite par les projets d'aide internationale est éminemment utile. Mais leurs limites sont d'obéir principalement à une logique philanthropique qui oublie que les pays du Sud ne sont pas surtout marqués par la malchance (des catastrophes naturelles plus nombreuses qu'au Nord, par exemple), mais par la domination et l'exclusion. Ils s'inscrivent donc rarement dans une logique à long terme, dans une logique de développement dont la ligne de force est l'auto-organisation des populations. C'est le modèle américain et canadien de CARE, de Save the Children ou de World Vision¹⁰.

9. Pour une démonstration de la tendance, voir D'Andlau, 1998.

10. Pour une analyse critique de l'aide humanitaire, de son évolution et de ses rapports avec la solidarité internationale, voir C. Lechery et P. Ryfman (1993). *Action humanitaire et solidarité internationale : les ONG*, Hatier.

On observe par contre que la coopération internationale (au sens plus restrictif de ce terme) est une tendance qui, sans être dominante, a une présence significative et une certaine portée structurante : des milliers de coopérants travaillent dans les pays du Sud en vertu de leur expertise professionnelle et de leur compétence sociale et, à leur retour, servent souvent de passerelles entre organisations du Nord et organisations du Sud. Le risque de cette coopération au développement demeure cependant d'avoir, dans certaines circonstances, un caractère supplétif. Mais elle s'inscrit dans une logique de développement lorsqu'elle est arrimée à de solides partenariats avec des ONGD du Sud. Moins happée par l'urgence, elle peut mieux avoir des effets structurants. C'est le modèle coopératif et associatif d'OXFAM par exemple.

La solidarité internationale, celle qui s'identifie plus directement à la construction d'une « autre mondialisation », est une tendance plus récente¹¹ vers laquelle bon nombre d'OCI québécoises se sont orientées au fil des années, non sans quelques débats de fond et certaines tensions :

- 1) elle est **socioéconomique** d'abord, c'est-à-dire qu'elle travaille à l'organisation économique et sociale des bidonvilles et des villages, en misant par exemple sur le commerce équitable qui rend possible la constitution de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud ; en structurant l'entraide et en la transformant en mutuelles, en caisses d'épargne et de crédit, en habitat populaire et coopératif dans des espaces communs ; en faisant des prêts (plutôt que des subventions ou des dons), par l'intermédiaire d'organisations de micro-finance et de micro-crédit permettant de lancer de petites entreprises ; en favorisant des jumelages de villages, d'écoles, de centres communautaires, de municipalités, de syndicats, ce qui rend possibles des échanges réguliers sur le plan technique et culturel.
- 2) **politique** ensuite, c'est-à-dire qu'elle anime des mobilisations qui permettent, par exemple, de contester un sommet comme celui de l'OMC à Seattle (1999), de se mobiliser comme contre-pouvoirs lors d'un sommet sur l'environnement comme celui de

11. Pour un tour d'horizon des diverses formes de présence de la solidarité internationale au Québec, voir Favreau et Fréchette (2002), et ailleurs (Europe), voir entre autres la revue française *Croissance* sur ce thème (n° 431, novembre 1999). Thèmes abordés : économie alternative, commerce équitable, environnement, tourisme durable, sécurité alimentaire, épargne solidaire, défense de l'enfance, réseaux solidaires.

Rio en 1992 (8000 ONG) ou celui sur la condition des femmes dans le monde à Pékin (1996), ou celui de Genève, point de convergence d'une marche mondiale contre l'exploitation des enfants (1998), ou celui des Forums sociaux mondiaux. C'est le modèle nord-américain du *Global Trade Watch*, observatoire créé par *Public Citizen*, l'organisation de défense des consommateurs fondée par Ralph Nader, qui favorise le *fair trade* (commerce équitable) et dénonce le *free trade*¹²; ou celui de Greenpeace qui développe un modèle alternatif de réfrigérateur en Allemagne (le frigo vert); ou le modèle de critique du néolibéralisme et de propositions alternatives pour réguler l'économie (taxe Tobin...) issu des groupes ATTAC.

Bref, la coopération internationale dans son ensemble est aujourd'hui plus diversifiée et assez éloignée de l'idée qu'on s'en fait généralement et voulant qu'elle soit uniquement une aide humanitaire. Elle participe à des pratiques diverses dont certaines sont inscrites dans une logique de résistance et d'autres dans une logique de développement sur fond de soutien technique et professionnel et d'autres encore sur fond d'échange interculturel et de solidarité.

Mais c'est aussi une question de générations. Avec le temps, la coopération internationale décentralisée des pays du Nord s'est en effet diversifiée dans ses formes et ses contenus, comme le montre le tableau suivant.

Depuis leur création, nombre d'ONG du Nord œuvrant dans les pays du Sud suivent d'un pays à l'autre le même parcours. On retrouve, en effet, durant les décennies 1950 et 1960, des ONG du Nord, principalement de filiation religieuse, offrant des services à des communautés locales du Sud pour leur venir en aide. La philosophie de ces organisations est inspirée par les organisations humanitaires de l'époque. Leur intervention est donc plutôt conçue comme une mission évangélique. La collaboration s'établissait alors, dans le Sud, avec les paroisses.

12. Voir à propos de cette action politique, *Le Nouvel Observateur* n° 1834, 2000 : « L'internationale des citoyens », p. 8. De façon plus analytique, voir Wiewiorka, 2003.

Coopération internationale Nord-Sud (1950-2000)

Caractéristiques Décennies	Organisation de la coopération dans les pays du Nord	Organisation de la coopération dans les pays du Sud	Tournant dans les organisations : espace d'innovation
1950-1970	Aide humanitaire Organismes religieux de charité Mission évangélique	Lieux privilégiés : les paroisses Consolidation des églises et aide sociale	Crise des Églises Concile Vatican II
1970-1990	Coopération au développement avec financement public Émergence de la solidarité internationale	Lieux privilégiés : les bidonvilles Petits projets de développement communautaire Intervention sociale : éducation, santé...	Montée d'un tiers- mondisme militant dans les pays du Nord Théologie de la libération Mouvements sociaux
1990-2000	Nouvelles formes de solidarité interna- tionale (jumelages, liens de groupe à groupe entre syndicats, coopératives, etc.); Coopération au développement	Partenariats entre associations des bidonvilles, municipalités, ONG et PME Développement économique et social local Économie sociale et solidaire	Montée des ONG et des associations (paysannes, de femmes...) dans les pays du Sud Émergence d'une société civile internationale Réseaux internationaux

Durant les décennies 1970 et 1980 s'amorce un processus de laïcisation des ONG du Nord. Les interventions visent l'organisation de communautés locales du Sud en s'inspirant des nouvelles orientations sociales issues du Concile du Vatican II (le développement des peuples et la justice sociale), des méthodes d'éducation populaire de Paolo Freire et de la pastorale sociale inspirée par de nouvelles théologies, notamment la théologie de la libération (en Amérique latine). Durant ces deux décennies, l'intervention des ONG prend un virage vers des formes de coopération innovatrices et vise plus particulièrement les bidonvilles et les quartiers périphériques. Le social prend une nouvelle dimension, celui de *l'empowerment* par le développement de services communautaires autogérés. Puis, dans les années 1990, sur un plan opérationnel, on passe de la coopération par petits projets locaux à la coopération basée sur une relation partenariale à plus long terme.

Ces changements sont accompagnés d'une implication croissante des ONG dans des mouvements sociaux aussi bien dans le Nord que dans le Sud avec parfois cependant un retour des interventions de type humanitaire. Mais surtout, la coopération au développement s'appuie de plus en plus sur des formes partenariales inédites. Des acteurs sociaux œuvrant davantage dans le domaine économique comme les municipalités feront partie des nouveaux acteurs de la décennie. Les quartiers, les associations et les collectivités locales du Sud continueront à être ciblés par l'aide au développement des pays du Nord. Les secteurs privilégiés seront encore l'éducation et l'organisation communautaire, mais les interventions auront tendance à appuyer aussi des projets générateurs de revenus ou de commerce équitable. L'établissement d'alliances entre mouvements sociaux du Nord et du Sud s'intensifie au cours de cette décennie dans un contexte de mondialisation néolibérale croissante. Quant à l'éducation du public, les ONG du Nord viseront davantage à sensibiliser leurs populations respectives à une citoyenneté susceptible d'exercer des choix de consommation responsables, lesquels pourront se répercuter positivement sur les conditions de travail et de vie des populations du Sud.

Axée dans certaines périodes sur la dimension sociale, la coopération s'est déplacée vers le développement d'une économie au service du social et de la protection de l'environnement. Dans plusieurs cas, c'est d'une manière plus ou moins imperceptible que les ONG ont opéré ce passage. Bien que promue en pratique, l'économie sociale et solidaire est un concept peu validé dans le champ de la coopération internationale décentralisée et dont l'éclairage est récent dans les choix politiques de ces organisations. C'est sans doute le développement de réseaux internationaux comme le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) (réseau Lima-Québec-Dakar) et la place occupée grâce à eux par l'économie sociale et solidaire dans les Forums sociaux mondiaux qui auront rendu possible cette avancée. La poussée dans cette direction, la présence active d'organisations québécoises comme le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et surtout celle de réseaux internationaux comme le RIPESS (dont le GESQ est un membre) auront favorisé ces développements récents.

Plus largement, l'ampleur de la crise à l'échelle internationale aura rapproché différents segments de la société civile (ONG, syndicats, gouvernements locaux progressistes, associations de professionnels, asso-

ciations de migrants, centres de recherche universitaires...), comme le rappelle à juste titre Malhotra du PNUD dans un ouvrage récent (Scholte, 2002).

4. CONCLUSION

Si le tableau général de la planète, de ses inégalités, de ses guerres, de la crise de sa gouvernance mondiale, etc. a de quoi en effrayer ou en désespérer plusieurs, l'effondrement des utopies du XX^e siècle (le communisme et le « développementisme ») aura néanmoins permis d'ouvrir de nouveaux horizons en nous indiquant aussi que, dans la complexité de nos sociétés, casser le vieux monde ne suffit pas pour en voir apparaître un nouveau. L'ouverture à des **alternatives multiples et à différents niveaux** constitue une **avenue incontournable** pour sortir de la logique binaire, capitalisme ou étatismes, marché ou État, mondialisation néolibérale, voire néo-impériale ou lutte armée. Démocratie et développement, mouvements sociaux et altermondialisation sont par ailleurs sans doute des maîtres mots pour faire progresser les choses dans la bonne direction.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTOLI, H. (1999). *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, UNESCO/Économica, Paris.
- CASTEL, O. (2002). *Le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives ?*, La Découverte, Paris.
- CORRAGIO, J.-L. (1999). *Política social y economía del trabajo*, Buenos Aires/Madrid, Universidad Nacional de General Sarmiento//Mino y Davila Editores.
- D'ANDLAU, G. (1998). *L'action humanitaire*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, n° 3403.
- De SENARCLENS, P. (2000). « Les nouveaux enjeux de la régulation sociale », dans de Senarclens, *Maîtriser la mondialisation, la régulation sociale internationale*, Paris, Presses de sciences po, p. 27-60.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (dir.) (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université.

- DEFOURNY, J., FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE (dir.) (1998). *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Paris, Desclée de Brouwer.
- DEMOUSTIER, D. (2001). *L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Syros.
- FALL, A.S. et L. FAVREAU (2003). «Création de richesses en contexte de précarité : une comparaison Sud-Sud (Afrique et Amérique latine) et Nord-Sud (Canada, Europe, Afrique et Amérique latine)», *Économie et Solidarités*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, vol. 34, n° 1, p. 168-178.
- FALL, A.S. et M. DIOUF (2000). «La société civile en Afrique de l'Ouest : configurations et défis», *Économie et Solidarités*, vol. 31, n° 2, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 82-109.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- LECHERVY, C. et P. RYFMAN (1993). *Action humanitaire et solidarité internationale : les ONG*, Paris, Hatier.
- ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998). *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, Lima, CEP.
- MARTIN, D., J.-L. METZGER et P. PIERRE (2003). *Les métamorphoses du monde, sociologie de la mondialisation*, Paris, Seuil.
- PLEYERS, G. (2003). «Après le 11 septembre 2001. Entre mondialisation libérale et choc des civilisations», dans M. Wieviorka, *Un autre monde... voix et regards*, Paris, Balland, p. 195-213.
- ROUILLÉ d'ORFEUIL, H. (2002). *Économie, le réveil des citoyens (les alternatives à la mondialisation libérale)*, Paris, Alternatives économiques/Syros.
- SACHS, I. (1997). *L'écodéveloppement, stratégies pour le XXI^e siècle*, Paris, Syros.
- SCHOLTE, J.A. (2002). *Civil society and global finance*, London, Routledge.
- SEN, A. (2000). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 356 p.
- VERSHAVE, F.-X. et A.-S. BOISGALLAIS (1994). *L'aide publique au développement*, Paris, Syros.
- WIEVIORKA, M. (dir.) (2003), *Un autre monde... voix et regards*, Paris, Balland.

Définitions

Le Sud et le Nord

Dans cet ouvrage, le « Sud » désigne principalement les pays en développement. Il s'agit bien sûr d'une simplification étant donné l'extrême disparité des situations avec, par exemple, d'un côté, les nouveaux pays industrialisés (NPI) de l'Asie du Sud-Est et, de l'autre, la moitié des pays africains exclus des échanges commerciaux internationaux. Le « Nord » est aussi une simplification puisque la précarité et l'exclusion sont aussi des réalités dans ces pays. Bref, il y a des « Sud » et des « Nord », mais il y a aussi une tendance forte, celle d'une fracture entre des pays riches, surtout localisés au Nord, et des pays pauvres, surtout localisés au Sud.

Organisation non gouvernementale et coopération internationale

Organisation non gouvernementale (ONG) : association sans but lucratif (par différenciation avec le secteur privé qui est lucratif et le service public qui relève de l'État) œuvrant dans différentes causes sociales ou socio-économiques. L'expression englobe la plupart du temps celles qui font un travail humanitaire et celles qui font une intervention de développement.

Organisation non gouvernementale de développement (ONGD) : pour les distinguer des ONG qui œuvrent dans l'humanitaire.

Organisation de coopération internationale (OCI) ou association de solidarité internationale (ASI) : des ONG du Nord travaillant avec leurs partenaires du Sud.

Organisation non gouvernementale internationale : ONG à statut international, la plupart du temps reconnue institutionnellement par l'ONU, travaillant dans plusieurs pays et sur des enjeux plus internationaux (exemple connu : Amnistie internationale).

PRATIQUES INNOVATRICES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les convergences

Chantale Doucet et Louis Favreau¹

Se pourrait-il que la mondialisation néolibérale ne soit pas la seule et qu'il y ait une autre mondialisation en marche fondée sur des valeurs et des pratiques plus égalitaires et plus démocratiques? Fiction, diront certains? Pas si sûr car, comme nous le révèle ce livre, une diversité d'expériences et de pratiques de coopération et de solidarité internationale sont déjà en place, s'activent et s'organisent. Dans cette pluralité, ces organisations mènent un même combat : elles dénoncent cette mondialisation économique qui engendre des inégalités Nord-Sud et propose et mettent en œuvre des alternatives.

1. Chantale Doucet est professionnelle de recherche à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et Louis Favreau est sociologue, titulaire de la CRDC à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et conseiller au Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ).

1. DES ORGANISATIONS DE COOPÉRATION PORTEUSES D'INNOVATION

Les initiatives de ces organisations ne s'arrêtent pas aux portes du développement économique. En mettant de l'avant un autre modèle, elles sont porteuses d'innovations et donc de changements et de développement tout à la fois social et économique. Exemple à l'appui, le programme Cirque du Monde, créé par Jeunesse du Monde et le Cirque du Soleil, apporte une solution pour le moins innovatrice à la réinsertion des jeunes de la rue dans la société. Le pouvoir d'attraction des arts du cirque, qui impliquent de multiples apprentissages, a été utilisé comme outil d'intervention. Couronné par le succès et aujourd'hui implanté aux quatre coins du monde, le Cirque du Monde a des impacts majeurs. Forcément, la vie de ces jeunes maintenant plus autonomes et responsables a été transformée. Par surcroît, cette pédagogie unique a créé un nouveau métier, celui de l'artiste social. L'aventure ne s'arrête pas là puisque le programme, conçu dans la foulée des pratiques de coopération et de solidarité, génère des projets en aval.

De même, Développement international Desjardins (DID), organisation pionnière dans le domaine de la finance communautaire, a renforcé la capacité d'agir des populations locales en favorisant la création d'institutions financières collectives dans les pays en développement. À ceux qui en doutait, elle a su prouver que même dans un contexte de précarité et même de grande pauvreté, il était possible de maximiser l'épargne locale comme première source de fonds et de l'utiliser comme levier financier pour répondre aux besoins de crédit de la population et des micro-entrepreneurs. Ces stratégies d'intermédiation et de démocratisation des ressources financières ont amené DID à développer de nouveaux outils et de nouvelles façons de faire.

2. DES SAVOIRS TIRÉS DE LA PRATIQUE

Comme DID, plusieurs organisations qui présentent leur expérience de coopération dans ce livre cumulent déjà des savoirs considérables tirés de leur pratique. Assez du moins pour en dégager des leçons qu'elles partagent avec nous. Ainsi, en capitalisant sur ses acquis, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), une ONG de coopération au développement international qui cumule plusieurs décennies d'expérience, réoriente ses façons de faire pour accentuer sa capacité

d'influence et de changement. La décentralisation de ses structures et de sa gestion, pour une meilleure réciprocité avec les partenaires et les acteurs locaux au Sud, est l'une des réorientations amorcées. Aussi, afin d'accroître la mobilisation et la solidarité, le CECI mise sur de nouvelles formes de coopération et une diversification du volontariat international.

Par ailleurs, des organisations telles que l'Union des producteurs agricoles (UPA) ou la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) issu du mouvement coopératif, ont acquis une solide expérience au Québec avant de capitaliser sur leur savoir-faire dans les échanges avec leurs partenaires du Sud. À preuve que les modèles de développement qui connaissent un succès ici peuvent inspirer au Sud à la condition, bien sûr, de s'adapter aux nouveaux environnements. À ces organisations déjà bien ancrées s'ajoutent de nouvelles initiatives comme celle du jumelage Gatineau–St-Louis amorcé dans ce mouvement de solidarité.

Dans ce processus d'altermondialisation et d'innovation, les organisations de coopération internationale s'éloignent des paradigmes existants et s'appuient sur de nouvelles bases. En parcourant les différents textes de cette partie qui témoigne d'expériences pertinentes en solidarité internationale, nous pouvons cerner quelques-unes des lignes de force qui les traversent.

3. DES RÉSEAUX ET DES PARTENARIATS ANCRÉS AU CŒUR DES PRATIQUES

Les initiatives n'ont pu se mettre en branle que dans un mouvement collectif, les multiples interactions étant un facteur essentiel à tout processus d'innovation. C'est aussi en brisant l'isolement et en se regroupant que les différentes organisations de coopération internationale tirent profit de leurs forces et forgent un réel mouvement d'opposition à cette mondialisation. Le partenariat et le réseautage deviennent alors des composantes essentielles au centre des projets à caractère international. À cet égard, les partenariats varient (financiers, sociaux, commerciaux, institutionnels...) et réunissent une pluralité d'acteurs (ONG, gouvernements, municipalités, universités, entreprises, citoyens, etc.) dans des projets et des enjeux communs. Ces pratiques encouragent ainsi le transfert d'expertises et apportent, comme le rappelle la directrice de DID dans son texte, son « lot de nouvelles expériences qui permettront une redéfinition des stratégies de développement et de leurs impacts ». L'expérience du

Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) et de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), deux centres de recherche universitaire engagés dans la coopération internationale, est révélatrice en ce qui a trait aux bénéfiques du partenariat. Évoluant hors des sentiers battus de la recherche scientifique traditionnelle, ces centres s'activent et développent de nouvelles formes de collaboration entre le Nord et le Sud. Ils participent, s'impliquent et mettent en place divers projets à finalité Nord-Sud qui suscitent des débats et des réflexions collectives entre chercheurs et acteurs sociaux du Sud et du Nord, chacun des parties y trouvant son compte. Les chercheurs contribuent à l'élargissement du champ des connaissances notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Les acteurs et les mouvements sociaux profitent de ces avancées pour solidifier ou transformer leurs pratiques. Processus essentiel au changement social. De là, la nécessité de faire évoluer les partenariats.

Autre constat qu'on peut tirer des textes de cet ouvrage, les projets de coopération internationale prennent vie, généralement, à l'intérieur de nouveaux espaces d'échange interculturel. Le projet de jumelage entre la Ville de Gatineau au Québec et la Commune de Saint-Louis au Sénégal illustre bien cette réalité. L'idée d'apporter un appui concret au Sud a en effet émané d'une réflexion collective entre chercheurs et acteurs sociaux en Outaouais qui participaient déjà activement à des rencontres internationales sur la globalisation des solidarités. Il n'en fallait pas plus pour que s'organise un jumelage basé sur le développement de partenariats multiples et sur la promotion de l'économie sociale et solidaire. Déjà, l'amorce du dialogue entre les acteurs de Saint-Louis et ceux de Gatineau annonce un projet coopératif en commerce équitable basé sur une redistribution équitable des richesses entre les organisations d'économie sociale des deux municipalités. Un partenariat prometteur qui mérite d'être suivi de près.

Pour les acteurs qui partagent des affinités, le réseautage est également un moyen utilisé pour canaliser l'information en faveur du développement. Les membres de plusieurs organisations de coopération internationale sont d'ailleurs constitués en réseaux comme SOCODEVI issu du mouvement coopératif québécois et UPA Développement international porté par la classe agricole québécoise.

Cette nouvelle dynamique instaurée par le partenariat et le réseautage appelle à une mobilisation plus forte et, pour reprendre les mots du directeur du CECI, à des formes de volontariat international diversifiées.

À l'encontre des pratiques instituées dans le passé, une pluralité d'acteurs, du citoyen à l'entreprise en passant par l'employé et l'étudiant, s'impliquent désormais dans la coopération internationale. Grâce à des organisations comme Carrefour Tiers-Monde (CTM), les gens sont de plus en plus avisés des enjeux internationaux. Localisée à Québec, CTM organise des activités et des services pour sensibiliser et mobiliser les citoyens à la solidarité Nord-Sud. « À cet effet, souligne la coordonnatrice, l'éducation à la solidarité internationale devient un dialogue permanent sur notre citoyenneté mondiale. » En associant ses actions aux principes de solidarité qu'elle défend, CTM a innové en créant deux projets avant-gardistes en économie sociale et solidaire, une auberge alternative et une boutique de commerce équitable qui constituent des alternatives socioéconomiques significatives.

Ainsi, partenariat, réseautage et mobilisation vont de pair comme l'illustre l'ONG Développement et Paix. Assise sur un important réseau de membres au Québec et au Canada, cette dernière appuie et renforce des projets au Sud par l'entremise de partenaires. En complémentarité avec cet objectif, elle sensibilise et mobilise également la population québécoise et canadienne aux questions Nord-Sud.

Comme elles mettent au premier plan la mobilisation et le partenariat, il n'est pas étonnant de constater que les initiatives que ces organisations appuient au Sud s'inscrivent dans la durée.

4. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PÉRENNITÉ DES PROJETS

Le développement durable est un principe qui parcourt l'ensemble des initiatives présentées dans ce livre. Il est conjugué dans toutes ses dimensions. Environnementale bien sûr, mais principalement dans ses dimensions économique et sociale qui supposent une pérennité des projets afin qu'ils contribuent, dans le temps, au développement des sociétés. Comme le souligne le directeur de SOCODEVI, « c'est cette pérennité qui assurera aux populations visées une amélioration à long terme de leurs conditions de vie ». L'appui des projets au Sud à diverses étapes de leur développement, le suivi, les stratégies de commercialisation et la formation sont des moyens utilisés pour pérenniser les activités de développement. Autre stratégie incontournable pour un développement durable : laisser aux acteurs locaux la prise en charge de leur développement.

5. UN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Accompagner et renforcer les projets de développement initiés au Sud mais démarrés dans des conditions précaires, voilà le rôle principal joué par les organisations de coopération internationale. Dans cette démarche, les initiatives appuyées sont ancrées dans la communauté, elles sont à propriété locale et elles valorisent les ressources du milieu, tant humaines que naturelles et financières. Ces pratiques de développement local, soutenues à l'international, ont déjà d'importantes retombées économiques et sociales.

6. UNE CRÉATION DE RICHESSES ET UN DÉVELOPPEMENT À VALEUR AJOUTÉE

Sans contredit, les expériences décrites dans ce livre génèrent des retombées économiques et sociales importantes pour les populations locales en cause. Et ce, dans des contextes de grande pauvreté abritant, souvent, les groupes sociaux les plus défavorisés (femmes, jeunes), dans des milieux ruraux et urbains. Non seulement la création de richesses en contexte de précarité est possible, mais les projets qui connaissent un certain succès rayonnent et se propagent vers d'autres lieux qui s'engagent à leur tour sur la voie du développement local.

Par exemple, le jumelage entre deux villages, l'un québécois et l'autre malien, a eu des impacts importants et a entraîné une succession d'initiatives menant plusieurs dizaines de villages des localités voisines de Sanankoroba sur la voie du développement local. Il y a eu d'abord la création du Ben Ba, un Forum intervillageois destiné, dans un premier temps, à l'échange de pratiques de développement local et qui a par la suite conduit à des actions collectives. Dans la foulée du processus de décentralisation amorcé par le nouveau gouvernement démocratique au Mali, la structure du Ben Ba a été reconnue officiellement avec comme principal acteur le citoyen. D'autres espaces démocratiques ont été institués dans les villages et un fonds régional de développement géré par les associations villageoises a été créé en misant sur le capital issu du développement de nouvelles initiatives. Encore aujourd'hui, ce processus de développement se multiplie aux communautés voisines.

Jusqu'ici, nous avons défini plusieurs bases sur lesquelles s'appuient les organisations de coopération internationale. Évoquons-les de nouveau : la création de richesses, la prise en charge locale, la pérennité du

développement, le mouvement collectif et la volonté de transformation sociale. Ces principes rejoignent d'emblée ceux du modèle de l'économie sociale et solidaire.

7. EFFERVESCENCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Alternative à l'économie privée et souvent cohabitant de façon active et critique avec l'économie publique, l'économie sociale et solidaire a joué et joue toujours un rôle majeur dans le développement du Québec où elle a acquis une forte crédibilité. Les initiatives d'économie sociale s'inscrivent dans des réseaux québécois et mondiaux. Manifestement, l'émergence de cet autre pôle de développement, qui apporte une solution concrète aux populations (pas seulement aux plus pauvres d'entre elles) désireuses d'assumer leur développement socioéconomique, n'est pas l'apanage du Québec. Au contraire, il s'agit plutôt, comme nous l'indiquent les multiples expériences, d'un phénomène planétaire. Phénomène qui a conquis notamment de nombreuses ONG qui se sont ouvertes récemment à l'économie sociale et solidaire. Dans cette effervescence, les entreprises d'économie sociale québécoise développent des relations étroites avec des organisations similaires au Sud. L'exemple de SOCODEVI en fait la preuve. Née du mouvement coopératif québécois, SOCODEVI a développé une approche d'intercoopération et de solidarité entre entreprises associatives du Nord et du Sud. En favorisant la prise en charge locale, elle s'oriente vers des stratégies de commercialisation plus équitable et renforce le modèle de développement associatif au Sud tout en contribuant à son rayonnement.

8. UNE APPROCHE DÉMOCRATIQUE PARTICIPATIVE

Lorsqu'on fait référence à l'économie sociale, on fait également appel à une approche démocratique du développement, car une multitude d'acteurs sont invités à participer à la prise de décision. Le cas de UPA Développement international est un exemple d'une démocratie qui s'exerce à diverses échelles spatiales. Les pratiques de cette organisation s'appuient d'abord sur un partage d'expertise entre paysans du Sud et du Nord dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie. Basée sur l'expérience québécoise, UPA DI mise également sur des systèmes collectifs regroupant les petits producteurs (notamment des coopératives). Elle

concède à ces derniers un plus grand pouvoir de négociation et un prix plus équitable pour leurs produits agricoles, et cette stratégie, basée sur la solidarité, permet une meilleure répartition de la richesse. Malgré cette avancée dans la démocratisation du marché, les lois régissant le commerce international se répercutent au niveau local où, même associés, les petits producteurs ont peu de pouvoir. Ce phénomène est d'autant plus criant pour les pays en voie de développement, exclus du processus de décision, et ce, même si, paradoxalement, leur économie s'appuie sur l'agriculture. Pour changer ces pratiques inéquitables, UPA DI aide les organisations professionnelles agricoles à prendre part aux négociations mondiales pour des échanges commerciaux plus humains et équitables.

9. CROISSANCE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Contrairement au commerce mondial qui prévaut actuellement, le commerce équitable est ancré dans des stratégies solidaires et fait office de puissant levier potentiel pour la commercialisation des produits des pays en développement et pour une meilleure répartition des richesses. D'ailleurs, plusieurs organisations et expériences évoquées dans ce livre explorent les stratégies du commerce équitable : UPA Développement international, SOCODEVI, le CECI et Plan Nagua s'impliquent dans des démarches de commercialisation plus solidaire ; le jumelage Gatineau-Saint-Louis et Carrefour Tiers-Monde implantent des initiatives basées sur la pratique du commerce équitable ; TransFair est un organisme de certification officielle pour la vente de produits équitables. Par leurs actions, ces organisations favorisent la promotion du commerce équitable et sensibilisent les citoyens du Nord à des choix plus responsables.

Même si sa pratique est encore récente et largement minoritaire au Québec par rapport au commerce traditionnel, le commerce équitable, selon Lemay, a pris une certaine ampleur au cours des dernières années. Certes, l'émergence d'initiatives dans la promotion et la vente de produits équitables annonce un avenir sans doute prometteur pour ce commerce. Mais, toujours selon Lemay, il fait face aussi à des défis importants qui reposent sur un net renforcement du réseautage entre les groupes engagés dans le commerce équitable au Québec, sur une plus grande implication des mouvements sociaux et finalement sur une distribution des produits équitables qui mise à la fois sur les marchés traditionnels et sur des filières équitables disposant d'une autonomie solide.

10. CONCLUSION

Il ne fait pas de doute que les alternatives à la mondialisation économique actuelle se sont multipliées dans la dernière décennie. Ce livre ne porte que sur quelques-unes de ces expériences. Au Québec, elles se comptent par centaines. Et le Québec est très loin d'être le seul à faire un tel travail. Un mouvement citoyen international est assurément en émergence. Voici donc ces pratiques et ces expériences qui, malgré des difficultés énormes (risque de dérives liées à leur financement public, notamment leur relégation à des rôles de prestataires de services en sous-traitance ; difficulté de maintenir la mobilisation initiale des projets...), fournissent chaque jour des preuves de la faisabilité d'un autre monde, plus écologique, plus équitable, plus démocratique.

LE CENTRE CANADIEN D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (CECI) ET LA TRANSFORMATION EN COURS DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

*Michel Chaurette*¹

Le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) est une ONG de coopération au développement international en pleine mutation. Les changements en cours sont en phase avec l'évolution des organisations de la société civile au Québec et au Canada et dans une vingtaine de pays du Sud avec lesquels le CECI a des liens de partenariat. Ils sont aussi une réponse au programme de l'OCDE qui est à transformer la coopération internationale et l'aide au développement en s'appuyant sur un modèle intégré de développement et sur des rapports de gouvernement à gouvernement qui ne font pas l'unanimité car ils menacent les initiatives de développement alternatif et la place de la société civile et de la solidarité citoyenne.

Les nouvelles formes de coopération internationale en émergence au CECI sont la diversification des formes de volontariat international pour accroître la mobilisation et la solidarité au Nord et au Sud, la transformation des approches de partenariat Nord-Sud pour plus de réciprocité et d'impact, et le renforcement des capacités de développement par des initiatives innovatrices de développement local, d'échanges et de formation.

Dans ce texte, il sera question de volontariat multidirectionnel, de congé solidaire, de tourisme durable et équitable, de réseautage intercontinental, d'échange de savoirs, de projets pilotes de développement alternatif comme ceux de commerce équitable, d'alliances stratégiques Nord-Sud, de coopération autochtone et de communication.

1. Michel Chaurette est directeur général du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI).

1. LE CECI : UNE ONG DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le CECI est une ONG de coopération au développement international qui existe depuis 45 ans. Sa mission est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les capacités de développement des communautés défavorisées. Le CECI mobilise 300 volontaires du Québec et du Canada, d'Australie et de France et réalise avec ses partenaires locaux plus de 150 projets de développement économique (40%), de droits et de développement social. Présents dans 20 pays en développement, surtout en Afrique (40%) mais aussi en Asie et en Amérique, le CECI est membre du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et partenaire du Réseau international de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS).

2. L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE INTERNATIONAL ET CANADIEN

Depuis trois ans, le CECI est en pleine mutation pour mieux répondre à l'évolution du contexte international et canadien. Trois types de changements touchent directement le CECI :

1. Le positionnement différent de nos partenaires de la société civile dont le rôle passe de plus en plus de l'action locale à un travail plus global de plaidoyer et d'influence sur les politiques publiques.
2. Les nouvelles règles du jeu de l'aide internationale dont l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est partie prenante :
 - elles s'appuient sur un modèle intégré de développement qui laisse peu de place aux initiatives de développement alternatif et suscite une opposition grandissante ;
 - elles privilégient la coopération de gouvernement à gouvernement dans un cadre multidonateurs, laissant ainsi moins de place aux organisations de la société civile qui sont reléguées aux rôles de pourvoyeurs de services de proximité à la population ;

- elles menacent les initiatives de solidarité citoyenne en marchandisant l'allocation des ressources avec un système d'appel d'offres compétitif inspiré du secteur privé.
3. L'intérêt des Québécois et des Canadiens pour les questions internationales s'accroît dans la foulée du 11 septembre 2001, de la guerre en Irak et des grandes conférences multilatérales comme celle de Cancun.

3. LES TRANSFORMATIONS AU CECI

Les transformations que le CECI a opérées touchent son organisation, ses objectifs stratégiques, ses alliances et la nature de ses programmes de coopération.

Sur le plan organisationnel, le CECI a fortement décentralisé ses structures et sa gestion en mettant en place trois directions régionales décentralisées sur une base continentale pour assurer la synergie entre les pays et les régions. La direction des douze bureaux du CECI dans les pays de concentration est confiée à des cadres locaux déjà familiers avec l'action du CECI dans leur pays. Cette décentralisation permet un travail de proximité avec les partenaires sur le terrain et une meilleure compréhension des enjeux du développement local.

Le CECI a également constitué un centre de formation, étude et conseil pour accroître sa capacité de capitalisation du savoir et de l'expérience tirée de l'action. L'expertise du CECI est mise à contribution pour des activités de formation, d'études et de consultation en vue du renforcement des initiatives de développement dans les champs suivants : études participatives de la pauvreté, droits de la personne, genre et développement, négociation et transformation des conflits, études des filières économiques, appui organisationnel, plaidoyer sur les politiques.

Ce centre est un lieu de partage des compétences et de collaboration entre différents intervenants du secteur des ONG, des universités, des entreprises et des gouvernements.

4. UNE VISION CENTRÉE SUR UNE ALLIANCE AVEC DES ACTEURS CLÉS

Les objectifs du CECI ont été revus pour les cinq prochaines années de façon à accroître sa capacité d'influence et de changement. L'alliance avec des acteurs clés de changement dans les secteurs prioritaires est au cœur de la nouvelle vision du CECI.

En conséquence, les approches de partenariats Nord-Sud ont été transformées pour plus de réciprocité et d'impact. De nouvelles formes de coopération internationale plus adaptées aux besoins et au contexte ont été mises de l'avant.

En matière de partenariat, le CECI a choisi de se concentrer dans moins de secteurs et de cibler des enjeux stratégiques sur lesquels il est possible de bâtir des alliances à long terme. Le tissage des liens d'échange, de partage de savoir, de renforcement des capacités et de solidarité est primordial. Tout en poursuivant l'action à portée locale, le CECI désire contribuer à la mise en réseau des partenaires de façon à accroître la portée et l'impact de l'action. Le travail avec les coalitions Droit et citoyenneté des femmes en Afrique est une bonne illustration des approches partenariales du CECI.

5. LE PROJET DROIT ET CITOYENNETÉ DES FEMMES

Le projet Droit et citoyenneté des femmes a été initié en 1998 au Mali, au Burkina et en Guinée par 31 organisations de la société civile et le CECI pour lutter contre la violence faite aux femmes et favoriser leur participation au pouvoir comme citoyennes à part entière. Trois coalitions nationales se sont créées qui mènent des actions et contribuent au renforcement des membres. Elles ont maintenant acquis une grande crédibilité auprès des populations et des autorités.

Ce projet est riche d'expérience sur le partenariat, le renforcement des capacités et le changement social. Le partenariat s'est développé entre les organisations civiles, entre les coalitions et le CECI. La mise en réseau d'organisations très différentes a pu être possible parce qu'elles ont su surmonter leurs divergences idéologiques et leurs conflits d'intérêts, tisser des ponts à l'échelle nationale et internationale, respecter leurs initiatives propres, mener des actions concertées et finalement partager des moyens.

Le partenariat entre les coalitions et le CECI s'est fondé sur le partage des responsabilités dans une perspective de renforcement des capacités. Le rôle des coalitions est d'analyser les enjeux et de définir les orientations, de réaliser les actions et le suivi, de contribuer au financement, de clarifier les besoins d'appui par un diagnostic participatif et de concevoir un plan structuré de renforcement des capacités. Le rôle du CECI est de fournir le support méthodologique, de contribuer au financement, de réaliser les activités de formation et de renforcement des capacités, d'agir comme facilitateur au sein des coalitions, et d'accompagner la réflexion et l'action. Ce type de partenariat a pour résultat tangible la prise en charge totale de l'initiative par les coalitions, tout en permettant par la coopération directe avec le CECI l'échange de savoir-faire et la formation adaptée à l'action.

Le programme de renforcement des capacités défini par les coalitions favorise la prise en charge car il permet au projet de répondre aux besoins des organisations, et non l'inverse. Il s'est traduit par des capacités accrues de 31 ONG de trois pays à s'engager efficacement comme acteurs de changement social en faveur du droit des femmes. Les capacités de collaboration et de concertation se sont développées dans l'analyse commune des enjeux et des actions concertées. Ce sont de bons indicateurs de prise en charge. Les capacités de planification de projets et de programmes ont permis aux coalitions de mieux cibler les actions et la vision à moyen terme. L'échange d'expérience entre les membres a permis de réaliser des actions diversifiées, novatrices et de plus en plus stratégiques, ce qui a contribué à accroître la portée et la crédibilité des coalitions. Les capacités de dialogue politique et de plaidoyer se sont grandement enrichies de l'apport des membres aviseurs des ministères qui sont devenus de véritables alliés au gouvernement. L'influence des coalitions a été d'autant plus importante que leur stratégie s'est fondée sur le dialogue et les propositions constructives. Finalement, la capacité de continuer est le baromètre absolu de la prise en charge par les coalitions qui ont démontré qu'elles avaient la volonté et les moyens d'assurer la pérennité de l'action.

Voici un petit aperçu de la capacité de changement social d'une telle initiative :

- Pas moins de 154 parajuristes ont rejoint 20 000 personnes en Guinée et plus de 700 cas de violence conjugale ont été rapportés au ministère de la Justice.

- Deux cents jeunes hommes et femmes servent de relais de sensibilisation à l'excision avec l'appui des autorités coutumières et religieuses du Burkina.
- Près de 1 800 femmes leaders du Mali s'engagent activement dans la gestion des communes.
- L'augmentation de 100 % des femmes députées en Guinée est due en grande partie aux actions de la coalition.
- Une campagne d'éducation civique et de promotion des droits a touché près de 30 000 personnes au Burkina et en Guinée.
- Le Code civil de Guinée a modifié ses articles discriminatoires à l'endroit des femmes grâce à l'action concertée de la coalition et des ministères.
- Plus de 50 000 pièces d'état civil ont été émises pour 28 000 femmes qui seront ainsi mieux protégées et reconnues par la loi².

6. TRANSFORMATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION VOLONTAIRE

Un des principaux programmes de coopération du CECI est le programme de coopération volontaire. Il consistait habituellement à envoyer des volontaires québécois et canadiens appuyer les partenaires du Sud pour des périodes d'au moins deux ans. Le programme a été complètement transformé dans une perspective de diversification des formes de volontariat international pour accroître la mobilisation et la solidarité tant au Sud qu'au Nord.

Le nouveau programme sera conduit en alliance avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada, une ONG canadienne de développement international dont le siège social est à Ottawa. Il vise à mobiliser en cinq ans 1 000 volontaires tant dans les pays du Sud où nous intervenons qu'au Québec et au Canada. Ces volontaires pourront appuyer

2. Il s'agit d'actes de naissance, d'actes de mariage et autres qui permettent aux femmes d'être reconnues civilement. Sinon elles ont de la difficulté à faire reconnaître leurs droits dont le droit de vote, l'accès au crédit, etc.

des partenaires au Nord comme au Sud. Il s'agit donc de volontariat multidirectionnel dont la durée des missions sera flexible, selon les besoins des partenaires et la nature de l'action.

Le rôle des partenaires est ici central puisqu'ils pourront bénéficier du programme pour des échanges et du réseautage avec d'autres organisations du Sud comme du Nord. Les volontaires proviendront des réseaux de partenaires.

Le CECI entend aussi implanter une nouvelle forme de volontariat international : le congé solidaire. Cette formule introduite en France il y a quatre ou cinq ans et à laquelle le CECI est associé en Afrique de l'Ouest consiste à mobiliser des salariés d'entreprises et d'organisations pour des missions de solidarité à court terme. Les salariés prennent leurs vacances à cette fin et sont appuyés par leur entreprise qui paye les frais de mission et leur permet de communiquer leur expérience en milieu de travail.

Après plus de 400 missions nous pouvons affirmer qu'il s'agit là d'une forme de volontariat répondant aux besoins de nos partenaires du Sud et qui a l'avantage de diversifier l'accès au volontariat international. C'est aussi une façon efficace d'interpeller la responsabilité sociale des entreprises.

7. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN CHANTIER DE COOPÉRATION EN ÉMERGENCE

Un autre chantier de coopération en émergence au CECI est celui de l'économie sociale et solidaire. Le CECI a fait le choix de participer activement aux réseaux d'économie solidaire afin d'appuyer des initiatives innovatrices et alternatives d'échanges économiques et de développement local vu l'iniquité actuelle du commerce mondial.

Plusieurs actions sont en cours, telles que l'accréditation au commerce équitable pour les producteurs de café au Guatemala, du thé au Vietnam, de l'artisanat au Pérou et au Niger et bientôt du coton en Afrique de l'Ouest. Ces initiatives sont liées à des ONG d'ici comme Mond'équitable, TransFair et Équiterre.

Le tourisme communautaire et équitable a été choisi en Équateur et au Guatemala comme stratégie de développement local. Le CECI appuie une fédération de 76 communautés indigènes qui ont mis en place des produits touristiques écologiques et culturels. Actuellement, des liens sont tissés au Québec avec les réseaux du tourisme social en vue d'offrir ici ces produits équitables.

Le CECI est également partenaire du RIPESS dont le secrétariat est dans le bureau régional du CECI à Dakar, et il appuie l'implantation du réseau en Afrique de l'Ouest avec une volontaire et la présence de bureaux dans la région. À cette fin, le CECI met à profit sa longue expérience du développement local et ses liens avec de nombreuses organisations de la société civile dans la sous-région.

Dans la pratique, on constate que le secteur de l'économie sociale et solidaire est un véritable terreau de coopération internationale et de renforcement des capacités de développement alternatif tant à l'échelle locale qu'à l'échelle globale. C'est pourquoi le CECI entend accroître sensiblement la place de ces partenariats porteurs d'avenir dans ses programmes de coopération.

8. LE LIEN UNIVERSITÉ-COMMUNAUTÉ

En terminant, comme toute ONG, le CECI a des moyens limités pour systématiser les leçons tirées de l'action, capitaliser son savoir-faire et celui de ses partenaires et développer des outils de formation adéquats. De leur côté, les universités ont besoin d'ONG comme le CECI pour trouver des terrains d'étude et des réseaux de diffusion des savoirs.

C'est ainsi que le CECI travaille avec l'Université Laval et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) à concevoir une approche participative d'étude et de suivi de la pauvreté ainsi que de rétroaction sur les impacts à la base des politiques macroéconomiques.

Une autre collaboration, cette fois avec les Hautes études commerciales (HEC) et l'Université McGill, porte sur la systématisation de l'expérience d'alliance avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) comme un des projets pilotes d'innovation sociale de l'Initiative du secteur bénévole canadien.

Avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO), nous avons commencé à entreprendre un travail de systématisation de nos expériences de développement local en Afrique de l'Ouest.

Inutile d'allonger la liste d'exemples pour dire que le lien université – communauté est indispensable au processus d'innovation et de changement social et qu'il a toute sa place dans les nouvelles formes de coopération internationale au CECI.

Pour en savoir plus

Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI)

<http://www.ceci.ca/>

info@ceci.ca

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS (DID)

L'ENJEU DE LA FINANCE COMMUNAUTAIRE DANS LES PAYS DU SUD

*Anne Gaboury*¹

Créée en 1970, Développement international Desjardins (DID) est une société canadienne spécialisée en appui technique et en investissement dans le secteur de la finance communautaire dans les pays en développement et en émergence. Filiale du Mouvement Desjardins, DID travaille avec des partenaires présents dans plus de 20 pays d'Afrique, des Amériques et des Antilles, d'Asie et d'Europe centrale et de l'Est. Au fil des ans, l'expertise de DID s'est construite, d'une part, en s'inspirant des constantes stratégies mises de l'avant par le Mouvement Desjardins, sixième plus importante institution financière au Canada, pour concilier valeurs coopératives et marché compétitif et, d'autre part, grâce à ses nombreux partenariats partout dans le monde où les populations, les réseaux coopératifs, législateurs et États ont cherché à optimiser le levier de la finance communautaire pour favoriser la lutte à la pauvreté et la création de la richesse.

La mission de Développement international Desjardins est de renforcer la capacité d'agir et d'entreprendre des populations moins nanties des pays en développement ou en transition en favorisant la maîtrise d'institutions financières à propriété collective et à rayonnement communautaire. Après un bouleversement intense du secteur du développement de la finance communautaire, DID fait ici le point sur quelques-uns de ses récents apprentissages.

1. Anne Gaboury est présidente et directrice générale de Développement international Desjardins (DID).

1. LE LEVIER FINANCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Vers la fin des années 1990, la vogue du microcrédit a remis en lumière l'importance du levier financier dans le développement des communautés. Subitement, une grande attention était prêtée aux impacts, méthodologies et stratégies des opérateurs de microcrédit qui mettaient de l'avant le fait que les clientèles pauvres pouvaient utiliser le levier du crédit pour améliorer leur sort. Deux acteurs majeurs ont alors modulé de façon importante les grands débats de l'heure : le Microcredit Summit² qui insistait sur la nécessité de rendre disponible le crédit aux clientèles les plus pauvres, avec l'objectif de rejoindre 500 millions d'entre eux pour réduire significativement la pauvreté, et le Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP)³ qui de son côté faisait rapidement valoir la nécessité de rentabiliser les opérations de microcrédit dans une perspective de pérennité.

Aujourd'hui, la communauté internationale s'entend pour dire que les deux objectifs doivent être poursuivis de façon conjointe et que cette double ambition de rejoindre les clientèles les plus pauvres de façon rentable et pérenne lance en fait un formidable défi.

Les cinq dernières années ont donc été riches en apprentissages pour tous les acteurs du secteur. Développement international Desjardins, qui travaille avec des partenaires œuvrant dans la finance communautaire à travers le monde, a tiré plusieurs leçons dans cette effervescence dont quelques-unes sont résumées ici.

2. L'IMPORTANCE DE L'ÉPARGNE COMME PILIER DE DÉVELOPPEMENT

«L'épargne, c'est la liberté», disait un slogan du Mouvement des caisses Desjardins dans les années 1970. En matière de développement, DID croit fermement que l'épargne, c'est l'indépendance.

2. Groupe d'influence composé d'un ensemble d'organisations non gouvernementales réalisant des activités de microcrédit.

3. Groupe d'experts abrité par la Banque mondiale et financé par un consortium de bailleurs de fonds.

Alors que la vogue était au microcrédit, à la fin des années 1990, DID confirmait son orientation fondamentale de rendre disponibles les services financiers par le développement d'institutions financières dont les principales ressources proviendraient des communautés desservies, par opposition à de simples guichets de crédit disposant de fonds externes.

Une telle position s'attire habituellement deux grandes critiques. La première porte sur le potentiel d'épargne des clientèles pauvres. Or, même dans les milieux les plus pauvres, les réseaux partenaires de DID lèvent actuellement une épargne suffisante aux besoins de crédit. À titre d'exemple, en Afrique, l'épargne moyenne des treize réseaux de coopératives partenaires de DID se situe à 100 \$ CA et varie d'un réseau à l'autre de 15 \$ à 800 \$ pour un crédit moyen de 700 \$ CA (variant de 500 \$ à 1 200 \$). Avec un pourcentage d'épargne retourné en crédit de 77 %, ces données montrent que les épargnants et les emprunteurs sont en grande partie des groupes distincts. Ce faisant, l'institution entre dans un réel processus d'intermédiation, tant sur le plan financier que sur le plan social.

Cet aspect institutionnel entraîne alors la deuxième critique, qui dénonce la lenteur de la mise en place et de la consolidation de ces institutions. L'horizon de développement qui s'étire est certainement une conséquence directe d'une approche de développement institutionnel. Le résultat est toutefois différent de la simple disponibilité de produits de crédit par des guichets distribuant des ressources externes du milieu : une institution financière ancrée dans sa communauté, offrant des services diversifiés sur une base durable et permanente. D'autre part, les études d'impact ont beaucoup cherché à évaluer les effets des crédits. Cependant, l'épargne constitue un élément de sécurité fort important pour les membres. Aussi essentielle que le crédit, elle sert à réguler les flux monétaires des clientèles pauvres⁴.

Finalement, rappelons que l'épargne constitue un avantage tant pour l'individu que pour la collectivité et l'institution financière. Favoriser l'épargne dans une communauté, c'est encourager le développement d'un patrimoine individuel et collectif, c'est favoriser le développement par la prise en charge du milieu, tout en procurant à l'institution financière une source de fonds moins coûteuse.

4. Voir à ce sujet *L'impact des coopératives d'épargne et de crédit au Burkina Faso*, cahier 19 de Développement international Desjardins. Disponible en français et en anglais sur le site www.did.qc.ca.

Aujourd'hui, alors que l'on parle plus de microfinance que de microcrédit, plusieurs institutions spécialisées en crédit cherchent maintenant à introduire la collecte d'épargne dans leurs pratiques. Mais celle-ci ne se limite pas à l'ajout d'un produit parmi d'autres. Ce faisant, l'institution s'adresse à une clientèle différente. Malgré le fait qu'il existe des membres épargnants et emprunteurs, la plupart du temps, les épargnants ne sont pas les mêmes individus que les emprunteurs.

De plus, en adoptant un rôle d'intermédiaire financier, l'institution deviendra préoccupée par l'appariement de ses fonds, par la sécurité de l'épargne des membres et devra se soucier des coûts que génère la mobilisation des fonds.

Car l'épargne a un coût et celui-ci ne se réduit pas au simple coût des fonds, ou rémunération de l'épargne. En fait, la rémunération des dépôts semble parfois marginale face aux coûts engendrés par les services transactionnels (infrastructures, salaires, organisation du travail et contrôle interne) qui permettent une bonne accumulation d'épargne dans les comptes courants. Cela est particulièrement vrai pour l'épargne à vue, recherchée par les membres en raison de sa souplesse. L'épargne à vue mobilisée par certains des partenaires de DID représente plus de 80 % de l'épargne totale mobilisée. S'ouvrir à l'épargne impliquera souvent un nouveau flux important de transactions courantes (dépôts et retraits fréquents) qui génèrent des impératifs d'optimisation de leur traitement.

Un ancrage sur l'épargne n'est pas pour autant un rejet des fonds externes. Dans la majorité des cas, les fonds rétrocédés en crédit par les coopératives d'épargne et de crédit proviennent de l'épargne des membres. La tendance est d'utiliser au maximum l'épargne avant de faire appel au financement externe. Si la demande excède l'offre, on pourra faire appel à des sources externes, à condition de respecter certains ratios qui assurent la sécurité de l'épargne. DID croit cependant que les institutions de finance communautaire devraient toujours chercher à maintenir l'épargne comme première source de fonds.

Finalement, la cueillette de l'épargne soulève la question du cadre réglementaire. Toute institution mobilisant de l'épargne devrait être surveillée.

3. DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE LA RESSOURCE FINANCIÈRE À PORTÉE VERTICALE ET HORIZONTALE

Le souci des impacts des agents de développement a entraîné les institutions de finance communautaire à se préoccuper de leur portée de deux façons : jusqu'à quel point l'institution est-elle en mesure de rejoindre le plus grand nombre de personnes (portée horizontale) et des personnes de plus en plus pauvres (portée verticale)?

Ces préoccupations ont permis de mettre en lumière le formidable potentiel de distribution qu'offre un réseau de coopératives d'épargne et de crédit. Ce potentiel repose cependant sur certaines conditions :

- Pour avoir une portée horizontale (rejoindre de plus en plus de personnes), les coopératives doivent chercher à optimiser la mise en place des unités de base en évitant la multiplication abusive, de sorte que chacune d'entre elles puisse reposer sur un membership significatif. Pour ce faire, la portée horizontale de la coopérative peut se développer par l'ouverture de points de services reliés à une même coopérative et par une décentralisation mobile des services.
- Pour avoir une portée verticale (rejoindre des gens de plus en plus pauvres), les coopératives doivent introduire dans leurs pratiques des façons de faire permettant de diminuer les barrières à l'entrée des clientèles pauvres (exemple : prêt de groupe avec caution solidaire).
- Pour favoriser la circulation des ressources, il importe que les caisses de base soient unies dans un réseau fédéré où, ayant des systèmes, normes, produits et images semblables, elles se donnent des services communs, partagent une certaine solidarité financière et peuvent ainsi faire jouer les mécanismes des vases communicants en toute confiance⁵.

Ces trois conditions peuvent augmenter considérablement la solidité et la portée du potentiel de distribution qu'offre un réseau de coopératives d'épargne et de crédit. Dans une perspective de développement

5. Voir à ce sujet *Les caractéristiques d'un réseau fédéré*, publié par Développement international Desjardins et disponible en français et en anglais sur le site www.did.qc.ca.

de la finance communautaire, ces stratégies ont pour principaux avantages la diversité de leur clientèle et la circulation des ressources. En effet, si un réseau de coopératives est fortement intégré, il permettra de pousser la ressource financière dans des zones marginalisées, à moindre coût. Il est reconnu que les opérations financières en milieu rural sont plus difficiles à rentabiliser que celles en milieu urbain. Un réseau fortement intégré pourra couvrir les coûts de la distribution en milieu rural par les gains faits en milieu urbain. Il n'est pas rare par ailleurs que les épargnes récoltées en milieu urbain permettent de répondre aux besoins accrus de crédit des milieux ruraux générant moins d'épargne. La circulation des ressources que permet la mécanique des vases communicants permettra aussi de mieux gérer les flux saisonniers et favorisera parfois des échanges entre les genres (dans certains réseaux, l'épargne majoritaire chez les hommes favorise l'accès au crédit chez les femmes).

D'autre part, une étude menée sur une période de deux ans auprès des emprunteurs du Réseau des caisses populaires du Burkina Faso a révélé que jusqu'à un certain niveau de prêt (500 000 francs CFA), l'accessibilité à la ressource financière aide les familles à répondre à leurs besoins de base, ce qui est un impact fort important, surtout si les revenus peuvent en venir à dépasser le seuil de pauvreté. Par conséquent, ce n'est qu'à partir de ce niveau de prêt que les emprunteurs commencent à réinvestir dans leur entreprise (7 % des surplus). Pour générer un certain réinvestissement économique dans l'entreprise, et par le fait même dans la communauté, il importe donc pour les institutions de finance communautaire de viser aussi les utilisateurs de prêts plus importants (plus de 500 000 francs CFA), soit le créneau de la micro et de la petite entreprise. Les micro-entreprises permettent la création d'emplois qui donneront l'occasion à d'autres de sortir de leurs conditions de pauvreté. Ainsi, le crédit aux micro-entrepreneurs et celui aux clientèles pauvres n'auront pas les mêmes effets sur la communauté. Ils sont deux leviers essentiels d'une stratégie de développement basée sur l'amélioration de l'accessibilité aux ressources financières.

Dans cet esprit, DID a toujours prôné que les coopératives financières doivent rester ouvertes à l'ensemble de la communauté et chercher à servir non seulement les plus pauvres, mais aussi les moins pauvres. Cette diversité de la clientèle, jointe à une mécanique huilée de circulation des ressources dans un réseau fédéré, favorise la subvention inter-clientèle et l'intermédiation sociale, deux phénomènes qui accélèrent les impacts d'une institution de finance communautaire dans son milieu.

4. RENFORCER LES INSTITUTIONS, LEUR ENVIRONNEMENT LÉGAL ET LEUR CADRE DE SUPERVISION

Le développement de la finance communautaire ne se limite pas à l'ouverture de guichets ou de points de service. Les efforts de développement doivent porter sur l'ensemble du secteur. La figure de la page suivante donne une vue d'ensemble des divers niveaux d'intervention impératifs au développement du secteur.

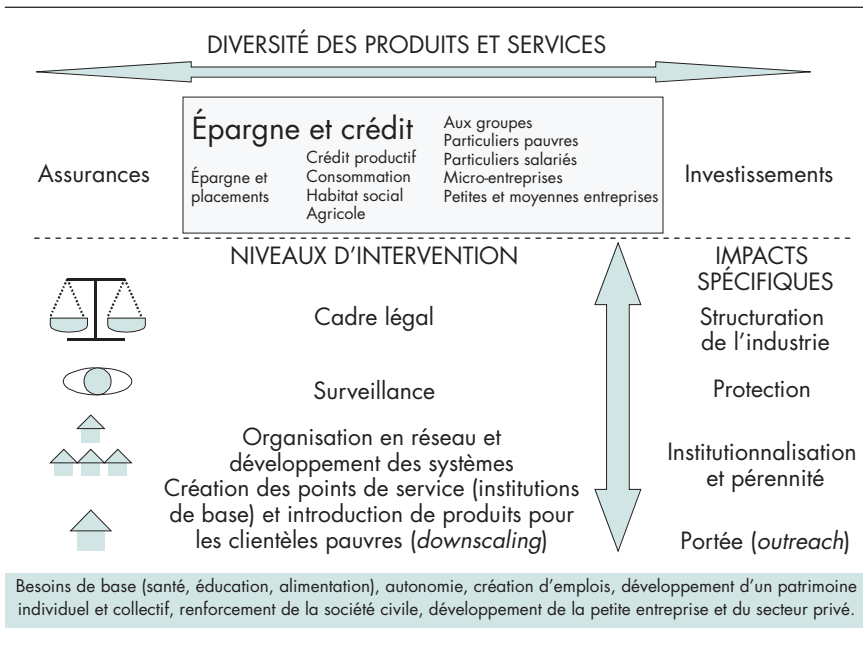
Pour rendre disponibles les services financiers, les efforts porteront sur le développement des institutions financières de base en cherchant à rejoindre le plus de personnes possible. La multiplication des points de service et l'introduction de produits-cibles pour les clientèles pauvres viseront à accroître l'impact en ce qui a trait au nombre de personnes touchées et au niveau de pauvreté de ces dernières. Sur cet élément, DID croit qu'il importe de développer des institutions de base fortes qui reposent sur un membership important et offrant une diversité de services.

Pour assurer la pérennité de ces institutions financières et faire en sorte que les services financiers demeurent disponibles à long terme et non seulement sur une base ponctuelle, il faudra formaliser les systèmes internes de ces unités de base et les organiser en réseau.

L'objectif ici est de développer de réelles institutions de finance communautaire fortes, à propriété locale, rentables et pérennes. À ce sujet, DID croit qu'une stratégie permettant de consolider les institutions de base est d'encourager une organisation en réseau fédéré.

Parce qu'elles recueillent des épargnes, ces institutions financières doivent être étroitement surveillées afin d'assurer la sécurité des avoirs des clientèles rejointes. Des interventions en ce sens appuieront le développement des stratégies, méthodes et outils de surveillance qui permettront de confirmer le respect, par les réseaux, des principaux ratios financiers de l'industrie. Sur cet élément, DID met de l'avant une surveillance externe forte et indépendante. À défaut de pouvoir bénéficier d'un tel service, un réseau devrait mettre en place une surveillance interne rigoureuse.

Niveaux d'intervention dans le développement de la finance communautaire



Tous ces appuis ne pourront prendre leur essor que s'il existe un cadre légal adéquat permettant la réglementation des opérations de ces institutions. L'appui au développement du cadre réglementaire régissant les institutions de finance communautaire constitue un levier de développement tout aussi important, bien que moins direct. Pour s'en convaincre, il suffit de constater la forte croissance des institutions de finance communautaire dans les pays où une telle réglementation a été promulguée. Sur cette dimension, DID croit que les coopératives d'épargne et de crédit devraient bénéficier d'une loi qui leur soit propre.

Finalement, le secteur de la finance communautaire ne devrait pas seulement se limiter au domaine de l'épargne et du crédit pour les clientèles très pauvres, mais aussi développer les services aux petites et moyennes entreprises, aux agriculteurs, le crédit à la consommation (qui sert souvent au financement de l'éducation), supporter le financement de l'habitat social et améliorer le développement des services d'assurance et des possibilités d'investissement.

Globalement donc, à l'intérieur même du seul secteur de la finance communautaire, les interventions gagneront à se situer à plusieurs niveaux, de manière à formaliser ce sous-secteur du secteur financier. La formalisation progressive du secteur de la finance communautaire assurera la pérennité de l'accessibilité à des services financiers de qualité et sécuritaires, de même que celle de ses impacts sur les clientèles pauvres.

5. LE SUIVI ET L'ANALYSE D'UNE INSTITUTION DE FINANCE COMMUNAUTAIRE

Chez DID, toutes les leçons précédentes nous ont amenés à croire que la performance d'une institution de finance communautaire ne se limite pas à une série de ratios. Les expériences acquises avec nos partenaires nous suggèrent que la performance devrait être évaluée et suivie, dans une perspective d'optimisation, en tenant compte de trois dimensions⁶ :

- la performance d'affaires qui évalue le degré de pertinence de l'institution dans son marché et la performance financière ;
- la performance organisationnelle qui évalue le degré de formalisation des différents systèmes à la base du fonctionnement de l'organisation et leur maîtrise par les divers acteurs ;
- la performance institutionnelle qui évalue le niveau de développement de la maturité institutionnelle dans une perspective d'intégration et d'interdépendance des unités de base.

Dans une perspective de pérennité, on devrait prêter attention à chacune de ces dimensions qui appelleront des stratégies à court, moyen et long terme. Cette façon d'aborder les choses reflète aussi l'évolution récente du secteur qui fait de plus en plus appel à une professionnalisation des opérateurs. Cette professionnalisation se fera, selon nous, non seulement par l'atteinte de meilleurs résultats d'affaires, mais aussi par une organisation accrue des systèmes internes et une optimisation des structures institutionnelles.

6. Ces éléments composent le *TOP SYSTEM* de DID, système d'évaluation et de suivi de la performance qui fera bientôt l'objet d'une publication.

6. LA NÉCESSITÉ ET L'INTÉRÊT DE FAIRE ÉVOLUER LES PARTENARIATS

Finalement, nous ne pourrions passer sous silence l'un des plus grands apprentissages des dernières années : la nécessité et l'intérêt de faire évoluer les partenariats.

Ce constat s'impose de lui-même avec l'évolution des partenaires et celle de l'aide au développement. En développant leurs opérations, leur marché et leur personnel, les institutions de finance communautaire précisent leurs besoins et recherchent alors un apport de plus en plus spécialisé.

Par ailleurs, l'évolution du secteur a clairement mis en lumière la nécessité pour les opérateurs de se professionnaliser devant une concurrence qui viendra bientôt d'un secteur commercial bien organisé.

Devant cette mouvance, plus que des accompagnateurs, les institutions de finance communautaire en consolidation veulent maintenant établir des partenariats stratégiques avec des organisations qui leur ressemblent. Elles cherchent des experts en technologie, en développement organisationnel, en finance, en marketing. Elles veulent une valeur ajoutée, provenant d'un ou deux partenaires de référence dont les résultats concrets pourront inspirer ce qu'elles veulent développer dans le Sud, à leur manière. Elles recherchent des partenariats basés sur des ententes institutionnelles à long terme. Elles parlent également d'investissement et nous proposent de faire des alliances d'affaires.

Il est difficile d'anticiper où ces alliances nous mèneront, car elles sont actuellement en création. Elles sont inévitables et bénéfiques. Leur apparition apportera un lot de nouvelles expériences qui permettront à leur tour de redéfinir les stratégies de développement et leurs impacts.

7. CONCLUSION

Les dernières années ont été fort stimulantes pour les apprentissages concernant le développement de la finance communautaire dans les pays du Sud. On doit cependant poursuivre la recherche d'optimisation. Trop de personnes sont encore exclues des systèmes financiers formels et sont ainsi privées d'un important levier de développement de leur communauté, de leur famille et de leur propre personne.

Organiser et démocratiser l'accès aux ressources financières n'est certes pas une panacée dans la recherche de stratégies d'allègement de la pauvreté, mais certainement un puissant levier. La finance communautaire doit cependant être vue et traitée comme un secteur nécessitant une approche globale, pour en tirer tout le potentiel d'aide aux populations et aux communautés. Avec l'aide des partenaires du Sud, des acteurs ayant déjà un leadership important dans leur secteur, il s'agit peut-être de ce à quoi nous convient les prochaines années.

Pour en savoir plus

Développement international Desjardins (DID)

<http://www.did.qc.ca>

info@did.qc.ca

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL EN AFRIQUE DE L'OUEST

UN JUMELAGE ENTRE VILLAGES QUÉBÉCOIS ET MALIENS

*Claude Giles et Adama Mariko*¹

1. UN JUMELAGE NORD-SUD RÉUSSI

Le village de Sanankoroba au Mali est jumelé au village de Sainte-Élisabeth de Lanaudière depuis 1985. Devant le dynamisme et les changements observés chez la population du village de Sanankoroba par la soixantaine de villages de l'arrondissement du même nom, les demandes fusent de toutes parts auprès du comité de jumelage « Benkadi » (Bonne entente) de Sanankoroba ; tous les villages de l'arrondissement veulent être jumelés à un village du Canada et s'engager ainsi sur la voie du développement.

Le Benkadi se saisit de ce succès pour demander à l'ONG SUCO, un organisme de coopération internationale qui a pour missions l'appui au développement durable des communautés et l'éducation à la solidarité internationale, d'expérimenter dans d'autres villages la pratique de développement local qui découlait de son jumelage avec Sainte-Élisabeth.

2. LE BEN BA : UN FORUM INTERVILLAGEOIS

C'est ainsi qu'à partir de 1993, quatre villages de l'arrondissement, accompagnés par SUCO, s'engagèrent sur la nouvelle voie du développement tracée par la population de Sanankoroba, « ce village malien qui stupéfie le monde » titrera *Le Monde Diplomatique* dans son édition du 2 août 1996. Le succès de cette expérience fut tel qu'en 1998, l'enthousiasme gagna les soixante villages de la circonscription administrative de

1. Claude Giles est conseiller en développement des collectivités et Adama Mariko est coopérant de SUCO au Mali.

l'époque. Spontanément ils se retrouvaient chaque premier dimanche du mois sur la place de Sanankoroba dans un forum intervillageois, afin de discuter de leurs pratiques et préoccupations de développement.

Il fallut attendre l'an 2000 pour que ce forum intervillageois, nommé « BEN BA » (la grande entente), se structure plus formellement et envisage des actions collectives. Accompagné de l'équipe de SUCO, majoritairement constituée de ressortissants de Sanankoroba, artisans de cette nouvelle démarche de développement, le BEN BA s'engage alors dans une analyse conjoncturelle minutieuse sur les plans organisationnel, politique, communicationnel, social et économique.

Il faut savoir que le contexte politique du Mali était alors en profonde mutation. En 1992, naissait la troisième république après l'indépendance avec un gouvernement démocratiquement élu par l'ensemble de la population. Le projet politique majeur, et défi ambitieux de ce nouveau gouvernement, consistait à mettre en place les outils et structures pour une décentralisation des pouvoirs administratifs et politiques au niveau local. En 2000, les 11 000 villages du Mali sont regroupés en quelque 700 communes rurales ayant chacune son conseil communal élu au suffrage universel.

Voilà comment les populations des soixante villages de l'arrondissement de Sanankoroba ont investi unanimement le BEN BA, en tant qu'organe de la société civile, de la mission de promouvoir le développement économique, social, culturel et environnemental des communes de Sanankoroba, Dialakoroba et Bougoula, de concert avec les élus communaux. Du même souffle, le BEN BA adoptait la philosophie des comités villageois qui le constituaient, soit de contribuer à la valorisation des ressources du milieu et, au besoin, de faire de l'aide extérieure un appoint au développement de la zone.

N'oublions pas, en effet, que le BEN BA est la résultante d'un long processus qui s'est inspiré d'un apprentissage continu de réappropriation d'un cadre institutionnel traditionnel. Ce cadre repose sur l'émergence, dans chacun des villages qui constituent le BEN BA, d'un pouvoir législatif, d'un pouvoir exécutif et d'un contrôle villageois. Nul ne peut prétendre à l'exercice de sa citoyenneté au niveau de l'État ou de sa zone sans d'abord l'avoir exercé au sein de son propre village.

3. LA CAPITALISATION DE L'AIDE

De plus, comptant sur ses propres moyens pour pérenniser l'impact de ses actions, le BEN BA a retenu de l'expérience des associations villageoises de développement qui lui ont donné naissance l'apprentissage de la capitalisation de l'aide. Ce principe consiste à reconstituer le capital initial qui aura servi au démarrage des actions de l'appui extérieur. Les actions menées doivent donc générer des revenus qui permettront à l'organisation appuyée d'initier de nouvelles actions en utilisant les fonds recouvrés.

Le BEN BA a donc mis en place un conseil d'administration composé d'un représentant et d'une représentante de chacun des 60 villages et d'un élu de chacune des trois communes. Un exécutif comptant 53 représentants dont 19 femmes et les trois maires des communes a été constitué. À l'instar des comités villageois, le BEN BA a orienté ses actions prioritairement sur le développement économique. C'est ainsi qu'en avril 2002, 51 villages mobilisèrent un premier capital de développement régional de 12 750 000 francs CFA (400 francs CFA/ \$ CA) à partir d'une contribution de 250 000 francs CFA par village. En vertu d'un programme d'appui au développement économique régional du Mali, SUCO, sur financement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), a ajouté 50 000 000 de francs CFA au capital initial.

Cette somme totale a permis au BEN BA de lancer de nouvelles actions économiques dans la zone, en soutenant notamment la culture du coton. En mai 2003, ce capital de 62 750 000 francs CFA a rapporté au BEN BA un intérêt de 6 275 000 francs CFA. Dans cette même année, quatre nouveaux villages adhèrent et contribuent au fonds régional de développement.

L'opération a consisté à redistribuer les 62 millions de francs CFA dans les villages participants sous forme de fonds de crédit portant un taux d'intérêt de 10 % par année. Les associations villageoises voyaient à gérer ce fonds en soutenant principalement l'achat d'intrants pour la culture du coton. L'exercice a permis aux 39 villages participants de faire passer la valeur de la production de coton de 250 000 \$ CA à 800 000 \$ CA. Inutile d'insister sur l'impact d'un tel résultat sur la dynamique économique dans toute la zone.

4. UN ESPACE DÉMOCRATIQUE

Le BEN BA a également instauré dans chaque commune une structure communale jouant le rôle d'interface et permettant aux élus et aux populations des villages de se rencontrer et de faire le point sur le devenir de leur commune. À titre d'exemple, le comité de gestion du centre de santé communautaire de Sanankoroba rend compte de sa gestion à la structure communale, qui à son tour alimente les élus, éclairant ainsi ces derniers sur toutes décisions à prendre par rapport au centre de santé.

Pour les populations des soixante villages de l'arrondissement de Sanankoroba, le village demeure aujourd'hui le lieu d'appartenance et d'investissement privilégié à travers les comités villageois pour une véritable prise en charge du processus de développement dans une approche de développement local. Ensemble, au sein du BEN BA, elles nourrissent l'ambition de faire du citoyen l'auteur et l'acteur principal de son développement en constituant, dans chacune des trois communes, un espace d'expression démocratique permanent qui soutient les élus dans l'exercice de leur mandat et leur permet de rendre compte de leur gestion des affaires de la commune.

Aujourd'hui, une quarantaine d'autres villages et de quartiers urbains du Mali sont accompagnés par SUCO dans cette même démarche.

Pour en savoir plus

SUCO

<http://www.suco.org/>

montreal@suco.org

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

KONATÉ, M., P. SIMARD et L. CARON (1999). *Les petites routes de la démocratie, l'expérience de villages maliens*, Éditions Écosociété, Montréal.

UPA DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (UPA DI) UNE COOPÉRATION DE PAYSANS À PAYSANS

*André Beaudoin*²⁴

1. L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES : L'HISTOIRE D'UNE PRISE EN CHARGE COLLECTIVE

Est-il acceptable qu'une foule d'acteurs économiques et politiques fassent des choix cruciaux pour le développement agricole sans que les gens de la terre aient leur mot à dire? Cette question a vivement préoccupé l'Union des producteurs agricoles (UPA) tout le long de son histoire. Il faut dire que l'UPA, née en 1924, a marqué l'histoire du Québec en influençant significativement le développement d'une agriculture de marché tout en tissant de véritables solidarités rurales. À ce chapitre, c'est probablement le milieu agricole qui s'est inspiré le mieux de l'esprit social-démocrate. L'agriculture a su se donner des outils collectifs extrêmement puissants et performants, et ce, dans le plus grand respect des individus. Encore aujourd'hui, l'UPA joue un rôle important dans le développement du Québec moderne et est au cœur de plusieurs débats : la protection du territoire, le développement régional, le rôle des femmes au sein de l'entreprise agricole, la rémunération en fonction des coûts de production et le développement durable en sont quelques exemples.

À partir des années 1980 et 1990, les enjeux et débats s'internationalisent. La classe agricole débat du libre-échange Canada – États-Unis, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et de l'Accord sur le libre-échange nord-américain (ALÉNA). L'UPA est de plus en plus touchée par les questions portant sur les orientations canadiennes en matière d'aide au tiers-monde puisque 80 % de cette aide est destinée au milieu rural. Par son expertise, l'UPA pouvait donc s'engager à aider d'autres organisations paysannes à se développer et à maintenir une agriculture économiquement rentable. Dans la perspective de défendre

1. André Beaudoin est directeur de l'UPA Développement international.

les intérêts des populations agricoles, l'action de l'UPA s'est donc ouverte sur le monde avec la création, en 1993, de l'UPA Développement international (UPA DI).

Le partage d'expertise entre communautés agricoles et la volonté d'une véritable solidarité entre paysans du Nord et paysans du Sud sont au cœur de la mission d'UPA DI. Comment ? En soutenant la ferme familiale comme modèle de développement durable, en appuyant des organisations paysannes démocratiques et en stimulant la création de systèmes collectifs de mise en marché de produits agricoles et artisanaux dans une perspective de démocratisation de l'économie de marché.

2. LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

UPA DI intervient dans l'appui institutionnel, la mise en marché collective et la professionnalisation des paysans. Plus spécifiquement, l'appui institutionnel se concrétise dans des programmes de formation et d'encadrement ayant trait à la vie démocratique et à la gestion organisationnelle et financière d'une organisation dans le but d'en assurer la viabilité.

Si la ferme familiale est un mode de production valable et respectueux de l'environnement, le modèle éprouve certaines difficultés quand vient le temps de commercialiser les produits agricoles. Dans une économie de marché, le rapport de force des acheteurs est nettement démesuré comparativement à celui exercé par les agriculteurs, d'autant plus si l'offre est dispersée. Les systèmes collectifs de commercialisation développés par UPA Développement international s'inspirent du concept de la gestion de l'offre : regrouper la production individuelle en vue d'en faire une commercialisation unique. Tout en regroupant l'offre des petits producteurs qui prennent en charge leur développement, ce système permet d'améliorer et de contrôler la qualité des produits et d'assurer aux acheteurs des volumes et une régularité d'approvisionnement. L'économie de marché se démocratise parce que les systèmes collectifs concourent à une meilleure répartition de la richesse entre les intervenants. De plus, en mettant en place un mécanisme qui permet à une organisation de gérer un système et donc de payer concrètement les producteurs année après année dans un compte bancaire officiel, les paysans acquièrent une expérience de crédit qui leur permet d'obtenir des prêts et autres services.

Finalement, la professionnalisation des paysans constitue la troisième activité de développement. Elle peut se concrétiser, dépendant du contexte, dans des programmes de parrainage et des clubs d'encadrement technique visant une meilleure connaissance et une plus grande maîtrise des techniques et des coûts de production.

3. QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

Depuis dix ans, l'essentiel du travail d'UPA DI a consisté à venir en appui à des gens de la terre qui vivent et survivent de l'agriculture en Afrique (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Côte-d'Ivoire, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal), en Amérique latine (Chili, El Salvador, Guatemala, Paraguay) et en Asie (Viêt Nam). Cette coopération, toute en solidarité, s'est tissée de façon étroite avec une bonne trentaine d'organisations paysannes régionales et nationales, principalement avec l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Voici quatre projets qui illustrent le travail d'UPA DI.

3.1. Projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles (PADCLA) d'Afrique de l'Ouest

Contexte

Au fur et à mesure que s'ouvrent les marchés et que les échanges se multiplient à l'échelle planétaire, nous assistons à un accroissement plus prononcé de commerce international par rapport à la production mondiale. Le secteur agricole n'échappe pas à cette règle. Par ailleurs, l'Afrique n'a pas bénéficié de cette accélération des échanges commerciaux. Cette situation est d'autant plus critique en Afrique de l'Ouest dans la mesure où le secteur de l'agriculture regroupe entre 60% et 80% de la population des pays de l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA), ce qui en fait le secteur économique le plus actif et la source principale de revenus pour la majorité de la population.

Les négociations actuelles au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) consacreront une place prépondérante aux relations commerciales et à leur impact sur le développement des pays les plus

pauvres. Des échanges commerciaux plus équitables risquent de constituer un puissant levier de développement, ce qui contribuera à construire un monde plus sécuritaire, notamment sur le plan de la sécurité alimentaire.

Description du projet

Le PADCLA vise à appuyer les pays ciblés, soit le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée (Conakry), le Mali, le Niger et le Sénégal dans le renforcement de leurs positions pour les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Inspirée de l'expérience et appuyée de l'expertise de l'Union des producteurs agricoles (UPA), UPA DI travaille en lien avec des regroupements internationaux tels la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) et AgriCord, et des regroupements régionaux d'organisations paysannes tels le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles (ROPPA) de l'Afrique de l'Ouest et le Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RÉCAO). UPA DI contribue à ce que des dirigeants des organisations professionnelles agricoles (OPA) participantes s'initient au processus de négociation mondiale et puissent dialoguer avec leurs représentants gouvernementaux afin de mieux analyser les enjeux et de définir des positions communes. Pour arriver à ses fins, le PADCLA met l'accent sur plusieurs éléments : 1) une meilleure compréhension des enjeux commerciaux de la part des partenaires au projet ; 2) une plus grande circulation de l'information et une meilleure concertation entre les différents intervenants d'un même pays et dans la sous-région ; et 3) une plus grande participation des femmes paysannes à tout ce processus.

Enjeux de développement et perspectives

Dans ce contexte de mondialisation du commerce, les producteurs agricoles des pays d'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus conscients que l'amélioration de leur situation économique est largement tributaire de leur capacité à obtenir de meilleures conditions commerciales encadrant la vente de leurs produits. Pour se faire entendre sur la scène internationale et pour faire face à la complexité du processus de négociation, les négociateurs des pays de l'Afrique de l'Ouest doivent être bien documentés et informés quant aux différentes problématiques vécues par les producteurs de leurs pays respectifs et de la sous-région. Il importe donc

que ces derniers, à travers leurs organisations, puissent informer et sensibiliser leurs représentants gouvernementaux par des d'activités régulières d'échanges d'information.

C'est dans cette optique que le PADCLA vise à développer les compétences des organisations professionnelles agricoles (OPA) et de leurs leaders, afin de les préparer à faire face aux enjeux commerciaux mondiaux.

3.2. L'appui au Syndicat de défense des intérêts des paysans (SYDIP) et à la Fédération des organisations de producteurs agricoles du Congo (FOPAC) au Nord-Kivu

Le Nord-Kivu (Congo) a été très éprouvé ces dix dernières années par différents conflits lors desquels les agriculteurs ont dû fuir la région. Avec le retour relatif de la sécurité, ils ont regagné leur terre complètement démunis, ayant perdu leurs moyens de production tels animaux, outils agricoles et semences. UPA DI, de concert avec le SYDIP et la FOPAC, a appuyé des organisations agricoles villageoises dans la diffusion de semences améliorées afin que les paysans puissent recommencer à produire et offrir des produits en qualité et en quantité satisfaisantes. UPA DI a aussi appuyé les paysans dans la mise en marché de leurs produits. En expérimentant des systèmes collectifs de mise en marché simples, les producteurs sont moins vulnérables vis-à-vis des commerçants et augmentent leurs revenus nets de façon sensible. Lors d'une première mission, un appui organisationnel a été offert à la FOPAC et les activités suivantes ont été ciblées : formation de producteurs semenciers afin de pérenniser l'activité de production de semences améliorées (maïs, pomme de terre, haricot, chou et tomate) ; participation et formation à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale du SYDIP ; participation financière à une première expérience de commercialisation collective de produits vivriers et formation des membres.

Une seconde mission a permis de participer à l'assemblée générale du SYDIP, d'assurer le suivi du projet et de réfléchir avec les membres du SYDIP et de la FOPAC sur la gestion d'activités d'autofinancement. Les membres d'une union de coopératives, membres de la FOPAC, ont été formés en commercialisation collective par des personnes ressources nationales et une première expérimentation de mise en marché collective a déjà donné des résultats significatifs en ce qui a trait aux revenus tant pour les producteurs que pour les organisations qui y ont participé.

3.3. Programme de développement social (PDS) et appui à des groupements paysans au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Salvador et en République démocratique du Congo

Contexte

Depuis quelques années, UPA DI réalisait un programme modeste d'appui institutionnel avec le Groupement d'exploitants agricoles (GEA) du Bénin. En 2002, UPA DI a obtenu du même bailleur de fonds, l'ACDI, un financement plus substantiel qui lui a permis d'intervenir auprès de plusieurs organisations paysannes dans divers pays. Ce programme d'appui vise, en collaboration avec nos partenaires, à améliorer les conditions de vie des populations du milieu rural, en contribuant à mieux répondre aux besoins humains fondamentaux de ces populations. Le présent programme d'appui institutionnel permet également à l'ensemble du mouvement agricole associé à l'UPA de participer et de soutenir des actions de développement international à travers UPA DI.

Description du projet

Le programme comporte trois volets : les activités d'appui dans les pays en développement, la sensibilisation et l'information des membres de l'UPA et du monde rural, et enfin les échanges entre agriculteurs d'ici et d'ailleurs. Les activités d'appui sont des sessions de formation touchant plus particulièrement l'aspect organisationnel et la commercialisation collective. En plus de la dimension de la solidarité de paysans à paysans, les échanges entre agricultrices et agriculteurs d'ici et des pays d'intervention, à travers les missions terrain ou les stages au Québec, portent généralement sur un appui plus technique. Des publications et des participations à des événements publics du milieu agricole permettent de sensibiliser et d'informer le monde rural.

Enjeux de développement et perspectives

La grande majorité de la population des pays en développement vit en milieu rural et dépend des activités agricoles pour assurer sa survie. Et pourtant le milieu agricole est peu organisé, tant sur le plan de la production que du point de vue de la commercialisation des produits. Le programme d'appui institutionnel d'UPA DI permet de renforcer les

organisations paysannes qui voient à mettre en place un meilleur encadrement technique et des mécanismes appropriés de commercialisation collective. Cet appui organisationnel, associé à l'amélioration des conditions de production et de mise en marché, devrait permettre aux agricultrices et agriculteurs partenaires de vivre décemment du fruit de leur labeur et en même temps de contribuer au développement durable d'une agriculture viable.

Pour que la coopération prenne tout son sens, elle doit s'inscrire dans un mouvement de solidarité permettant aux personnes du Sud et du Nord, engagées dans ces actions de coopération, d'établir et de maintenir des liens au-delà de la réalisation des projets. Voilà pourquoi UPA DI associe le mouvement agricole du Québec à ses actions auprès de ses partenaires du Sud.

3.4. **Projet d'appui aux filières bioalimentaires au Burkina Faso (PAFBBF)**

Contexte

Depuis les années 1980, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a réalisé, en trois phases, le Projet micro-réalisations (PMR) qui visait à appuyer les populations dans la mise en œuvre de leurs initiatives de développement. Orientés au début vers des actions à caractère social, les projets se sont progressivement tournés vers l'appui à la réalisation d'activités productives. Ces appuis se sont par la suite inspirés de l'approche filière qui est à la base de la philosophie d'intervention du Projet d'appui aux filières bioalimentaires, communément appelé PAF.

Description du projet

Le projet vise à valoriser les ressources naturelles du Burkina Faso, ceci en vue d'améliorer son économie et d'augmenter conséquemment les revenus d'un segment défavorisé de sa population. Cet objectif est poursuivi par quatre types d'appui. Le premier concerne la professionnalisation des opérateurs, le deuxième a trait à l'information sur les marchés, le troisième relève des outils financiers et le quatrième vise l'instauration d'un mode de fonctionnement basé sur la concertation, c'est-à-dire les tables filières.

Enjeux de développement et perspectives

Le désengagement de l'État et la libéralisation générale du commerce, notamment entre les pays d'Afrique de l'Ouest, se traduiront à terme par des relations commerciales basées sur les capacités concurrentielles des filières présentes dans chaque pays. En contribuant au renforcement des filières déjà considérées comme porteuses de développement, le PAF permettra d'accroître la capacité concurrentielle du Burkina Faso. Plus spécifiquement, il permettra aux producteurs de tirer profit des nouvelles occasions offertes par les marchés.

Avancement du projet

Bien qu'il ne soit pas facile pour les producteurs de s'approprier le modèle « table filière », celui-ci se révèle novateur dans sa capacité à soutenir une concertation franche entre les divers intervenants. Après quatre ans, le projet s'enracine donc lentement dans l'univers de la concertation des quatre tables filières : banane, lait, bétail-viande et karité. De plus, ce modèle commence à se tailler une place non seulement au sein des filières appuyées par le projet, mais aussi auprès d'autres secteurs. Il a en effet été adopté par les producteurs du secteur mangue et il fait l'objet d'un vif intérêt de la part des intervenants des secteurs arachide, sésame et anacarde. En plus de travailler au développement de la concertation, le projet continue d'offrir une gamme de services d'appui-conseil et d'encadrement aux producteurs. Par exemple, les deux cassettes vidéo *La douce banane du Faso* et celle sur les techniques de production du beurre de karité constituent des outils pédagogiques efficaces pour faciliter la formation technique des producteurs. La première édition de la Bourse du karité aura permis, quant à elle, de découvrir qu'il existe au Burkina Faso une demande en beurre de karité et en amande qui excède l'offre nationale. Une ouverture de marché de proximité s'est ainsi révélée aux producteurs de cette filière.

Dans la filière lait, les journées promotionnelles du « lait de chez nous » ont suscité beaucoup d'intérêt chez les visiteurs qui ont pu découvrir les unités de transformation de cette filière en émergence. Sur le plan de la production, deux clubs d'insémination artificielle ont aussi vu le jour au cours de l'année. Dans la filière viande, la construction du marché à bétail à Guelwongo vient compléter la ceinture du Burkina Faso en marché frontalier. Cette nouvelle infrastructure arrive à point, car elle contribuera

à faciliter le commerce de bétail avec le Ghana dans un contexte où les échanges commerciaux avec la Côte d'Ivoire sont presque arrêtés compte tenu de la crise qui y sévit.

4. CONCLUSION

L'UPA DI privilégie la coopération de paysans à paysans car les agriculteurs sont eux-mêmes les porteurs du développement. Comme le disent les Africains : «La marmite commence toujours à bouillir par le bas.» Dans cette perspective, la coopération de paysans à paysans nécessite la participation d'un nombre grandissant d'agriculteurs et d'agricultrices d'ici. En effet, la mondialisation n'est pas seulement celle des marchés, mais bien celle de la solidarité.

Pour en savoir plus

Union des producteurs agricoles Développement international

<http://www.upadi-agri.org/>

upadi@upa.qc.ca

LES AVANCÉES DU COMMERCE ÉQUITABLE AU QUÉBEC

*Jean-Frédéric Lemay*¹

1. LE COMMERCE ÉQUITABLE COMME PROJET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le commerce équitable fait partie d'un mouvement issu de la critique du néolibéralisme qui s'inscrit dans la construction d'alternatives au système économique dominant. Selon Waridel et Teitelbaum (1999), son importance résiderait dans la nécessité de trouver des solutions locales à des problèmes globaux par la promotion du développement durable et au moyen de relations commerciales justes favorisant l'autonomisation des producteurs du Sud. Cependant, ce commerce n'est pas unique, mais multiforme et les acteurs tendent à le définir de façons variées. Nous retiendrons toutefois la définition de FINE, un organisme regroupant différents réseaux internationaux de commerce équitable :

Le commerce équitable est défini comme une approche alternative au commerce international conventionnel. C'est un partenariat commercial qui vise un développement durable pour des producteurs exclus ou désavantagés. Il cherche à réaliser cela en proposant de meilleures conditions d'échanges et en menant des campagnes de sensibilisation et de lobbying. (Torres Palma, 2002, p. 35.)

Donc, de façon générale, c'est une pratique commerciale solidaire qui vise à court-circuiter les intermédiaires entre le consommateur et le producteur afin que ce dernier reçoive un prix « juste » pour sa marchandise. Les critères qui régissent l'identification des produits équitables sont divisés entre les responsabilités attribuées aux producteurs du Sud et celles des OCE (Organisations de commerce équitable) au Nord :

1. Jean-Frédéric Lemay est doctorant en anthropologie à l'Université Laval et assistant de recherche à la CRDC.

Au Sud : fonctionner et prendre des décisions de façon démocratique, contribuer au développement durable de la communauté, tendre vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et maintenir un équilibre entre la production de subsistance et d'exportation. Au Nord : dispenser de la formation et fournir des informations sur le commerce équitable, garantir aux producteurs un accès direct aux marchés du Nord, payer le prix équitable garanti, faire des paiements anticipés si nécessaire pour assurer un crédit, signer des contrats à long terme (minimum deux ans), effectuer un travail d'éducation et de plaidoyer dénonçant les inégalités Nord-Sud et, enfin, appuyer l'autonomie locale des communautés de producteurs. (Fauteux et Piché, 2002, p. 37.)

Le fonctionnement de ce type de commerce est toutefois double selon que les produits sont de type agricole ou artisanal. Pour les produits agricoles, les critères ci-dessus mentionnés sont érigés en normes vérifiées par un réseau d'organismes de certification regroupés au sein de la Fairtrade Labelling Organization International (FLO), un organisme de coordination qui enregistre les coopératives de producteurs qui satisfont aux critères et pour lequel travaillent des organismes de certification tels Transfair, Max Havelaar et FairTrade Foundation. Toutefois, lorsqu'il s'agit de produits artisanaux, on doit faire confiance à l'organisme fournisseur qui doit s'assurer que les produits respectent les principes suivants :

Rémunérer équitablement le travail des artisans et producteurs plus défavorisés, garantir le respect des droits fondamentaux, instaurer des relations durables entre partenaires économiques, favoriser la préservation de l'environnement, proposer aux consommateurs des produits de qualité, établir une relation commerciale directe, favoriser un processus démocratique, respecter le principe de transparence et, enfin, réinvestir une partie des profits des coopératives dans des projets de développement de la communauté. (Fauteux et Piché, 2002, p. 36.)

Avec la diversité des produits et des fonctionnements leur étant associés, diverses stratégies se sont profilées dans les pays occidentaux où les réseaux de commerce équitable se sont par ailleurs développés de façon inégale. Par exemple, le réseau européen des Magasins du Monde est très bien structuré en une fédération régionale et obtient un appui des institutions politiques telles que l'Union européenne, tandis qu'au Québec, bien que les organisations fassent un travail constant de promotion et de commercialisation, leur réseautage et leur organisation

sont beaucoup plus embryonnaires. C'est cette situation québécoise inscrite dans l'espace nord-américain que nous présenterons brièvement afin de dégager quelques pistes de réflexion générale qui pourraient à la fois orienter de futures recherches et la consolidation de la coordination des organisations québécoises de commerce équitable.

2. LE COMMERCE ÉQUITABLE AU QUÉBEC

2.1. L'ampleur du marché nord-américain et québécois

En Amérique du nord, la réalité du commerce équitable organisé et généralisé a peu d'histoire derrière elle (au-delà des pratiques des boutiques 10 000 Villages). Ainsi son développement est très limité par rapport à ce que l'on retrouve en Europe, et ce, malgré le fait que les producteurs voisins du Mexique, par exemple, furent parmi les premiers à s'organiser en vue d'exporter sur le marché équitable (Waridel et Teitelbaum, 1999, p. 5). Une des illustrations de cette problématique s'observe dans le fait que le commerce équitable est réservé presque exclusivement au café, bien que l'on observe une diversification graduelle avec les boutiques équitables (10 000 Villages, l'apparition de la boutique Équimonde et celle de petits importateurs d'artisanat tels le Groupe Spirale ou Espaces émergents) et l'introduction graduelle du cacao, du thé ou du sucre équitables. Étant donné que seuls les produits agricoles tels le café, le thé, le sucre ou le cacao sont certifiés, il est difficile de dresser un portrait du marché québécois ou canadien, puisque plusieurs petits organismes importent de l'artisanat selon les principes équitables, mais ne sont pas recensés comme tels. Nous pouvons toutefois illustrer l'importance des produits équitables par la place occupée par le produit dominant actuellement sur le marché, le café : bien qu'il représente à peine 1/10 000 des conteneurs de café importés, Transfair Canada a vu ses produits certifiés connaître un bond de 700 % dans les trois dernières années (Fauteux et Piché, 2002, p. 33). On retrouve maintenant le café équitable dans une soixantaine de points de vente au Québec. Avec la campagne *Un juste café* entreprise en 1996 par Équiterre, on a vu les ventes mensuelles de café équitable passer de 25 à 600 kilogrammes en trois ans (Waridel et Teitelbaum, 1999, p. 4). Aussi, la vente de café équitable a été multipliée par 37 aux États-Unis de 1998 à 2000. Des entreprises bien connues, tel le Cirque du Soleil, sont des clients institutionnels de café équitable. Ainsi, du strict point de vue de

l'expansion commerciale, les produits du commerce équitable restent marginaux, mais on note un certain engouement qui assure une croissance importante des ventes des dernières années.

2.2. L'organisation de la promotion, de la certification et de la vente des produits équitables

Au Québec, les organisations engagées dans le commerce équitable s'investissent dans son développement par quatre activités principales : l'importation de produits agricoles équitables vendus par l'intermédiaire de boutiques traditionnelles ; l'importation et la vente de produits artisanaux et agricoles par des boutiques exclusivement équitables ; la promotion et l'éducation au commerce équitable ; la certification des produits. Pour chacune de ces catégories, nous vous présentons un exemple représentatif de ces pratiques.

Les importateurs de produits équitables : Oxfam Québec (Produits du Monde)

L'ONG Oxfam est née en 1942 en Grande-Bretagne, lorsqu'un groupe d'universitaires, secoués par la famine affligeant la Grèce, fonda le OXFord committee for FAMine relief. Bien qu'Oxfam ait été l'une des organisations majeures dans le développement du commerce équitable en Europe, ce n'est qu'en 1997 que fut créé Commerce équitable Oxfam-Québec (CEOQI) dans le but de sensibiliser le public québécois à la cause du commerce équitable et à la situation des petits producteurs du Sud par l'éducation et la commercialisation de produits équitables, avec le café comme premier produit. En ce qui concerne ses activités, l'organisation a lancé en avril 2002 la campagne mondiale « Pour le commerce équitable » à la suite d'autres campagnes telles que « Construire une citoyenneté responsable » en 2001, « Pour l'équité mondiale » en 2000 ou « Éducation pour tous, brisons le cycle de la pauvreté » en 1999. Ayant acquis une importance internationale certaine, Oxfam s'est intégrée dans divers réseaux québécois, nord-américains et internationaux tels le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et le Réseau mondial pour la sécurité alimentaire (GNFS).

La certification : Transfair Canada

Caroline Whitby²

Au Canada, il n'existe qu'un seul organisme officiel de certification affilié à la FLO (Fairtrade Labelling Organization). Il s'agit de TransFair Canada, une ONG internationale dont la mission est d'offrir une certification pour la vente de produits agricoles équitables. L'organisation a été co-fondée par l'European Fair Trade Association (EFTA) en 1992 et le label fut introduit en 1993 en Allemagne. L'organisation est présente en Autriche, en Allemagne, en Italie, au Luxembourg, au Japon, aux États-Unis et au Canada (née en 1994). En plus d'offrir la certification, elle réalise aussi des activités conjointes de mobilisation tel l'envoi de lettres aux entreprises afin qu'elles modifient certaines pratiques. TransFair est membre du FLO. Celle-ci met en place les critères et les procédures de commerce équitable et enregistre, *a priori*, les coopératives de production tout en donnant une licence aux compagnies leur permettant d'utiliser le logo de TransFair. Ces dernières promettent toutefois en contrepartie de faire rapport sur leurs achats, leurs processus et leurs ventes de produits en plus d'ouvrir leurs livres à la vérification de TransFair sur une base périodique.

Dans le contexte de la certification équitable de TransFair, il y a 106 compagnies titulaires de licences à l'heure actuelle, et des centaines, sinon des milliers de points de vente. Les volumes de café Certifié Équitable, présent depuis 1996 sur le marché, ont crû de 54 % en 2002, avec 425 000 kilos vendus dans l'année. Les produits de cacao, le thé et le sucre, introduits dans les deux dernières années, ont une croissance exponentielle. Au Canada, la notoriété du café Certifié Équitable parmi les buveurs de café adultes passe de 11 % à 18 % de 2001 à 2003. Au Québec, c'est 28 % des répondants qui connaissent le café équitable en 2003. En outre, ceux qui ont déjà acheté du café équitable représentaient 4 % des consommateurs de café en 2001 mais 8 % en 2003. La consommation de café équitable a donc rattrapé celle du café biologique, malgré le fort pourcentage de consommateurs qui connaissent le café biologique (37 %).

Pour en savoir plus
www.transfair.ca/

2. Caroline Whitby est directrice de TransFair Canada.

Les organismes d'éducation et de sensibilisation : Équiterre

Équiterre est une organisation sans but lucratif de 2 700 membres. Elle fait la promotion d'un commerce basé sur des choix écologiques et socialement responsables par l'action, l'éducation et la recherche dans une optique de justice sociale, d'économie solidaire et de défense de l'environnement. Parmi ses quatre programmes, celui relatif au commerce équitable est articulé à la recherche d'autres produits pour ce type d'échange et à la campagne « Un juste café » mise sur pied en 1996. La campagne visait à faire connaître, par l'exemple du café certifié par Transfair, le commerce équitable aux consommateurs québécois ainsi qu'à sensibiliser les restaurateurs, distributeurs et entreprises et à faire pression sur eux pour les amener vers cette voie. Équiterre a mis sur pied ce programme qui est constitué principalement d'activités de sensibilisation menées auprès des consommateurs et des jeunes. L'organisation a offert, par exemple, une tournée éducative en 2001 dans les provinces de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse avec la collaboration de l'ACDI et de la Fondation Paul-Émile Léger. Actuellement, elle mène une campagne sur le thé, l'artisanat, le cacao et le sucre équitable et elle compte sur la collaboration de divers partenaires dont Oxfam Québec, MondeÉquitable, le CECI, la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, Transfair Canada et l'AQOCI.

Les boutiques équitables : 10 000 Villages

En Amérique du Nord, le pendant des Magasins du Monde sont les boutiques 10 000 Villages, présentes aux États-Unis et au Canada. L'association à but non lucratif démarre en 1946, lorsqu'une travailleuse du Menmonite Central Comittee (MCC)³, Edna Ruth Byler, importe de Puerto Rico certaines pièces de tissu. L'organisation, connue sous le nom de SELFHELP Crafts of the World pendant cinquante ans, change de nom en 1996 pour devenir Ten Thousand villages qui compte actuellement plus de 180 boutiques réparties un peu partout en Amérique du Nord, dont deux à Montréal et une à Ottawa. L'organisation est maintenant une organisation à but non lucratif de commerce équitable (OCE). Elle a comme activités l'importation et la vente de produits équitables et

3. MCC est une organisation caritative de développement de la North American Menmonite and Brethen in Christ Churches.

l'information des consommateurs sur la situation des gens du Sud et des relations Nord-Sud. Dans les boutiques 10 000 Villages, on trouve des produits alimentaires tels du café ou du sucre ainsi que de l'artisanat. Afin de favoriser les relations avec les partenaires du Sud, l'organisation suit quelques principes d'action comme faire des achats le plus directement possible, acheter des produits dont la production est durable ou encore faire la promotion de l'art des premières nations. Les boutiques 10 000 Villages sont membres de quelques réseaux de commerce équitable dont l'International Federation for Alternative Trade (IFAT)⁴ ou la Fair Trade Federation (FTF)⁵, une coalition de plus de deux cents artisans, vendeurs et détaillants qui cherchent à développer un programme pour l'artisanat et les produits agricoles dans le contexte du commerce équitable.

3. LE COMMERCE ÉQUITABLE AU QUÉBEC

Le premier constat quant à la situation du commerce équitable au Québec est qu'il existe une diversité d'acteurs dans la promotion et la vente de produits équitables. Cependant, malgré la mise en réseau de plus en plus substantielle tentée dans les dernières années, ils semblent développer leurs activités de façon passablement disparate et peu concertée. Il ressort de l'expérience européenne, beaucoup plus structurée, que certains facteurs de réussite seraient pertinents pour la situation québécoise. Trois éléments nous semblent fondamentaux pour le développement cohérent du commerce équitable en Amérique du Nord et plus particulièrement au Québec.

Le premier élément d'intérêt est le développement d'une plate-forme commune pour le commerce équitable qui pourrait commencer au Québec, mais qui pourrait se généraliser à l'Amérique du Nord et même à l'Amérique du Sud⁶. L'intérêt d'une telle plate-forme serait de mettre en réseau les divers groupes qui semblent actuellement travailler à la promotion et à la vente de produits équitables chacun dans sa direction. L'action concertée des ONG de développement international, des

4. Voir le site Internet : <http://www.ifat.org>

5. Voir le site Internet : <http://www.fairetradefederation.com>

6. Nous nous appuyons sur l'exemple européen du réseau des Magasins du Monde. Voir le site Internet : <http://www.commerceequitable.org/fra/plate.php>

organismes de certification ou de promotion, des torréfacteurs et des importateurs permettrait de mettre en commun les défis, les obstacles, mais aussi les réussites. Enfin, cette plate-forme pourrait idéalement être fondée sur un réseau parapluie (peut-être panaméricain) qui pourrait s'appuyer sur des réseaux déjà existants, ce qui permettrait de mettre en branle les activités militantes telles des campagnes de sensibilisation plus larges.

Nous pensons que l'un des facteurs majeurs de réussite du commerce équitable en Europe est la construction plurielle basée sur la participation des organisations de commerce équitable, mais aussi sur la collaboration des mouvements sociaux. Cet élément est particulièrement important si l'on cherche à éviter que le commerce équitable ne devienne une filière isolée et donc plus facilement récupérable. En observant les forces du commerce traditionnel, le support de la société civile et l'inclusion du projet du commerce équitable, il devient opportun d'inscrire ce dernier dans une stratégie de résistance politique et de construction d'alternatives⁷. Bien que plusieurs des organisations œuvrant dans le commerce équitable soient engagées dans ce type d'activités politiques (Équiterre ou Plan Nagua⁸, par exemple), la concertation est encore importante pour la construction d'une alternative crédible.

Finalement, l'exemple de 10 000 Villages (et d'Équimonde) mériterait d'être poussé plus loin (au Québec surtout) et d'être peut-être placé au centre d'une stratégie commune, qui semble actuellement centrée sur la vente de café équitable dans un maximum de points de ventes (traditionnels ou équitables). Nous pensons qu'une stratégie qui se limiterait à l'expansion des points de vente sans s'ancrer dans une filière équitable autonome pourrait introduire certains risques, dont celui de s'éloigner de sa mission première ou de favoriser sa banalisation. De plus, les boutiques équitables sont un lieu privilégié d'éducation des consommateurs et de rencontre pour les acteurs locaux. Aussi, si l'on se fie au cheminement européen, ces boutiques ont été la base de la mise sur pied d'un réseau plus large ou de centrales d'importation commune, tout en assurant une structure décentralisée reposant sur les associations locales gravitant autour des divers magasins. Bref, nous croyons qu'une

7. Par exemple, bien que ce soit partiellement le cas, par l'inclusion des organisations de commerce équitable dans le front commun d'opposition à la ZLÉA.

8. Pour plus d'informations sur Plan Nagua, voir Boulianne et Favreau (2000).

stratégie de pénétration des marchés traditionnels, probablement nécessaire pour améliorer la situation économique des producteurs du Sud, devrait s'accompagner d'une filière équitable autonome.

4. CONCLUSION : DES INITIATIVES PROMETTEUSES

Les limites de l'expansion du commerce équitable au Québec sont attribuables à son apparition plutôt récente. Mais, au-delà de ces obstacles, des initiatives québécoises nouvelles dans ce domaine méritent d'être mentionnées. D'abord, certaines initiatives originales sont à même de susciter une expansion du commerce équitable et de l'économie sociale : par exemple, l'idée d'un partenariat entre les éditeurs du Nord et du Sud pour créer le livre équitable (Écosociété au Québec) ou la mise sur pied d'un partenariat entre deux municipalités (Gatineau et Saint-Louis au Sénégal) dans lequel un projet de commerce équitable est prévu et qui fera intervenir les acteurs locaux des deux endroits. Il est aussi intéressant d'observer que les OCI québécoises se plongent dans le commerce équitable depuis quelques années et que celui-ci sort des canaux traditionnels par l'entremise d'organisations telles que la CSN ou le Chantier de l'économie sociale qui s'y investissent de plus en plus. Par rapport à la concertation et au réseautage, l'initiative récente la plus intéressante est la mise sur pied de la Table de concertation de l'économie sociale et du commerce équitable. Celle-ci réunit des acteurs de l'économie sociale québécoise et du commerce équitable (Parenteau et Huot, 2003) dans une volonté commune d'établir des liens entre ces deux activités économiques complémentaires qui se rejoignent à la fois dans leurs pratiques et dans l'idée d'une consommation responsable (Favreau, 2003). Finalement, l'élément particulier qui mériterait d'être développé pour favoriser le commerce équitable québécois est relatif à l'économie sociale et à l'agriculture biologique. Les acteurs pourraient tirer des leçons des obstacles rencontrés dans l'histoire de l'économie sociale ou de l'agriculture biologique au Québec afin d'orienter le développement futur du commerce équitable. Cette idée nous semble pertinente puisque l'économie sociale, l'agriculture biologique et le commerce équitable, bien que différents sur certains points, sont similaires quant à leur mode d'organisation et reposent sur certains principes généraux complémentaires. Bref, l'économie sociale et l'agriculture biologique locale peuvent être conçues comme le germe d'une forme de commerce équitable Nord-Nord.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOULIANE, M. et L. FAVREAU (2000). *Coopération Nord-Sud et économie sociale: l'expérience de l'ONG Plan Nagua (1969-2000)*, Cahiers de recherche de la CRDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 54 p.
- FAUTEUX, C. et N. PICHÉ (2002). *Commerce équitable, le monde entre nos mains!*, Carrefour Tiers-Monde, 72 p.
- FAVREAU, L. (2003). *Commerce équitable, économie sociale et mondialisation*, Cahiers de la CRDC, Série conférences, n° 9, Gatineau, Université du Québec en Outaouais.
- PARENTEAU, P. et G. HUOT (2003). *Pour une consommation et une production socialement responsable. Résumé de l'étude de potentiel*, Table de concertation de l'économie sociale et du commerce équitable.
- TORRES PALMA, A. (2002). «Enjeux et défis du commerce équitable Nord-Sud», Conférence : *Commerce équitable, coopératives et développement durable*, UQAM, Chaire de coopération Guy Bernier et *Cahier Économie et humanisme*, p. 30-52.
- WARIDEL, L. (1997). *Une pause café: pour le commerce équitable*, Montréal, Les Intouchables, 71 p.
- WARIDEL, L. et S. TEITELBAUM (1999). *Commerce équitable: une poussée pour des échanges plus justes aux Pays-Bas, en Belgique et en Suisse, Équiterre*.

LE JUMELAGE DE DEUX COLLECTIVITÉS SAINT-LOUIS AU SÉNÉGAL ET GATINEAU AU QUÉBEC

Pauline Bouchard et Martin Van Den Borre¹

Depuis plus de deux ans, un groupe de travail, composé de membres et professionnels de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDR-OL), de la Coopérative de développement économique communautaire de Gatineau (CDEC), du laboratoire de l'Équipe de recherche sur les mutations du rural sahélien (ERMURS) de l'Université Gaston Berger, de l'Agence de développement communale de Saint-Louis (ADC), du Groupe d'initiatives communautaires de Saint-Louis (GIC) au Sénégal ainsi que du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (Montréal et Dakar), s'affaire à définir les bases d'un projet de jumelage visant la promotion de l'économie sociale et solidaire et le développement de partenariats à divers niveaux entre la Ville de Gatineau au Québec et la Commune de Saint-Louis au Sénégal.

Le projet, entrepris sur l'initiative de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), résulte d'échanges entre les chercheurs et développeurs sociaux positionnés dans le développement économique communautaire au sein des deux communautés. Il s'inscrit à l'intérieur d'un plus vaste mouvement de globalisation des solidarités promu lors des rencontres internationales sur la globalisation des solidarités d'abord à Lima en 1997, puis à Québec en 2001 et bientôt à Dakar en 2005. Le projet s'insère dans la perspective :

1. Pauline Bouchard est agente de développement en revitalisation à la Coopérative de développement économique communautaire (CDEC) de Gatineau et Martin Van Den Borre est conseiller en développement coopératif à la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDR-OL)

- de la promotion d'une alternative à la mondialisation néolibérale ;
- de la promotion de la solidarité internationale Nord-Sud en s'appuyant sur trois acteurs clés du processus alternatif : les acteurs de l'économie sociale, solidaire et populaire, le milieu universitaire et les collectivités locales ;
- de l'avènement d'un autre modèle de développement et de gouvernance à la fois locale et mondiale portée par une société civile internationale en émergence partageant un projet de société axé sur l'équité, la solidarité et la démocratie ;
- de l'émergence de nouvelles formes de coopération internationale basées sur le partenariat et non sur le don ou l'exploitation.

Le projet de jumelage promeut la mise en synergie des efforts pour que soit définie une base partenariale soucieuse de l'émergence de stratégies de développement durable Nord-Sud et Sud-Nord. Un développement qui repose sur la mobilisation des communautés locales, le maillage entre les chercheurs et les développeurs socioéconomiques sur la base des besoins définis par les collectivités. Il s'inscrit également dans un objectif de création et de redistribution équitable des richesses au sein des deux communautés selon les principes du commerce équitable. Contrairement aux projets de jumelage traditionnels définis avant tout et parfois exclusivement à l'échelle communale, le projet de jumelage Saint-Louis–Gatineau se particularise en ce qu'il prend appui d'abord sur les acteurs du développement de l'économie sociale et les institutions du milieu avec le souhait ensuite d'un arrimage productif avec les communes dans l'esprit des milieux innovateurs.

Les deux collectivités que sont Saint-Louis et Gatineau offrent plusieurs similitudes favorables au développement d'un jumelage porteur, dont :

- la taille, la population et la situation géographique (près de 200 000 résidents dans les deux cas) ;
- l'opportunité créée par la conjoncture stratégique du moment : présence des acteurs, force de la réflexion, échanges de savoir, de pratiques et d'actions dans le cadre de la coopération au développement et de la solidarité internationale (acteurs engagés dans le développement solidaire et social) ;
- l'optique de promotion des milieux et projets innovateurs, etc.

Le projet de jumelage suit trois orientations majeures :

- promouvoir des échanges interculturels, sociaux et économiques et la coopération internationale entre deux villes à travers leurs communautés locales ;
- appuyer la dynamique de développement territorial de la Ville de Saint-Louis en promouvant les liens entre acteurs dans un milieu innovateur ;
- concrétiser un projet de création et de redistribution équitable des richesses entre les organisations d'économie sociale de Saint-Louis et de Gatineau notamment par la mise sur pied d'une entreprise coopérative.

1. LE CADRE D'OPÉRATIONNALISATION

Les protagonistes du projet de jumelage privilégient une approche de développement partenarial progressive pour que les liens développés soient solides et durables. La démarche se veut également inclusive de divers types d'acteurs partageant ses idéaux et désireux de s'intégrer dans le projet de jumelage dans un esprit de collégialité.

Depuis sa création, la CRDC accueille au sein de son équipe des étudiants africains et collabore de manière continue avec des chercheurs d'origines diverses (Amérique latine, Afrique, Europe, Québec), notamment dans le programme de recherche plurinationnel sur la Création de richesse en contexte de précarité. Engagée dans les rencontres internationales sur la globalisation des solidarités, elle participe au vaste mouvement de réseautage d'économie sociale et solidaire mis en place par le Réseau intercontinental de promotion des initiatives de l'économie sociale et solidaire (RIPESS). Au cours des différentes rencontres internationales et durant la réalisation de la première mission d'échange Gatineau–Saint-Louis, des liens ont commencé à se tisser entre les deux universités. La possibilité de recherches conjointes ancrées territorialement, d'échanges entre chercheurs et entre étudiants sont les premières avenues de collaboration envisagées. Le développement de mécanismes d'arrimage avec les intervenants sur le terrain autant au Québec qu'au Sénégal sont recherchés à l'occasion du jumelage.

Le projet de jumelage se veut le promoteur de nouvelles relations entre les différents acteurs qui composent le tissu économique, social et politique des communautés. Des relations interactives qui prennent leur

sens à Gatineau où il n'est pas rare de voir les acteurs de l'économie sociale, du milieu universitaire et de la ville travailler en collaboration sur différents projets d'intérêt territorial. Aussi, dès le démarrage du projet, la CDEC de Gatineau et la CDR-OL se sont engagées avec détermination et enthousiasme dans le projet de jumelage dans le respect de leur mandat respectif. De concert avec la CRDC, l'Agence de développement communale de Saint-Louis (ADC), le Groupe d'initiatives communautaires de Saint-Louis (GIC), le Centre de coopération d'étude et de coopération internationale (CECI) et la Société de diversification économique de l'Outaouais (SDEO), deux intervenants (une personne de la CDEC et une du CDR-OL) ont établi les assises de la première mission exploratoire effectuée en novembre 2003 au Sénégal et actuellement à Gatineau avec le jumelage.

Pour cette mission prospective, les objectifs identifiés par chacun des parties ont été :

...au Sud

- Tisser un cadre partenarial diversifié avec des structures homologues au Nord pour mieux asseoir un développement économique équilibré et concerté de notre ville et de son mouvement communautaire.

...au Nord

- Créer des occasions de maillage entre des entreprises d'économie sociale d'ici et de là-bas.
- Évaluer des pistes de création d'entreprises ou de projets innovateurs favorisant la revitalisation socioéconomique des quartiers jumelés.
- Favoriser le transfert d'expertises.
- Cibler des pistes de collaboration au niveau universitaire et communal.
- Promouvoir des échanges interculturels.

Pour cette première mission, parmi les axes de partenariat à développer, l'accent a surtout et volontairement été mis sur la découverte du milieu de l'économie solidaire dans les deux collectivités et la recherche

de pistes de collaboration entrepreneuriale, sans toutefois négliger totalement les autres aspects du jumelage prônés par les groupes au Sud et au Nord.

Le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), à travers le volet Collaboration entre partenaires (CEP) de son Programme de coopération volontaire (PCV), a, par son financement et son appui technique, contribué largement à la réalisation de la mission. La Société de diversification de l'Outaouais (SDEO), la CDEC de Gatineau et la CDR-OL ont également contribué au financement global des deux équipes de mission.

En mars 2004, les équipes avaient complété leur mission respective et le rapport final a été déposé auprès de tous les partenaires. Ce rapport est loin de constituer la fin de l'aventure, le véritable travail d'engagements réciproques et de développement de projets vient de débuter. Les pistes de marchés potentiels seront dans une large mesure confirmées ou infirmées sous peu et le développement d'un projet coopératif en commerce équitable pourrait se concrétiser. Les équipes auront à dresser la liste de leurs priorités et établir ainsi un cadre de référence commun pour ce qui est du développement solidaire et équitable. La mobilisation des deux collectivités et le maintien des communications entre tous les acteurs engagés sont des aspects prioritaires à conserver et à renforcer. L'arrimage avec les municipalités fera également partie des conditions de réussite à ne pas négliger; le tout dans une approche de réciprocité et dans des rapports démocratiques.

Pour en savoir plus

CDEC de Gatineau
cdecgatineau@videotron.ca

CDROL
info@cdrol.coop

CARREFOUR TIERS-MONDE

LA PASSION DE LA SOLIDARITÉ

*Sylvie Dunn*¹

1. LES FONDEMENTS DE CARREFOUR TIERS-MONDE

Qu'est-ce que la solidarité internationale dans un contexte de mondialisation? C'est d'abord et avant tout une relation d'interdépendance et d'entraide entre des personnes ou des collectivités. Une solidarité internationale entre le Nord et le Sud n'existe réellement que si le développement, la justice et la liberté réclamés ici constituent également des exigences pour les populations des pays en voie de développement. À cet effet, l'éducation à la solidarité internationale devient un dialogue permanent sur notre citoyenneté mondiale. C'est sur ce principe de développement que s'appuie Carrefour Tiers-Monde.

Organisme de sensibilisation et de mobilisation pour un développement durable, digne et équitable, Carrefour Tiers-Monde (CTM) est né en 1969 dans la région de Québec. Tout près de 75 individus et une vingtaine d'organismes membres et de comités de solidarité internationale de la région s'impliquent directement dans CTM qui a pour principale mission d'accroître la solidarité internationale dans la région de Québec et celle de Chaudière-Appalaches. Cette mission se traduit par l'information (pour améliorer les connaissances sur certaines situations), par l'analyse de l'information (pour améliorer la compréhension au-delà de l'information officielle) et par l'action (pour agir sur ces situations).

2. LES PRINCIPAUX CHAMPS D'INTERVENTION

Le volet éducation qui vise à sensibiliser les gens aux situations vécues par les pays du Sud est l'un des principaux champs d'intervention de CTM. Plusieurs activités sont organisées dans ce but.

1. Sylvie Dunn est la coordonnatrice de Carrefour Tiers-Monde.

- Une Journée de solidarité Nord/Sud a lieu chaque année et regroupe plus d'une vingtaine d'organismes de coopération et d'éducation au développement international de la région. L'objectif de cette journée est de faire connaître le travail que font ces organismes en matière de développement international.
- Lors de la Journée mondiale de lutte contre la désertification le 17 juin, le grand public et les élus sont invités à s'impliquer dans la lutte contre la désertification, notamment dans les pays du Sahel.
- CTM organise également des tournées avec des gens du Sud qui viennent témoigner des efforts que font les populations à la base pour se sortir du mal développement.
- « Au Sud comme au Nord... les enfants d'abord » est un projet destiné aux écoles primaires qui vise à sensibiliser les jeunes à la Convention des Nations unies sur les droits des enfants. Cette activité se réalise en collaboration avec des partenaires du Sud (le Brésil, le Guatemala, le Burundi, le Burkina Faso, le Pérou, le Chili, Haïti, etc.).
- CTM s'implique également dans le commerce équitable pour favoriser des choix responsables, des échanges commerciaux plus justes et équitables, une meilleure conscience de l'impact de nos habitudes de vie sur l'environnement et sur le reste de la planète.

Dans le volet formation, des sessions annuelles de formation sur les réalités du tiers-monde ainsi que des colloques sur les droits humains, le développement et les enfants touchés par la guerre sont organisés en collaboration avec le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère. Ces activités permettent à des acteurs sociaux de la région de Québec de participer à la définition de la politique étrangère du Canada et de faire des recommandations concernant un sujet qui leur tient à cœur. De plus, des outils d'éducation et des brochures sont disponibles (guide d'initiation au commerce équitable, brochure d'éducation à la solidarité internationale et la paix au féminin).

Dans son volet geste de solidarité, CTM participe à diverses campagnes nationales et internationales pour appuyer les revendications des peuples du Sud, notamment ceux du Pérou, d'Afrique du Sud, d'Haïti, du Chili, du Mozambique, etc. Carrefour Tiers-Monde continue d'exprimer sa solidarité en demeurant actif dans différents réseaux de mobilisation, dont le réseau d'urgence sur les droits humains en Amérique latine.

Finalement, le volet services offre, entre autres, le bulletin *Carrefour Information* distribué à plus de 1 200 abonnés, des références téléphoniques vers d'autres ONG (ou vers les bonnes ressources) et un Centre de documentation ouvert à la population.

3. LE FINANCEMENT

En 1995, le gouvernement fédéral décidait de ne plus financer l'éducation du public au développement international et compromettait alors l'existence d'une centaine d'OCI au Canada, dont Carrefour Tiers-Monde à Québec. Depuis ce temps, Carrefour survit grâce à l'appui du public et d'organisations qui croient au travail de CTM, par des activités d'autofinancement et grâce à la mise en place de deux projets : l'Auberge l'Autre Jardin, le premier hôtel d'économie sociale au Québec, et ÉquiMonde, la première boutique de commerce équitable de la ville de Québec. Quelle démarche a conduit à la création de ces projets avant-gardistes ?

4. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LE COMMERCE ÉQUITABLE : DES ALTERNATIVES À LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE

L'éducation à la solidarité internationale étant au cœur de sa mission, il n'est pas surprenant que Carrefour Tiers-Monde ait exploré la voie du commerce équitable et celle de l'économie sociale pour la mener à bien et défendre les principes d'intervention qui la sous-tendent, tout en s'assurant d'un certain financement. C'est au cours de nombreux débats avec ses partenaires du Sud et du Nord que s'est amorcée, au fil des ans, une véritable réflexion sur la mondialisation. En effet, dans un système économique mondial qui astreint les personnes aux exigences du commerce privé, il devenait nécessaire, plus que jamais, que les revendications du Sud et du Nord convergent vers un très large mouvement d'opposition et de nouvelles alternatives.

En outre, la mondialisation que l'on vit maintenant est celle d'une économie au service d'entreprises dont la seule logique est le profit. « Le système économique néolibéral actuel favorise avant tout les grandes entreprises transnationales des pays les plus industrialisés de la planète » (CTM, 2002). Le profit avant tout est au cœur de la pensée néolibérale et l'on assiste de plus en plus à une privatisation des services tels que l'éducation, l'eau, la santé, etc. Au Sud, les zones franches, ouvertes aux

multinationales pour installer des centres de production à bon marché et leur offrant des avantages fiscaux des plus intéressants, se multiplient (on en compte plus de 2 300 à la frontière Mexique–États-Unis). Rappelons également que ces zones franches peuvent passer outre les législations nationales en matière de normes du travail, ce qui laisse supposer que les droits des travailleurs sont à peu près inexistants à l'intérieur de ces immenses territoires commerciaux.

En termes simples, la mondialisation vise à faire de la planète un gigantesque marché global au sein duquel les populations humaines produisent non plus pour leur survie et celle de leur communauté mais pour le marché mondial d'exportation et de produits de consommation. Dans ce supermarché planétaire, les multinationales, supportées par les organisations de commerce international, prennent le rôle anciennement joué par les gouvernements et s'imposent comme décideurs politiques en dictant ce qu'il faut produire, comment le produire et pour qui le produire (Oxfam Québec, www.produitsdu monde.com/plusque.cfm).

Ce n'est pas une mondialisation de la solidarité à l'échelle humaine, mais plutôt à l'échelle monétaire dont il est question. Par conséquent, si nous voulons nous opposer aux grandes forces internationales, il faut nécessairement créer un large mouvement de solidarité internationale (CTM, 2000).

C'est donc ce travail de réflexion permanent et cette volonté réelle d'informer et de sensibiliser la population à des relations Nord-Sud plus justes et équitables qui ont amené CTM à développer deux projets, l'Auberge l'Autre Jardin et la boutique Équimonde, qui constituent des alternatives et des moyens concrets (notamment sur le plan de l'économie sociale et solidaire) de construire une véritable solidarité internationale.

5. L'AUBERGE L'AUTRE JARDIN ET LA BOUTIQUE ÉQUIMONDE VIENNENT ENRICHIR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En 2000, CTM donne naissance à l'Auberge l'Autre Jardin, une entreprise d'économie sociale. L'auberge offre un choix de 27 chambres de trois catégories (régulière, luxe et suite). Elle permet à la clientèle et au réseau de CTM de consommer autrement et de participer ainsi à une action de solidarité internationale. Notons que l'entreprise a gagné le premier prix au concours québécois en entrepreneurship (1999) dans la catégorie

innovation sociale. De plus, en étant membre de la Société pour un tourisme durable et responsable (SOTDER), CTM souhaite développer la notion de tourisme durable et responsable (écologie, produits régionaux, respect de la population locale) à Québec et ailleurs.

En 2002, CTM met sur pied la boutique Équimonde qui offre des produits de commerce équitable en provenance de plus de trente pays dans le monde. Ces produits ont une caractéristique commune : un juste prix payé aux producteurs.

Le commerce équitable, qui repose sur des valeurs telles que l'équité, la justice, la responsabilité et la solidarité, est une nouvelle approche dans le domaine des échanges entre les pays du Nord et du Sud. Ce type de commerce s'appuie sur plusieurs éléments : un achat direct aux petits producteurs regroupés collectivement afin d'éliminer les intermédiaires ; un juste prix accordé aux travailleurs dans une démarche générale de « lutte à la pauvreté » ; un accès au crédit afin d'éliminer la manipulation de créanciers peu scrupuleux ; et enfin des conditions de travail qui respectent la personne et son environnement. Ainsi, quand les consommateurs achètent des bijoux du Laos, des peignoirs du Bénin ou des meubles en bambou du Viêt Nam à Équimonde, ils contribuent, à leur manière, à la construction de rapports Nord-Sud plus justes et solidaires.

Pour en savoir plus

Carrefour Tiers-Monde

www.carrefour-tiers-monde.org

info@carrefour-tiers-monde.org

L'auberge L'Autre Jardin

www.autrejardin.com

info@autrejardin.ca

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARREFOUR TIERS-MONDE (2002). *Commerce équitable : Le monde entre nos mains*.

CARREFOUR TIERS-MONDE (2000). *Mondialiser la solidarité*, 84 p.

COOPÉRATIVES ET ALTERMUNDIALISATION

LES VISÉES INTERNATIONALES DE LA SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (SOCODEVI)

*Réjean Lantagne*¹

1. UNE ORGANISATION ISSUE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Pour la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la meilleure façon de contrer, un tant soit peu, l'hégémonie des multinationales et des grosses entreprises dont l'unique objectif est le profit, c'est de fomentier à l'échelle de la planète la création et le renforcement d'entreprises associatives² compétitives qui deviennent le fer de lance d'un réseau mondial d'économie sociale et solidaire. C'est dans cette optique que SOCODEVI, une société privée à but non lucratif, a été mise sur pied en 1985 par six organisations coopératives et mutualistes du Québec qui désiraient coopérer avec des organisations similaires dans des pays en voie de développement.

2. UNE IMPORTANTE IMPLICATION DU MOUVEMENT COOPÉRATIF AU NORD

Les membres actifs de SOCODEVI sont des organisations coopératives et des mutuelles. Leur engagement se caractérise par une participation dans l'administration de la Société, une assistance technique aux projets de développement, de même que la réalisation d'actions de sensibilisation et d'information auprès de leurs membres pour favoriser la compréhension des enjeux du développement durable et de la solidarité internationale.

1. Réjean Lantagne est le directeur général de la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI).

2. Ces entreprises prennent la forme de coopératives, de mutuelles ou d'entreprises à statut juridique divers mais à propriété collective.

Parmi les membres de SOCODEVI, on retrouve Agropur, Citadelle, la Coopérative fédérée de Québec et Nutrinor, dans le domaine agro-alimentaire, la Conférence des coopératives forestières du Québec en foresterie, le Groupe Promutuel, la Mutuelle des fonctionnaires du Québec, l'Union-Vie et la SSQ, mutuelle de gestion dans le domaine des assurances et services financiers, de même que la Fédération des coopératives funéraires et la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire.

Depuis 2002, il existe une nouvelle catégorie de membres à SOCODEVI. Il s'agit des membres associés qui se définissent comme toute association, organisme public ou privé, dont la mission est d'enseigner ou de favoriser le développement en étant liés de près aux activités de la Société. Les membres associés de SOCODEVI sont la Fédération des coopératives de développement régional du Québec, la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec et la coopérative agricole Profid'Or.

Les quinze membres institutionnels de SOCODEVI possèdent au total un actif consolidé de plus de 5 milliards de dollars canadiens. Ces organisations regroupent plus de 1 700 000 membres et ont à leur service plus de 24 000 employés.

Avec l'engagement de ses institutions membres, et par la mise en valeur de la formule coopérative ou d'autres formes associatives, SOCODEVI contribue au développement durable des pays où elle intervient en ayant pour objectif que les populations se prennent en charge.

Aussi, l'expertise de SOCODEVI porte-t-elle essentiellement sur :

- l'appui au développement des communautés locales ;
- la mise sur pied et le renforcement d'entreprises coopératives et associatives ;
- l'appui à la mise en marché de biens et de services ;
- l'appui à la création d'alliances commerciales ;
- l'appui conseil en gestion d'entreprise ;
- l'implantation d'unités de transformation de produits ;
- le transfert de connaissances et de technologies.

3. UN MOUVEMENT D'INTERCOOPÉRATION

En créant des liens de solidarité entre des coopératives et des mutuelles canadiennes et des entreprises similaires dans des pays en développement, SOCODEVI inscrit l'intercoopération au cœur de ses actions. Ces interventions qui contribuent au renforcement des capacités des organisations du Sud se situent à diverses phases du projet : mission d'appui technique, études et analyses techniques, études de faisabilité et de marketing, accueil de stagiaires, etc. C'est ainsi par exemple que, partageant des affinités, des producteurs agricoles ou des travailleurs forestiers du Nord et du Sud peuvent partager leurs connaissances et leur expertise.

4. DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

Plusieurs erreurs ont été commises en coopération internationale parce que trop peu d'importance avait été accordée au développement des marchés pour les producteurs accompagnés. Tirant parti de cette leçon, SOCODEVI appuie des partenariats commerciaux en favorisant les échanges de services et en créant des réseaux d'affaires et des alliances pour que les producteurs puissent mieux faire face aux compétiteurs. Ces alliances stratégiques Nord-Sud mais également Sud-Sud permettent, bien sûr, aux producteurs d'augmenter leurs revenus ; mais elles donnent également accès à des technologies et à d'autres connaissances nouvelles qui vont leur permettre par la suite de maîtriser d'autres étapes du long processus qui va de la production à la consommation finale. Aussi, plus les producteurs ajouteront de la valeur à leur production et se rapprocheront du consommateur, meilleures seront leurs chances de bénéficier d'un prix juste pour ce qu'ils produisent.

5. LE COMMERCE ÉQUITABLE

Le commerce équitable est porteur de solutions pour les producteurs des pays en développement qui sont en recherche constante de marchés. Le commerce est équitable quand les producteurs ont un juste prix pour leur production, quand les intermédiaires inutiles ont disparu et quand les consommateurs sont conscients des gestes qu'ils posent et acceptent de payer un juste prix permettant aux producteurs de vivre plus décemment. La notion de commerce équitable qui est en application

actuellement est excellente en soi, mais elle a un impact trop limité. Moins de 1% de la production dans les pays en développement est commercialisée de façon «équitable» et le pourcentage de la commercialisation mondiale qui se fait de cette manière est encore plus bas. Les experts ne croient pas que le commerce équitable, s'il se maintient dans sa forme actuelle, réussira dans les prochaines années à prendre une part de marché significative dans les pays dits développés. Cependant, même si ce n'est pas en tant que tel du commerce équitable, de nombreux projets ou programmes de coopération ont comme objectif de valoriser la commercialisation des produits des pays en développement, et dans certains cas ils réussissent. Les résultats sont encore plus probants quand les intermédiaires inutiles disparaissent.

6. DES ALLIANCES AU NORD

Tout comme au Sud, il s'avère particulièrement opportun de créer des alliances au Nord pour réussir à mener des actions de coopération de qualité. SOCODEVI travaille aussi à sensibiliser le mouvement coopératif à l'importance de la solidarité internationale. Une synergie entre les différents acteurs de la coopération s'impose pour mieux répondre aux attentes des populations accompagnées.

7. L'IMPORTANCE DES RÉSEAUX

Pour renforcer les apprentissages et les solidarités, une place prépondérante est donnée aux réseaux à l'échelle de la planète. Il est indispensable pour SOCODEVI de faire partie de réseaux sectoriels qui favorisent l'accès à une mine d'informations et à l'échange, et qui permettent une plus grande force de négociation auprès des autorités. Avec les nouvelles technologies, il est maintenant beaucoup plus facile de faire partie de ces réseaux bien souvent planétaires. Grâce à la coopération, SOCODEVI peut aider ses partenaires du Sud à intégrer ces réseaux et à faire des pas de géant dans leur développement.

C'est la multiplication de ces liens de solidarité qui contribue à cimenter cette autre mondialisation basée sur les valeurs humaines.

8. UN RÔLE D'APPUI CONSEIL POUR UNE PRISE EN CHARGE PAR LA POPULATION LOCALE

La prise en charge locale doit constituer toujours et en tout temps l'objectif ultime de l'apport de SOCODEVI, et ce, dès le début du projet, pour que les partenaires s'approprient réellement le projet et leur entreprise. En ce sens, le rôle de SOCODEVI est donc plus de renforcer l'organisation, dans une optique de développement durable, pour en garantir la pérennité. C'est cette pérennité qui assurera aux populations visées une amélioration à long terme de leurs conditions de vie. Les partenaires s'impliquent donc dans tout le processus de gestion d'un projet ou d'un programme de coopération, que ce soit dans la planification, le suivi ou l'évaluation.

L'expérience de SOCODEVI a également permis d'apprendre que l'étape de l'analyse des projets antérieurs est très importante afin d'en tirer les principales leçons et de mieux systématiser les interventions. Par ailleurs, il est crucial de mettre en place des outils de gestion de qualité tant pour les projets et programmes de coopération que pour les partenaires, et de concevoir des programmes de formation performants et adaptés à la réalité des personnes à former.

9. L'EFFICIENCE DANS LES ACTIONS DE COOPÉRATION

Parce que les ressources financières disponibles pour mener des actions de coopération sont toujours très limitées et parce que, par ailleurs, les besoins d'accompagnement des pays en développement sont presque illimités, l'efficacité est prioritaire.

Une des façons d'y arriver est d'utiliser chaque fois que cela est possible des ressources humaines locales qui sont de mieux en mieux formées. Cela permet de mieux ancrer davantage les stratégies sur le territoire et de réduire les coûts. Il est aussi important de ne pas réinventer la roue à chaque projet ; il faut systématiser nos interventions et reproduire tout ce qui peut l'être.

L'importance de ces interventions est parfois tout à fait décisive. Les projets élaborés et réalisés, avec le concours des institutions membres de SOCODEVI, en témoignent concrètement.

10. QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

Au cours de son existence, SOCODEVI a participé à plus de 325 projets et accompagné plus de 350 organisations partenaires. Nos institutions membres ont consacré l'équivalent de 45 années de travail aux activités de SOCODEVI dans 16 pays. Afin d'optimiser les résultats de ses interventions, SOCODEVI concentre ses activités dans les secteurs de spécialisation de ses institutions membres. Voici quelques exemples d'interventions réalisées par SOCODEVI.

10.1. Mise en valeur des ressources forestières

La mise en valeur des ressources forestières constitue une solution économique avantageuse pour les communautés tout en leur permettant de préserver et de valoriser leur environnement. La forêt est avant tout un milieu de vie et la participation des populations à la gestion de ces forêts est essentielle pour permettre une utilisation durable des ressources, pour conserver la biodiversité et créer une activité économique pérenne.

Il est mondialement reconnu que la forêt offre un potentiel de création de richesse et de valeur ajoutée encore plus important que celui de l'agriculture. De plus, la demande mondiale en produits forestiers est en forte augmentation. Il faut néanmoins établir des liens entre la reconnaissance de l'importance économique et sociale de la forêt et l'adaptation de la foresterie aux cultures locales.

10.2. Une approche sur mesure

Pour favoriser la participation des populations à la gestion de la ressource forestière, la formule coopérative offre des avantages considérables. Ce type d'entreprises, dont la propriété et la gestion sont régies par un fonctionnement démocratique, permet aux populations, par une saine gestion, de participer activement au développement de leur forêt, d'acquérir une culture forestière, de combiner la culture de la forêt à l'agriculture. Cette approche apporte divers bénéfices : diversification des sources de revenus, création d'emplois, stabilisation des revenus des agriculteurs, harmonisation entre les besoins économiques, la conservation de la ressource et sa valorisation, développement local et maintien des populations dans un milieu de vie propice, développement d'une économie forestière durable.

10.3. Des compétences solides

Au Québec, les coopératives de travailleurs forestiers sont les intervenants les plus importants pour la réalisation des travaux de sylviculture en forêt publique. De plus, les coopératives travaillent en partenariat avec les autres utilisateurs de la forêt pour un développement harmonieux. SOCODEVI a l'avantage de compter sur l'expertise de la Conférence des coopératives forestières du Québec et de ses membres pour appuyer la création d'entreprises coopératives, issues du milieu, qui réalisent des travaux forestiers de qualité.

Réalisations au Guatemala :

- Création et renforcement de départements forestiers dans deux organisations communautaires, trois coopératives agricoles et une fédération de coopératives agricoles.
- Mise sur pied de pépinières avec une production annuelle de trois millions de plants.
- Reboisement et travaux sylvicoles.
- Installation d'une scierie mobile pour la production de bois d'œuvre.
- Développement d'un programme de sensibilisation des jeunes à la protection de l'environnement.
- Établissement de systèmes agroforestiers.
- Implication des femmes dans les activités agroforestières.

10.4. Regroupement de petits producteurs en coopérative dans le secteur de l'agroalimentaire

Dans un contexte de mondialisation, le regroupement de petits producteurs organisés en coopératives est un outil privilégié de développement durable au niveau local et régional qui leur donne accès non seulement à des services à meilleurs coûts, mais aussi au marché, à la technologie et au capital.

Un appui de taille

Pour ses interventions dans le secteur agroalimentaire, SOCODEVI bénéficie de l'expertise de ses cinq membres institutionnels spécialisés dans la production et la transformation laitières, l'acériculture et l'apiculture, l'approvisionnement et les services à la ferme. Véritables institutions du milieu agricole québécois, ces coopératives regroupent pas moins de 11 000 membres.

Réalisations en Côte d'Ivoire :

Amélioration des conditions de vie des populations dépendantes des filières café-cacao. Soutien donné à 14 coopératives de producteurs et de productrices de café et de cacao regroupant 21 000 membres, et à une union de coopératives, COMKA, le tout représentant plus de 40 M\$ CA en chiffre d'affaires. COMKA exporte directement du cacao depuis maintenant deux ans. L'accompagnement de SOCODEVI a été particulièrement apprécié :

- pour la création de l'union des coopératives ;
- pour la négociation de primes avec les exportateurs ;
- pour la mise en place du système d'information sur la variation des prix sur le marché international, notamment celui du cacao – augmentation de 2% du prix payé aux coopératives par les acheteurs (exportateurs) ;
- pour la capitalisation de l'entreprise ;
- pour la création d'outils de gestion ;
- pour la commercialisation de la production.

Développement local

L'approche mise en œuvre par SOCODEVI pour favoriser le développement local s'appuie sur la participation active des communautés à la planification et à la réalisation de projets générateurs de revenus.

10.5. Réalisations au Viêt Nam³

Intervention dans 16 communes de quatre districts de la province de Soc Trang dans le Sud du Viêt Nam. Trois fonds ont été mis en place pour supporter des activités génératrices de revenus (agriculture et élevage), des investissements sociaux (santé et éducation) et de la formation professionnelle. SOCODEVI appuie les autorités locales pour qu'elles s'approprient le processus impliquant les populations locales.

- 94 groupes de petits producteurs locaux ont des projets d'investissement en cours.
- 2427 familles ont reçu des actifs d'une valeur supérieure à 1,2 million \$.
- 1628 vaches ont été achetées.
- 450 collaborateurs en santé préventive ont été formés.
- Des comités d'approbation sont en place dans les districts et communes et 38 sous-projets ont été approuvés.
- Deux études de faisabilité pour la création de coopératives ont été menées.
- Une étude d'impact sur le genre est faite.
- Une équipe de 40 femmes formées effectue le suivi des fonds de micro-crédit.

Bref, dans l'objectif global d'appuyer la progression du mouvement coopératif dans des pays en développement, SOCODEVI dirige également des actions spécifiques qui visent à accroître le positionnement économique et stratégique du mouvement coopératif dans l'économie des pays du Sud et à contribuer à son rayonnement.

Pour en savoir plus

SOCODEVI

www.socodevi.org

info@socodevi.org

3. Ce projet se poursuit jusqu'en 2005.

L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DE JEUNES DE LA RUE

L'EXPÉRIENCE INÉDITE DE CIRQUE DU MONDE DANS 35 PAYS

*Nicole Riberdy*¹

1. LES JEUNES DE LA RUE, UN PHÉNOMÈNE GRANDISSANT

Jeunesse du Monde intervient auprès des jeunes depuis plus de quarante ans pour les former à la solidarité internationale. À travers ses interventions et au fil des années, l'organisation constatait que les jeunes en difficulté – ceux qui sont dans les rues, qui sont marginalisés et qui sont aux prises avec toutes sortes de problèmes sociaux – constituaient un phénomène grandissant un peu partout dans le monde, particulièrement dans les grandes villes.

Ce phénomène est d'autant plus criant en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud parce que l'urbanisation s'est faite rapidement, pour ne pas dire sauvagement, sans qu'elle soit accompagnée de politiques sociales adéquates. Et ce sont les jeunes qui en souffrent le plus. Dans les villages, il n'y a plus ce qu'il faut pour survivre, ce qui entraîne l'exode rural. Mais la ville n'est pas prête à recevoir tous ces gens qui sont pris au dépourvu. De plus en plus, la solidarité familiale et la capacité de prise en charge collective des enfants et des jeunes s'effritent. Les familles subissent le contrecoup d'une vie plus moderne : les divorces et les valeurs qui changent poussent les adolescents à chercher, dans tous ces bouleversements, une façon de s'en sortir, de « sauver leur peau », de trouver une espèce de liberté... dans la rue, le plus souvent.

1. Nicole Riberdy est la directrice de Jeunesse du Monde.

2. L'UTILISATION DES ARTS DU CIRQUE COMME OUTIL D'INTERVENTION

L'adoption de la Convention relative aux droits des enfants par les Nations unies en 1990 a sensibilisé les sociétés du monde entier à la cause des jeunes. Dans ce contexte, Jeunesse du Monde sentait donc le besoin de créer de nouvelles façons d'intervenir tout en tenant compte de la réalité vécue par les jeunes. Ceux-ci, déjà lourdement handicapés par la vie, ont pour la plupart pris un retard énorme quant à la scolarisation. L'école ne leur convient pas toujours et est souvent loin de les motiver. De plus, plusieurs d'entre eux vivent les problèmes suivants : prostitution, drogue, vol, activités clandestines... De toute évidence, il fallait donc attirer ces jeunes avec une proposition un peu plus excitante et surtout avec des résultats plus rapides et plus concrets.

Or, des interventions recourant aux arts du cirque avaient été expérimentées au Brésil et s'étaient avérées une réussite. Les intervenants avaient constaté que le cirque était un outil très puissant pour attirer les jeunes avec ses couleurs, ses balles, ses mouvements et ses défis. Le premier attrait du cirque est le jeu, mais il en possède un second, et plus fort encore : il lance un défi, comporte un risque, ce qui stimule les jeunes qui ont l'habitude, dans leur vie quotidienne, d'affronter le danger.

Malgré les doutes qui subsistaient quant aux chances d'attirer des ados dans ce projet, l'expérience du cirque fut tentée. Et, séduits par les progrès très rapides, la motivation et la fascination, les ados sont restés.

Par ces défis, les jeunes en difficulté apprenaient à se concentrer, à renforcer ou même à construire leur estime d'eux-mêmes en plus de ressentir la satisfaction de leur besoin de reconnaissance. Le cirque social conduit également à plusieurs apprentissages complémentaires : le travail d'équipe, l'écoute, la responsabilité, la solidarité.

Après avoir réalisé que les arts du cirque, avec ses résultats rapides et concrets, offraient un énorme potentiel, nous avons élaboré une approche et une technique pour en faire un outil d'intervention. Ce programme de cirque social est né d'une collaboration entre Jeunesse du Monde et le Cirque du Soleil, d'où le nom de Cirque du Monde. Chacun a apporté son expertise propre : le Cirque du Soleil, bien sûr, son expertise dans les arts du cirque et Jeunesse du Monde, son expertise avec les jeunes, son réseau de contacts et de partenaires dans différents pays du Sud.

Le programme n'a pas pour objectif de créer des artistes de cirque destinés à une carrière internationale (bien sûr, si un jeune le désire et y parvient, c'est tant mieux). Ce qui importe d'abord, c'est qu'à travers cette expérience, l'adolescent puisse se redonner une image positive et trouver sa motivation. Si, après avoir expérimenté la jonglerie ou l'acrobatie, il désire exercer un métier, retourner à l'école, retrouver sa famille ou encore faire de la musique, la réinsertion sera une réussite.

La première étape était donc franchie : la création du concept et son expérimentation avaient permis de démontrer son énorme potentiel. Le raffinement et l'amélioration constituaient la deuxième étape.

3. UNE EXPÉRIENCE COURONNÉE DE SUCCÈS

Aujourd'hui, Cirque du Monde est un phénomène planétaire. Il est présent sur les cinq continents, dans plus de 35 grandes villes du monde (Santiago, Rio, Mexico, Abidjan, Dakar, Douala, Ouagadougou, Beyrouth, Oulan-Bator, Perth, Montréal, Québec, Sherbrooke, Weymontachie, Iqaluit, New York, Las Vegas, etc.) et œuvre dans des communautés locales diverses. C'est dire qu'il y a toute une dynamique, des cours, des parcours, des cheminements qui ont été mis en place, à l'intérieur desquels des intervenants sociaux travaillent en collaboration avec les spécialistes de cirque pour offrir aux jeunes un peu de magie.

Les ateliers sont permanents. Bien sûr, il y a des sessions intensives à certains moments, organisées par des spécialistes qui se déplacent, mais il y a toujours des accompagnateurs, des moniteurs sur les sites. Ces moniteurs sont habituellement issus du milieu dans lequel ils œuvrent et ils approfondissent régulièrement leur formation pour être en mesure de continuer à jouer leur rôle de formateur. À ce sujet, mentionnons que certains jeunes qui ont suivi les ateliers sont devenus des formateurs.

Dans les organismes où Cirque du Monde a planté sa tente, le cirque social constitue un outil de formation continue. Il a été inséré dans des programmes réguliers d'intervention auprès des jeunes en difficulté. Le cirque est non seulement venu s'ajouter aux autres formes d'intervention, mais il a contribué à mieux les structurer. Grâce à son énorme pouvoir d'attraction sur des jeunes très perturbés et à sa capacité de répondre à leurs besoins immédiats, le cirque social permet aux intervenants de rejoindre les jeunes, de les retenir, de les stabiliser, de les faire progresser jusqu'à l'autonomie.

4, DES RETOMBÉES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

Cirque du Monde est en amont des programmes d'économie sociale parce que l'intervention en cirque n'est pas considérée comme une activité économique, mais plutôt comme une activité de formation créant des conditions préalables à une activité économique. Avec son programme, Cirque du Monde prépare des jeunes à être des citoyens actifs, positifs, capables d'apporter leur contribution, capables de faire marcher l'économie locale éventuellement.

Et si, jusqu'à maintenant, nous ne pouvons pas encore parler d'une activité économique en tant que telle, c'est pourtant ce que vise le Cirque dans un avenir rapproché. D'ailleurs, le mouvement s'amorce déjà de lui-même. Bien que l'objectif ne soit pas de former des artistes de cirque professionnels, il n'empêche que les jeunes s'organisent pour donner des spectacles et se présenter sous un jour positif, dans les écoles, dans les parcs, dans les lieux publics, dans les foires avec l'espoir de changer le regard que la communauté pose sur eux. Et ils réussissent : au bout d'un certain temps, ils sont invités à donner des représentations de leur spectacle à l'occasion de différentes fêtes, dans les écoles, les ambassades, etc. Voilà qui nous permet de mettre en place tout un processus d'accompagnement socioéconomique puisque des fonds découlent de ces invitations. Les jeunes développeront d'autres aptitudes en gestion : combien cela coûte-t-il de faire le spectacle ? Comment partage-t-on les recettes ? Comment créer une petite caisse ? C'est un énorme apprentissage. Et cela ne s'arrête pas là. On cherche ensuite comment se donner les moyens de progresser et d'aller un petit peu plus loin.

Plusieurs sites travaillent actuellement sur cet aspect : une gestion du programme qui donne aux jeunes un espoir d'aller encore plus loin. Dans un avenir très prochain, des ateliers pour la fabrication du matériel de cirque, particulièrement en Afrique, seront implantés. Bien qu'on puisse dénicher sur place quelques articles ou matériaux, tout le reste doit être importé. Donc, une petite entreprise pourrait voir le jour pour répondre aux besoins du cirque social et s'ouvrir ensuite sur les besoins de la communauté.

5. DES ÉCHANGES INTERCULTURELS ET DES PARTENARIATS

Cirque du Monde a également créé des structures de communication et d'interrelations qui permettent aux jeunes de vivre des échanges interculturels. Par exemple, en Afrique, les jeunes Camerounais peuvent suivre une session au Burkina Faso avec d'autres qui viennent de la Côte d'Ivoire ou du Sénégal. Des moniteurs africains se sont joints à une équipe de formateurs au Liban. Des jeunes participants des ateliers de Montréal et de Québec ont été délégués à une rencontre de cirque social à Santiago du Chili, où ils ont partagé leur vécu avec des Chiliens, des Brésiliens, des Argentins, etc. Cirque du Monde donne aux jeunes de différents pays l'occasion de se côtoyer et de vivre l'interculturel. C'est une façon pour eux d'ouvrir leurs horizons, de mondialiser leur appartenance, leurs échanges, leurs communications et de stimuler le goût d'aller plus loin. Voilà une autre belle facette de la réinsertion sociale.

Le programme de Cirque du Monde repose sur des concepts de solidarité locale, nationale et internationale. C'est pourquoi tous ces échanges sont si importants. Outre le fait que ce soit une façon d'ouvrir les jeunes aux autres et au monde, ces échanges sont aussi l'occasion d'interpeller des gens pouvant les appuyer d'une manière ou d'une autre (expertise, matériel, financement). Cirque du Monde, ne l'oublions pas, a été conçu dans une dynamique de coopération et de solidarité internationale.

De nombreux partenaires prennent part à l'aventure Cirque du Monde : des gouvernements nationaux ou municipaux, des agences internationales, des entreprises privées, des ambassades, des experts en architecture, en gestion, en éducation, en évaluation, des chercheurs universitaires, des organisations communautaires, etc. Ce réseau de partenaires donne de la solidité au programme et lui confère un caractère ouvert, moderne et dynamique.

6. UN NOUVEAU MÉTIER : L'ARTISTE SOCIAL

Au départ, l'idée était de faire du cirque une intervention structurante, et voilà que cela a créé un nouveau métier. En effet, les formateurs doivent connaître les techniques de cirque, mais leur tâche consiste également à enseigner à des jeunes se débattant avec des problématiques lourdes. Il leur faut donc des notions de pédagogie, mais également de psychologie et de travail social.

Maintenant, les écoles nationales de cirque de plusieurs pays du monde s'intéressent au cirque social. À l'invitation du Cirque du Soleil, des écoles de cirque, celle de Montréal comme celles du Brésil, d'Australie, du Chili, de Chine, de Belgique et d'ailleurs, ont commencé à former un réseau d'écoles de formation de cirque social et à ajouter un cours à leur programme officiel : celui qui forme « l'artiste social ». Ce nouveau cours complète l'enseignement des disciplines du cirque par des notions de pédagogie, de travail social et de psychopédagogie.

N'est-ce pas un input économique de créer une nouvelle profession sur le marché mondial de l'emploi? Et n'est-ce pas là une belle occasion de réinsertion pour un jeune qui a commencé à reprendre goût à la vie grâce au cirque social?

7. QUELQUES EXEMPLES CONCRETS DE L'IMPACT DE CIRQUE DU MONDE

En conclusion, voici trois exemples fort révélateurs qui montrent combien l'apprentissage des arts du cirque peut aider les jeunes en difficulté à retrouver leur dignité et l'espoir d'agir en tant qu'êtres humains à part entière, à être partie prenante de leur communauté et de la société.

7.1. Un marché à Abidjan

Nous étions au marché, les jeunes n'avaient pas leurs accessoires de cirque, mais ils n'ont pu résister au désir de montrer ce qu'ils savaient faire. Ils ont donc pris des oignons sur les tables et se sont mis à jongler. Les gens se sont vite rassemblés pour les regarder et les applaudir. Les jongleurs rayonnaient.

Plus les jeunes ont manqué de reconnaissance, plus ils sont sensibles à sa moindre manifestation. Les changements sont incroyables à partir du moment où quelqu'un dit à un adolescent « T'es bon ! Ce que tu fais, moi, je ne suis pas capable de le faire ».

7.2. La parole retrouvée

Il y avait cet autre jeune qui ne parlait pas. Il marchait toujours la tête basse, comme soudée à la poitrine. Il avait un léger handicap et, de toute évidence, il ne deviendrait pas un très bon jongleur. Mais le cirque social ne vise pas à former des super-performants. Dans les spectacles, il

Le Plan Nagua : une ONG de coopération et de solidarité du Québec avec la République Dominicaine

Le Plan Nagua est un organisme de coopération internationale établi dans la ville de Québec. Ses objectifs : contribuer à l'autodéveloppement durable dans les pays du Sud ainsi qu'à l'établissement de relations plus équitables et solidaires entre les pays du Nord et du Sud. Quatre volets complémentaires d'activités concourent à la réalisation de cette mission : financement de projets de développement au Sud, organisation et supervision de stages, activités d'éducation au Nord et services culturels et commerciaux liant des partenaires du Sud et du Nord.

Le Plan Nagua est une corporation sans but lucratif, gérée par un conseil d'administration élu chaque année par l'assemblée des membres. Elle emploie une vingtaine de personnes et compte également sur du travail bénévole. Ses sources de financement sont diverses : contributions d'institutions publiques ou privées (fondations, organismes de charité, entreprises, syndicat), dons individuels et revenus autogénérés grâce à la vente de services ou de produits promotionnels.

L'organisation tire son nom de la ville de Nagua, en République Dominicaine, où eut lieu une première expérience de coopération en 1969. Trente ans et plus de 160 projets de développement plus tard, ses contributions à la coopération et à la solidarité s'effectuent toujours auprès d'organisations de la société civile dominicaine. Ainsi, le Plan Nagua contribue à la consolidation d'initiatives et d'institutions locales. Le travail d'un consultant-terrain dominicain facilite le maintien de rapports soutenus avec les partenaires locaux.

Les stages internationaux, individuels ou de groupe, permettent à de jeunes Québécois et Québécoises d'acquérir une meilleure compréhension de la problématique du développement, de prendre part à des initiatives locales tout en vivant une situation de contact interculturel, et suscitent un engagement social à leur retour. Les stagiaires du Plan Nagua sont jumelés à des organisations partenaires à l'étranger, soit en République Dominicaine ou dans différents pays d'Amérique latine.

L'animation en milieu scolaire en vue de la sensibilisation au développement est un volet d'activités très dynamique du Plan Nagua. Les thématiques de l'environnement et de l'interdépendance Nord-Sud y prennent une place prépondérante. Le Plan Nagua collabore aussi à des actions qui s'inscrivent dans un mouvement planétaire de résistance face aux effets pervers de la mondialisation économique et de recherche d'alternatives viables pour un développement à visage plus humain, telles la Marche mondiale des femmes ou les campagnes contre les mines antipersonnel. Enfin, la mise en place récente d'un réseau de *commerce équitable* du café avec des coopératives de la République Dominicaine est conçue comme un moyen de participer à l'instauration d'une véritable solidarité Nord-Sud.

Au cours de ses trente ans d'existence, les relations entre le Plan Nagua et ses partenaires sont passées des interventions correspondant à la logique de l'aide à l'établissement de relations à plus long terme axées sur la coopération. Les pratiques qui se sont mises en place ces dernières années et qui visent plus particulièrement à établir des alternatives à une économie-monde capitaliste dominée par le paradigme du profit contribuent à la promotion de relations avec les pays et les organisations partenaires qui dépassent la coopération internationale pour s'inscrire aussi dans la solidarité.

Pour en savoir plus

Plan Nagua

<http://www.plannagua.qc.ca>

info@plannagua.qc.ca

BOULIANNE, M. et L. FAVREAU (2000). *Coopération Nord-Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Plan Nagua (1969-2000)*. Cahiers de la CRDC, Série Pratiques économiques et sociales, n^o 15, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 55 p.

était en avant, dans la première ligne et il jonglait. Parfois, il échappait ses balles et les ramassait en riant. Les gens riaient avec lui et l'applaudissaient. Après, il était fier de lui. Depuis ce temps-là, il parle.

7.3. L'enfant prodigue

Au Chili, il y avait un jeune « impossible ». Ses parents étaient toujours vivants et il leur arrivait même parfois de venir aux répétitions, mais ils restaient en arrière, dans l'ombre parce qu'ils ne voulaient pas qu'on sache qu'il était leur fils. Après le premier spectacle offert au public, la mère transformée s'est avancée et est allée rejoindre son adolescent qu'elle a serré dans ses bras ; elle était heureuse de dire à tout le monde qu'il était son garçon.

Chaque fois qu'un jeune s'éclaire de l'intérieur grâce aux apprentissages du cirque social, il fait reculer l'ombre de la misère et la flamme de l'espoir brille autour de lui. En amont, Cirque du Monde enlève le ciment qui emprisonne les sources, avec l'espoir qu'en aval elles rejoignent la mer et participent à son grand mouvement d'évolution.

Pour en savoir plus

Jeunesse du Monde

<http://www.jeunessedumonde.qc.ca/>

jeune@jeunessedumonde.qc.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX ET L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

*Chantale Doucet*¹

Nous estimons que les Canadiens de toutes les croyances ont le devoir de secourir les personnes pauvres et démunies du monde entier, que ce soit en exerçant des pressions sur les gouvernements, les entreprises et d'autres intervenants en vue de provoquer des changements, ou en donnant de leur temps ou de l'argent pour appuyer les efforts de développement. Les populations du tiers-monde peuvent accéder à une vie meilleure à condition de disposer des instruments économiques et sociaux nécessaires (Développement et Paix, <http://www.devpa.org/>).

Voilà un important message de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (OCCDP), une ONG canadienne qui travaille en partenariat avec des ONG de pays du Sud. Fondé en 1967 par les évêques, les laïcs et le clergé canadien dans le but de combattre la pauvreté dans les pays en développement et de promouvoir une plus grande justice à l'échelle internationale, Développement et Paix est l'organisme de développement de l'Église catholique canadienne.

1. UNE NOUVELLE CONCEPTION DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Le Concile de Vatican II, tenu au début des années 1960, a fortement inspiré les fondateurs de Développement et Paix ainsi que sa vision. C'est à cette époque que l'on doit le document *Gaudium et Spes* (L'Église dans le monde de ce temps) considéré comme un jalon dans la philosophie de l'organisation et l'encyclique *Populorum progressio* écrite par

1. Chantale Doucet est professionnelle de recherche à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités.

le pape Paul VI. Dans ces documents, l'atteinte de la paix mondiale est étroitement associée au développement des peuples. En outre, on définit les grands mouvements sociaux comme la principale force pouvant mettre fin à la pauvreté. Pour l'époque, cette nouvelle conception du développement, de ses causes et de ses conséquences est tout à fait révolutionnaire dans l'Église catholique. Avant, cette dernière trouvait une justification divine aux inégalités sociales et, par conséquent, les considéraient comme inéluctables. À partir des années 1960, on considère donc que la pauvreté est liée à des mécanismes économiques, financiers et sociaux produits par les pays du Nord.

Aujourd'hui, la spécificité de Développement et Paix repose essentiellement sur trois éléments : 1) le soutien au Sud appuyé sur une approche partenariale ; 2) des activités visant une sensibilisation et une mobilisation de la population canadienne aux questions Nord-Sud ; et 3) la force de ses membres.

2. LE SOUTIEN AU SUD APPUYÉ SUR UNE APPROCHE PARTENARIALE

Contrairement aux autres ONG travaillant dans le domaine de la coopération et du développement, Développement et Paix n'exécute pas directement les programmes et les projets qu'elle soutient. Elle n'a pas de coopérants au Sud. Le soutien fourni aux projets de développement se concrétise par l'entremise de partenaires, des ONG ou d'autres types d'organisations civiles qui favorisent la participation démocratique des individus et la prise en charge par les collectivités de leur propre développement sur les plans économique, politique, social et culturel.

3. UNE SENSIBILISATION ET UNE MOBILISATION DE LA POPULATION CANADIENNE AUX QUESTIONS NORD-SUD

Par ailleurs, l'organisation sensibilise et mobilise la population canadienne aux questions Nord-Sud. Elle s'allie non seulement aux groupes de changement social du Sud mais également à ceux du Nord et entretient, à l'échelle locale, des rapports avec des organismes appartenant au mouvement social québécois et canadien. Par exemple, les conseils diocésains

participent, dans la plupart des diocèses, aux structures locales de concertation (groupes de femmes, syndicats, milieux populaires, étudiants et mouvement écologique).

4. UNE ORGANISATION QUI REPOSE SUR LA PARTICIPATION DE SES MEMBRES

La force de Développement et Paix repose sur la participation de ses membres (plus de 3 000) qui s'impliquent dans la sensibilisation de la population québécoise et canadienne, dans le soutien financier de projets dans les pays du Sud tout en exerçant des activités de pression sociale sur les pouvoirs publics. Les membres de Développement et Paix sont recrutés, pour la plupart, parmi les militants des mouvements liés à l'Église catholique. Le financement de Développement et Paix qui provient des paroisses, de ses membres et du grand public, confère à l'organisation une grande autonomie financière. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) contribue également à soutenir financièrement Développement et Paix.

L'administration de Développement et Paix est assurée par une dizaine de personnes appuyées par trois ou quatre assistants qui accomplissent des tâches administratives ainsi que des tâches de soutien aux programmes. La modestie de la structure permanente de Développement et Paix a été l'une des conditions imposées par les fondateurs de l'organisation qui refusaient des dépenses excessives, comme celles observées dans d'autres agences de développement. Depuis le début donc, les coûts d'administration ne dépassent pas 10 % du budget annuel. En vertu de ce principe, près de 50 % des fonds amassés vont aux projets de développement dans le Sud, 20 % sont investis dans le volet éducation et les 20 % restants sont réservés pour répondre aux situations d'urgence.

5. LES RÉALISATIONS

Depuis trente-six ans, Développement et Paix a soutenu 13 600 initiatives locales dans 70 pays (en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes) dans des domaines variés comme l'agriculture, l'éducation, l'action communautaire, la consolidation de la

paix et la défense des droits humains. Ce soutien représente une contribution de 425 millions de dollars dont 83 millions ont été octroyés à des secours d'urgence.

6. UN APPUI AUX PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

Depuis dix ans, Développement et Paix a choisi d'axer plus spécifiquement ses programmes sur l'objectif d'appuyer les processus de démocratisation. C'est ainsi que Développement et Paix a été un acteur majeur dans le financement de l'infrastructure de la rencontre internationale de Lima en 1997. Réunissant des acteurs de l'économie solidaire provenant des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie, cette rencontre avait pour objectif de contribuer à l'avènement d'une alternative à l'économie néolibérale. Le soutien de Développement et Paix s'est poursuivi lors de la deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Québec en 2001 en soutenant des délégations du Sud qui voulaient participer à l'événement. Une troisième rencontre internationale est prévue à Dakar au Sénégal en novembre 2005. Développement et Paix poursuit son soutien en finançant les infrastructures de Dakar 2005. Elle a également appuyé une délégation du RIPSS pour sa participation au Forum social mondial de Mumbai (Inde) en 2004.

En guise de conclusion, voici une citation tirée du rapport triennal sur les résultats de la programmation 2000-2003 « **Appui aux processus de démocratisation** de Développement et Paix » soulignant l'émergence d'un mouvement social africain :

L'une des caractéristiques de cette période 2000-2003 est certainement l'important mouvement de réseautage qui a animé l'ensemble des acteurs sociaux sur le continent et au premier chef, nos partenaires. Dans la foulée du Forum social mondial (FSM), la société civile africaine s'est peu à peu mobilisée pour faire entendre sa voix. À de nombreuses reprises, les acteurs du développement, praticiens des ONG, intellectuels, chercheurs et leaders des organisations de base se sont mobilisés, tant au niveau national, continental qu'international, pour faire connaître les préoccupations des populations africaines. Bien sûr, toutes ces initiatives ne sont pas en soi une garantie que l'on obtiendra un impact sur les processus de développement. Le phénomène est encore récent et quelque peu chaotique, mais la graine est semée, et il faut maintenant lui donner les soins nécessaires à sa croissance. L'augmentation importante ces dernières années

du nombre de nos partenaires ayant accès à Internet constitue un outil puissant qui leur apporte une ouverture sur le monde, brise leur isolement, et démontre que leurs efforts s'inscrivent dans une perspective plus vaste de changement social (Développement et Paix, 2003, p. 18).

Pour en savoir plus

Développement et Paix

<http://www.devp.org/>

info@devp.org

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DÉVELOPPEMENT et PAIX (2003). *Appui aux processus de démocratisation Rapport triennal sur les résultats*. Programmation 2000-2003.

VAN KEMENADE, S. et L. FAVREAU (2000). *Coopération Nord/Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Développement et paix (1967-1999)*, Chaire de recherche en développement des collectivités, Série Pratiques économiques et sociales, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 65 p.

LES CENTRES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'EXPÉRIENCE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (UQO)

*Louis Favreau et Lucie Fréchette*¹

À l'Université du Québec en Outaouais (UQO), la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) ont uni leurs efforts dès les premières années de leur création pour construire des passerelles avec des chercheurs du Sud et des organisations québécoises et canadiennes de coopération internationale (OCI) afin de favoriser le développement de nouvelles connaissances et l'élaboration de stratégies nouvelles dans leur champ respectif de recherche et d'intervention. Les dernières années ont cependant vu s'intensifier cette coopération Nord-Sud. Le présent texte retrace l'itinéraire de ces deux dispositifs de recherche dans le développement de formes nouvelles de collaboration entre le Nord et le Sud.

La CRDC et le GÉRIS (devenu le CÉRIS) sont des regroupements volontaires de chercheurs dont la majeure partie provient du département de travail social et de sciences sociales de l'UQO. Formellement, le CÉRIS est né en 1990 comme groupe de recherche et la CRDC, comme chaire de recherche soutenue par la fondation de l'université, en 1995. Le CÉRIS a été reconnu institutionnellement comme centre de recherche en 1998 et la CRDC comme chaire de recherche du Canada en 2002. Les deux centres regroupent chacun une dizaine de chercheurs. La CRDC travaille dans le champ du développement socioéconomique des communautés (organisation communautaire, entreprises collectives, dévelop-

1. Louis Favreau est sociologue et titulaire de la CRDC à l'UQO. Lucie Fréchette est psychologue communautaire et coordonnatrice du CÉRIS à l'UQO.

pement local et régional, politiques publiques de développement des collectivités) et le CÉRIS poursuit ses travaux dans le domaine du développement social des communautés (familles et services de proximité, organisation communautaire en santé et services sociaux, intervention psychosociale)².

1. UN PROJET DU GÉRIS AVEC LE PÉROU (1989-1993) : LE DÉCOLLAGE D'UNE PREMIÈRE COOPÉRATION NORD-SUD

À l'invitation d'une université péruvienne d'Arequipa au Pérou, deux professeurs de l'UQO, membres du GÉRIS, conçoivent, en collaboration avec une ONG péruvienne, un programme d'éducation sociosanitaire et d'organisation communautaire adapté à la réalité des bidonvilles du Pérou. Expérimenté dans des quartiers populaires de Villa El Salvador (en banlieue de la capitale, Lima) et d'Arequipa, le programme MOI proposait une intervention sociale misant sur l'école comme tremplin de mobilisation de la communauté locale pour contrer les effets de la pauvreté et améliorer ses conditions de vie³. L'intervention a pris d'autant plus de sens que le Pérou était à cette époque aux prises avec une situation économique et sociale des plus précaires qui s'accompagnait

-
2. Le présent texte ne rend compte que des initiatives de la direction de la CRDC et du CÉRIS avec des réseaux du Sud et non des initiatives de tous ses chercheurs. Signalons néanmoins ici de façon non exhaustive quelques initiatives remarquables : a) la production de recherches sur l'Afrique du professeur Yao Assogba (notamment plusieurs cahiers de la CRDC et du CÉRIS) et son engagement dans l'organisation de la diaspora togolaise au Canada et dans le monde ; b) la mise en œuvre de stages professionnels en travail social du professeur Luc Lacroix facilitée, entre autres, par le réseautage international du CÉRIS ; c) les travaux du professeur Daniel Tremblay sur les institutions internationales de l'ONU et son initiative de développer une mineure en développement international dans le baccalauréat en sociologie et en sciences politiques.
 3. Le projet MOI appliqué au Québec et au Pérou est un programme d'activités de développement de la représentation de soi et d'incitation à l'hygiène destinées à des écoliers de cinq ans. D'une durée moyenne de trente minutes, ces activités en classe sont des jeux d'observation et d'expérimentation de diverses parties du corps (dix-huit semaines d'activités à raison de trois par semaine). Les activités utilisent un matériel simple, peu dispendieux, que l'on peut retrouver généralement à l'école ou à la maison (débarbouillettes, casse-tête, marionnettes, etc.).

d'une grave épidémie de choléra. Projet de recherche et d'intervention en psychologie communautaire, le projet MOI a démarré grâce au soutien financier de l'Université du Québec en Outaouais et bénéficie du soutien d'organisations de coopération internationale (OCI) québécoises⁴.

Le projet MOI, dans sa version péruvienne, a réuni à la fois un programme d'intervention à l'école et une intervention communautaire dans le groupe résidentiel des deux bidonvilles desservis par les écoles. Il a démarré en 1989 et a duré cinq ans. Les activités étaient animées dans les écoles par des éducatrices choisies par la communauté. Sur plan pédagogique, le programme MOI utilisait le jeu comme base de toutes les activités du programme. Les enseignantes avaient reçu une formation de départ expliquant le projet MOI, ses fondements, ses objectifs et la façon de l'appliquer auprès des enfants.

Du point de vue de la recherche, les résultats ont confirmé que le programme MOI contribuait au développement de la représentation de soi des enfants par l'intermédiaire d'une intervention de sensibilisation à l'importance de saines habitudes d'hygiène en dépit des conditions pénibles des bidonvilles. L'insertion d'activités d'apprentissage et d'intervention à l'intérieur de la programmation scolaire courante a eu un effet positif non seulement sur les enfants mais aussi sur les éducatrices et sur les enseignants. L'évaluation a permis de constater que le jeu rendait les professeurs plus sympathiques aux yeux des enfants qui, de leur côté, leur manifestaient plus de confiance et d'attachement. Par ailleurs, l'intervention communautaire, qui avait démarré bien avant les activités du programme dans les écoles, est venue enrichir, par une enquête sociale sous la forme d'une cartographie sociale, la connaissance des organisations et des programmes sociaux existants tant dans les institutions que dans les groupes communautaires locaux. Dès lors, il fut possible d'identifier des leaders de ces milieux surtout à Villa El Salvador où la dynamique de collaboration avec un comité de quartier a été déterminante.

Cette intervention communautaire misait sur le potentiel de changement social de ces collectivités locales (Doucet et Favreau, 1991) tout en évitant d'idéaliser la situation en prenant en charge une partie des

4. Notamment la Fondation Roncalli de Montréal, Rallye Tiers-monde de Victoriaville, le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke, Coup de pouce Ayuda, Solidarité Sud en Outaouais et Développement et Paix.

problèmes immédiats de survie. Pendant le processus de mise en route, il est assez vite apparu essentiel d'intensifier la solidarité entre le Québec et le Pérou.

Une stratégie à deux volets a été privilégiée, soit l'intensification des activités de l'ONG outaouaise Solidarité Sud et le soutien à des jumelages entre des groupes québécois et des groupes péruviens sensibles à l'engagement des plus jeunes dans le développement local.

L'ONG Solidarité Sud existe toujours et continue de développer plusieurs projets de solidarité dont un avec le Pérou (notamment avec le Groupe d'économie solidaire du Pérou, le GRESP), un autre avec le Brésil (Fréchette, 1990) et un troisième avec Haïti. Côté recherche, le CÉRIS travaille depuis sur la question des services de proximité et des groupes d'entraide dans les pays du Sud (Fréchette, 1998) et sur la question des femmes et des jeunes de la rue en Afrique et en Amérique latine (Fréchette 2001 et 2002). Des professeurs rattachés à la CRDC travaillent eux sur l'économie sociale dans une perspective Nord-Sud.

2. UNE FORMATION INTERNATIONALE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Dans le programme de baccalauréat en travail social, la formation en organisation communautaire souffrait d'un déficit quant à la dimension internationale. Deux professeurs, membres du CÉRIS, ont alors conçu un cours optionnel permettant d'étudier de façon comparative l'organisation communautaire telle qu'elle se développe en Afrique, en Amérique latine et en Amérique du Nord (particulièrement au Québec). Résultats : aux deux ans, depuis le début des années 1990, plusieurs étudiants (une vingtaine en moyenne) choisissent ce cours, découvrent la réalité des sociétés du Sud et, par la même occasion, la réalité interculturelle québécoise. Ce cours est également venu valider des séjours d'étudiants au Chili quatre années de suite (séjours de quatre à huit semaines). Aujourd'hui, les étudiants en travail social et en sciences sociales qui veulent diriger une partie de leur formation en faisant un stage dans un pays du Sud peuvent le faire. La mise sur pied de ce type de stages est devenu progressivement une réalité notamment avec Haïti, la Tunisie et quelques pays d'Afrique de l'Ouest, sans compter les accords entre l'UQO et des

universités de ces pays qui rendent la chose possible dans quelques pays d'Amérique latine (Argentine, Chili, Pérou). Côté recherche, les professeurs Assogba et Favreau, initiateurs de cette formation en développement communautaire comparé, ont intensifié leurs travaux sur l'économie populaire et le développement local en Afrique et en Amérique latine.

3. UN PROJET DE COOPÉRATION DE LA CRDC AVEC L'AMÉRIQUE LATINE (1995-1997) : UNE PREMIÈRE RENCONTRE INTERNATIONALE DE CHERCHEURS ET DE DIRIGEANTS D'ONG À LIMA

À l'origine, en 1995, l'ONG Développement et Paix invite un économiste péruvien au Québec et notamment dans l'Outaouais. Il vient parler d'économie solidaire. Son contact avec la CRDC amène cette dernière à formuler le projet de tenir un séminaire international en économie solidaire avec une trentaine de personnes de quelques pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine. De fil en aiguille, le projet devient plutôt un projet de rencontre internationale à Lima, laquelle allait finalement se tenir en juillet 1997⁵.

Le succès de l'opération fut immédiat : 200 personnes, en provenance principalement d'ONG, d'une trentaine de pays (majoritairement du Sud), se réunirent pendant près d'une semaine pour réfléchir et organiser le début d'un réseautage international d'intervenants, de dirigeants et de chercheurs en économie sociale et en développement local en endossant, ce qui n'était pas du tout prévu, une déclaration commune (Favreau et Lachapelle, 1998). Dans les suites de cette rencontre à laquelle participaient plus d'une douzaine de représentants du Québec (réseau des femmes engagées dans l'économie sociale québécoise, réseau syndical, réseau coopératif, réseau de chercheurs), la proposition fut faite de tenir une prochaine rencontre du même type, quelques années plus tard, cette fois-ci au Québec. La délégation québécoise est donc revenue de Lima avec le projet d'étudier la faisabilité d'un tel projet qui n'avait rien d'évident.

5. Parallèlement, la CRDC participe à la tenue d'une rencontre similaire en Europe, à Ostende. Voir à ce propos Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999.

4. UN PROJET DE COOPÉRATION DE LA CRDC ET DU CÉRIS AVEC LES OCI DU QUÉBEC : UN PREMIER COLLOQUE À L'UQO EN 2000

La CRDC et le réseau syndical s'engagent alors, non sans peine, dans cette démarche⁶. Dans un premier temps, cette collaboration donnera lieu à un colloque à l'UQO qui réunira une centaine de personnes, principalement d'OCI, sur le thème « Économie sociale et coopération internationale » (Lachapelle, 2001). Ce coup d'envoi validera la pertinence de mettre sur pied un groupe capable de prendre en main la tenue d'une nouvelle rencontre internationale. Le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), sous la direction de l'ancien président de la CSN Gérald Larose, devenu entre temps professeur invité en travail social à l'UQAM, se met alors en marche. Le colloque à l'UQO donnera également lieu au développement d'une thématique de recherche en économie sociale, dans une perspective Nord-Sud, à la CRDC. Cette thématique prendra d'abord la forme d'un numéro de la revue *Économie et Solidarités* sur « l'économie sociale, la coopération internationale et le développement » (vol. 31, n° 2, 2000) auquel collaboreront plusieurs chercheurs issus d'un réseau international en émergence (Bidet, Donovan, Fall, Fonteneau, Parodi).

5. UNE PARTICIPATION AU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PROGRAMME STEP DU BIT À GENÈVE (1998-2001)

Simultanément, la directrice du CÉRIS et le coordonnateur de la CRDC sont invités à participer à la mise sur pied d'un groupe de recherche au Bureau international du travail (BIT) à Genève sur l'économie sociale et la société civile à l'intérieur d'un programme transversal de lutte contre la pauvreté émanant directement de la Conférence internationale de l'ONU sur la pauvreté tenue à Copenhague en 1996. Cette participation donnera lieu à la réalisation d'une recherche sur le développement local en Amérique latine à partir notamment de l'expérience de Villa El Salvador (Pérou) en 1999-2000 (Favreau *et al.*, 2002), à la mise en réseau du CÉRIS et de la CRDC avec des chercheurs européens travaillant sur

6. Le réseau des groupes de femmes du Québec est, de son côté, fort occupé à planifier et à organiser la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

l'économie sociale au Sud (notamment les universités de Liège et de Leuven en Belgique et le Collège coopératif d'Aix-en-Provence en France) et finalement à la production d'un livre aux Presses de l'Université du Québec sur l'économie sociale et le développement local dans une perspective Nord-Sud et Sud-Sud (Favreau et Fréchette, 2002).

6. L'ORGANISATION D'UNE GRANDE CONFÉRENCE INTERNATIONALE : QUÉBEC 2001

Le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), formé pendant l'année 2000, s'affaire à réunir sous un même toit les têtes des réseaux québécois d'économie sociale et de développement local (organisations syndicales, coopératives, groupes de femmes), les regroupements nationaux d'entreprises collectives et d'organisations de développement local tels le Chantier d'économie sociale et le Conseil de la coopération du Québec, des organisations de coopération internationale (OCI) et des chercheurs travaillant sur ces questions. La CRDC est évidemment de la partie.

En octobre 2001 à Québec, presque au lendemain des attentats du 11 septembre à New York, se tiendra une rencontre d'une semaine qui réunira près de 400 personnes en provenance de 37 pays dont 25 du Sud, principalement de l'Afrique francophone et de l'Amérique latine (Favreau, Lachapelle et Lemay, 2002). Cette rencontre, dans son versant sociopolitique, confirmera la nécessité de créer une Commission internationale de liaison, validera le principe de l'alternance Sud-Nord pour la tenue de ce type d'événements, conclura sur la tenue d'une troisième rencontre en Afrique et appuiera qu'elle se tienne au Sénégal, plus précisément à Dakar en 2005. Côté recherche, dans la mouvance de cette rencontre, un projet de constituer un réseau international de recherche sur le thème de « la création de richesse en contexte de précarité : comparaison Nord-Sud et Sud-Sud » (Fall et Favreau, 2003) fait alors surface.

À cette conférence, la CRDC contribuera à la détermination du programme de l'événement et contribuera à la diffusion des travaux de cette conférence par un numéro hors série de la revue *Économie et Solidarités* en trois langues (français, espagnol et anglais) (Favreau, Lachapelle et Larose, 2003) et par l'intermédiaire d'un site Internet à l'UQO sur les rencontres internationales d'économie sociale et solidaire. Ce site est devenu en 2004 un site de recherche en développement international dont un des volets couvre les nouveaux réseaux internationaux en

économie sociale et en développement local (les autres volets diffusent des travaux sur les mouvements sociaux internationaux, la coopération internationale et les institutions internationales de l'ONU)⁷. Ce site s'alimente au noyau de chercheurs du réseau de la CRDC et du CÉRIS qui travaillent sur une problématique portant sur les innovations et les transformations sur le plan de la démocratie et du développement dans une perspective comparative Nord-Sud et Sud-Sud. La CRDC et le CÉRIS intensifient aussi pendant cette période leur collaboration sur le thème de la coopération Nord-Sud avec l'UQAM, tout particulièrement avec le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) et son directeur adjoint, Gérald Larose, notamment à la production d'un numéro thématique de la revue *Nouvelles pratiques sociales* sur la solidarité internationale (Favreau, Fréchette et Larose, 2003). Simultanément, des étudiants africains de cycles supérieurs seront reçus à la CRDC et au CÉRIS comme étudiants doctorants et stagiaires postdoctoraux. Des partenariats de l'UQO avec des universités latino-américaines (Buenos Aires en Argentine et Temuco au Chili) ou des universités africaines (Université Cheik Anta Diop à Dakar au Sénégal) se verront confirmés.

Une visite scientifique au Sénégal en décembre 2002 (à l'invitation de l'Institut fondamental d'Afrique noire – IFAN), visite également socio-politique (à l'invitation du RIPESS), donnera le coup d'envoi au projet de tenir un colloque sur le développement local en Afrique de l'Ouest (Favreau, McSween et Proulx, 2003), confirmera l'émergence des équipes africaines du réseau « Création de richesse en contexte de précarité... », et mettra en évidence la pertinence de tenir une conférence internationale à l'UQO sur les alternatives socioéconomiques à la mondialisation néolibérale. Conférence qui permettrait le croisement actif des démarches de chercheurs et de partenaires sociaux dont le GESQ et le RIPESS. Ce séjour confirmera également l'urgence de recherches sur la création de richesse en contexte de précarité.

7. Site des rencontres internationales : <http://www.uqo.ca/ries2001/>

7. LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LA « CRÉATION DE RICHESSE EN CONTEXTE DE PRÉCARITÉ »

Ce programme de recherche initié conjointement par la CRDC et l'IFAN porte sur les pratiques de création de richesse par l'économie populaire, sociale et solidaire en contexte de précarité et sur les gouvernances locales, c'est-à-dire sur les différents formes de collaboration entre associations, ONG, gouvernements locaux et PME-PMI que ce type de développement induit. Le tout est inscrit dans un cadre comparatif Sud-Sud (Afrique-Amérique latine) et Nord-Sud (Canada et Europe-Afrique et Amérique latine).

L'érosion des compromis sociaux et des types dominants de régulation économique et sociale qui ont constitué la base des modèles de développement de l'après-guerre tant au Sud qu'au Nord constitue le cœur de la crise actuelle. C'est dans cette mouvance générale que les mouvements sociaux ont commencé à occuper et à créer un espace d'innovation et de transformation sociale au cœur de la crise. La création de richesse par l'économie populaire, sociale et solidaire devient ainsi de plus en plus importante dans ce nouveau paysage économique et social mondial. Ces nouvelles initiatives sont susceptibles d'ouvrir de nouvelles voies au développement et à la démocratisation du développement.

L'objectif, sur un horizon de trois à cinq ans (2003-2005), vise à faire l'examen critique d'expériences de production de richesses par cette forme d'économie dans une dizaine de pays d'Afrique (Burkina-Faso, Mali et Sénégal), d'Amérique latine (Argentine, Chili et Pérou), d'Europe (Belgique, France, Suisse) et d'Amérique du Nord (Québec, Canada) dans une perspective comparative Nord-Sud et Sud-Sud. L'orientation de la recherche est essentiellement qualitative et repose sur la combinaison d'études monographiques, d'observations directes, d'entretiens avec des entrepreneurs et d'études des accords intervenant entre partenaires. Une centaine d'expériences sont à l'étude. La période couverte va des années 1990 à aujourd'hui. Des équipes ont été constituées dans chacune des régions touchées sous la coordination générale d'Abdou Salam Fall et de Louis Favreau.

8. LA TENUE D'UNE GRANDE CONFÉRENCE INTERNATIONALE À L'UQO EN 2003

Le Sud et le Nord dans la mondialisation, quelles alternatives? Tel était le thème de la Conférence internationale tenue les 24 et 25 septembre 2003 à l'Université du Québec en Outaouais. Qu'en est-il ressorti? D'abord, en réunissant 432 personnes en provenance des quatre coins du monde, 120 organisations de toutes les régions du Québec, et de milieux divers (ONG, milieux universitaires, services publics, délégués africains des réseaux de développement local et d'économie sociale et solidaire, représentants du Forum social mondial, etc.), la Conférence a connu, pour ce qui est de l'assistance, un succès sans précédent au Québec pour un thème de cette nature. Notons également la participation d'une cinquantaine de conférenciers dont 15 en provenance de différents pays principalement du Sud. Bref, tous les ingrédients étaient au rendez-vous pour stimuler les débats sur les questions liées à la mondialisation, à la société civile, à la démocratie et au développement au Sud comme au Nord.

Au-delà de la diversité des participants et des débats suscités, la conférence a eu de nombreuses retombées sociales et scientifiques. Mentionnons les principales et en premier lieu les retombées sociales :

1. À mi-chemin entre les rencontres internationales de Québec en 2001 et de Dakar en 2005, la conférence a marqué une étape importante dans le réseautage international d'organisations québécoises d'économie sociale et de développement local, signe que le mouvement pour l'altermondialisation prend encore plus d'ampleur.
2. La Conférence a aussi permis de soutenir latéralement, d'une part, la rencontre de la Commission internationale de liaison (CIL) du RIPESS et, d'autre part, d'accréditer le GESQ en tant que forum international des réseaux québécois d'économie sociale. Plusieurs événements ont fait suite à la conférence. Mentionnons, notamment, des activités de formation internationale à la FTQ, une tournée québécoise du président du RIPESS et plusieurs communications de la CRDC sur le thème de l'altermondialisation, du développement local et de la coopération internationale dans divers milieux associatifs.

Mais les retombées scientifiques ne sont pas moins réelles comme en font foi les trois éléments suivants :

1. La Conférence a concrétisé le décollage définitif d'un réseau international de recherche dirigé et initié conjointement par la CRDC (Québec, Canada) et l'IFAN (Dakar, Sénégal), en plus d'inscrire à l'ordre du jour de nouveaux accords de partenariat avec des universités étrangères du Nord et du Sud.
2. L'événement aura aussi permis des avancées en matière de recherche et de formation. À ce propos, mentionnons la venue d'étudiants étrangers lors de stages d'étude et de recherche à l'UQO, la réalisation d'un site Internet de portée internationale Nord-Sud pour la conférence, la publication d'un cahier spécial dans *Le Devoir* (40 000 copies), et trois ouvrages.
3. La conférence fait aussi mûrir présentement le projet de créer une maîtrise en développement international à l'UQO.

9. LA PARTICIPATION DE LA CRDC ET DU CÉRIS AU GESQ ET AU RIPESS

En vue de la tenue de la troisième grande rencontre internationale de Dakar en 2005, la CRDC et l'IFAN comptent organiser avec le réseau international de recherche regroupé pour le programme «Création de richesse en contexte de précarité» un colloque qui précédera cette rencontre internationale d'économie sociale et solidaire.

Mais la CRDC participe aussi localement à un projet de jumelage avec la CDÉC de Gatineau et la Coopérative de développement régional (CRD-OL), projet de jumelage entre les réseaux associatifs et coopératifs de Gatineau et ceux de Saint-Louis au Sénégal, entre la CRDC et un groupe de recherche de l'Université Gaston Berger et éventuellement entre les deux municipalités touchées.

La CRDC et le CÉRIS sont aussi à peaufiner un projet de stage d'étudiants en travail social et en sciences sociales pour 2005 au Sénégal en vue de soutenir la logistique de la tenue de la rencontre internationale. Sans compter la collaboration de l'UQO dans la réalisation éventuelle d'un site Internet d'information sur la rencontre au secrétariat de Dakar 2005 au Sénégal.

10. CONCLUSION

On peut synthétiser les choses de la façon suivante lorsqu'on refait l'itinéraire international Nord-Sud de la CRDC et du CÉRIS depuis leur création il y a quinze ans :

Itinéraire de la CRDC et du CÉRIS en coopération internationale (1989-2004)

Partenariats avec la communauté	Recherche et formation scientifique
Coopération avec des universités et des ONG au Pérou (1989-1993)	Programme MOI, programme psycho-communautaire au Pérou dans des écoles de quartiers populaires
Collaboration avec des OCI du Québec engagées dans le développement communautaire	Formation internationale en travail social (développement communautaire comparé)
Soutien à une rencontre internationale en économie sociale et développement local (Lima, 1997)	Recherches sur l'économie sociale dans une perspective Nord-Sud
Soutien au développement du Groupe d'économie solidaire du Québec, le GESQ (2000-2004)	Tenue d'un colloque à l'UQO sur l'économie sociale, la coopération internationale et le développement
Réseautage avec le programme STEP du Bureau international du travail (BIT) (1998-2001)	Production d'un rapport de recherche sur le développement local en Amérique latine
Organisation d'une grande conférence internationale à Québec en 2001 qui donne naissance au réseau Lima-Québec-Dakar devenu le RIPESS	Animation du comité de programmation, production d'une synthèse des actes de la rencontre (2002-2003), en trois langues
Partenariat avec l'UQAM pour la production d'un numéro de la revue <i>Nouvelles pratiques sociales</i> sur la solidarité internationale ; avec le CIRIEC pour la production d'un numéro thématique de la revue <i>Économie et Solidarités</i> sur l'économie sociale dans une perspective Nord-Sud	Formation d'un réseau international de recherche sur le thème « Création de richesse en contexte de précarité » et production d'un ouvrage sur l'économie sociale, le développement local et la solidarité internationale (Favreau et Fréchette, 2002)
Conférence internationale sur les alternatives à la mondialisation néolibérale au Nord et au Sud (2003) à l'UQO (432 participants, 120 organisations)	Production de trois ouvrages sur les thèmes de la conférence (2004)
Soutien à la troisième rencontre internationale d'économie sociale et solidaire (Dakar, 2005)	Colloque à Dakar du réseau « Création de richesse... » (automne 2005)

Mais que dégager de cet itinéraire? La première conclusion, c'est que les chercheurs de la CRDC et du CÉRIS pratiquent très souvent ce qu'on pourrait appeler « l'engagement dégagé » et le « dégage ment engagé ». Cette formule en raccourci signifie ceci :

- 1) Une des composantes indispensables de notre travail de recherche sociale est de se faire en partenariat avec des organisations du milieu. Ce partenariat permet d'une part à ces organisations de consolider leur intervention, de les accréditer auprès de décideurs, de mieux expliciter leurs fondements, de les rendre plus visibles et de leur fournir parfois quelques nouvelles pistes d'action.
- 2) Ledit partenariat signifie d'autre part que la recherche obtient de meilleures garanties de pertinence sociale, et la proximité des terrains permet de déceler plus rapidement les innovations qui couvent. Mais tout en étant engagés avec nos partenaires, nous ne sommes pas sur la ligne de feu de leur intervention. En fait, nous cherchons à pratiquer le « dégage ment engagé », à savoir que nos travaux doivent pouvoir s'exécuter en toute indépendance avec une distance critique indispensable à tout savoir scientifique.

Cette position paradoxale, parce qu'elle est à la fois engagée et en distance critique, est difficile si on la compare à l'attitude scientifique traditionnelle qui se tient loin des terrains, qui prétend à la neutralité et qui regarde les faits sociaux de l'extérieur ou à l'attitude militante et politique qui prétend que le savoir scientifique est un leurre. Elle nous semble néanmoins plus féconde si les deux parties réussissent à y trouver leur compte, ce qui fut assez souvent le cas.

La seconde conclusion concerne le travail à l'échelle internationale sur une base Nord-Sud. Celui-ci soulève des questions d'une autre nature, celui de la comparaison internationale, à la fois sur le terrain sociopolitique et sur le terrain scientifique.

10.1. La comparaison internationale, surtout Nord-Sud : une question politique

Le Québec possède toutes les caractéristiques des sociétés du Nord, c'est-à-dire qu'il est démocratique, industrialisé, urbanisé, qu'il a une économie de marché forte, une certaine capacité concurrentielle sur le plan inter-

national et qu'il dispose d'un régime de protection sociale par l'intermédiaire d'un État-providence. Dans ce cas, la comparaison avec des sociétés du Sud comme le Mali ou le Sénégal est-elle possible? Ces pays occupent le 164^e et le 154^e rang des pays du monde en vertu de l'IDH (indice de développement humain du PNUD) alors que le Canada est au 3^e rang (il a même déjà été au premier). À première vue, la différence est trop forte pour supporter la comparaison. De plus, moralement parlant, certains s'indignent. Dans des discussions improvisées sur ce sujet, deux commentaires du même ordre nous étaient adressés. Le premier avançait l'idée que les problèmes de développement des sociétés du Sud sont sans commune mesure avec ceux du Canada ou du Québec; le second que l'économie sociale des pays du Nord ne représente tout au plus que 10% de l'économie générale. Elle n'avait donc à leurs yeux que peu de choses à voir avec l'économie populaire du Sud qui doit bien représenter quelque 80% ou 90% de l'économie générale. Il convient donc de s'arrêter un peu sur cette question.

La mondialisation en cours a ceci de positif: si, d'un côté, elle met en évidence les inégalités et les différences culturelles très grandes entre les populations de la planète, elle nous permet par ailleurs de voir se dessiner des problèmes communs. La revitalisation de quartiers en difficulté, l'écologie urbaine, l'emploi, le transport collectif, l'habitat et la santé, l'éducation et les services sociaux... sont des problèmes similaires même s'ils n'ont pas la même ampleur ni la même densité. Il faut surtout ajouter qu'il existe des pratiques communes de transformation sociale de nos sociétés qu'elles soient du Nord ou du Sud? N'est-ce pas le cas historiquement du syndicalisme et du coopérativisme tant au Nord qu'au Sud? Les différences sociales entre le Nord et le Sud ont-elles conduit à la création séparée d'organisations exclusivement du Nord et exclusivement du Sud. Plutôt le contraire! Le mouvement syndical a tout fait pour se donner des organisations véritablement internationales. Le mouvement coopératif avec l'Alliance coopérative internationale a fait de même. Il ne s'agit pas de nier les différences, mais de les surpasser par des dispositifs internationaux qui se veulent réciprocaires même si la chose ne relève pas de l'évidence. En témoignent aujourd'hui le Forum social mondial et les nombreux réseaux internationaux d'ONG, d'entreprises et d'organisations d'économie sociale et solidaire ou de développement local. Sans compter l'interdépendance croissante des sociétés qui légitime encore plus le renforcement de la connexion Nord-Sud.

Finalement, il faut aussi rendre compte des nouvelles dynamiques en cours : l'aide décentralisée au développement fait de plus en plus place à la solidarité internationale et à la création de réseaux internationaux de débat, de réflexion et d'engagement dans de nouvelles stratégies d'action collective à cette échelle où gens du Nord et gens du Sud cherchent à se donner des espaces de dialogue interculturels et des espaces d'échanges économiques nouveaux (le commerce équitable en est un). Dans cette perspective, le simple repérage conjoint d'initiatives économiques populaires innovatrices ici et là, au Nord et au Sud, constitue déjà une tâche politique et scientifique disposant d'une bonne capacité de démonstration et de mobilisation. Parce qu'il vient illustrer qu'une autre mondialisation émerge simultanément au Nord et au Sud et que celle-là travaille à rendre la planète plus équitable.

Mais nous savons, comme chercheurs et comme intervenants, que ce n'est évidemment pas suffisant de s'en tenir à cela. Il faut rassembler des expériences et les analyser, ce qui offre, à nos yeux, un très bon moyen de faire avancer le mouvement général émergent de l'économie sociale et solidaire de par le monde. Car l'analyse offre la possibilité de la mise en perspective et favorise ainsi, par delà les différences de pays, de culture et de continent, des convergences, des lignes de force communes. Ce faisant, nous sommes à même de découvrir les logiques socioéconomiques et institutionnelles à l'œuvre dans nos sociétés respectives.

10.2. La comparaison internationale Nord-Sud : une question scientifique

Pourquoi une comparaison Nord-Sud si on pousse un peu plus loin la réflexion ? Parce qu'elle donne la possibilité de vérifier de manière empirique comment les problèmes et les contraintes socioéconomiques sont vécus de part et d'autre, mais aussi de trouver réponse à un autre type de questions plus importantes encore : Quelles sont les marges de manœuvre et les stratégies des acteurs dans un environnement politique et social plus favorable, où le niveau de démocratisation a mieux pénétré le tissu social que dans les pays du Sud ? Quelle est la portée d'initiatives économiques populaires de création de richesse et quelles sont les conditions de sa redistribution lorsqu'elles se réalisent dans un cadre politique et économique plus institutionnalisé, comme c'est le cas en Europe (Belgique, France et Suisse) et au Canada, pays au cœur du bassin de la

richesse mondiale? Quelles sont également les nouvelles avenues de coopération Nord-Sud? Une meilleure connaissance des dynamiques de développement propres aux pays du Sud et du Nord peut favoriser des formes de coopération Nord-Sud plus appropriées.

Et pourquoi une comparaison Sud-Sud? Comme nous l'affirmons dans notre projet de recherche (Fall et Favreau, 2003), la prise en compte des facteurs tels que les caractéristiques et déterminants de la pauvreté, les liens entre la croissance et les programmes d'ajustement structurel (PAS), les évolutions démocratiques et les mouvements de la société civile, permet de trouver des similitudes dans l'organisation socioéconomique de pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Amérique latine, car ces pays se distinguent généralement par des externalités très fortes, en particulier leur dépendance par rapport aux économies modernes mondiales européennes et américaines par l'intermédiaire d'institutions économiques internationales tels la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

Cette question de la comparaison Nord-Sud et Sud-Sud en appelle donc une autre : celle de la recherche transnationale en sciences sociales (Oyen, 2001). Qu'on le veuille ou non, les deux premiers obstacles auxquels nous faisons face en sciences sociales sont les suivants : 1) les frontières nationales demeurent encore prévalentes dans la très grande majorité des travaux en sciences sociales, y compris dans les conceptualisations qui se veulent les plus générales⁸ ; 2) la recherche en sciences sociales sur des sujets qui traitent des questions de développement comme la nôtre est aussi largement dominée par des projets à court terme souvent « hégémonisés » par des « boîtes » de consultants en gestion qui produisent des études de cas censées être des *best practices* mais qui n'ont pas examiné plus à fond les conditions d'émergence et de développement de ses pratiques, c'est-à-dire les systèmes d'acteurs, les différents types de partenariat en cause, les différents types de financeurs, les différentes approches (stratégies et théories) de développement, sans compter les liens nécessaires de ces pratiques avec les conditions socio-politiques générales des pays.

8. Par exemple, l'approche de la régulation comme celle de l'économie sociale et solidaire ont bâti leur théorie dans des sociétés où l'État social est très développé et où le travail qui prédomine est très majoritairement salarié. Ces approches se heurtent au Sud à la prévalence d'un travail qui n'est pas salarié (travail indépendant dans une économie dite informelle) et à des États très peu développés du point de vue des transferts sociaux.

Il faut donc des activités de recherche plus globales, de moyen et de long terme, car le développement aujourd'hui, avec la mondialisation de la culture comme de l'économie et de la politique, pose de façon différente de vieux problèmes tel le décollage industriel d'un pays par exemple et de nouvelles questions comme l'impact social des migrations du Sud au Nord, l'effet de retour de flux financiers de ces migrations sur les communautés d'appartenance au Sud, le développement des économies locales sans investissement privé externe, etc. Nous sommes encore bien mal équipés pour faire des recherches de ce type. Voilà pourquoi nous nous inscrivons dans une programmation transnationale de recherche dont le thème est «Création de richesse en contexte de précarité». Dossier à suivre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (2003), *Altermondialisation, démocratie et développement*, Cahier du *Devoir*, 13-14 septembre, 6 p.
- CASTEL, O. (2002). *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives?* Paris, Éd. La Découverte.
- DEFOURNY, J., P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris-Bruxelles, Éditions De Boeck.
- DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- FALL, A.S. et L. FAVREAU (2003). «Création de richesse en contexte de précarité : une comparaison Nord-Sud et Sud-Sud», *Économie et Solidarités*, vol. 34, n° 1, p. 168-179.
- FAVREAU, L., R. LACHAPELLE et G. LAROSE (2003). *Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud*. Numéro hors série de la revue *Économie et Solidarités*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 238 p.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- FAVREAU, L., R. LACHAPELLE et J.-F. LEMAY (2002). *L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud*. Synthèse de la deuxième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité (Québec 2001), Sorel-Tracy, Québec, Éd. Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), 62 p.

- FAVREAU, L. et R. LACHAPELLE (1998). *Économie solidaire et coopération Nord-Sud : la rencontre de Lima*, Cahiers de la CRDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 33 p.
- FAVREAU, L., L. FRÉCHETTE, M. BOULIANNE et S. VAN KEMENADE (2002). *Développement local et économie populaire en Amérique latine : l'expérience de Villa El Salvador*, Cahiers de la CRDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 140 p.
- FAVREAU, L. (dir.) (2000). *Économie sociale, coopération internationale Nord-Sud et développement. Économie et Solidarités*, vol. 31, n° 2.
- FAVREAU, L. (dir.) avec N. MCSWEEN et N. PROULX (2003). *Initiatives économiques populaires, démocratie et développement : les défis actuels de l'Afrique de l'Ouest*. Compte rendu de colloque, mai 2003, CRDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 27 p.
- FRÉCHETTE, L. (1990). « Pédagogie d'action sociale et organisation communautaire chez des prostituées du Nord-Est du Brésil », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 4, n° 2, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- FRÉCHETTE, L. (1998). « Les cuisines collectives du Pérou : 20 ans d'entraide et de développement solidaire », *Économie et Solidarités*, vol. 29, n° 2, p. 124-139.
- FRÉCHETTE, L. (2002). « Consolider la place des femmes dans l'économie sociale : un défi d'actualité au Sénégal », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 1, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 9-14.
- FRÉCHETTE, L. (2001). « Quand la jeunesse est conviée à bâtir la cité », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n° 2, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 12-19.
- LACHAPELLE, R. (2001). Compte rendu du Colloque « Économie sociale, coopération internationale et développement : enjeux et perspectives », Cahiers de la CRDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 24 p.
- OYEN, E. (2001). « La recherche transnationale et internationale en sciences sociales », dans Kazancigil, A. et D. Makinson, *Les sciences sociales dans le monde*, Paris, Éd. de l'UNESCO et de la Maison des sciences de l'Homme, p. 212-218.

MOUVEMENTS SOCIAUX ET MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES SOCIOÉCONOMIQUES

L'importance des mouvements sociaux dans le développement économique, voilà le principal fil conducteur de cette seconde partie. Quatre cas de figure y sont présentés : 1) l'expérience du mouvement des femmes en Amérique latine engagé dans l'économie sociale et le développement local ; 2) l'expérience du mouvement socioéconomique Nord-Sud lié au commerce équitable ; 3) l'expérience du mouvement social québécois et de ses principales composantes, le mouvement associatif (communautaire), le mouvement syndical et le mouvement des femmes ; et 4) le mouvement associatif et le développement économique communautaire au Canada.

Dans le premier cas, la question des rapports entre le féminisme et le mouvement des femmes est abordée de front : une seule réalité ou deux réalités distinctes mais pouvant être complémentaires?¹ de même que l'engagement « sociopolitique » sur le terrain économique : quelles

1. Ce qui rappelle un débat plus ancien mais de même nature sur les liens entre le socialisme et le mouvement ouvrier : une seule et même réalité ou deux réalités distinctes qui peuvent être parfois complémentaires, parfois opposées? (Touraine *et al.*, 1984).

limites et quelles conditions pour faire progresser la condition des femmes lorsqu'on s'aventure directement sur ce terrain? Dans le second cas, ce sont les conditions d'échanges commerciaux réciproques Nord-Sud qui sont abordées à partir de l'expérience relativement jeune du commerce équitable. Question majeure pour affronter d'une autre manière les rapports entre le Nord et le Sud. Dans le troisième cas, le lien direct entre mouvements sociaux et « modèle » national de développement dans l'expérience québécoise est décrit, modèle qui a su construire, en contexte contraignant de mondialisation néolibérale, d'autres réponses collectives à cette menace que la seule adaptation. Enfin, le quatrième cas pose la question des conditions de relance de communautés locales en déclin, en milieu urbain ou en milieu rural, à partir de l'expérience d'un réseau canadien fortement engagé dans la revitalisation économique et sociale de territoires.

Comme on le verra dans la dernière partie (texte de Fall, Favreau et Larose), ces différents cas de figure sont loin d'être étrangers au mouvement émergent de l'altermondialisation. Aujourd'hui, après l'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord au Sud, après l'échec du communisme et son effondrement, après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle « développementiste » et après l'échec des programmes d'ajustement structurel (PAS), les mouvements sociaux, aux prises quotidiennement avec tous les problèmes, ont commencé à opérer un virage en s'investissant eux-mêmes dans le développement économique.

La décennie 1990-2000 a donc ouvert une conjoncture nouvelle, c'est-à-dire une mondialisation néolibérale, mais aussi vu l'entrée en scène d'un mouvement antimondialisation qui, avec le temps, va radicaliser la notion de société civile internationale. Des associations, des réseaux, des mouvements considèrent de plus en plus leur intervention comme une solidarité internationale contre les politiques de ces grandes institutions économiques internationales et en faveur d'alternatives socioéconomiques concrètes. Un nouvel espace public international de dialogue est né, certes marqué par de nouvelles formes de terrorisme, celui du 11 septembre 2001 (les Tours de New York) et du 11 mars 2004 (l'explosion d'un train de passagers en Espagne), mais aussi mobilisé par la recherche de nouvelles formes de démocratie et de développement (Whitaker, 2003 ; Favreau et Fréchette, 2002).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

TOURAINÉ, A., M. WIEVIORKA et F. DUBET (1984). *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

WHITAKER, C. (2003). Propos rapportés dans le livre collectif *Où va le mouvement altermondialisation?*, Paris, La Découverte.

MOUVEMENT DES FEMMES, ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL EN AMÉRIQUE LATINE

Manon Boulianne et Elsa Beaulieu¹

Dans le contexte de la globalisation, on observe une présence accrue en Amérique latine de programmes ciblés de développement financés directement ou indirectement par des organisations internationales et dans lesquels on favorise la prise en charge du développement par les pauvres que l'on exhorte à « participer » (Boulianne, 2002). Parallèlement, au cours de la dernière décennie, le champ du politique semble parfois avoir été quelque peu délaissé par les mouvements sociaux latino-américains au profit de préoccupations et de projets plus strictement économiques. Bien entendu, investir le champ économique peut constituer une manière de remettre en cause les structures de pouvoir nationales ou internationales, mais cela ne va pas de soi et n'est pas sans répercussions sur le travail et les orientations des organisations et des personnes actives au sein de ces mouvements, dont le mouvement des femmes.

Ce texte vise à mettre en relief certains enjeux et défis que pose l'adoption de projets à visée économique par des groupes et des organisations travaillant étroitement avec des femmes, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Pour une part, dans le contexte évoqué plus haut, les organisations communautaires de base² (OCB), tout comme les ONG qui ont connu une croissance exponentielle en Amérique latine au cours des années 1990, font face à des pressions croissantes de la part des gouvernements nationaux et des bailleurs de fonds internationaux, ce

-
1. Manon Boulianne est anthropologue à l'Université Laval et chercheure au CRISES. Elsa Beaulieu est doctorante à cette même université. Les auteures dédient ce texte à Suzanne Champagne, qui les a quittées récemment.
 2. Les OCB et les ONG se distinguent du fait que les activités des premières visent à bénéficier à leurs membres et, qu'en général, elles ne comptent pas d'employés, tandis que les ONG travaillent pour des tiers et emploient des professionnels rémunérés.

qui risque de les détourner de leurs objectifs. Par ailleurs, la demande créée à l'endroit des populations locales, des ménages et, dans une large mesure, des femmes, pour qu'elles prennent en charge le développement, vient s'ajouter aux nombreuses activités de production et de reproduction auxquelles elles continuent à s'adonner et qui demeurent non reconnues (Amat y León, 2003).

En première partie de ce texte, une périodisation de l'évolution du mouvement féministe et du mouvement des femmes en Amérique latine, et plus spécifiquement au Mexique, au cours des trente-cinq dernières années sera l'occasion de mettre en relief les relations qu'ils ont maintenues avec d'autres mouvements sociaux, les débats qui les ont traversés et certains enjeux auxquels ils font face aujourd'hui. Par la suite, la présentation des parcours contrastés de trois organisations mexicaines œuvrant avec ou auprès des femmes et qui ont entretenu, depuis leur création, des rapports ambivalents avec l'État et les bailleurs de fonds internationaux, permettra d'illustrer comment se concrétisent ces enjeux sur le terrain.

1. L'ÉMERGENCE DE MOUVEMENTS NATIONAUX AU COURS DES ANNÉES 1970 ET 1980

La deuxième vague du féminisme³ et les mouvements de femmes latino-américains des années 1970 et 1980 semblent avoir émergé et s'être développés dans un contexte sociohistorique particulier. Dans les années 1970, une crise économique généralisée mettant fin à la « Révolution verte » dans la région a suscité l'organisation sociopolitique des quartiers urbains pauvres de toute la région. Ceux-ci avaient connu une croissance rapide mais désordonnée, sans que les équipements urbains et les services collectifs d'éducation et de santé y soient disponibles. Dans plusieurs pays qui ont été marqués par des épisodes plus ou moins

3. Les femmes sont actives dans les mouvements politiques en Amérique latine depuis le début du XIX^e siècle, incluant les mouvements pour le suffrage des femmes au XX^e siècle. C'est toutefois à partir de la fin des années 1960 qu'il y a eu l'augmentation la plus importante de la mobilisation et de la visibilité politique des femmes et du mouvement féministe, en Amérique latine tout comme en Amérique du Nord et en Europe. C'est l'expression « deuxième vague du féminisme » qui est la plus utilisée pour désigner ce cycle de mobilisations.

longs de régimes autoritaires ou militaires, la transition vers la démocratie a favorisé la mobilisation sociale et l'émergence de mouvements de contestation et de partis d'opposition. Des femmes de toutes les classes sociales ont alors surmonté leur exclusion historique de l'espace politique et joint leurs rangs en grand nombre (Jaquette, 1989). Dans ces mouvements les postes de décision étaient occupés par des hommes, de sorte que les préoccupations spécifiques des femmes s'y trouvaient invariablement reléguées au second plan. Leur caractère sexiste aurait favorisé une prise de conscience féministe chez certaines militantes (Alvarez, 1989) et suscité, dans certains cas, la formation de groupes féministes autonomes.

L'expansion rapide du nombre de femmes ayant une formation universitaire (Alvarez, 1989) ainsi que le retour des exilées politiques qui avaient fui les régimes autoritaires auraient contribué à la prise de conscience des inégalités entre les hommes et les femmes (Jaquette, 1989) au sein de ces mouvements comme de la société en général. En outre, la décennie de la femme de l'ONU ainsi que la première grande conférence onusienne sur les femmes qui l'a ouverte à Mexico en 1975 ont favorisé une certaine internationalisation du contenu de l'agenda féministe et ont contribué à lui donner de la légitimité aux yeux des gouvernements et des populations nationales. Elles ont également suscité des contacts et des collaborations entre féministes de différents pays de la région, notamment à l'occasion de l'organisation d'un sommet parallèle (Lamas, 1995 ; Gonzales Burton, 1999). En effet, certaines féministes mexicaines, tout comme des féministes d'autres pays, avaient choisi de ne pas cautionner la conférence onusienne. Pour elles, cette conférence était liée à des objectifs impérialistes des États-Unis et des autres pays du Nord ; notamment, l'intégration massive des femmes du Sud dans une force de travail bon marché, à l'intérieur d'un modèle de développement qui favorisait les pays du Nord (González, 2001, p. 112-116). Les retombées positives que la conférence a tout de même eues pour les femmes et les mouvements féministes de beaucoup de pays, incluant le Mexique, révèlent la relation ambiguë et paradoxale dans laquelle la conjoncture a placé, dès cette époque, les mouvements féministes vis-à-vis des organisations gouvernementales et intergouvernementales chargées de faire la promotion du « bien-être » des populations suivant un modèle de développement reposant sur l'expansion de l'économie de marché capitaliste dans l'ordre mondial d'après-guerre.

Les groupes et organisations considérés comme « féministes⁴ » par les chercheuses en sciences sociales sont présents dans la plupart des pays d'Amérique latine vers la fin des années 1970. Les militantes sont souvent présentées comme des intellectuelles de classe moyenne du milieu urbain, ce qui est en partie exact, mais qui relève également d'un mythe bien entretenu par la gauche antiféministe. Sternbach *et al.* (1989 p. 211) soutiennent plutôt que les féministes typiques des débuts du mouvement étaient, dans plusieurs pays, des guérilleras ou des étudiantes ayant une position radicale et non des bourgeoises aux vues étroites. Initialement, les féministes de la plupart des pays d'Amérique latine provenaient généralement des partis de gauche et privilégiaient la lutte des classes et le travail avec les femmes des classes populaires. Elles mettaient aussi, souvent, l'accent sur les analyses internationales anti-impérialistes de la condition des femmes en Amérique latine. Avec le temps, elles auraient pris conscience que les enjeux spécifiquement féministes (la reproduction, la sexualité et la violence faite aux femmes, entre autres) étaient aussi intéressantes et importantes pour les femmes des classes populaires que les enjeux de classes et se seraient donc mises à exiger des changements sociaux non plus seulement dans les rapports de classes mais aussi dans les rapports entre de genre, en dénonçant les structures de pouvoir patriarcales et en réclamant des formes plus démocratiques et participatives d'organisation politique (*idem*, p. 213) au sein des partis et des États nationaux. Elles ont cependant maintenu une alliance avec la gauche et les autres forces progressistes, et un grand nombre d'entre elles ont continué de militer au sein de partis politiques parallèlement à leur engagement féministe, ce qu'on a appelé la *doble militancia* (double militance) (Barrig 1989; Sternbach *et al.*, 1992). Cette situation a alimenté beaucoup de débats dans les années 1980 sur l'autonomie du mouvement féministe par rapport aux partis politiques de gauche.

4. Des auteures comme Jaquette (1989), Safa (1990), Molyneux (1985) et Moser (1993) ont eu tendance à distinguer des mouvements féministes, organisés pour la défense d'enjeux liés tout d'abord au genre et, donc, aux inégalités entre les hommes et les femmes et à un ordre social de genre, des mouvements associés à la défense des droits humains ou des organisations de femmes liées au mouvement populaire en milieu urbain. Ces deux derniers sont souvent appelés mouvements de femmes. On les distingue des mouvements féministes parce que leurs actions ne visent pas directement la transformation de l'ordre social de genre. Pour notre part, dans cet article, nous incluons l'ensemble des organisations de femmes, qu'elles se désignent comme féministes ou non, sous le vocable « mouvement des femmes », en employant l'adjectif « féministe » pour désigner spécifiquement les luttes, groupes et analyses qui ont pour objet central la transformation des rapports de genre.

Au Mexique, les premiers groupes féministes, principalement des femmes éduquées de la classe moyenne (Lamas *et al.*, 1995), se sont formés au début des années 1970, de manière indépendante, avec comme principaux enjeux la légalisation de l'avortement, la lutte contre la violence faite aux femmes et le support aux victimes de viol. L'autonomie s'y ajouta dès que les nouveaux partis politiques de la gauche se donnèrent comme objectif de mobiliser les femmes au profit des objectifs socialistes de lutte des classes (González, 2001, p. 118), même s'ils avaient auparavant dévalorisé certaines de leurs revendications, notamment la légalisation de l'avortement. Lors de la fondation, en 1978, du Front national pour la libération et les droits des femmes (FNALIDM), les discours se polarisèrent entre, d'une part, celles qui favorisaient des alliances avec des partis politiques et des syndicats à l'intérieur même de cette organisation et, d'autre part, les *autonomistas*, convaincues qu'il fallait l'autonomie totale pour préserver la spécificité du mouvement (González, 2001). Les difficultés rencontrées ultérieurement par le FNALIDM, qui tenta d'atteindre les deux objectifs à la fois, indiqueraient selon González (2001) qu'il est nécessaire de constituer d'abord un mouvement fort, autonome et consolidé avant de procéder à un travail politique d'alliance.

Au sein de leurs organisations, les féministes ont d'abord formé des groupes de réflexion et de conscientisation dont certains ont donné lieu, au cours des années 1980, à l'ouverture de centres de recherche et d'action. Elles ont organisé des conférences et des ateliers de formation, pratiqué l'intervention féministe, mis sur pied des médias alternatifs, des services de santé, d'assistance juridique et d'aide aux victimes de tortures et de la répression, etc. Ce sont ces féministes qui sont à l'origine des *Encuentros* dont il sera question plus loin.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les femmes des milieux populaires urbains d'Amérique latine s'activent au sein d'associations de quartier qui revendiquent des équipements et des services urbains, la baisse des prix des denrées de base et l'accès à des services de santé et d'éducation (Jacquette, 1989, p. 3). Ces types de mobilisation sont donc antérieurs à la deuxième vague féministe et sont même considérés comme la voie typique de participation publique des femmes dans les pays d'Amérique latine (Jelin, 1990, p. 187). Les femmes jouent un rôle prépondérant dans ces associations, qu'elles soient mixtes ou non ; dans tous les pays de la région, elles ont constitué l'immense majorité de leurs membres. Avec l'aggravation de la crise économique dans les années 1970, des centaines de groupes de femmes des milieux populaires ont proliféré

dans toute l'Amérique latine à la recherche de stratégies de survie collectives (Sternbach *et al.*, 1992 ; Jaquette, 1990). Ces groupes urbains ont développé toute une gamme d'initiatives et d'actions collectives dans le but de couvrir les besoins alimentaires, d'assurer des soins de santé aux enfants, de démultiplier les ressources non monétaires et d'abaisser le coût des biens indispensables. Parmi les plus célèbres, on trouve les cuisines collectives et les comités du Verre de lait du Pérou (Falquet et Le Doaré, 1994)⁵.

Pour ce qui est de leurs rapports avec les institutions et les autres mouvements sociaux ou politiques, ces groupes ont attiré l'attention et l'aide de l'Église, des partis de gauche, des agences internationales de développement ou d'autres bailleurs de fonds internationaux et se sont souvent constitués en réseaux et fédérations qui leur ont donné du rayonnement et parfois une influence au niveau national. Bien qu'elles s'identifient rarement au féminisme, ces organisations ont généralement été valorisées par les féministes pour leur démocratie interne, leurs pratiques de rotation du leadership et, dans certains cas, leur absence de hiérarchie formelle (Jaquette, 1989).

2. DES ANNÉES 1980 AUX ANNÉES 1990 : UNE INCLUSION GRANDISSANTE AU SEIN DES *ENCUENTROS* LATINO-AMÉRICAINS

À partir du début des années 1980, des réseaux de solidarité et de collaboration se construisent par-delà les frontières nationales, notamment par une série de rencontres féministes latino-américaines autoconvoquées, les *Encuentros*. Ce sont des forums autonomes de débat sur l'évolution du mouvement féministe, ses relations avec les autres mouvements progressistes et la lutte pour la justice sociale en Amérique latine (Sternbach *et al.*, 1994). Cinq *Encuentros* ont lieu entre 1981 et 1990⁶ avec, chaque fois, une participation plus nombreuse et plus variée, passant de 200 femmes en 1981 à Bogota à presque 3 000 femmes en 1990 à San Bernardo (Argentine).

5. Voir à ce propos le texte sur l'expérience des cuisines collectives péruviennes au chapitre suivant.

6. La caractérisation que nous en proposons ici est principalement basée sur celle qu'en font Sternbach *et al.* (1992).

Les années 1980 s'ouvrent sur une polémique sur l'autonomie idéologique et organisationnelle du mouvement féministe vis-à-vis du socialisme en général et des partis politiques de gauche en particulier. Cela se complexifiait de rapports parfois problématiques entre les féministes intellectuelles et celles qui provenaient de milieux, de groupes sociaux ou de régions marginalisés. Par exemple, à l'*Encuentro* de Lima, en 1983, les analyses présentées par les intervenantes sur le thème du patriarcat sont considérées par plusieurs comme trop abstraites et intellectuelles, alors même que les femmes des secteurs populaires, les femmes autochtones et les femmes d'Amérique Centrale y sont sous-représentées. Elles occuperont toutefois de plus en plus d'espace dans les *Encuentros* suivants et, à la fin de la décennie, la plupart des organisations se rallient à la perspective d'articuler les oppressions et les luttes de genre, de classe et de race. Cela constitue à notre avis une réponse à la nouvelle nécessité politique d'appréhender de manière cohérente une diversité croissante à l'intérieur du mouvement des femmes, autant qu'une complexification de l'analyse de l'interrelation des systèmes d'oppression. Ainsi, le féminisme a réussi à élargir sa base et à répandre ses idées, même si les nouvelles adhérentes insistent pour les redéfinir et les élargir (Sternbach *et al.*, 1992).

En dehors des *Encuentros*, les tentatives de créer des rapprochements concrets entre les féministes des classes moyennes et les groupes de femmes des milieux populaires ont donné lieu dans les années 1980 à un nouveau courant, le *feminismo popular* (féminisme populaire). Le principe est de partir des préoccupations et des luttes des femmes des milieux populaires pour développer graduellement une conscience féministe des inégalités de genre (González, 2001), combinant ainsi les revendications féministes avec celles des femmes des milieux populaires (Lamas *et al.*, 1995). Au Mexique, CIDHAL et *Mujeres para el Diálogo* sont deux organisations qui s'inscrivent dans ce courant. Selon González (2001, p. 187), cela les positionne comme des organisations qui « viennent en appui » aux groupes de base et à leurs organisations fédératives. Par exemple, selon une étude de cas réalisée par Stephen (1997), l'ONG CIDHAL aurait établi des liens spécifiques avec la Coordination nationale du mouvement urbain populaire (la CONAMUP) dès 1982, par des activités d'éducation populaire inspirées du modèle d'intervention de Paulo Freire et poursuivant des objectifs féministes. Apparemment, CIDHAL fut directement engagé dans la fondation du Conseil régional des femmes du CONAMUP, et l'aurait concrètement appuyé dans ses

luttres pour le logement, les services urbains et l'accès à la participation politique. Toutefois, l'identification du CONAMUP au féminisme aurait été inégale selon les personnes et les époques, ainsi qu'une source de conflits. Quelques femmes au sein de son leadership auraient été intéressées à promouvoir un « féminisme populaire » qui aurait eu la lutte quotidienne des femmes pauvres et la lutte des classes pour points d'ancrage, mais cette conception n'aurait pas fait l'unanimité dans l'organisation et le terme « féministe » n'aurait pas pu être officiellement adopté. Les dynamiques politiques en jeu dans les questions de ce que le mot « féministe » voudrait dire, de qui s'y associerait, quand et pourquoi, se seraient révélées litigieuses (Stephen, 1997). Les organisations porteuses du féminisme populaire font face, selon González, au double défi de ne pas laisser les questions féministes se subordonner à d'autres luttes, d'une part, et de ne pas s'inscrire dans une dynamique assistantialiste, d'autre part (2001, p. 187). Cette alliance entre les féministes des classes moyennes et les femmes des milieux populaires, qui n'était pas sans comporter son lot de difficultés, de malentendus et de conflits, a tout de même été considérée au Mexique comme une extraordinaire réussite (Lamas *et al.*, 1995).

3. LES ANNÉES 1990 : TRANSNATIONALISATION ET NOUVEAUX ENJEUX

Les années 1990 allaient voir s'opérer des changements très importants dans la configuration du mouvement des femmes en Amérique latine. Après la transition vers la démocratie dans les pays ayant connu des régimes autoritaires, les partis politiques sont redevenus des centres de décision et de pouvoir importants, mais très peu de femmes ont été élues à des postes de pouvoir. En même temps, la disponibilité de fonds internationaux pour des activités de représentation et de lobby (*policy advocacy*) aux grandes conférences onusiennes de la décennie⁷ et une

7. Particulièrement les conférences suivantes : le sommet sur l'environnement et le développement tenu à Rio de Janeiro en 1992, le sommet sur les droits humains tenu à Vienne en 1993, la conférence sur la population et le développement tenue au Caire en 1994 et surtout la quatrième conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995, dans la préparation de laquelle des féministes latino-américaines se sont engagées à partir de 1993.

demande croissante, de la part des États et des organisations intergouvernementales (OIG), pour des organisations capables de livrer des services spécialisés dans les questions touchant les femmes pourraient contribuer selon Jaquette (1989) et Alvarez (1998a) à expliquer pourquoi les ONG féministes ont connu une importante prolifération au cours des années 1990.

Alvarez définit cinq tendances principales dans l'évolution du mouvement des femmes en Amérique latine au cours de la décennie 1990 (1988b, p. 294-295). La première est la prolifération et la multiplication impressionnante des espaces et des lieux à partir desquels les féministes agissent, laquelle offre un contraste frappant avec l'identité politique somme toute assez circonscrite qui a caractérisé le féminisme des années 1970 et 1980, au point de parler de champ féministe de discours et d'action (*feminist field*) plutôt que de mouvement. La seconde est une absorption relative des éléments « les plus digestes » des discours féministes par plusieurs institutions dominantes nationales et internationales, du moins en théorie. Des féministes travaillent aujourd'hui dans un grand nombre de ces institutions. La troisième tendance est une spécialisation et une professionnalisation (« NGOisation ») de secteurs importants du mouvement. La quatrième est l'augmentation du degré d'articulation et de réseautage entre les différents lieux et espaces où des féministes sont actives. Enfin, la dernière est une certaine transnationalisation des discours et des pratiques du mouvement.

Les principales conséquences de cette transformation du mouvement sont, toujours selon Alvarez (1998a), une tendance à un certain éloignement des activités de mobilisation, d'éducation populaire et d'*empowerment* des femmes pauvres et des classes populaires ; une importance de plus en plus grande accordée aux politiques publiques ; la spécialisation et la concentration des ressources (financières) parmi les ONG féministes les plus professionnalisées, les plus techniquement efficaces et les plus transnationalisées ; ce qu'elle appelle « l'adaptation discursive » (sorte d'autocensure exercée en fonction de ce qu'on croit que l'interlocuteur est prêt à entendre) des féministes travaillant à influencer les politiques publiques et l'adoption de ce discours édulcoré dans les pratiques féministes quotidiennes et le débat public. L'adoption d'éléments du discours dominant s'accompagnerait aussi de celle de pratiques de gestion de plus en plus centrées sur l'efficacité, la rapidité et l'efficience plutôt que sur la démocratie radicale. Enfin, la dernière conséquence importante réside dans les conflits et contradictions que génère la

rencontre de deux types très différents de transnationalisation : celle, conviviale, identitaire et solidaire des *Encuentros*, et celle, professionnelle et plus technocratique, des ONG transnationalisées (Alvarez, 2000).

Lors du septième *Encuentro*, celui de Cartagena au Chili, en 1996, des conflits latents sur les enjeux que pose l'ONGéisation des organisations féministes ont éclaté au grand jour. Un courant politique relativement restreint et nouveau mais très articulé et visible à l'intérieur du mouvement, celui des *autónomas*, qui prônent l'autonomie du mouvement féministe, a ouvertement accusé les ONG transnationalisées et centrées sur les politiques publiques d'avoir « vendu » le mouvement des femmes aux États et aux organisations intergouvernementales. Le débat a ensuite été refait à plusieurs reprises, sur plusieurs tribunes locales et transnationales, à l'intérieur du mouvement. Enfin, au huitième et dernier *Encuentro* de la décennie, tenu à Juan Dolio en République Dominicaine, en 1999, la majorité des féministes présentes ne semblaient pas envisager de schisme politique permanent, mais plutôt un travail de renforcement des complémentarités dans les stratégies à mettre de l'avant (Alvarez, 2000, p. 58-59).

Dans les pages qui suivent, nous quitterons les domaines exclusifs du mouvement des femmes pour avancer sur le terrain du développement local. La présentation du parcours de trois organisations mexicaines œuvrant avec et auprès des femmes nous servira à illustrer comment différentes logiques d'acteurs croisent le fer avec les contraintes et les possibilités présentes dans la configuration actuelle de l'économie politique. Elle sera également l'occasion de montrer que le gouvernement national mexicain joue un rôle paradoxal auprès des groupes engagés dans le développement local. D'une part, il encourage le développement d'entreprises collectives autogérées. D'autre part, certains de ses programmes sociaux tendent à instrumentaliser et à dépolitiser les actions entreprises au niveau local. Une des organisations dont il sera question, CIDHAL, est au cœur du féminisme mexicain depuis sa fondation ; les deux autres (CEDESA et la COCOMI) n'y sont associées qu'indirectement. Ces organisations ont, en outre, des trajectoires distinctes et se caractérisent par des rapports différents à l'économie solidaire et au développement local. Nous proposons une démarche comparative sur les éléments suivants : l'ancrage historique et territorial ; le lien avec le mouvement des femmes, l'économie sociale et solidaire et le développement local ; les rapports entretenus avec l'État mexicain et les bailleurs

de fonds internationaux. Une présentation préalable de l'évolution récente des rapports entre l'État et la société civile mexicaine nous permettra de mieux situer ces organisations sur le plan sociopolitique.

4. MOUVEMENTS SOCIAUX, OCB ET ONG AU MEXIQUE

Au Mexique, à la fin des années 1960, plusieurs organisations urbaines populaires, profitant d'une ouverture du président Echeverría envers les mouvements indépendants (Bennett, 1992, p. 247), se sont engagées dans des processus de conscientisation, de mobilisation des pauvres urbains et de revendications démocratiques inspirés, pour la plupart, d'une volonté de changement social radical, dont la première étape a culminé en 1980 avec la création de la Coordination nationale du mouvement urbain populaire (CONAMUP). Jusqu'à la fin des années 1980, bon nombre des OCB et des ONG existantes ont refusé tout rapport avec les « institutions économiques et politiques dominantes » (Sanyal, 1999, p. 184). Le débat sur l'autonomie ayant marqué le mouvement des femmes n'était donc pas limité à ce dernier. Dans un pays où la plupart des organisations urbaines, ouvrières et paysannes ont traditionnellement été insérées dans une structure verticale d'intégration sous contrôle étatique, les militantes et les militants des organisations indépendantes se gardaient de tout rapprochement avec le parti hégémonique ou les agences gouvernementales, de crainte d'être absorbés par les mécanismes de contrôle corporatif qui, pendant des décennies, ont contenu la société civile mexicaine (Hiernaux-Nicolas, 1995 ; Reilly, 1995).

Au cours des années 1980, comme nous l'avons mentionné plus haut, la conjoncture économique défavorable a contribué à l'entrée de l'aide au développement au Mexique et les ONG mexicaines se sont alors multipliées. La mise en place de mesures d'ajustement structurel a également concouru à la transformation graduelle des relations entre l'État et la société civile au Mexique. Avec le déploiement du modèle néolibéral, le marché est devenu le principe régulateur central de la société et c'est désormais l'initiative individuelle qui doit parer aux ratés du système (Sanchez, 1994, p. 314). La population est renvoyée à elle-même pour la production des biens et des services qui relevaient du domaine public là où le secteur privé n'y voit pas d'intérêt ou lorsque la demande n'est pas solvable. Les OCB et les ONG ont un important rôle à jouer dans ce modèle : pour Rodriguez et Winchester (1996, p. 69),

elles ont en quelque sorte pris le relais de l'État national pour l'application de programmes de développement social. Dépendantes des bailleurs de fonds internationaux, dont elles constituent souvent des intermédiaires face aux OCB, les ONG ont développé une expertise dans les thématiques considérées comme les plus pertinentes sur le plan international : rapports de genre, environnement et, plus récemment, production et création d'emplois pour lutter contre la pauvreté.

Ainsi, les OCB mexicaines ont quelque peu délaissé, depuis le milieu des années 1980, la position contestataire qui les caractérisait, pour adopter une approche axée davantage sur la concertation et le partenariat avec des acteurs politiques et économiques nationaux ou internationaux (Fox et Hernandez, 1995, p. 181 ; Oakley et Flores, 1994, p. 296 ; Regalado Santillán, 1997). Dans un contexte de concertation accrue des organisations populaires avec le gouvernement, les ONG et le secteur privé, l'action collective vise, notamment, au démarrage de projets productifs pour combattre la dégradation environnementale, améliorer le paysage urbain, nourrir sainement la population et créer des emplois. Les organisations féministes et les organisations communautaires de base qui travaillent auprès des femmes sont bien entendu sollicitées. Depuis 1995 (Noya et Lecamp, 1999), le ministère du Développement social (SEDESOL) gère un fonds spécialement destiné au démarrage d'entreprises de l'économie sociale, le FONAES (*Fondo de Apoyo a las Empresas de Solidaridad*), qui cible principalement les paysans, les indiens et les groupes populaires en milieu urbain (SEDESOL, 1999a). Un des objectifs de ce fonds est de promouvoir et de faciliter la formation de groupes et d'entreprises de femmes ayant des projets productifs (FONAES, 2004). Pour ce faire, des programmes spécifiquement dirigés vers les femmes ont été mis en place. Dans ces programmes, les citoyennes sont considérées comme des entrepreneures en puissance (à la manière de De Soto, 1994 [1984]) sur lesquelles l'État compte pour contribuer au développement de leur localité, de leur région et du pays.

5. GENRE, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE : TROIS CAS DE FIGURE

Les trois organisations qui serviront de repère à notre réflexion sont CIDHAL (Communication, échange et développement humain en Amérique latine), CEDESA (*Centro de Desarrollo Agropecuario*) et la COCOMI

(*Coordinadora Comunitaria Miravalle*). Bien que toutes les trois aient un statut juridique d'association civile, les deux premières peuvent être considérées comme des ONG tandis que la dernière correspond plus au concept d'OCB tel que nous l'avons défini plus avant. CIDHAL et CEDESA sont deux organisations issues des mouvements sociaux mexicains des années 1960, tandis que la COCOMI est une organisation beaucoup plus récente.

CIDHAL est localisée dans la ville de Cuernavaca, à une heure de route à peine de la ville de Mexico. Fondée en 1969, elle fut la première ONG s'identifiant comme organisation féministe dans toute l'Amérique latine (Suarez et Van Remmen, 1996). La mission actuelle de CIDHAL est de « contribuer au développement d'une société où règne l'équité entre les genres et les classes sociales, en harmonie avec la nature » (CIDHAL, 2004 ; notre traduction)⁸. L'organisation possède un centre de documentation, organise des activités de formation et parraine des projets spécifiques. Elle a notamment contribué à la mise en place d'un centre collectif de compostage des déchets domestiques à la fin des années 1990, grâce à une subvention du ministère de la Solidarité sociale du Mexique. Comme il a été mentionné ailleurs (Boulianne, 2002), un point de rupture a été atteint lorsque la transformation du collectif de formation en entreprise solidaire a obligé les femmes membres du groupe à agir comme travailleuses et propriétaires d'une entreprise alors que plusieurs d'entre elles s'étaient d'abord engagées dans le projet à des fins de sociabilité et de socialisation politique. Nous y reviendrons.

CEDESA œuvre pour sa part en milieu rural. Ses locaux sont situés dans la petite ville de Dolores Hidalgo, dans l'état de Guanajuato, au centre du pays, dans une zone aride ne recevant que de faibles précipitations annuelles. Cette région est marquée par un fort taux d'émigration des hommes vers les grandes villes mexicaines mais surtout vers les États-Unis où ils se rendent très souvent illégalement en quête d'un emploi. Une fois sur place, ils redirigent une partie de leurs revenus monétaires vers la famille restée au Mexique. La trajectoire de CEDESA est plus liée, au point de départ, à la théologie de la libération qu'au féminisme. En effet, CEDESA fut créée en 1965 dans le sillage d'un mouvement national de pastorale sociale qui avait mené, dans un premier temps, à la création

8. En 2000, l'énoncé de mission de CIDHAL était « la promotion de la participation politique et sociale des femmes et l'équité entre les genres ».

de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) et à celle d'organisations de défense de la paysannerie (*Ligas Campesinas*). La conscientisation et l'organisation communautaire, l'alphabétisation, la formation technique et humaine sont au cœur des activités de CEDESA, qui offre depuis sa création des ateliers de formation aux résidants des localités rurales de la région⁹. Même si CEDESA n'a jamais adopté un discours féministe, les femmes ont toujours joué un rôle important dans la coordination et l'animation de l'organisation, et la situation spécifique des femmes y constitue une des thématiques des ateliers de formation offerts. Les femmes constituent par ailleurs la majorité des protagonistes des projets mis de l'avant dans les localités rurales sous l'impulsion de CEDESA.

Enfin, la COCOMI, que nous qualifions d'OCB, œuvre depuis 1994 dans un quartier urbain populaire, densément peuplé, issu de l'urbanisation spontanée de terres agricoles situées dans la délégation d'Ixtapalapa, au sud-est de la zone métropolitaine de la ville de Mexico. Sa mise en place est beaucoup plus récente que celle de CIDHAL et de CEDESA. Elle est le fruit de l'implication de jeunes universitaires qui ont réalisé un travail de mobilisation dans le quartier, ce qui a donné lieu à la mise en place de différents groupes de travail (santé communautaire, agriculture urbaine, éducation des adultes et magasin communautaire) regroupés dans la COCOMI. La naissance de cette OCB correspond à une époque où la prise en compte des effets du genre sur les rapports sociaux est devenue incontournable (du moins pour obtenir du financement du Nord). Cette organisation, qui compte de jeunes femmes et de jeunes hommes parmi ses leaders intellectuels, a intégré dès le départ la question du genre à ses activités, faisant de l'équité hommes-femmes un de ses objectifs avoués. Ainsi, à l'instar de CEDESA, la COCOMI, qui regroupe et travaille également avec des hommes et des femmes, ne se dit pas ouvertement féministe, bien qu'elle accorde une grande importance à l'émancipation et à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Voyons maintenant quelle place occupe (ou non) le développement local et l'économie sociale et solidaire dans le travail de ces organisations. Pour CIDHAL, ni le développement local ni l'économie solidaire ne sont au premier plan ; les problématiques de la santé reproductive,

9. Les thèmes abordés ont été variés : problèmes paysans, problèmes spécifiques aux femmes, développement communautaire, micro-entreprises rurales et, sur le plan technique, horticulture, culture fruitière, aviculture, apiculture, élevage, conservation des aliments, etc.

l'*empowerment* des femmes et leur participation politique retiennent plus son attention. Comme en font foi leur énoncé de politiques et l'implication de l'organisation dans certains projets de démarrage d'activités de production favorisant une amélioration de la qualité de vie des femmes (et de leurs proches), on peut constater que l'engagement dans des projets à visée économique et sociale n'est pas exclu ; il demeure cependant marginal.

Dans le cas de CEDESA, l'économie solidaire et la promotion d'un développement endogène occupent dès le départ une place importante dans leurs objectifs. Le fait que cette organisation œuvre en milieu rural n'est sans doute pas étranger à cela, car dans les imaginaires collectifs, au Mexique, les habitants du milieu rural sont des paysans et les paysans, par définition, sont des producteurs agricoles, ce qui les distingue des habitants des villes qui sont considérés et se considèrent d'abord comme des consommateurs. Il faut dire aussi que dans la région, l'analphabétisme était important au sein de la population rurale et que les ressources naturelles disponibles étaient exploitées par une poignée de grands propriétaires terriens, pour le compte duquel travaillaient comme ouvriers des milliers de petits paysans qui pratiquaient, par ailleurs, une agriculture de subsistance. Ainsi, avant même la fondation de l'association civile, la mobilisation soutenue par les prêtres et les laïcs participant du même projet dans la région avait donné lieu à la création de groupes d'achat et de diverses coopératives : épargne et crédit, consommation et production agricole (CEDESA, 2003). La caisse populaire de Dolores Hidalgo, issue de cette période, existe encore aujourd'hui sous l'appellation d'*Alianza*. Elle a des succursales dans plusieurs localités de la région nord de l'état de Guanajuato.

Les premières interventions des membres fondateurs de CEDESA consistèrent en des ateliers d'alphabétisation et de formation en techniques de recherche participative et en développement communautaire (CEDESA, 2003). Par la suite, l'organisation a assisté les résidants des localités rurales de la région dans leurs luttes pour le forage de puits et la mise en place de réseaux de distribution de l'eau courante. Une première phase de mobilisation, au début des années 1980, donna lieu à la création d'assemblées communales dans les différentes localités touchées, lesquelles se regroupèrent en 1986 dans une nouvelle organisation régionale, l'Union des communautés paysannes du nord de Guanajuato (*Unión de Comunidades Campesinas del Norte de Guanajuato*, UCCANG), laquelle existe toujours et défend un modèle de développement endo-

gène, basé sur la démocratie participative et le respect de l'environnement. Comme le soulignent les coordonnatrices de CEDESA (2003, p. 16), les femmes du milieu rural ont joué un rôle central dans ce processus de mobilisation et d'action collective. Ce sont elles, en grande majorité, qui ont participé aux ateliers de formation, qui sont devenues animatrices dans leurs villages, qui se sont mobilisées pour occuper les bureaux du gouverneur pour réclamer le forage de puits. Certaines ont également, par la suite, fait leur entrée dans la politique municipale, en occupant un poste de déléguée dans leur localité.

La formation et l'organisation communautaire demeurent au cœur des activités contemporaines de CEDESA, et l'économie sociale et solidaire y est toujours considérée comme un moyen de favoriser un développement endogène en milieu rural. Les notions d'économie sociale et solidaire ont été intégrées comme telles au discours de l'organisation depuis quelques années à peine, dans la mouvance continentale à laquelle CEDESA est associée. En effet, l'organisation entretient des contacts avec plusieurs réseaux nationaux, continentaux et internationaux qui, dans leur recherche d'alternatives face aux effets pervers de la mondialisation sur les économies locales et régionales¹⁰, ont adopté les notions d'économie sociale et solidaire pour définir les initiatives d'entrepreneuriat social qu'elles favorisent depuis près de quarante ans maintenant et qui apparaissent encore plus pertinentes qu'avant aujourd'hui que le travail salarié est de plus en plus difficile à trouver, que l'État a mis fin à la réforme agraire et que, dans le cas du nord de l'État de Guanajuato, notamment, l'émigration des hommes et, dans une moindre mesure, des femmes vers les États-Unis en quête d'un emploi est devenu un phénomène très répandu. C'est ainsi qu'au cours des dernières années les coordonnatrices de CEDESA (il s'agit de trois femmes, originaires du milieu rural, dont deux sont impliquées dans l'organisation depuis plus de trente ans) ont travaillé à la promotion d'alternatives productives qui permettent d'améliorer les conditions de vie de la population rurale en la rendant moins dépendante du marché régional, national ou international de l'emploi et de la consommation, au moyen notamment d'un projet appelé « habitat durable ». Celui-ci est axé sur l'espace domestique et n'exige

10. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), des entreprises américaines œuvrant dans l'agro-alimentaire (l'aviculture notamment) se sont accaparées de grandes surfaces de terres agricoles dans la région et ont inondé les marchés locaux de leurs produits.

donc pas un accès à des terres agricoles – lesquelles sont de plus en plus accaparées par une minorité de grands propriétaires, nationaux ou étrangers – ni des investissements coûteux en infrastructures. En quelques mots, il s'agit d'une expérience de permaculture qui permet de fertiliser et d'irriguer le sol du jardin qui entoure la maison par des ressources habituellement gaspillées, de manière à pouvoir produire des fruits, des légumes, des herbes aromatiques et des plantes médicinales et élever des petits animaux (chèvres et poules notamment) pouvant procurer aux résidants des aliments riches en protéines. Quatre « éco-techniques » y sont combinées : la récolte et l'entreposage de l'eau de pluie, l'utilisation de toilettes sèches, le filtrage des eaux usées et l'installation de fours à bois « Lorena », à combustion lente, dans la cuisine. Les toilettes sèches et les fours fournissent des fertilisants naturels (excréments décomposés et cendres), tandis que les deux autres procédés permettent de s'approvisionner en eau, laquelle est une denrée rare dans la région. Encore une fois, ce sont essentiellement des femmes qui ont suivi les formations nécessaires à la mise en place de ces infrastructures et qui font, au quotidien, les activités productives qu'elles rendent plus accessibles.

Finalement, un autre projet de CEDESA se situe en droite ligne avec les efforts déployés au cours des dernières années par les réseaux nationaux et transnationaux d'organisations qui font la promotion de l'économie solidaire sous la forme de réseaux de commerce communautaire. CEDESA a participé à la création du Réseau mexicain de commerce communautaire (REMECC) et est membre du Réseau latino-américain de commerce communautaire (RELACC). À ce titre, l'organisation favorise une réflexion sur la production et la consommation. Elle prône l'organisation de réseaux alternatifs d'approvisionnement pour les consommateurs et de distribution de produits pour les petits producteurs nationaux. Dans ce projet, CEDESA organise aussi une foire annuelle de producteurs et de consommateurs pour arriver à mettre sur pied des systèmes de distribution de produits du terroir qui éliminent les intermédiaires entre producteurs et consommateurs.

Les propositions qui soutiennent cette dernière initiative n'ont rien de féministe. Pourtant, tous les projets dans lesquels CEDESA s'est impliquée depuis sa création ont eu des femmes comme principales protagonistes et les effets de leur participation sur les rapports hommes-femmes dans leur famille comme dans la sphère publique ne font aucun doute, comme des témoignages recueillis auprès des principales intéressées en font foi. Ainsi, bien que cette organisation ne se définisse pas comme

une organisation féministe et ne maintienne pas de liens avec le mouvement féministe mexicain, elle a eu un impact important sur les conditions de vie des femmes du milieu rural du nord de Guanajuato.

Dans ses rapports avec les bailleurs de fonds, CEDESA a entretenu pendant plusieurs décennies une relation privilégiée avec une organisation non gouvernementale allemande qui a financé plusieurs de ses activités, ce qui lui a permis de se tenir loin des institutions étatiques. Plus récemment, et bien que la coordination de CEDESA ait toujours maintenu ses distances avec la vision néolibérale du développement qu'a adoptée l'État mexicain au cours des années 1980 et 1990, c'est une subvention attribuée par le Conseil de développement régional de la zone nord (*Consejo para el Desarrollo Regional del Norte, CODERNORTE*) de l'État de Guanajuato qui a permis de mettre en branle le projet « habitat durable » décrit précédemment.

D'autres interventions gouvernementales, menées parallèlement en vertu de politiques sociales, peuvent contribuer à miner le travail de conscientisation politique que font des organisations locales. Par exemple, certaines activités d'éducation à la santé réalisées par CEDESA, qui amenaient habituellement une conscientisation et une politisation des femmes rurales au sujet du mode de vie et de production, se sont vues supplantées par le programme gouvernemental *Oportunidades*¹¹. Plus précisément, il s'agit d'une politique d'animation rurale en santé qui incite à la consommation systématique et régulière des services de santé prodigués par des dispensaires installés dans les chefs-lieux municipaux. Concrètement, cela signifie que les mères de famille des villages reçoivent 300 pesos ou plus tous les deux mois en échange de leur participation hebdomadaire à des causeries et de leur visite mensuelle au dispensaire du chef-lieu. La participation est évidemment contrôlée et tout manquement entraîne une sanction. Avant l'implantation d'*Oportunidades* à la fin des années 1990, CEDESA avait tout un programme d'intervention en santé basé sur des prémisses complètement différentes. En effet, dans ses formations sur la santé, CEDESA fait des liens concrets, directs entre l'état de l'environnement, les pratiques agricoles et les rapports de production (donc les rapports sociaux inégalitaires et une très faible répartition

11. Sous le gouvernement du président Zedillo, de 1994 à 2000, avant l'arrivée au pouvoir de Vicente Fox et du Parti Action nationale (PAN), un programme équivalent existait sous le nom de *Progesa*.

des richesses), les traditions paysannes, l'alimentation et la santé. Ainsi, on cherche à promouvoir une meilleure santé en diversifiant l'alimentation par la production vivrière, et cela débouche sur la nécessité d'une gestion collective et équitable des ressources comme l'eau, la terre, les semences et les savoirs traditionnels sur les plantes comestibles et médicinales. Depuis l'implantation du programme gouvernemental, qui a réussi à occuper tout l'espace grâce à ses incitatifs monétaires, les interventions de CEDESA en santé ont presque disparu, et la question de la santé dans les localités a été complètement dépolitisée.

Pour sa part, la COCOMI est née dans un contexte national marqué par la montée du Parti révolutionnaire démocratique au Mexique comme opposition sérieuse au Parti révolutionnaire institutionnel (le PRI), ce qui a favorisé une certaine ouverture du mouvement populaire autonome en milieu urbain envers la politique partisane. Au cours de ses quatre premières années d'existence, le travail effectué par les groupes constituant la COCOMI reposait principalement sur l'éducation populaire, bien que certains des projets mis de l'avant grâce à du financement provenant de la fondation mexicaine *Demos* et de l'ambassade du Canada aient permis d'aménager des locaux et de créer une clinique communautaire de santé et un magasin communautaire et d'entreprendre des activités de production collectives comme le compostage de déchets domestiques. À l'automne 1998, l'organisation, qui venait de terminer un exercice de planification stratégique, recevait une subvention de l'Institut du développement social du Mexique en vertu d'un nouveau programme d'investissement social¹². Cette somme devait permettre à ses constituantes d'élargir leurs activités productives et de créer des emplois grâce à la mise en marché de leurs produits (c'est-à-dire du compost et des cosmétiques faits de plantes médicinales). La production occupait dorénavant une place plus importante dans les activités de l'organisation. Puis, au printemps 1999, la COCOMI obtenait une importante subvention de la Fondation interaméricaine pour l'implantation d'un fonds de crédit rotatif devant permettre le démarrage de micro-entreprises de production de cosmétiques et de produits médicinaux à base de plantes

12. L'Institut national de la solidarité, qui relève du ministère du Développement social, SEDESOL, a créé en 1998 un fonds d'investissement social offrant des contributions pouvant aller jusqu'à 50% du budget total de projets visant la création d'emplois et devant être présentés par des ONG de développement (SEDESOL, 1999b). Ces projets peuvent prendre la forme d'entreprises sociales.

cultivées selon les méthodes de l'agriculture biologique¹³. Cet événement venait remettre sérieusement en question les objectifs de départ de l'organisation, ou, du moins, les moyens jugés jusqu'alors les plus susceptibles de permettre de les atteindre. En effet, les activités de production mises de l'avant jusque-là visaient l'amélioration à court terme des conditions de vie des habitants du quartier, en combinaison avec des activités de conscientisation politique. Le nouveau projet, pour être viable, semblait les obliger à se tourner vers l'extérieur et à penser à l'exportation, ce qui exigeait un investissement à plus long terme. Ce changement de cap n'a pas été sans provoquer des débats. Au dire d'un informateur directement engagé dans l'organisation, les tensions, entre ces deux courants de pensée, qui existaient depuis la création de l'organisation, se sont trouvées poussées à leurs limites. L'association était rendue à la croisée des chemins : ou bien elle s'investissait dans le démarrage de micro-entreprises génératrices de revenus, et reléguait à un second plan l'éducation populaire et l'organisation communautaire qui avaient jusque-là constitué le cœur de sa mission, ou bien elle réaffirmait la primauté de la rentabilité sociale sur la rentabilité économique de ses activités (Barroso Arias *et al.*, 2000, p. 5), ce qui signifiait revenir aux stratégies qui avaient été les siennes au départ.

Dans deux des organisations présentées, CIDHAL et la COCOMI, la pression exercée par les bailleurs de fonds a soulevé des débats sur l'autonomie qui ne sont pas sans rappeler ceux ayant fait rage au sein du mouvement des femmes. Cette fois, ce ne sont plus seulement les partis politiques ou l'État national qui sont en cause, mais également les organisations internationales à l'origine des flux financiers qui leur permettent (ou non) de poursuivre leurs activités mais qui ont en même temps tendance à orienter ces dernières, voire à les transformer. Les cas de CIDHAL et de la COCOMI illustrent en outre le constat d'Alvarez selon lequel les nouvelles tâches assignées aux ONG et aux OCB en Amérique latine ont provoqué un repositionnement partiel (et parfois temporaire) de leurs activités qui étaient basées sur la mobilisation, l'éducation populaire et l'*empowerment* des femmes pauvres et des classes populaires.

13. Dans ce projet, la COCOMI devait créer un fonds de crédit rotatif afin de fournir du capital à des groupes communautaires formant des entreprises productives, mettre en place un programme d'épargne et de crédit comptant 300 membres et une micro-entreprise homéopathique communautaire, laquelle contribuerait au financement d'une clinique publique et à la poursuite du programme d'éducation intégral de COCOMI dans la communauté (Fondation interaméricaine, 2003).

Par exemple, jusqu'au milieu des années 1990, CIDHAL, à l'instar d'autres organisations du mouvement féministe, s'était peu engagée dans la promotion ou l'organisation d'activités productives. Par contre, elle a participé énergiquement à la mise en lumière du genre comme élément structurant des rapports sociaux qui marquent très concrètement le quotidien des hommes et des femmes. C'est donc dans la déconstruction d'un discours hégémonique sur les rôles de genre et dans l'offre de services de consultation, de documentation et de formation aux femmes que se situe la principale contribution de cette organisation (et d'autres organisations actives au sein du mouvement féministe). Les données disponibles semblent indiquer que lorsqu'elle a été confrontée aux effets d'une participation plus directe dans des projets de développement local, elle a finalement opté pour le retour à des pratiques féministes plus traditionnelles.

Les organisations de base des quartiers populaires, dans lesquelles les femmes ont été particulièrement actives, ont pour leur part depuis toujours une influence directe sur les conditions de vie des femmes dans leur dimension matérielle et en matière d'organisation citoyenne, à court et moyen terme : elles ont ouvert des rues, volé de l'électricité, planifié des invasions pour les sans-terre en milieu urbain (exclus du marché foncier formel), revendiqué des services publics comme des garderies de quartier et des cuisines collectives et participé à leur mise en place. Il en va de même avec les femmes qui se sont incorporées aux projets de formation et aux organisations communautaires issues du travail de promotion mené par CEDESA en milieu rural. Sans en faire leur leitmotiv, ces femmes ont remis en cause les inégalités sociales liées au genre par des luttes menées au quotidien, à côté ou à distance des hommes, pour la survie ou l'obtention d'infrastructures ou de services publics, et très peu par des activités de sensibilisation ou de conscientisation.

CONCLUSION : LES DÉFIS POSÉS AU MOUVEMENT DES FEMMES ET AUX ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Malgré un contexte plutôt défavorable, beaucoup de groupes, d'organisations et de réseaux de femmes d'Amérique latine se positionnent aujourd'hui face aux enjeux de la mondialisation. Elles proposent des analyses spécifiquement féministes, comme en témoignent, entre autres exemples, la large participation latino-américaine au réseau et aux actions de la Marche mondiale des femmes, la participation féminine et fémi-

niste aux activités et au processus du Forum social mondial, ainsi que la mobilisation des féministes mexicaines contre la rencontre ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Cancún en septembre 2003. À cette occasion, elles ont organisé le Forum international «Les droits des femmes et les accords commerciaux» à l'intérieur du Forum des peuples pour une alternative à l'OMC.

Le féminisme populaire et les organisations qui le portent semblent jouer un rôle important dans cette nouvelle vague de mobilisations et de luttes où les alliances et coalitions ainsi que la capacité de sensibiliser et de mobiliser les populations occupent une place centrale. Mentionnons à titre d'exemple qu'en 2000 les activités de la Marche mondiale des femmes au Mexique, coordonnées par *Mujeres para el Dialogo*, incluaient des activités d'éducation populaire et des marches locales et régionales dans tout le pays, une consultation nationale sur les revendications mondiales de la Marche à laquelle un demi-million de personnes ont participé, ainsi qu'une caravane de deux cents femmes autochtones et des milieux populaires de quinze organisations. «Parties du Chiapas, elles ont passé par Minatitlán, Veracruz, Mexico, Monterrey, le Texas, et sont arrivées à Washington le 15 octobre 2000» où elles ont participé aux actions internationales de la Marche mondiale des femmes (Marche mondiale des femmes, 2002, p. 48). Paradoxalement, une partie des activités des mouvements antimondialisation est rendue possible grâce à des fonds qui proviennent du dispositif international de développement et de coopération, ce qui suscite des tensions et des controverses dans et entre les mouvements. Ces tensions et contradictions par rapport aux conséquences politiques de l'utilisation de certaines sources de financement ne sont pas sans rappeler celles qui se vivent sur le terrain du développement local, comme l'illustrent les cas présentés dans ce texte.

Au Mexique et dans le reste de l'Amérique latine, les femmes ont pris part *de facto*, et ce depuis des décennies, que ce soit dans l'espace public ou dans l'espace «privé», ou domestique, à des activités que l'on qualifie aujourd'hui d'économie sociale ou d'économie solidaire parce qu'elles contrastent avec la forme dominante de l'entreprise et de l'activité économique capitaliste, qui vise essentiellement le profit, dans un contexte où la richesse se calcule en PIB, peu importe que les activités qui entrent dans sa comptabilité contribuent au bien-être général ou entraînent des désastres sociaux, écologiques ou naturels (Méda, 1999; Viveret, 2001). Il n'est pas étonnant que les propos de Karl Polanyi (1974) selon lesquels toute activité économique est enchâssée dans des institutions

sociales paraissent si novateurs aujourd'hui, tant on en est venu, à force d'entendre le discours traditionnel de la science économique, à imaginer l'économique comme une sphère autonome, séparée du reste de la vie sociale. Le travail non rémunéré effectué par les femmes au sein de la famille et d'organisations communautaires est sans doute la modalité d'économie solidaire la plus générale et la plus désintéressée qui soit, et en même temps la moins visible (Guérin, 2003). En ces temps où le discours du développement associé au néolibéralisme fait des individus et des collectivités locales les seuls responsables de leur destin économique, l'analyse féministe permet de garder l'œil ouvert sur les effets des nouvelles formes d'entreprises, « familiales » ou non, sur la restructuration des inégalités sociales entre les genres, les classes, les groupes ethniques, etc. En ce sens, les projets de démarrage de micro-entreprises familiales doivent être soumis à un examen minutieux, car certaines auteures ont montré que, même dans un secteur très « moderne » comme l'informatique, la « flexibilité » nécessaire à la survie des petites entreprises est assurée en grande partie par les femmes (Baines et Wheelock, 1998, Lem, 2001). En présentant le micro-crédit et les micro-entreprises comme une panacée, on fragmente à nouveau la vision du monde social et on place les acteurs dans des espaces qui les isolent, ce qui peut empêcher la formation d'une conscience collective et la mobilisation, voire la connaissance de leurs droits sociaux (Narotzky, 2001).

En outre, la tendance actuelle, imprimée par le dispositif de développement en général et les bailleurs de fonds en particulier, fait en sorte que les acteurs susceptibles d'être porteurs d'un projet de société alternatif et de contestations du système actuel doivent dépenser une grande partie de leur énergie à se débattre dans les demandes de subvention et la gestion des ressources financières. Comment faire en sorte que cette situation ne les amène pas à perdre le cap vis-à-vis de leurs objectifs, à baisser la garde par rapport aux grands modèles de société qui sont proposés et qui voyagent plus vite que jamais dans un espace transnational, notamment un néolibéralisme qui s'appuie sur les structures sociales patriarcales pour exploiter le travail sous-payé, sous-valorisé ou gratuit des femmes? Il ne faut pas oublier que le capital fait maintenant fi des frontières nationales, même si les personnes sont encore fortement ancrées dans des lieux (résidence principale, groupe familial, d'amis, etc.), ce que Castells (1999) considère comme une des principales contradictions de notre monde globalisé. Cette contradiction se trouve certainement au cœur des enjeux auxquels font face le développement local et le mouvement des femmes au Mexique et en Amérique latine.

Le défi, pour le mouvement des femmes, est donc de continuer à construire des ponts politiques entre les luttes quotidiennes pour l'amélioration des conditions de vie et les analyses féministes susceptibles de proposer des alternatives à un ordre de genre patriarcal et au modèle de développement néolibéral qui s'est imposé dans toutes les régions du monde.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALVAREZ, S.E. (1989). «Women's movement and Gender Politics in the Brazilian Transition», dans J.S. Jacquette (dir.), *The Women's Movement in Latin America. Feminism and the Transition to Democracy*, Boston, London, Sydney, Wellington, Unwin Hyman, p. 18-71.
- ALVAREZ, S.E. (1998a). *Advocating Feminism : The Latin American Feminist "NGO Boom"*. <http://www.mtholyoke.edu/acad/latam/schomburgmreno/alvarez.html>, site web consulté le 15 mars 2003.
- ALVAREZ, S.E. (1998b). «Latin American Feminisms "Go Global" : Trends of the 1990's and Challenges for the New Millenium», dans S.E. Alvarez, E. Dagnino et A. Escobar (dir.), *Cultures of Politics. Politics of Culture. Re-visionning Latin American Social Movements*, Boulder et Oxford, Westview Press, p. 293-324.
- ALVAREZ, S.E. (2000). «Translating the Global: Effects of Transnational Organizing on Local Feminist Discourses and Practices in Latin America», *Meridians : feminism, race, transnationalism*, 1, p. 29-67.
- AMAT Y LEÓN, Patricia (2003). «Économie sociale et solidaire, femmes et développement», *Économie et Solidarités*, numéro hors série, *Économie sociale et solidaire, une perspective Nord-Sud*, p. 133-147.
- BAINES, S. et J. WHEELOCK (1998). «Reinventing Traditional Solutions : Job Creation, Gender and the Micro-Business Household», *Work, Employment and Society*, 12 (4), p. 579-601.
- BARRIG, M. (1989). «The Difficult Equilibrium Between Bread and Roses : Women's Organizations and the Transition from Dictatorship to Democracy in Peru», dans J.S. Jacquette (dir.), *The Women's Movement in Latin America. Feminism and the transition to democracy*, Boston, London, Sydney, Wellington, Unwin Hyman, p. 114-148.
- BARROSO ARIAS, A.L. et al. (2000). *Educación popular y participación autogestiva en el medio suburbano: el caso de la colonia Miravalle*, manuscrit.

- BENNET, V. (1992). «The Evolution of Urban Popular Movements in Mexico Between 1968 and 1988», dans A. Escobar et S.E. Alvarez (dir.), *The Making of Social Movements in Latin America*, Boulder, San Francisco, Oxford, Westview Press, p. 240-259.
- BOULIANNE, M. (2002). «La participation, dans quel sens? L'exemple des organisations communautaires et de l'agriculture urbaine dans les villes de Mexico et de Cuernavaca», *Anthropologica*, 44 (2), p. 197-207.
- CASTELLS, M. (1999). *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.
- CEDESA (2003). *Documento de información*, manuscrit.
- CIDHAL (2004). *Page de présentation du site web de l'organisation*, consultée le 19 février 2004, <http://www.laneta.apc.org/cidhal/cidhalesp.html>.
- DE SOTO, H. (1994). *L'autre sentier: la révolution informelle dans le tiers-monde*, Paris, La Découverte.
- FALQUET, J.F. et H. LE DOARE (1994). «Le mouvement des femmes en Amérique latine. Un questionnement exogène», dans *Amérique latine: démocratie et exclusion*, Paris, L'Harmattan, p. 233-249.
- FONAES (2004). <http://www.fonaes.gob.mx/Index2.htm>, site web consulté le 20 février 2004.
- FONDATION INTERAMÉRICAINNE (2003). «Mexico, donaciones por año, 1999», site web consulté le 16 septembre 2003. http://www.iaf.gov/grants/awards_year_sp.asp?country_id=20&gr_year=1999
- FOX, J. et L. HERNÁNDEZ (1995). «Mexico's Difficult Democracy: Grassroot Movements, NGOs, and Local Government», C.A. Reilly (dir.), *New Paths to Democratic Development in Latin America*, Boulder et Londres, Lynne Rienner, p. 179-210.
- GONZALEZ, C. (2001). *Autonomia y Alianzas. El movimiento feminista en la ciudad de Mexico, 1976-1986*, Mexico, Universidad Nacional Autónoma de Mexico.
- GONZALES BURTON, M.A. (dir.) (1999). *Tambien Somos Protagonistas de la Historia de Mexico*, Mexico, Equipo de Mujeres en Accion Solidaria (EMA).
- GUÉRIN, I. (2003). *Femmes et économie solidaire*, Paris, La Découverte/MAUSS/SED.
- HIERNAUX-NICOLAS, D. (1995). «L'économie populaire entre la libéralisation des marchés et la solidarité: le cas de Mexico», dans J.-L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Contre l'exclusion. Repenser l'économie*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 199-211.

- JACQUETTE, J.S. (dir.) (1989). *The Women's Movement in Latin America. Feminism and the Transition to Democracy*, Boston, London, Sydney, Wellington, Unwin Hyman.
- JELIN, E. (dir.) (1990). *Women and social change in Latin America*, Londres et New Jersey, Zed Books.
- LAMAS, M., A. MARTINEZ, M.L. TARRÉS et E. TUNON (1995). «Building Bridges: The Growth of Popular Feminism in Mexico», dans A. Basu et E.C. McGroary (dir.), *Women's Movements in Global Perspective*. Boulder, San Francisco, Oxford, Westview Press, p. 324-350.
- LEM, W. (2001). «Familisme, despotisme et discipline dans le Languedoc rural. Le contrôle des femmes et la gestion des hommes dans l'exploitation familiale», *Anthropologie et Sociétés*, 25 (1), p. 81-98.
- LIND, A.C. (1992). «Power, Gender, and Development: Popular Women's Organizations and the Politics of Needs in Ecuador», A. Escobar et S.E. Alvarez (dir.), *The Making of Social Movements in Latin America*, Boulder, San Francisco, Oxford, Westview Press, p. 134-149
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES (2002). *Femmes en Marche. Regard sur les actions et revendications de la Marche mondiale des femmes*. M. Roberge, B. Verdière, N. Burrows et D. Matte (dir.), Montréal, Les éditions du Remue-Ménage.
- MÉDA, D. (1999). *Qu'est-ce que la richesse?* Paris, Aubier.
- MOLYNEUX, M. (2001a [1985]). «Mobilization Without Emancipation? Women's Interests, the State and Revolution in Nicaragua», dans M. Molyneux (dir.), *Women's Movements in International Perspective. Latin America and Beyond*, Houndmills et New York, Palgrave, p. 38-59.
- MOLYNEUX, M. (2001b). «Analysing Women's Movement», dans M. Molyneux (dir.), *Women's Movements in International Perspective. Latin America and Beyond*, Houndmills et New York, Palgrave, p. 140-162.
- NOYA, A. et G. LECAMP (1999). *Les entreprises sociales*, Paris, OCDE.
- OAKLEY, P. et O. FLORES (1994). «Editorial Introduction: Community Development in Latin America: the Current State of Play», *Community Development Journal*, 29 (4), p. 295-297.
- POLANYI, K. (1974). «L'économie en tant que procès institutionnalisé», dans M. Godelier (dir.), *Un domaine contesté: l'anthropologie économique*, Paris et La Haye, Mouton, p. 153-181.

- REGALADO SANTILLÁN, J. (1997). « Lo que quedó del MUP », dans J. Castillo et E. Patiño (dir.), *Cultura política de las organizaciones y movimientos sociales*, México, Centro de Investigaciones Interdisciplinarias en Ciencias y Humanidades, UNAM/La Jornada, p. 103-120.
- REILLY, C.A. (1995). « Public Policy and Citizenship », dans C.A. Reilly (dir.), *New Paths to Democratic Development in Latin America*. Boulder & London, Lynne Rienner, p. 1-27.
- RODRÍGUEZ, A. et L. WINCHESTER (1996). « Déterritorialisation, dématérialisation, décentralisation et résurgence de l'urbain en Amérique latine », dans Émile LeBris (dir.), *Villes du Sud. Sur la route d'Istanbul*, textes réunis pour préparer la conférence HABITAT II, Paris, ORSTOM, p. 57-73.
- SAFA, H. (1990). « Women's movements in Latin America », *Gender and Society*, 4 (3), p. 354-369.
- SÁNCHEZ, N. (1994). « Community Development and the Role of NGOs: A New Perspective for Latin America in the 1990s », *Community Development Journal*, 29 (4), p. 307-319.
- SANYAL, B. (1999). « Potentiel et limites du développement "par le bas" », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, De Boeck et Larcier, p. 179-194.
- SEDESOL (1999a). *¿Qué es Fonaes?*, site web du ministère du Développement social, consulté le 4 février 1999, http://www.fonaes.gob.mx/que_es.htm.
- SEDESOL (1999b). *Fondo de co inversión social*, site web de l'Institut national de la solidarité du ministère du Développement social, consulté le 4 février 1999, <http://sedesol.gob.mx/INSOL/ONG.htm>.
- STEPHEN, L. (2003). « Women in Mexico's Popular Movements: Survival Strategies against Ecological and Economic Empoverishment », dans J.L. Abassi, *Rereading Women in Latin America and the Carribean. The Political Economy of Gender*, Lanham, Boulder, New York, Oxford, Rowman and Littlefield Publishers, p. 91-111.
- STEPHEN, L. (1997). *Women and Social Movements in Latin America: Power from Below*, Austin, University of Texas Press.
- STERNBACH, N.S., M. NAVARRO ARANGUREN, P. CHUCHRYK et S.E. ALVAREZ (1992). « Feminism in Latin America: from Bogota to San Bernardo », dans A. Escobar, S.E. Alvarez (dir.), *The Making of Social Movements in Latin America. Identity, Strategy, and Democracy*, Boulder, San Francisco, Oxford, Westview Press.

- SUÁREZ, R. et L. VAN REMMEN (1996). *Hacia una nueva cultura feminista : una semblanza histórica del CIDHAL*, Mexico, Academia Mexicana de los Derechos Humanos.
- VIVERET, P. (2001). *Reconsidérer la richesse*. Rapport d'étape de la mission « nouveaux facteurs de richesses » au Secrétaire d'État à l'Économie solidaire, Mr. Guy Hascoët. <http://attac.org/fra/list/doc/viveret.htm>, site consulté le 30 août 2002.
- WEST, G. et R.L. BLUMBERG (dir.) (1990). *Women and Social Protest*, New York, Oxford, Oxford University Press, 406 p.
- YÉPEZ DEL CASTILLO, I. et S. CHARLIER (1999). « Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires », dans J. Defourny, P. Develtere, et B. Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris, Bruxelles, De Boeck et Larcier, p. 145-158.

UN NOUVEAU MOUVEMENT SOCIOÉCONOMIQUE AU CŒUR D'UNE AUTRE MONDIALISATION LE COMMERCE ÉQUITABLE

*Corinne Gendron*¹

On présente souvent la mondialisation économique comme une vague uniforme qui, tel un raz-de-marée, déstructure tout sur son passage. Pourtant, lorsqu'on l'analyse d'un peu plus près, la mondialisation apparaît d'abord et avant tout comme un processus à géométrie variable dont l'uniformité réside plus dans le discours que dans l'opérationnalisation de principes universels. Cette géométrie variable est révélatrice des rapports de force qui transparaissent dès lors qu'aux prises avec un enjeu particulier l'acteur dominant adopte un comportement ou une position qui semblent s'éloigner de l'idéologie qui légitime pourtant, tel un grand parapluie, l'ensemble de ses interventions et de ses politiques.

Le secteur de l'agriculture est tout à fait révélateur de cette mondialisation à géométrie variable, alors que les principes libre-échangistes semblent battus en brèche par ceux-là mêmes qui les brandissent pour appuyer leurs actions dans d'autres sphères de l'économie. Le *Double Standards Index (DSI)* – Indice du deux poids, deux mesures développé par Oxfam illustre bien ces écarts aux principes du libre-échange. Il permet tout d'abord de constater que les produits agricoles ou à forte intensité de main-d'œuvre en provenance des pays en développement sont soumis à des barrières tarifaires plus importantes que les produits industrialisés principalement exportés par les pays industrialisés (Oxfam, 2002, p. 116). Ainsi, les tarifs moyens sur les produits agricoles s'élèvent à environ 10 % aux États-Unis et au Canada pour atteindre plus de 20 %

1. Corinne Gendron est sociologue à l'Université du Québec à Montréal et chercheure principale à la Chaire Économie et Humanisme.

Application du *Double Standards Index (DSI) - Indice du deux poids, deux mesures* d'Oxfam

	États-Unis	Union européenne	Japon	Canada
Part (%) des importations provenant des pays en développement (PMA exclus) soumises à des droits de douane supérieurs à 15%	6,6	4,9	2,8	4,8
Part (%) des importations en provenance des pays les moins avancés (PMA) soumises à des droits de douanes supérieurs à 15%	15,0	2,8	2,6	30,2
Taux moyen des droits de douanes NPF appliqués aux produits soumis à des pics tarifaires (>15%)	20,8	40,3	27,8	30,5
Pics tarifaires les plus élevés en 1999 (%)	121 (arachides)	252 (viande)	170 (sucre de canne)	120 (viande)
Estimation de l'aide aux producteurs en pourcentage du revenu agricole 1998-2000	23	40	63	18
Ampleur de l'escalade tarifaire sur les produits agricoles post-UR (droits de douane moyen sur les produits transformés pris comme multiple des droits moyens sur les produits non transformés)	1,25	2,75	3,75	3,00
Droits de douane agricoles moyens – simple moyenne du taux limite post-UR	9,0	20,0	29,7	8,8
Élimination de l'AMF : pourcentage des importations contingentes libéralisées avant 2002 comparées à la cible ATV	23	24	–	n.d.
Droits de douane moyens sur les textiles et les vêtements – moyenne simple des taux limites post-UR	8,9	7,9	6,8	12,4
Nombre d'enquêtes antidumping menées contre les pays en développement du 1 ^{er} juillet 1995 au 30 juin 2000	89	145	0	22
Indicateur de barrières tarifaires	23	27	19	20

Source : Oxfam (2002). *Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté*, p. 114-115.

en Europe et au Japon. Par ailleurs, les produits agricoles transformés exportés au Japon et au Canada sont sujets à des tarifs trois fois plus élevés que les produits non transformés. À titre d'exemple, le cacao est soumis à des droits d'importation de 1,5 % pour les fèves, de 9 % pour le beurre et de 12 % pour la liqueur et la poudre de cacao (Maes, 2001, p. 101). Par ailleurs, les subventions aux agriculteurs représentent plus de 60 % du revenu agricole au Japon, 40 % dans l'Union européenne et environ 20 % aux États-Unis et au Canada (Oxfam, 2002, p. 114). Ces subventions agricoles étaient d'ailleurs au cœur de l'échec de la conférence de Cancun tenue à l'intérieur du cycle de négociations lancé à Doha en novembre 2001².

La structure du marché agricole international est elle aussi tout à fait révélatrice des écarts entre l'idéologie du libre marché et la dynamique réelle qui se joue entre les acteurs. Loin d'être caractérisée par une multiplicité d'agents économiques de poids égal dont la compétition assure un équilibre garant du bien commun, la scène agroalimentaire est dominée par quelques joueurs en mesure de dicter les règles du jeu³. Si bien que le principe du marché reposant sur l'équilibre des forces en présence semble, dans le secteur de l'agriculture, à l'opposé des stratégies déployées par les acteurs qui s'en réclament. C'est par cet écart que se manifestent dans toute leur ampleur les rapports de pouvoir entre le Nord et le Sud, au détriment de la sécurité alimentaire de milliards de personnes.

On comprend dès lors l'appel lancé par les pays du Sud lors de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) en 1964 : *Trade not Aid* (du commerce, pas de l'aide). Par ce slogan, les pays du Sud réclamaient non seulement l'ouverture des marchés du Nord, mais plus généralement des règles commerciales internationales plus justes et une amélioration des termes de l'échange.

C'est dans la foulée de cet appel que s'inscrit le mouvement du commerce équitable. Devant la difficulté d'infléchir des règles commerciales à l'avantage des pays en voie de développement, ce mouvement a

2. La « clause de paix » conclue neuf ans plus tôt et interdisant les contestations des subventions agricoles n'a pu être reconduite en raison des différends Nord-Sud sur la question agricole et a techniquement expiré le 31 décembre 2003.

3. Comme le rappelle Waridel : « En 1992, 70 % du marché mondial du café était contrôlé par quatre sociétés multinationales : Philip Morris, Nestlé, Procter & Gamble et Sara Lee » (Waridel, 1997, p. 30).

mis sur pied un système d'échange alternatif reposant sur des critères extra-économiques et des institutions inédites. Ce mouvement connaît aujourd'hui un essor sans précédent ; et bien qu'il demeure encore marginal d'un point de vue strictement économique, il est devenu assez significatif sur la scène commerciale pour bousculer les manières de faire et interpeller les grandes entreprises (Renard, 2003). Doit-on alors considérer le commerce équitable comme une réponse valable au défi d'une plus grande équité dans les rapports commerciaux Nord-Sud ? Pour répondre à cette question, il importe de saisir les mécanismes sur lesquels il repose d'une part, et sa portée en tant qu'innovation socioéconomique d'autre part. Comme on pourra le constater dans ce qui suit, le commerce équitable propose un renouvellement véritable et inédit des pratiques commerciales ; mais il pourrait paradoxalement être victime de son succès. En effet, au fur et à mesure que le commerce équitable s'émancipe des cercles militants et de la marginalité, il s'inscrit de plus en plus dans une logique et des institutions commerciales traditionnelles où il risque de perdre le caractère distinctif sur lequel repose son existence même.

1. DE LA CHARITÉ À UN SYSTÈME COMMERCIAL PARALLÈLE

Plusieurs auteurs font remonter les origines du commerce équitable aux boutiques d'artisanat mises sur pied aux États-Unis, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas au milieu du siècle dernier⁴. Dès la fin des années 1940, SERRV puis le Mennonite Central Committee Self Help Crafts offrent aux Américains de l'artisanat en provenance de communautés pauvres du Sud, dont la vente sert à financer des projets de développement (Bowen,

4. Certains associent même les débuts du « commerce alternatif » au développement du mouvement coopératif en Italie et en Grande-Bretagne au XIX^e siècle, qui tentait de développer une économie coopérative intégrée de la production à la distribution des produits (IFAT, 2003). Comme le font remarquer Malservisi et Faubert-Mailloux : « Les bases conceptuelles du commerce équitable se comprennent en effet assez bien dans la mouvance du projet de société mis de l'avant par les premiers coopérateurs. Les pionniers de Rochdale avaient d'ailleurs à l'époque déjà développé le principe d'élimination du surprofit des intermédiaires. La première vague des coopérateurs souhaitaient ainsi transformer la nature des relations commerciales de manière à ce qu'elles deviennent un moyen permettant à la société civile de s'organiser en faisant du citoyen-consommateur un acteur de changement social » (Malservisi et Faubert-Mailloux, 2000).

2001, p. 23). À la fin des années 1950, Oxfam UK a l'idée de vendre des coussins à épingles et d'autres produits fabriqués par des réfugiés chinois. À la même époque, une association catholique néerlandaise vend par correspondance des produits en provenance du Sud, initiative qui sera à l'origine de la première «Boutique Tiers Monde» ouverte à Breukelen en 1969 (Veit, 1997). Ce commerce «alternatif» principalement associé aux mouvements politiques de solidarité⁵ mais aussi aux organisations de développement⁶ ne correspond toutefois qu'à la pré-histoire du commerce équitable. Celui-ci ne prendra véritablement son essor que pendant les dernières décennies du XX^e siècle à la faveur d'une double évolution. Tout d'abord, les boutiques de commerce équitable jusqu'alors surtout axées vers la sensibilisation vont progressivement tendre vers un modèle plus commercial par une diversification des produits offerts et une amélioration de la qualité (Veit, 1997). Mais c'est l'incursion décisive dans le secteur alimentaire qui opère une véritable rupture avec les initiatives passées.

En effet, les premières initiatives du commerce équitable souvent liées à l'artisanat restaient dédiées au financement de projets de développement ou à des aides ponctuelles à certaines communautés en détresse. En offrant des produits tels que le café, puis le cacao, le thé ou les bananes, le commerce équitable ne se présentait plus simplement comme un mode de financement original, mais bien comme une autre manière d'échanger des biens courants. Bref, comme un commerce international alternatif. Ce n'est donc qu'à partir de cette évolution que l'on peut véritablement associer le mouvement du commerce équitable au slogan *Trade not Aid* qui le caractérise aujourd'hui. En pénétrant le marché agroalimentaire, le commerce équitable a en effet pu s'émanciper d'une perspective caritative pour prétendre à un circuit ou un commerce alternatif de par son fonctionnement, ses principes et les organisations qui s'y impliquent. Ce faisant, il a également acquis un véritable statut économique : alors qu'à ses débuts il reposait exclusivement sur des militants convaincus, le commerce équitable vise désormais le consommateur en général (Renard, 2003). On évalue son succès en parts de marché et il est accessible dans les circuits de distribution traditionnels. Le commerce équitable se définit néanmoins d'abord et avant tout comme une véritable

5. Et que certains qualifient donc de commerce solidaire (*solidarity trade*) (IFAT, 2003).

6. D'où l'expression *development trade* (commerce de développement) (IFAT, 2003).

alternative au marché traditionnel, en opposition avec les pratiques économiques usuelles. Le commerce équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international classique.

L'objectif stratégique du commerce équitable est de :

- travailler délibérément avec des producteurs et des travailleurs marginalisés afin de les aider à passer d'une position de vulnérabilité à la sécurité et à l'autosuffisance économique ;
- donner plus de poids aux producteurs et aux travailleurs en tant que parties prenantes de leurs organisations ;
- jouer activement un plus grand rôle dans l'arène mondiale pour parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial (FINE, 2001)⁷.

En marge des politiques d'aide au développement initiées pendant les années 1960, le commerce équitable repose tout d'abord sur une reconnaissance de l'inégalité des échanges commerciaux internationaux et avance que c'est grâce à la correction de ces inégalités que les pays du Sud auront accès au développement. Il ne s'agit plus d'aider les pays à se développer, mais bien de leur donner les moyens de le faire, en leur offrant notamment des conditions d'échanges plus justes. Le commerce équitable se pose donc en alternative d'un système commercial traditionnel dont il dénonce la structure oligopolistique et l'inéquité. Il propose une autre manière de faire du commerce en établissant une série de principes à la base d'une relation commerciale d'un nouveau

7. Cette définition est celle du FINE, fondé en 1998, qui réunit les grandes organisations internationales du commerce équitable : FLO-I Fairtrade Labelling Organisation International, IFAT International Federation for Alternative Trade, NEWS! Network of European World Shops, EFTA European Fair Trade Association (EFTA, 2001).

type : ce ne sont plus deux agents économiques recherchant leur utilité marginale qui transigent, mais bien des personnes ancrées dans des sociétés particulières, qui, à travers une transaction commerciale, sont appelées à établir une véritable relation de solidarité. Cette relation de solidarité prend forme dans un cadre commercial alternatif en marge du marché traditionnel et qui repose à la fois sur des principes et des institutions inédites : « L'idée de la "main invisible" a cédé la place à celle d'un travail réalisé "main dans la main", le marché est réglementé par un pouvoir démocratique » (Bowen, 2001 ; Lemaigre et Verbeeren, 1997).

Au chapitre des principes, le commerce équitable définit plusieurs critères dont certains visent les producteurs et d'autres les organisations du Nord. De façon générale, les producteurs doivent garantir un fonctionnement et des procédures décisionnelles démocratiques au sein de leur organisation (Bowen, 2001). Plus spécifiquement, FLO définit deux séries de critères pour les producteurs : ceux s'appliquant aux petits producteurs et ceux visant plutôt les travailleurs dans les plantations ou les industries (FLO, 2004). Dans le premier cas, le producteur doit être organisé en coopérative ou sous la forme d'une autre organisation dont la structure est démocratique et participative. Dans le second, les employeurs doivent payer aux travailleurs des salaires décents, leur garantir le droit de se syndiquer et leur fournir un logement adéquat le cas échéant. Ils doivent également respecter les normes de santé et sécurité de même que les normes environnementales. Enfin, le travail forcé et le travail des enfants sont interdits (FLO, 2004).

Les critères visant les producteurs sont de deux niveaux : les exigences minimales, qu'il faut nécessairement respecter pour obtenir la certification, et les exigences progressives qui encouragent les producteurs à continuellement améliorer les conditions de travail et la qualité du produit, de même que la durabilité environnementale de leurs activités ou les investissements dans le développement, l'organisation et le bien-être des travailleurs (FLO, 2004).

Les organisations du Nord, c'est-à-dire les acheteurs, doivent pour leur part respecter les critères suivants :

- l'achat direct, c'est-à-dire qu'elles s'engagent à « fournir un accès direct au marché [...] pour les producteurs, en évitant le plus possible les intermédiaires et les spéculateurs » (Bowen, 2001) ;

- un prix juste, c'est-à-dire un prix qui couvre les coûts de production ainsi que les besoins fondamentaux des producteurs, de même qu'une marge ou une prime susceptible d'être investie dans le développement et l'amélioration des conditions de vie et de travail ;
- un paiement à l'avance (de 40 % à 50 % du prix total) sur demande du producteur qui permet à ce dernier d'acquérir les matières premières nécessaires à la production sans recourir à l'endettement ;
- un engagement à long terme permettant au producteur de planifier sa production et son développement.

À ces critères génériques peuvent s'ajouter des critères spécifiques aux produits, touchant par exemple la qualité, le procédé ou le prix⁸. Les partenaires peuvent également s'entendre sur une série d'autres critères comme l'inscription dans une perspective de développement durable, la diversification de la production, le respect des conventions de l'OIT, le maintien de la sécurité alimentaire locale, l'équilibre entre l'accès au marché local et l'accès au marché d'exportation, et le fait de privilégier la transformation sur place (Bowen, 2001, 29-30). De leur côté, les organisations du Nord fournissent une assistance technique, du financement et de la formation, et mettent sur pied des campagnes de sensibilisation et d'information visant à sensibiliser les consommateurs du Nord. Elles font également la promotion de règles commerciales internationales plus avantageuses pour les pays du Sud.

Dans le système du commerce équitable, on met de l'avant deux stratégies de distribution : un réseau de commercialisation alternatif, c'est-à-dire des boutiques offrant exclusivement des produits équitables, et la labellisation (ou l'étiquetage), qui permet d'identifier un produit équitable vendu dans le circuit commercial traditionnel. La première stratégie remonte à ce que nous avons appelé la préhistoire du commerce équitable, lorsque les initiateurs du mouvement commencèrent à offrir des produits du Sud dans des magasins spécialisés tenus par des militants et des bénévoles. Depuis ces débuts toutefois, les boutiques qui correspondaient plus à des lieux de rencontre qu'à des points de vente se sont

8. FLO définit plusieurs normes relatives à chacun des produits suivants : bananes, cacao, café, fruits secs, fruits et légumes frais, miel, jus, noix, riz, épices, sucre, thé et même le vin et les ballons de sport (FLO, 2004).

professionnalisées et structurées par la formalisation des règles d'opération et la mise sur pied d'organisations fédératives ou de réseaux. Ainsi, les boutiques sont aujourd'hui reliées à des centrales d'achat (les Alternative Trading Associations – ATO – ou Fair Trade Association – FTO) qui collaborent directement avec les producteurs du Sud et sont garantes du respect des critères du commerce équitable des produits qu'elles importent. L'Association européenne du commerce équitable (EFTA) a été créée en 1990 et regroupe plus d'une douzaine des principales centrales d'achat en Europe. Elle vise à coordonner les efforts de ses organisations membres et à éviter les chevauchements. Ses membres fournissent un soutien technique, financier et commercial aux producteurs. Le réseau NEWS! a été officialisé en 1994. Il regroupe une quinzaine de fédérations nationales de Magasins du Monde dans le but de promouvoir les produits du commerce équitable, d'une part, et d'harmoniser les critères d'achat aux producteurs (prix, préfinancement, organisation démocratique, protection de l'environnement) d'autre part (Malservisi et Faubert-Mailloux, 2000). Fondée en 1989, la Fédération internationale pour le commerce alternatif (International Federation for Alternative Trade – IFAT) est un réseau international de près de deux cents organisations en provenance de plus d'une cinquantaine de pays du Nord et du Sud qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vie grâce au commerce. Le réseau organise régulièrement des conférences permettant le dialogue et l'échange d'idées et d'information (IFAT, 2004).

Alors que le réseau commercial alternatif des boutiques de commerce équitable s'institutionnalisait et se professionnalisait, une tout autre stratégie de distribution a vu le jour : la labellisation. Celle-ci découle directement du constat des limites du circuit de distribution alternatif. Voici comment les fondateurs de Max Havelaar racontent les origines de leur label :

Isaias a fait le calcul devant moi : « Pour que le commerce équitable ait un véritable effet, il faut regarder un peu plus loin que le simple prix. Deux facteurs sont en jeu : le prix multiplié par le volume. Si le volume est petit, on parlera d'une politique symbolique [...] ». L'analyse d'Isaias était claire. Il n'avait pas tort. Nous n'avions pas pris en compte les effets d'échelle. Nous avons remis nos paquets de café équitable sur les étagères, à l'usage des consommateurs critiques et politisés qui fréquentent les Magasins du monde. Ils connaissent le degré d'injustice qui préside aux relations économiques internationales et ont fait un choix. Ils sont même prêts à faire un détour pour faire leurs courses. Ce sont des gens fantastiques, mais hélas peu

nombreux. Le commerce du café, au bout d'une quinzaine d'années de vente alternative, n'a pas dépassé 0,2 pour cent de la consommation totale aux Pays-Bas [...]. Pour les paysans d'UCIRI, la solution était évidente : « Notre café à un prix juste doit être en vente dans les supermarchés. » Il fallait que notre café soit à la portée du consommateur moyen, là où il fait ses courses (Roozen et van der Hoff, 2002, p. 99-100).

C'est en négociant avec un distributeur que les promoteurs de Max Havelaar ont opté pour la mise sur pied d'un label plutôt que d'une marque (Roozen et van der Hoff, 2002, p. 109). Les critères du label furent discutés par une commission regroupant à la fois des distributeurs et Solidaridad, l'organisation de développement dans laquelle travaillait M. Roozen. L'introduction du café Max Havelaar en 1988 fut un succès, et sa part de marché atteignit rapidement 2%⁹. Le système de label est adopté par la Belgique deux ans plus tard, puis par la Suisse en 1992. D'autres labels ont vu le jour par la suite : Fair Trade Mark (Royaume-Uni, Irlande, Canada), Transfair (Autriche, Allemagne, Italie, Luxembourg, Japon, États-Unis et Canada)¹⁰, Rättvisenmärkt (Suède). Depuis 1997, dix-sept organismes de certification sont réunis au sein d'une fédération internationale : la Fair Labelling Organization – International (FLO-I). À travers cette fédération, les organisations de labellisation visent la mise en commun de leurs ressources par le partage de zones de compétence et l'uniformisation de leurs critères de certification (Buccolo, 2000). À titre d'exemple, pour qu'un torréfacteur puisse utiliser un des labels du FLO-International, il doit satisfaire aux conditions suivantes : 1) le café vert doit être acheté directement aux organisations de petits producteurs de café inscrites au Registre des producteurs de café de FLO-International. 2) Le prix d'achat doit être fixé en accord avec les conditions établies à ce sujet par les initiatives de commerce équitable, notamment : consentir un surprix fixe de 5 sous la livre par rapport au prix du marché (15 sous la livre pour le café organique), sur requête du vendeur, offrir une facilité de crédit à hauteur de 60 % de la valeur du contrat et établir un contrat à long terme allant de un à dix ans. 3) Le torréfacteur doit

9. Ces résultats sont néanmoins bien en deçà des études de marché sur lesquelles s'étaient basés ses promoteurs, qui promettaient des parts allant de 7 % à 14 % (Roozen et van der Hoff, 2002, p. 121).

10. Né à l'initiative de L'EFTA.

accepter et faciliter le contrôle de la bonne application de ces conditions (Transfair, 2001). Pour être inscrits au Registre, les producteurs doivent satisfaire à une série d'exigences relatives notamment à l'organisation démocratique, à l'indépendance politique et à la transparence dont juge l'organisme de certification sur la base des renseignements fournis par le producteur, l'analyse d'un échantillon et après une visite.

La labellisation a permis au commerce équitable de percer le marché en s'immisçant dans les circuits de distribution conventionnels. Mais il faut souligner que cette stratégie de distribution a des répercussions profondes sur la définition et la pratique mêmes du commerce équitable, ouvrant la voie à de véritables paradoxes tout en suscitant des inquiétudes et des tensions au sein du mouvement.

2. UNE DÉRIVE COMMERCIALE ?

Comme on l'a vu plus tôt, l'introduction du label équitable répond à une logique simple : si le mouvement du commerce équitable souhaite réellement soutenir les producteurs du Sud, il doit miser sur le volume, à défaut de quoi son action demeurera marginale et insignifiante. Plus le volume de produits équitables sera important, plus il y aura de producteurs susceptibles de bénéficier des conditions avantageuses du commerce équitable. Le volume de vente soulève diverses problématiques typiquement commerciales en commençant par la question de l'accès aux produits :

Pour être efficace, on doit s'assurer que tous les consommateurs ont effectivement un accès optimal aux produits dont on fait la promotion. Cela signifie, en pratique, que le commerce alternatif ne peut être une réelle alternative que si les produits sont disponibles dans chaque supermarché, chaque épicerie, à chaque coin de rue, là où le consommateur a l'habitude de faire ses courses, et pas seulement dans les magasins spécialisés du Tiers-Monde, où sont généralement vendus les produits du commerce alternatif. (Transfair, 2001.)

La disponibilité à grande échelle des produits du commerce équitable permet d'élargir la clientèle qui passe du cercle restreint des militants au segment plus large et plus diffus des consommateurs conscients ou sensibles. Ce n'est que par les canaux de distribution conventionnels que ceux-ci peuvent être rejoints. Il est donc nécessaire d'infiltrer ces canaux et de conclure des ententes avec la grande distribution. Ainsi, les

organismes de labellisation ne voient pas d'un mauvais œil la collaboration avec les acteurs économiques traditionnels, bien au contraire. Il s'agit pour eux du moyen le plus efficace d'atteindre leur objectif d'aider le plus grand nombre de producteurs du Sud :

Il a été décidé de ne pas développer de capacité institutionnelle particulière pour ces activités, pour lesquelles cette capacité est déjà disponible. Pendant que les organisations de producteurs n'ont pas la capacité de s'occuper de cette part de la production, le rôle de chaque participant dans la chaîne entre les producteurs et les consommateurs doit être respecté. Les torréfacteurs connaissent mieux que quiconque la façon de réaliser un mélange de qualité. Les grossistes et les supermarchés sont les organisations les plus indiquées pour s'occuper de la distribution, et les importateurs de café peuvent garder leur rôle traditionnel. Tous agiront sur base de marges commerciales raisonnables, et non excessives. De cette manière, tous peuvent œuvrer dans un but commun : vendre le plus grand volume possible de café provenant des petits planteurs, à un prix honnête. La meilleure façon de réaliser tout ceci était la création d'un label, laissant de côté tous les problèmes financiers et logistiques relevant de la commercialisation, des transformations, de la distribution et de la vente, problèmes pour lesquels sont directement responsables les importateurs, torréfacteurs et distributeurs engagés dans le marché du commerce équitable. (Transfair, 2001.)

Pour les organisations de labellisation, une telle coopération entre les acteurs du commerce équitable et les acteurs traditionnels relève d'ailleurs d'une stratégie gagnant – gagnant :

Il est de l'intérêt de tous les secteurs de la société que des modèles nouveaux et efficaces soient mis en œuvre pour combler le fossé général existant entre riches et pauvres, non sur la base de la charité, mais sur la base d'échanges équitables dans la dignité. En réalité, les intérêts des producteurs du Tiers-Monde coïncident avec les intérêts à long terme des consommateurs, du commerce et de l'industrie, et du gouvernement dans ces pays. Nous sommes convaincus que, dans le cas du café, les marchands de café, les torréfacteurs, les grossistes et les chaînes de supermarché peuvent, et doivent jouer un rôle crucial, sur la base d'intérêts convergents. (Transfair, 2001.)

L'autre problématique commerciale à laquelle se sont attaqués les organismes de labellisation concerne la qualité et l'image du produit équitable. En s'associant à des torréfacteurs dont les marques étaient déjà reconnues, les labels du commerce équitable ont pu bénéficier non

seulement de leur savoir-faire mais également de leur image de qualité, et outrepasser ainsi les préjugés sur le « café de solidarité » (Renard, 2003, p. 90).

Pour un succès durable de nos objectifs communs, il est d'une importance cruciale de combattre tous les préjugés répandus, relatifs au commerce alternatif. Le café des petits producteurs est de l'excellent café, les petits producteurs sont des partenaires commerciaux de confiance, les torréfacteurs et les marchands de café ne sont pas nécessairement des exploités. On doit veiller à la construction d'une image publique du commerce équitable de qualité et de confiance. (Transfair, 2001.)

À la lecture de ce qui précède, on constate que privilégier comme stratégie le recours au label et à la grande distribution imprime une nouvelle orientation au commerce équitable ; celui-ci n'est plus alternatif au marché conventionnel, il devient optionnel à l'intérieur de ce marché : « le commerce alternatif doit se développer au sein du commerce "normal" » affirme Transfair dans son site Internet (2001). Bref, « L'intention des organisations de labellisation du commerce équitable [est] de créer une réalité au sein du marché, plutôt que de construire une alternative à l'extérieur du marché. » (Renard, 2003, p. 90.)

C'est ce positionnement à l'égard du marché conventionnel qui crée les plus grandes tensions au sein du mouvement du commerce équitable. Comme le racontent les fondateurs de Max Havelaar, l'idée d'introduire les produits équitables par la grande distribution a suscité dès le départ de la méfiance et des réticences au sein du mouvement¹¹. Et même si la labellisation s'est finalement propagée dans l'ensemble du mouvement, les tensions demeurent entre la perspective axée sur le volume qui a présidé à la mise sur pied des labels et celle portée par les réseaux de distribution alternatifs.

11. Les promoteurs du label Max Havelaar racontent : « Un autre groupe s'éleva, par principe politique, contre la collaboration avec les torréfacteurs et les supermarchés [...]. Dans les Magasins du monde, on attachait une grande valeur à l'information et à la prise de conscience. La vente était un moyen d'impliquer les citoyens. Un supermarché n'est pas un lieu d'information et on se demandait si le consommateur du produit Max Havelaar le choisirait consciemment [...]. Une motion fut adoptée avec une toute petite majorité : elle se prononçait contre l'adoption d'un label Max Havelaar. » (Roosen et van der Hoff, 2002, p. 111-112.)

Bien que confondues par l'expression uniforme de « commerce équitable », la tension demeure entre deux visions : la première conception, plus radicale, voit le commerce équitable comme un outil pour modifier le modèle économique dominant, tandis que l'autre, plus pragmatique, met l'accent sur l'insertion des produits du Sud dans les marchés du Nord à des conditions équitables (Raynolds, 1999). Pour le premier groupe, davantage lié politiquement et idéologiquement aux mouvements militants, le label est surtout un outil de transition et le défi consiste à faire du commerce équitable la règle. Il s'agit donc d'une alternative au modèle dominant ou, en d'autres termes, l'objectif est de rendre tous les échanges équitables. Le second groupe tente de pénétrer le marché et le style de vie des consommateurs en vue de vendre de grandes quantités de produits équitables et de fortifier les organisations de producteurs dans le Sud, montrant ainsi que le modèle dominant n'est pas monolithique. (Renard, 2003, p. 91.)

Pour les participants aux réseaux de distribution alternatifs, la collaboration avec les réseaux de grande distribution est contraire aux principes mêmes du commerce équitable et à son idéologie alternative. Par surcroît, l'accès des produits équitables en supermarché risque de banaliser ce qui se voulait une consommation militante. De l'aveu même de membres de Max Havelaar, la commercialisation à travers la grande distribution a impliqué un changement dans le message : « pour élargir le spectre du public intéressé à acheter ces produits, il était nécessaire de faire appel davantage à des sentiments humanitaires qu'à des convictions politiques » (Renard, 2003, p. 90). On peut donc s'interroger sur l'émergence d'une consommation éthique apolitique, où la dimension équitable du produit renvoie moins à la dénonciation d'un système commercial international injuste qu'elle n'est un simple attribut qualitatif parmi d'autres : biologique, fermier ou sans cholestérol. Bref, le commerce équitable a-t-il pour ambition de transformer les règles du commerce international par la sensibilisation du public et la mise en œuvre d'un commerce alternatif, ou vise-t-il simplement à répondre à la demande éthique croissante d'une nouvelle vague de consommateurs ? Derrière cette question se profile l'inévitable paradoxe qu'entraîne l'incursion d'un mouvement social dans l'arène économique.

La tension reflète [...] une ambivalence réelle du modèle de labellisation de commerce équitable, qui agit à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du marché, une contradiction entre l'identité des groupes liés au militantisme et leur réalité comme entreprise. En fait, les produits « équitables » répondent à une logique commerciale au

moment même de leur insertion dans le marché : ce qui est « éthique » est une caractéristique de vente et les profits découlent de la signification sociale que portent les produits. C'est-à-dire que ces produits occupent une niche dans le marché, mais cette niche répond néanmoins à une logique contraire à celle du marché dans la mesure où elle échappe à des considérations purement mercantiles. (Renard, 2003, p. 92.)

Et cette ambivalence entre identité militante et réalité d'entreprise ne se limite pas à la stratégie de labellisation, puisque les boutiques spécialisées de commerce équitable occupent elles aussi une place dans le marché, et sont par conséquent sujettes à une logique typiquement commerciale qui aurait modifié leurs rapports avec le marché conventionnel :

Ironiquement, depuis que les boutiques Tiers-Monde politique qui forment une large part de la base sociale des Organisations du commerce alternatif (ATOs) ont vu leurs ventes doubler et même tripler comme résultat de la promotion et des campagnes nationales pour les labels, elles ont été poussées à devenir plus efficaces et sont moins enclines à critiquer l'entreprise comme dans le passé. (Thomson, 1995, cité par Malservisi et Faubert-Mailloux, 2000.)

Bref, en cherchant à instrumentaliser le commerce à des fins militantes, le mouvement du commerce équitable ne court-il pas inévitablement le risque d'une instrumentalisation de sa propre cause à des fins commerciales? Le partenariat avec des acteurs économiques conventionnels a déjà nécessité des ajustements correspondant à des compromis entre les principes éthiques et les considérations mercantiles, et on peut craindre que la recherche d'une présence encore plus grande sur le marché ne se fasse au détriment des valeurs et de l'idéologie du commerce équitable (Renard, 2003, p. 92). Le second danger est celui d'une récupération de cette idéologie par les grands acteurs du secteur qui, intéressés par le segment des consommateurs responsables de plus en plus nombreux, choisissent de lancer leurs propres produits « équitables », sans nécessairement répondre aux exigences strictes définies par le mouvement. Comme c'est déjà le cas dans le secteur de l'alimentation où prolifèrent les labels de toutes sortes, la multiplication des labels équitables risque de semer la confusion et de banaliser la démarche du commerce équitable, ce qui lui serait fatal. C'est la raison pour laquelle le mouvement exerce des pressions afin que le label équitable soit protégé par les institutions étatiques comme l'est déjà l'appellation *certifié biologique*.

Il faut donc reconnaître que l'incursion de l'action militante dans l'arène économique n'est pas sans risques, et que la logique commerciale est susceptible d'altérer le mouvement social. Mais l'inverse est aussi vrai : le marché peut être transformé par l'irruption de ces nouveaux acteurs répondant à une logique étrangère à la sienne et libérés d'une rationalité typiquement économique.

3. LES NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIOÉCONOMIQUES ET LA STRUCTURATION ÉTHIQUE DU MARCHÉ

Pour bien saisir la portée du commerce équitable, il peut être utile de le situer dans le contexte plus large des nouvelles modalités de l'action collective qui ont marqué les dernières décennies. À l'instar des *nouveaux mouvements sociaux* qui ont élargi leur action de la sphère institutionnelle à la sphère sociale à la fin des années 1960, une nouvelle génération de mouvements sociaux investit aujourd'hui la sphère de l'économie (Gendron, 2001). Ces mouvements utilisent pour ce faire divers outils qui se sont raffinés et diversifiés avec les années. Ainsi, les campagnes de boycott ont fait place à des stratégies de buycott (Micheletti, 2004) reposant non seulement sur l'information et la sensibilisation des consommateurs, mais aussi sur des mesures de traçabilité et d'étiquetage. Initiés par les communautés religieuses, l'investissement éthique et ses stratégies de filtrage négatif dans la sélection des investissements ou les menaces de désinvestissement ont cédé le pas aux investissements socialement responsables reposant sur les filtres mais aussi sur le dialogue avec les directions d'entreprises. Dans les deux cas, on observe que les mouvements sociaux utilisent des statuts économiques (consommateur ou investisseur) pour exercer une pression sociopolitique sur l'entreprise. Ils s'approprient les mécanismes économiques et les modèlent en fonction de leurs valeurs. Bref, l'irruption des mouvements sociaux dans le champ économique préside à une redéfinition, à une repolitisation et à une resocialisation de la transaction économique, qui récupère ainsi son statut de véritable relation sociale, et peut alors être analysée et jugée comme telle.

Or, il est intéressant de remarquer que cette irruption des mouvements sociaux dans le champ économique est concomitante de la préoccupation soudaine que les entreprises manifestent depuis les dernières années pour leur responsabilité sociale. De marginale au tournant des années 1970, la référence à cette responsabilité sociale pour mettre en

scène et présenter les activités de l'entreprise sur la scène publique est devenue la règle (Starck, 1993). On ne compte plus le nombre d'initiatives mises de l'avant par les entreprises pour démontrer leur responsabilité sociale et leur nature « citoyenne ». La valeur de ces démarches repose toutefois sur une crédibilité que les entreprises doivent construire. Seules les alliances avec des groupes de la société civile peuvent garantir, aux yeux du public, la véracité et le bien-fondé d'une démarche de responsabilité sociale qui outrepassé nécessairement le mandat originel et la mission privée de la grande entreprise. C'est ainsi que dans le secteur forestier par exemple, des entreprises certifiées ISO 14 001, une norme essentiellement industrielle, vont poursuivre leur démarche de gestion et d'aménagement durable des forêts en vue de se qualifier pour la certification FSC, une norme plus exigeante fixée par des ONG (Maurais et Lafrance, 2003). Dans le secteur du textile, des entreprises tentent d'obtenir la certification SA 8000 pour démontrer leur respect des droits fondamentaux et des droits du travail, et se prêtent à des vérifications menées par des ONG locales (O'Rourke, 2000). Ces cas, loin d'être isolés, illustrent une dynamique nouvelle de structuration du marché par les valeurs. La responsabilité sociale est devenue un critère de différenciation non seulement sur le plan marketing, mais aussi pour le positionnement sur la scène sociopolitique. Elle est l'ingrédient nécessaire à la légitimation d'une entreprise dont la sphère d'influence s'est largement étendue à la faveur du processus de marchandisation de la vie sociale (Champion, 2003).

L'incursion des mouvements sociaux dans l'arène économique nous apparaît donc comme le pendant de ce processus de marchandisation qui a pénétré les sphères les plus reculées de nos vies : le consumérisme politique prend nécessairement racine dans la société de consommation. Mais cette incursion est aussi liée à la transformation des modes de régulation inhérents au processus de mondialisation et à la redéfinition des institutions étatiques. La consommation responsable est souvent présentée par les figures des mouvements sociaux économiques comme le moyen le plus efficace de faire valoir ses choix dans la mesure où l'on consomme tous les jours, alors qu'on ne vote qu'une fois tous les quatre ans¹². Par ailleurs, la consommation responsable permet d'influencer les

12. Propos de Laure Waridel dans la vidéo *Un café à saveur équitable*, Montréal, Oxfam-Québec, Argus Film.

pratiques au-delà de la juridiction nationale dont un citoyen est issu, et préside ainsi à une véritable mondialisation de la mobilisation sociale. Pourtant, le consumérisme politique n'est pas une alternative à l'action politique traditionnelle ; il se déploie comme une stratégie complémentaire aux formes plus traditionnelles de l'activité politique, et on remarque que les consommateurs responsables sont aussi les citoyens les plus actifs auprès des institutions politiques traditionnelles (Stolle, Hooghe et Micheletti, 2003). Bref, ce n'est pas le consommateur qui prend la place du citoyen, mais bien le citoyen qui s'infiltrer derrière le consommateur, avec les limites, mais aussi le potentiel que ce statut lui offre. Par ailleurs, le consumérisme politique repose également sur un système de traçabilité et d'étiquetage qui nécessite l'intervention de l'État. Au cours des dernières années, la question de la « réglementation » de la responsabilité sociale fait l'objet de nombreux débats que ce soit en Amérique du Nord ou en Europe¹³.

Le commerce équitable s'inscrit donc dans la mouvance non seulement de la consommation responsable, mais aussi de la myriade de nouveaux mouvements sociaux qui utilisent l'économie à des fins sociales et politiques. Comme pour les autres mouvements, son action ne peut pas être envisagée uniquement en termes économiques, car c'est d'abord dans les sphères sociales et politiques qu'il puise son sens et sa raison d'être. D'où l'intérêt limité des analyses strictement économiques qu'en proposent certains auteurs qui concluent, vu ses parts de marché fort modestes, à un rôle marginal (Perna, 2000, p. 365). À l'instar des autres nouveaux mouvements sociaux économiques, le commerce équitable contribue à la structuration éthique du marché en imposant un cadre de référence auquel les acteurs économiques traditionnels seront inmanquablement confrontés. Les critères du commerce équitable s'imposent ainsi comme la norme vers laquelle toute entreprise engagée dans le commerce international et se prétendant responsable devrait tendre et à l'aune de laquelle elle sera jugée. Compte tenu de ce potentiel réformateur, peut-on alors envisager le commerce équitable comme une réponse valable à l'inéquité des règles du commerce international ?

13. Deux commissions ont été mises sur pied au Québec et au Canada au cours des dernières années, alors que la Commission européenne poursuit une consultation de grande envergure en vue de proposer un cadre réglementaire de la responsabilité sociale (Gendron *et al.*, 2004).

4. LE COMMERCE ÉQUITABLE ET LES RAPPORTS COMMERCIAUX NORD-SUD

Lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact du commerce équitable dans les rapports commerciaux Nord-Sud, on ne peut faire abstraction du caractère insignifiant de ses parts de marché. Pourtant, comme l'explique Perna, suivant d'autres paramètres tels que la valeur d'usage ou l'impact sur la main-d'œuvre, le rapport du commerce équitable au commerce international n'est plus de 0,0001, mais bien de 1 à 150 (Perna, 2000, p. 360-361). Il reste qu'à notre avis, la réelle incidence du commerce équitable sur le marché international se mesure en termes qualitatifs plutôt qu'en termes quantitatifs.

[Les implications [du commerce équitable] vont bien au delà de ses propres ventes [...]. C'est une campagne permanente de sensibilisation pour que les consommateurs payent un prix juste pour les produits qu'ils achètent, pour que les coûts sociaux et environnementaux soient inclus dans ce prix, et pour que soient respectées les conditions de travail et les conditions sociales telles qu'elles sont définies dans les normes de l'OIT. (Bowen, 1997 ; Barratt Brown et Adam, 1999, p. 116.)

De par son existence même, le commerce équitable agit à titre de référence éthique et fixe un contenu de responsabilité sociale à l'aune duquel les grandes entreprises et leurs opérations sont désormais jugées. Ce rôle normatif sera d'autant plus efficace que le mouvement aura su sensibiliser les consommateurs et la population du Nord aux enjeux du commerce international et à l'inéquité des rapports Nord-Sud.

[Le pouvoir du commerce équitable] émane clairement des relations sociales qui le sous-tendent, qui constituent son capital social, et de la force du label, son capital symbolique. [...] Par conséquent, il est essentiel de préserver la relation entre le marché «équitable» et les organisations sociales qui l'ont incubé. « Sans le lien original avec les mouvements sociaux, les produits alternatifs perdent leur capacité d'affecter l'identité des consommateurs et des producteurs, donc la capacité de générer un changement social. » (Brunori, 2000 ; Renard, 2003, p. 94.)

L'impact qualitatif du commerce équitable est donc tributaire du travail des militants qui se consacrent aux campagnes d'éducation et de sensibilisation, et peut donc se mesurer plus en notoriété qu'en parts de marché. À cet égard, il est intéressant de constater que ce taux dépasse

souvent les 50 % pour même atteindre les 80 % aux Pays-Bas. Mais la capacité à jouer ce rôle de référent est aussi intrinsèquement liée à la performance du commerce équitable par rapport aux objectifs qu'il s'est fixés : le développement des communautés du Sud. Il faut tout d'abord noter qu'une proportion réduite de producteurs du Sud a accès au circuit du commerce équitable, et que seule une partie de la production de chacun est distribuée par ce réseau. Il n'en reste pas moins qu'aussi faible soit-elle, cette portion vendue sur le marché équitable permet au producteur de stabiliser et de prévoir ses revenus en bénéficiant souvent d'un préfinancement ainsi que de la prime qu'il pourra réinvestir dans son organisation et le développement de sa communauté (Barratt Brown et Adam, 1999, p. 115). On peut aussi faire l'hypothèse que le prix offert dans le réseau du commerce équitable est susceptible d'avoir un effet à la hausse sur le prix moyen offert au producteur dans le circuit traditionnel. Mais l'impact du commerce équitable dépasse assurément la prime offerte par le commerce équitable. L'intégration au réseau exige en effet le respect de critères organisationnels tels que l'organisation démocratique, de même que le réinvestissement dans le développement des individus, de l'organisation et de la collectivité. Ces exigences président notamment à un renforcement des producteurs qui sont alors en meilleure position pour négocier avec leurs intermédiaires traditionnels, ou même pour les court-circuiter dans certains cas (Auroi, 2000, p. 205). Enfin, l'intégration au réseau du commerce équitable donne souvent accès à de nouvelles techniques et à un savoir-faire qui permet d'améliorer la qualité de la production, ce qui renforce la compétitivité des producteurs sur le marché. Ces avantages concourent tous à une meilleure insertion des producteurs du Sud dans le marché international. Mais s'agit-il là de la seule ambition du commerce équitable? Le commerce équitable ne serait alors qu'un outil permettant de corriger les imperfections du marché qui empêchent les agents économiques du Sud de tirer pleinement profit des bénéfices du libre-échange (Perna, 2000, p. 363-364).

En axant son objectif d'aider les communautés défavorisées du Sud par l'établissement de règles commerciales plus justes, le commerce équitable soulève inévitablement certaines questions fondamentales, dont la première, et non la moindre, est de savoir si le développement passe nécessairement par le commerce. En mettant l'accent exclusivement sur le renforcement de la position commerciale des producteurs du Sud, le commerce équitable ne risque-t-il pas de légitimer un modèle similaire à celui qui est à la source des inéquités actuelles du commerce international

en favorisant la spécialisation dans les cultures de rentes aux dépens des cultures vivrières et en accroissant de ce fait leur dépendance? Le commerce équitable doit-il continuer d'encourager un schéma commercial où les pays du Sud fournissent le Nord en produits exotiques au détriment de leur propre sécurité alimentaire? Enfin, quelle position le commerce équitable qui souhaite s'inscrire dans une perspective de développement durable doit-il adopter à l'égard du transport des denrées sur de longues distances? Des points de vue divergents s'expriment au sein du mouvement à propos de ces questions et viennent attiser les tensions dont nous avons discuté plus tôt entre son pôle militant et son pôle plus commercial. Pour plusieurs, et cela se traduit dans les critères proposés par certains organismes de certification, le commerce équitable doit d'abord être pensé en fonction du développement local et favoriser « l'activation locale de flux commerciaux autocentrés. Les impacts peuvent ainsi être visibles sur le long terme du fait d'un processus de détachement progressif de la dépendance à l'exportation et donc aux fluctuations et variations de la demande sur les marchés étrangers du Nord » (Bucolo, 2003, p. 115). C'est dans cette optique que l'on peut comprendre des initiatives comme *Commercio Justo*, un label de commerce équitable mexicain destiné au Mexique, mais aussi faire un rapprochement bénéfique entre le mouvement du commerce équitable et des initiatives au Nord comme l'agriculture soutenue par la communauté. En somme, la question est de savoir :

Comment ne pas être complice de fait du grand bazar mondial? Là réside le grand défi du commerce équitable. Il devrait d'une certaine façon viser à sa propre destruction, en ce sens qu'il devrait contribuer à la reconstruction des sociétés éclatées du Sud et par exemple encourager la reconversion des cultures spéculatives livrées au commerce mondial vers les cultures vivrières nécessaires à l'alimentation des populations locales affamées. De même, il devrait inciter l'artisanat à répondre aux besoins d'une clientèle de proximité plutôt que d'exporter des colifichets pour Occidentaux en mal d'exotisme. (Latouche, 2000, p. 352.)

Ainsi, le commerce équitable peut faire face à certaines contradictions délicates s'il ne prend pas soin d'accompagner son action d'une réflexion sur ses objectifs et les moyens qu'il privilégie pour les atteindre. De par son ancrage particulier dans les mouvements sociaux et le caractère essentiel de son contenu sociopolitique, le mouvement ne peut faire l'économie de cette réflexion afin de répondre à ses contradictions et de proposer des solutions. À titre d'exemple, l'organisme Équiterre a fait le

choix délibéré de ne pas promouvoir l'importation d'une denrée que le Québec produit, le miel, répondant ainsi à l'un des principes des 3N-J : Nu, Naturel, Non-loin et juste (Waridel *et al.*, 1998).

5. CONCLUSION

Le commerce équitable est certainement l'une des innovations sociales qui suscitent le plus d'espoirs au chapitre des rapports Nord-Sud et d'une reconfiguration plus juste des échanges commerciaux internationaux. Il est donc intéressant de s'y attarder et de réfléchir à sa portée dans la mesure où il partage, avec d'autres mouvements sociaux récents, la particularité d'ancrer ses visées sociales dans l'action économique. Au cours des dernières années, le mouvement du commerce équitable a connu un essor sans précédent ; mais il fait face en même temps à des défis nouveaux, dont le premier touche son identité même. Au fur et à mesure qu'il prend de l'ampleur et qu'il s'infiltré dans les réseaux de distribution traditionnels, le commerce équitable pousse certains à se demander s'il vise véritablement l'établissement d'un système commercial alternatif ou s'il ne participe pas simplement à l'émergence d'une nouvelle gamme de produits éthiques. Cette question est à la source d'un véritable clivage au sein du mouvement du commerce équitable, clivage qui tend à se creuser. D'un côté, on se préoccupe des parts de marché en vue d'élargir les débouchés et d'offrir à un plus grand nombre de producteurs la possibilité d'accéder au marché à des conditions plus avantageuses. De l'autre, on s'inquiète de la banalisation des inégalités du commerce international, qui semblent se résumer à un simple choix de consommation. Grâce au commerce équitable, le consommateur du Nord peut s'acheter une bonne conscience à peu de frais, et se donner des allures de militant tout en restant passif.

Bref, le commerce équitable ne participe-t-il pas à une banalisation de la cause sociale à travers ce que l'on peut appeler la marchandisation de l'éthique ? Et si oui, cette marchandisation ne sonne-t-elle pas le glas des prétentions du commerce équitable à proposer un nouveau système commercial international, plutôt qu'à simplement offrir un choix de plus au consommateur souverain ?

Si l'on peut certainement s'inquiéter de cette nouvelle offre éthique où la plupart des entreprises traditionnelles ont flairé la bonne affaire, on ne peut condamner sur cette seule base tout le mouvement du

consumérisme politique. En fait, le marketing de l'éthique est peut-être le pendant nécessaire, et donc inévitable, d'une incursion des valeurs dans le champ de l'économie, poussée non seulement par le commerce équitable, mais par toute une nouvelle génération de mouvements sociaux.

Le commerce équitable ne peut être analysé en vase clos, car il fait partie de cette nouvelle génération de mouvements sociaux qui ne craignent plus d'investir le champ de l'économie pour atteindre des fins sociales. Par ailleurs, la mobilisation sociale, si elle peut se déployer dans le champ économique, ne saurait s'y réduire. Le consumérisme politique n'est pas plus une alternative à l'action politique et sociale que la mobilisation spécifiquement sociale des nouveaux mouvements sociaux n'était une solution de rechange aux revendications institutionnelles. La nouvelle modalité économique de l'action sociale n'est qu'un volet supplémentaire de la mobilisation, qui n'est pas sans risques, il est vrai, mais qui a l'avantage de rendre visible la dimension socialement construite de l'économie, et ce faisant la possibilité de mieux définir son articulation avec le social.

Compte tenu de ce qui précède, l'importance du commerce équitable réside moins dans la vigueur de ses parts de marché que dans le fait que, par son existence même, il interpelle les entreprises et le système commercial traditionnels. À côté d'un paquet de café équitable, le café traditionnel ne devient-il pas, par défaut, inéquitable? Désormais, la répartition internationale du travail n'est plus seulement une question stratégique, et la société civile, par l'activisme actionnarial, les codes de conduite et le consumérisme politique, est en train d'acquérir un véritable droit de regard sur le processus de production d'entreprises multinationales qui échappent aux contingences étatiques. À l'heure actuelle, de multiples initiatives disparates fixent peu à peu le contenu de ce que plusieurs appellent la responsabilité sociale des entreprises et il n'est pas impensable que de telles initiatives deviennent demain les normes de référence de l'action économique à l'échelle internationale.

C'est pour cela que le commerce équitable a un rôle essentiel et que son impact dépasse largement ses résultats en parts de marché. Il définit ce que devraient être les relations commerciales internationales, discréditant de ce fait les discours faisant appel aux contraintes et aux lois inexorables du marché en vertu desquelles les grands acteurs économiques légitiment leur position hégémonique. Il pourrait présider à la conclusion d'un compromis social à l'échelle internationale quant aux

conditions d'échange entre le Nord et le Sud. Mais pour jouer ce rôle, le commerce équitable doit prendre garde de ne pas se laisser happer par la logique commerciale dans laquelle il s'insère en partie. Il lui faut maintenir et renforcer son ancrage dans les réseaux sociaux et militants qui l'ont fait naître et poursuivre sa réflexion en vue de dépasser les contradictions auxquelles il fait inévitablement face.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUROI, C. (2000). «Le commerce "équitable", un créneau potentiel pour les petits producteurs des pays en voie de développement», *Économies et Société*, Série «Système agroalimentaires», n° 24, 10-11/2000, p. 199-211.
- BARRAT BROWN, M. et S. ADAM (1999). «Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud», dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck, p. 105-122.
- BÉ, D. (2003). «Vers un référentiel européen de la responsabilité sociale de l'entreprise», Communication à l'Université de printemps *Audit social et responsabilité sociale de l'entreprise*, Conférence IAE, Corse, 22 au 24 mai.
- BOWEN, B. (2001). «Let's go Fair», *Mémento du commerce équitable 2001*, EFTA, Gand, p. 22-45.
- BUCCOLO, E. (2000). *Le commerce équitable*, coll. Les notes de l'Institut Karl Polanyi, Arles, France, Impatiences démocratiques, 46 p.
- CHAMPION, E. (2003). «De la responsabilité sociale corporative à la citoyenneté corporative : l'entreprise en quête de légitimité pour assurer un nouveau rôle social», *Symposium international sur l'équité, l'efficience ou l'éthique : les codes de conduite et la régulation sociale de l'entreprise mondialisée*, organisé par le CRIMT, Montréal, École des hautes études commerciales, 30 avril au 2 mai.
- EDER, K. (1993). *The Institutionalization of Social Movement. Towards a New Theoretical Problematic in Social-Movement Analysis?* Florence, European University Institute, octobre, 22 p.
- EFTA (2001). *Mémento du commerce équitable 2001*, EFTA, Gand, p. 22-45.
- FAIRTRADE (2004). <http://www.fairtrade.net> consulté le 3 avril 2004.
- GENDRON, C. (2001). «Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques», *Revue Pour*, Paris, n° 172, p. 175-181.

- GENDRON, C., A. LAPOINTE, et M.-F. TURCOTTE (2004). « Responsabilité sociale et régulation de l'entreprise mondialisée », *Relations industrielles*, vol. 59, n° 1.
- IFAT (2003). *A brief history of the Fair Trade Movement*, IFAT Briefings. <http://www.ifat.org/fairtrade-res2.html>, consulté le 31 mars 2004.
- JOHNSON, P. (2003). « Le commerce équitable, entre transformation et régulation socioéconomique », *Oeconomia Humana*, chaire Économie et Humanisme, École des sciences de la gestion, UQAM, février, p. 2-6.
- JOHNSON, P. (2003). *Commerce équitable. Propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable*, Paris/Lausanne, Éditions Charles Léopold Mayer, 182 p.
- LABOUR RIGHTS IN CHINA (LARIC) (1999). « No illusions, Against the global cosmetic SA 8000 », *China Labour Bulletin*, Asia Monitor Resource Center, p. 1-14.
- LATOUCHE, S. (2000). « De l'éthique sur l'étiquette au juste prix. Aristote, les SEL et le commerce équitable. Vers de nouvelles noces de l'éthique et de la pratique économique? », *Revue du MAUSS* semestrielle, premier semestre 2000, n° 15, p. 347-358.
- LEMAIGRE, T. et P. VERBEEREN (1997). *The Social Economy and Fair Trade*, Agence Alter et Université de Liège.
- MAES, M. (2001). « Le Cacao. Le Cacao au plus bas », dans *Les enjeux du nouveau millénaire*, mémento du commerce équitable, EFTA, p. 87-104.
- MALSERVISI, M. et I. FAUBERT-MAILLOUX (2000). *Le commerce équitable*. Montréal, Chaire de coopération Guy-Bernier, n° 006-112, 28 p.
- MAURAI, L. et M.-A. LAFRANCE (2003). « Une certification environnementale comme objet de régulation sociale : le cas du secteur forestier », *Symposium international sur l'équité, l'efficacité ou l'éthique : les codes de conduite et la régulation sociale de l'entreprise mondialisée*, organisé par le CRIMT, Montréal, École des hautes études commerciales, du 30 avril au 2 mai.
- NAVARRO-FLORES, O., C. GENDRON et A. LAPOINTE (2002). *Séminaire international sur le commerce équitable, les coopératives et le développement durable*, chaire de coopération Guy-Bernier et chaire Économie et Humanisme, École des sciences de la gestion, UQAM, 26 et 27 septembre.

- O'ROURKE, D. (2000). «Monitoring the monitors : A critique of Pricewaterhouse coopers (PwC) Labor Monitoring», <http://web.mit.edu/dorourke/www/PDF/pwc.pdf>, p. 15.
- OFFE, C. (1985). «New Social Movements : Challenging the Boundaries of Institutional Politics», *Social Research*, vol. 52, n° 4, hiver, p. 817-868.
- OXFAM (2002). *Deux poids. Deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté*, 307 p.
- PERNA, T. (2000). «La réalité du commerce équitable», *La Revue du MAUSS*, vol. 15, p. 359-372.
- RENARD, M.-C. (2003). «Fair trade : quality, market and conventions», *Journal of Rural Studies*, n° 19, p. 87-96.
- ROOZEN N. et F. VAN DER HOFF (2002). *L'aventure du commerce équitable. Une alternative à la mondialisation*, Paris, Éditions JC Lattès, 285 p.
- SALMON, A. (2002). *Éthique et ordre économique. Une entreprise de séduction*, Paris, CNRS Éditions, 203 p.
- TRANSFAIR (2001). <http://www.transfair.ca/q/info-fra.html> consulté le 14 mai 2001.
- WARIDEL *et al.* (1998). *L'En Vert de l'assiette. Un enjeu alimen... Terre*, Québec, Les Intouchables, 108 p.
- WARIDEL, L. (1997). *Une cause café : pour le commerce équitable*, Saint-Laurent, Les Intouchables, coll. «Le vent qui tourne», 71 p.

MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ET MOUVEMENTS SOCIAUX AU QUÉBEC

*Jacques L. Boucher*¹

Le Québec a la réputation de faire exception. Certes, on le dit en faisant référence à la fédération canadienne avant tout, mais assez souvent aussi à l'ensemble nord-américain. Certains osent même avancer qu'il ferait modèle dans le monde. Dans ce cas, on parle de la place qu'y tient l'économie sociale, d'une manière particulière d'y vivre les rapports sociaux, des formes de coordination originales sur le plan du développement local, de la mise en place de dispositifs originaux de financement et de développement de l'entrepreneuriat tant privé que collectif, c'est-à-dire public, coopératif et associatif ou communautaire.

Bien que cela puisse changer avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Jean Charest en avril 2003, l'État québécois s'est toujours accordé, depuis les années 1960, un rôle proactif constant, bien qu'évolutif, dans le développement tant économique que social et culturel du Québec, et cela, quel que soit le parti au pouvoir. C'est sans doute l'endroit de l'Amérique du Nord où l'on peut remarquer le plus de constance. Mais ce rôle déterminant de l'État québécois dans la modernisation de la société québécoise et de son développement n'est certes plus le même, comme l'a montré Gilles L. Bourque (2000), qui a défini diverses « manières » ou versions de ce qu'il est convenu d'appeler le « modèle québécois ».

Ainsi, pour comprendre les particularités du Québec sur le plan du développement socioéconomique, on fait souvent référence à la notion de modèle de développement bien qu'elle soit critiquée par certains. Quoi qu'il en soit, on peut penser que les mouvements sociaux y ont joué un rôle déterminant. Au cours de certaines périodes de stabilité,

1. Jacques L. Boucher est sociologue à l'Université du Québec en Outaouais, directeur adjoint du CRISES et rédacteur de la revue *Économie et Solidarités*.

comme ce fut le cas sous la régulation fordiste pendant les trois décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, les mouvements sociaux mieux établis, ou plus institutionnalisés, semblent avoir centré leur action surtout sur la défense des droits et la protection des groupes sociaux qui constituent leur terreau. Cependant, les périodes de crise provoquent souvent chez eux une remise en question de ces stratégies plus défensives et un retour à une dimension plus sociétale de leur action collective, au point de devenir des acteurs importants dans la construction de ce qu'il est convenu d'appeler un modèle de développement alternatif.

C'est du moins la portée que semble avoir acquise l'action collective au Québec, entre autres celle des syndicats et des groupes communautaires sur laquelle nous appuierons notre argumentation dans ce texte. Notre analyse puise à même les travaux menés au Centre de recherche sur l'innovation sociale dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES). Mais avant d'examiner plus précisément le rôle que tiennent les syndicats et les groupes communautaires dans l'émergence d'un nouveau modèle de développement au Québec, il importe d'établir plus précisément ce que l'on entend par modèle de développement et par mouvement social.

1. RAPPORTS SOCIAUX, MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ET MOUVEMENTS SOCIAUX

La notion de modèle de développement comporte effectivement des ambiguïtés, sur le plan heuristique, du fait qu'elle n'est pas très bien définie, et surtout, sur le plan politique et idéologique, du fait qu'elle a été récupérée par divers acteurs sociaux et qu'elle est même entrée dans les discours politiques partisans. Aussi, devrait-on sans doute lui préférer la notion de « configuration » de développement (Bourque, 2000). Cette dernière laisse place à différentes dimensions pour, en même temps, soutenir l'idée de système tout comme celle de réseau. C'est du moins dans ce sens que nous entendons parler de modèle ici.

Ainsi, d'un point de vue analytique, l'idée de modèle de développement permet de saisir l'orientation que prend le développement social, économique, institutionnel et culturel d'une société. Jusqu'à un certain point, elle rappelle le concept d'« historicité » qu'Alain Touraine (1978 et 1973) utilise pour désigner l'action des mouvements sociaux sur l'orientation de la société, dans la conflictualité avec les autres acteurs, bref du

travail de la société sur elle-même. Autrement dit, le modèle de développement apparaît comme le produit ou la résultante de l'état des rapports sociaux d'une société donnée et historiquement située, fait de compromis, d'arrangements institutionnalisés entre acteurs sociaux, arrangements qui peuvent être constamment remis en cause tant sur le plan de la production, de la consommation et de la redistribution que sur le plan des représentations que l'on se fait du développement et du mode de vie en société.

Si le modèle de développement fait référence au mode de production et au mode de régulation liés à un régime d'accumulation (Boyer, 1986), donc dans un espace plutôt macroéconomique, il est aussi imbriqué dans les rapports sociaux, les représentations et les valeurs qui s'expriment dans un paradigme de développement porté par un bloc social plus ou moins hégémonique (Lipietz, 1989), dans des logiques ou grandeurs (Boltanski et Chiapello, 1999) et dans des modes de coordination ou de gouvernance, toutes des dimensions identifiables dans un espace aussi bien micro ou local que macro ou national. Par le fait même, elle permet de tenir compte de l'agir des différents acteurs dans la société, dont les mouvements sociaux. Mais que doit-on entendre par mouvement social ?

On considère trop couramment les mouvements sociaux comme des groupes de pression en mal de peaufiner leurs stratégies ou encore comme des groupes d'intérêts qui n'ont cessé de défendre les avantages économiques de leurs membres. C'est en resituant les mouvements sociaux dans la dynamique des rapports sociaux que nous pouvons appréhender la complexité et les diverses dimensions de l'action collective de ces acteurs comme sujets (Boucher, 2002a et b). La démarche passe généralement par la rupture avec l'individualisme méthodologique, comme le réalise l'économie des conventions et des grandeurs (Boltanski et Chiapello, 1999) avec l'orthodoxie du structuralisme marxiste, comme le font l'approche sous l'angle de la régulation (Boucher, 1990 ; Lipietz, 1989, 1979) l'actionnalisme (Touraine, 1978) ou encore le néomarxisme (Offe, 1985).

Il importe donc de tenir compte des différentes dimensions de l'action des mouvements sociaux. En effet, il ne s'agit pas de simples groupes d'intérêt ou encore de pression, mais d'une action organisée en direction de l'orientation de la société, de la structure des rapports sociaux (Melucci, 1985). Certes, cette implication dans l'orientation de la société, de son modèle de développement en quelque sorte, suppose des moyens,

c'est-à-dire une dimension organisationnelle de l'action collective, ainsi qu'une part de pouvoir, c'est-à-dire une dimension institutionnelle, mais la nature spécifique de cette forme d'action vise la structure sociale et les rapports d'inégalité qu'elle sous-tend. Or la forme de cette action peut varier selon le contexte et surtout selon l'état des rapports sociaux. Ainsi, selon les circonstances, un mouvement social s'exprime surtout comme opposition, par des projets de société alternatifs ou encore enfin, selon les deux modes.

Il existe donc, théoriquement du moins, un lieu de rencontre entre modèle de développement et mouvements sociaux. Il s'agit de l'orientation d'une société donnée, des enjeux du développement de cette société et de son contrôle. Ce croisement passe par les rapports sociaux et on peut supposer que la place que tiennent les mouvements sociaux dans une structure sociale spécifique contribue à la construction d'un modèle particulier de développement, ce qui serait le cas de la société québécoise.

Nous allons nous en tenir ici à deux mouvements sociaux qui ont occupé une place importante dans la société québécoise et continuent de le faire. Il s'agit du mouvement syndical d'abord, puis du mouvement communautaire ou associatif². Encore là, nous cherchons à illustrer des manières de faire qui nous paraissent innover, ce qui ne rend pas compte de l'action beaucoup plus complexe de l'ensemble de ces acteurs. Il va sans dire que d'autres mouvements jouent un rôle déterminant dans l'orientation de notre vivre ensemble. Nous pensons tout d'abord au mouvement de femmes. Il se peut aussi que le mouvement écologique y prenne une place de plus en plus importante, tout comme la mouvance de l'antimondialisation qui se meut progressivement en altermondialisation. Voyons tout d'abord en quoi le mouvement syndical, considéré habituellement comme fortement institutionnalisé, en arrive à renouveler son action et à devenir un constructeur de nouvelles façons de concevoir et de faire du développement.

2. Il est d'usage, au Québec, d'utiliser l'expression « communautaire » pour cette mouvance. Cette notion est courante dans le monde anglo-saxon, nord-américain surtout, tandis que l'appellation « associatif » est utilisée en Europe, francophone notamment.

2. LES SYNDICATS QUÉBÉCOIS ET LEUR IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT

L'histoire du mouvement ouvrier au Québec, comme dans le reste du Canada, est étroitement liée non seulement au processus du développement industriel sous une influence très importante de capitaux étrangers, britanniques d'abord, puis états-uniens, mais aussi à l'action des syndicats d'origine étrangère, américains plus précisément (Rouillard, 1989; CSN et CEQ, 1984). Cette histoire a été marquée, au cours du XX^e siècle, par une autonomisation progressive des organisations syndicales états-uniennes. Ce processus s'est doublé, au Québec, d'une distanciation également importante du syndicalisme canadien. Il en est résulté un mouvement syndical aux caractéristiques particulières si nous le comparons à l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Tout d'abord, depuis la reconnaissance syndicale dans les services publics au milieu des années 1960 (Boucher, 1992), les syndicats québécois ont augmenté et maintenu de façon constante leur taux de syndicalisation au-dessus de la moyenne canadienne et surtout états-unienne. Depuis le tournant des années 1990, le degré de représentation salariale des syndicats québécois se maintient à 40 %, ou légèrement plus, tandis que pour l'ensemble du Canada il ne dépasse pas 38 % pour descendre à moins de 20 % aux États-Unis. De la sorte, les syndicats québécois ont acquis un statut, une reconnaissance et un impact uniques en Amérique du Nord. De plus, contrairement aux États-Unis et au reste du Canada, les syndicats québécois peuvent choisir parmi quatre organisations distinctes pour leur affiliation. Certes, ces organisations syndicales ne se différencient pas fondamentalement sur le plan idéologique, elles sont toutes de tendance sociale-démocrate et ont une perspective plutôt commune sur la question nationale. Cependant, le pluralisme syndical reste bien réel sur le plan des regroupements professionnels et des secteurs d'activité, d'un certain nombre de stratégies et sur le plan des services, ce qui contribue à une concurrence parfois assez vive quant à la représentation salariale.

Au-delà de leur poids, c'est sans doute par leurs stratégies et l'orientation de leur action que s'est exercé l'impact des syndicats québécois au cours du dernier demi-siècle. Il faut d'abord se rappeler qu'ils ont fait preuve, du milieu des années 1960 jusqu'au début des années 1980, d'un radicalisme inégalé en Amérique du Nord. Ce radicalisme s'est manifesté dans les positions des trois principales centrales syndicales,

mais aussi par un nombre d'arrêts de travail plus grand qu'ailleurs en Amérique du Nord, avec des grèves souvent très longues, dans les entreprises privées surtout (Grant, 1990).

Ce radicalisme avait dans sa mire trois cibles : le capitalisme, l'État et l'autoritarisme au travail (Boucher, 1994 et 1992). Pour la Confédération des syndicats nationaux (CSN) (Boucher, 1994), comme la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)³ et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) (Roc, 2003), le capitalisme, particulièrement les grandes multinationales américaines, se trouve à la source de beaucoup de maux sociaux et économiques. De plus, sur le plan politique et économique, ces grandes entreprises capitalistes conditionnent les États canadiens et québécois, la dépendance étant amplifiée par la domination nationale sur le Québec. On impose ainsi à la population une culture et un mode de consommation. Pour les syndicats, cette domination s'exerçait dans le milieu du travail à cause du poids du pouvoir patronal et de l'incapacité des syndicats de la faire reculer, ce qui engendre aliénation et dépendance.

Dans cette perspective, l'entreprise demeure celle de l'autre, du capitaliste, et toute tentative de cogestion se révèle impossible, à l'exception peut-être des entreprises publiques (Boucher, 1994). Cette représentation restait tout à fait cohérente avec le paradigme sous-jacent au rapport salarial fordiste selon lequel la direction de l'entreprise et l'orientation de la production, donc l'entrepreneuriat, demeureraient sous le contrôle entier du patronat alors que l'action syndicale se centrerait avant tout sur la négociation du partage des rendements économiques. Cette forme d'exclusion des salariés et de leurs syndicats de l'organisation du travail et de la participation à l'orientation de la production était d'ailleurs devenue l'une des pierres d'achoppement du modèle de développement fordiste de l'après-guerre. Dans une première phase de remise en cause de ce modèle, l'action syndicale s'est avant tout campée dans l'opposition, la résistance et l'affrontement. Mais dans une deuxième phase, au cours des années 1980, cette conception s'est mise à changer dans les grandes organisations syndicales québécoises. Par exemple, lors de son congrès de 1986, l'exécutif de la CSN (1986, p. 36) parlait, dans son rapport, de « leurs » entreprises qui [étaient] d'abord les nôtres », parce

3. Maintenant la Centrale des syndicats québécois (CSQ).

qu'elles existaient grâce à l'excellent travail et à l'implication des salariés. On cherchait à proposer des alternatives, à « prendre les devants » (Doré et Ferland, 1991) en quelque sorte. De son côté, à partir de 1983, la FTQ mettait sur pied son Fonds de solidarité qui allait devenir un outil majeur d'insertion syndicale dans l'entrepreneuriat tout en inventant un nouveau mode de contrôle de l'épargne des salariés et de participation dans l'organisation de la production. Enfin, la CSN aura la possibilité d'inaugurer, en 1996, son propre fonds d'investissement, le Fondation, bâti sur le même principe, bien que plus orienté vers les entreprises collectives de l'économie sociale.

Avec cette expérience encore unique dans le monde du travail, la FTQ⁴, suivie en cela par la CSN, avait pour but « de créer des emplois en partenariat avec les entrepreneurs et non de devenir elle-même entrepreneur et gestionnaire » (Lévesque *et al.*, 2000). Ses investissements se sont donc faits surtout dans les PME, mais en demeurant toujours minoritaires dans l'entreprise de façon à éviter d'en prendre le contrôle et la gestion. Mise de l'avant sous le leadership d'un président charismatique, Louis Laberge, cette idée n'arrivait pas de nulle part (Fournier, 1991). Tout en s'inspirant d'expériences étrangères, le Fonds de solidarité de la FTQ entendait, de façon originale, engendrer des profits⁵ en gardant les activités sous le contrôle syndical⁶. En effet, l'originalité de ce fonds d'investissement repose sur le fait que son initiateur, la FTQ, continue à y jouer un important rôle associatif en assurant la participation et le contrôle des travailleurs sur son orientation, alors que le Fonds de solidarité agit lui-même comme une entreprise d'investissement en rapport avec des entreprises privées contrôlées par des entrepreneurs locaux (Lévesque *et al.*, 2000). Ainsi, cette institution financière s'inscrit dans la foulée de l'entrepreneuriat collectif, mais d'un type différent de l'État entrepreneur inspiré par la perspective économique de Keynes ou sociale de Beveridge. En même temps, elle n'aurait pu naître sans la complicité et le soutien de l'État québécois d'abord, qui cherchait à passer d'une

4. La CSQ s'est associée à la FTQ en cours de route pour le développement de ce fonds d'investissement.

5. Contrairement aux fonds syndicaux suédois qui capitalisent sur une cotisation salariale obligatoire, la participation est volontaire au Fonds de solidarité et conçue comme un investissement, donc motivée par un rendement ou un profit.

6. Contrairement aux *Employee Stock Ownership Plans* (ESOPs) américains gérés en fiducie sous le contrôle de l'employeur généralement.

position d'entrepreneur à celle de partenaire, selon une perspective de gestion moins hiérarchique et moins centralisée, puis deux ans plus tard, par le gouvernement fédéral⁷.

Bref, « le Fonds de solidarité FTQ recompose et articule plusieurs intérêts et moyens d'action présents dans la société québécoise, mais en évitant les écueils qu'une longue expérience pratique avait permis d'établir » (Lévesque *et al.*, 2000, p. 18). Il s'appuie sur des apprentissages collectifs accumulés par la FTQ dans des expériences telles que l'autogestion avec Tricofil, sa participation à Tembec et Corvée-Habitation. Cette accumulation de savoirs allait s'élargir considérablement avec son vaste programme de formation économique pour les travailleurs, offert dans certains cas à des cadres d'entreprise aussi, ainsi que la participation des salariés au bilan social de l'entreprise candidate à un investissement, bilan obligatoire en sus du bilan économique. Enfin, si le Fonds de solidarité de la FTQ agit dans un espace national depuis sa création, il va progressivement se déployer sur le territoire, avec la création des Fonds régionaux, y compris sur le plan local, par la mise en place des Régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR), un réseau de 86 fonds qui, en plus d'avoir un impact important sur la création de l'emploi, favorisent un mode de gouvernance participatif qui implique différents acteurs locaux (Lévesque, 2001).

Le Fonds de solidarité résulte donc « d'une triple convergence entre l'imagination créatrice de quelques acteurs stimulée par leurs expériences pratiques multiples et variées (un entrepreneurship collectif), une nouvelle approche syndicale de la part de la FTQ et une réorientation de la politique économique du gouvernement du Québec » (Lévesque *et al.*, 2000, p. 58). Porteur d'intérêt général en s'impliquant dans le développement économique du Québec, il permet que se rencontrent l'intérêt collectif des membres, à travers la centrale syndicale en tant qu'association, et l'intérêt individuel des membres en tant qu'actionnaires qui recherchent rendement et sécurité pour leurs épargnes. Enfin, il « hybride » (Laville, 2000) en quelque sorte les ressources publiques sous forme d'avantages fiscaux, celles du marché avec la capitalisation des épargnes et des rendements sur les investissements, tout comme celles des soutiens collectifs et bénévoles de l'organisation syndicale.

7. Il est connu que les deux ordres de gouvernement accordent des avantages fiscaux attractifs aux épargnants qui acquièrent des parts dans les fonds syndicaux comme régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR).

Ainsi, la FTQ joue un rôle d'association, c'est-à-dire de défense et de promotion des droits et des intérêts des travailleurs, alors que le Fonds de solidarité, en tant qu'entreprise, conserve son indépendance juridique. Autrement dit, cette alliance étroite dans l'autonomie garantit la liberté de l'action syndicale, la capacité de négociation des conditions de travail et l'espace nécessaire à toute intervention protestataire ou oppositionnelle. En même temps, le Fonds de solidarité assure une marge de manœuvre non négligeable en matière d'alternative, d'entrepreneuriat et d'impact sur l'orientation de la production. Or, ce type de jonction entre deux logiques d'action différentes dans le mouvement syndical pourrait aussi se construire dans le mouvement communautaire.

3. LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE : DÉFENSE DES DROITS ET ENTREPRENEURIAT

Tout comme le syndicalisme, le mouvement communautaire du Québec fait lui aussi exception dans l'espace continental. Cette différence ne vient pas vraiment de l'étendue des secteurs d'intervention et d'activité dans ce milieu. En effet, la tradition de défense des droits (*civil rights*), du développement local ou communautaire et l'implication des associations dans la prestation de divers services à la population comme dans le champ culturel sont au moins aussi importantes sinon plus anciennes dans le reste du Canada (Chouinard et Fairbairn, 2002; Bagaoui, Dennie et Saint-Amand, 1999) et aux États-Unis surtout (Favreau, 2000). De plus, le poids en nombre des associations et des membres engagés n'est sans doute pas plus élevé au Québec. C'est plutôt dans sa capacité de fédérer les groupes et d'établir des alliances avec d'autres mouvements sociaux que le mouvement communautaire québécois se particularise.

En effet, les organisations communautaires du Québec ont tendance à se donner des regroupements permanents, tant sur le plan national (ensemble du territoire) que sur le plan sectoriel (D'amours, 2002). Alors que les non moins nombreuses organisations communautaires de l'Ontario voisin sont plus ou moins diffuses dans le tissu social et institutionnel local, celles du Québec sont très largement réunies organiquement dans des fédérations de divers types selon les secteurs d'activité. Cette tendance assure au mouvement communautaire une cohérence beaucoup plus forte et une participation mieux identifiée dans les débats, ce qui lui donne une capacité de négociation avec les divers pouvoirs publics et dans la société en général. Contrairement à ce que certains soutiennent,

il m'apparaît plus juste de voir dans cette forme d'institutionnalisation ou de stabilisation que se donne le mouvement communautaire lui-même, un rempart à l'inféodation ou à la dépendance vis-à-vis de l'État ou du marché. On peut donc interpréter ce trait comme une conséquence de la reconnaissance sociale qui lui permet de se développer et, en même temps, comme une condition importante de reconnaissance politique et institutionnelle qui a été authentifiée lors du Sommet socioéconomique d'octobre 1996⁸.

Cette reconnaissance sociale passe aussi par les alliances que le mouvement communautaire est capable de nouer avec les autres mouvements sociaux, en dépit de tensions latentes, et parfois explicites, sur le plan des enjeux, des intérêts, des ressources et des stratégies. Ainsi, le mouvement syndical est un allié important en développement économique communautaire (Comeau *et al.*, 2001; Bélanger, Boucher et Lévesque, 2000; Favreau et Lévesque, 1996; Morin, 1994-1995), tout comme le mouvement des femmes et le mouvement communautaire sont associés dans l'insertion sociale et la lutte à la pauvreté (D'Amours, 2002). Les liens avec le mouvement écologique sont plus rares, mais il en existe certains du côté de la récupération, des vêtements entre autres, et de l'insertion par l'emploi (Gendron, 2002).

L'action du mouvement communautaire du Québec a connu une évolution qui rappelle celle des syndicats, bien qu'en parallèle et sans processus de coordination. Dans un cas comme dans l'autre, on est passé de certaines formes de radicalisme à une perspective de partenariat avec d'autres acteurs, les dispositifs et pouvoirs publics surtout en ce qui concerne le mouvement communautaire (Comeau *et al.*, 2001; Bélanger, Boucher et Lévesque, 2000). On comprend mieux ces stratégies apparentées lorsqu'on les lie à l'essoufflement d'un modèle de développement, le fordisme dans le champ de la production et le providentialisme dans celui de la consommation et de la prestation des services (Bélanger et Lévesque, 1990). Ainsi, les organisations de première génération du

8. Pour ce Sommet, l'État québécois avait convoqué non seulement les acteurs traditionnels des délibérations typiques des États sociaux-démocrates, c'est-à-dire le patronat et les syndicats, mais aussi un quatrième acteur composé de divers groupes de la mouvance sociocommunautaire, dont les groupes communautaires, les organisations du mouvement des femmes, les groupes écologiques et des organisations religieuses. On sait que les jeux d'alliance entre ces mouvements et aussi entre eux et les syndicats ont été déterminants lors de ce sommet.

mouvement communautaire moderne, né dans les années 1960 avec les comités de citoyens de Montréal, exerçaient des pressions en faveur du développement de l'État-providence et des services publics tout en accentuant progressivement leurs critiques à l'égard du fonctionnement centralisé et hiérarchique de cette forme d'État, radicalisant même leurs discours, dans certains cas, au tournant des années 1970, dans la perspective de la prise du pouvoir d'État (Bélanger et Lévesque, 1992).

Dans une première phase d'action, quelque peu paradoxale, le mouvement communautaire du Québec réclamait donc un élargissement de l'intervention étatique dans le champ des services, tout en s'opposant au modèle providentialiste qui excluait la population de l'orientation des services et de l'organisation de leur prestation. Parallèlement à ce radicalisme, d'autres groupes se lançaient dans la production de services mieux adaptés aux besoins de la population. Naissait ainsi une deuxième génération d'organisations communautaires, les groupes de services qui faisaient l'expérience de l'entrepreneuriat, se définissant eux-mêmes et leurs services comme « alternatifs », aussi bien par rapport à ceux de l'État qu'à ceux du secteur marchand. Le développement de ces alternatives allait constituer la base d'une nouvelle génération de groupes communautaires à partir du milieu des années 1980, celle de la concertation et du partenariat avec les pouvoirs publics et certains acteurs de l'économie marchande. Cette troisième génération s'est d'abord construite dans le développement local et ses dispositifs de coordination, les fonds de financement, les entreprises de récupération vouées en même temps à l'insertion par le travail, les coopératives de solidarité, les services en santé mentale, mais aussi le logement.

Il n'existe pas d'unanimité à l'intérieur du mouvement communautaire à ce sujet, pas plus que dans le mouvement syndical. En effet, comme l'expliquent Bélanger et Lévesque (1992), l'idée de générations laisse entendre que pendant que croît une nouvelle génération, les précédentes ne sont pas nécessairement disparues. Ainsi, l'objectif de l'opposition et les stratégies de revendication et de pression n'ont pas cessé d'exister, ce qui devient difficile à concilier avec une pratique de partenariat avec les mêmes acteurs que l'on critique, que ce soit l'État ou les pouvoirs publics locaux. Bien que ces positions semblent inconciliables, l'acteur communautaire invente ici et là des façons de maintenir les deux missions. C'est ce que semblent avoir réalisé les organisations communautaires s'occupant de logement dans le milieu urbain de l'Outaouais québécois (Boucher et Inkel, 2001).

La défense des droits dans le secteur du logement remonte à la fin des années 1960, pour s'opposer aux importantes expropriations d'habitations qui se faisaient pour étendre la capitale canadienne sur la rive québécoise de la rivière des Outaouais (Poirier, 1986). La population s'est alors donné diverses organisations de résistance, regroupées dans l'Assemblée générale de l'Île de Hull (AGIH), dont l'Association des locataires de l'Outaouais (ALO), de portée régionale, qui y a vu le jour en 1971 et allait être à l'initiative du regroupement d'autres associations québécoises de locataires dans une fédération. Ces différentes organisations s'opposaient non seulement aux expropriations et à de nouveaux propriétaires corporatifs, souvent anonymes, de logements locatifs, mais aussi aux positions de l'Office municipal d'habitation (OMH), le gestionnaire des logements sociaux. En 1974, entrait en activité une autre organisation de résistance au nom évocateur, Logement-va-pu, qui était plus ou moins reliée à l'AGIH. Elle a cessé ses activités à cause d'une crise interne d'orientation de son action, de son mode d'opération et de son ascendance idéologique marxiste-léniniste. C'est une nouvelle organisation, Logemen'occupe, qui a pris assez rapidement le relais, dès le début des années 1980 et qui, toujours active dans la défense des droits dans le secteur du logement, prolonge de la sorte le modèle d'action collective typique de la première génération des organisations communautaires québécoises.

Logemen'occupe a acquis sa légitimité sociale grâce à son implication dans la lutte contre la pauvreté, prise dans sa dimension aussi bien sociale qu'économique. C'est d'abord la dimension économique qui a motivé son action. Associée à l'augmentation des coûts du logement, la baisse des revenus rendait les conditions de vie de plus en plus précaires pour une partie de la population. Mais dans les années 1990, la dimension sociale de la pauvreté s'est en quelque sorte imposée à cette organisation communautaire, avec les phénomènes de fragilisation psychologique et familiale, d'isolement et de détresse, de glissement vers la grande pauvreté, l'exclusion et la marginalité⁹. Ce contexte d'appauvrissement et le programme Accès Logis de l'État québécois la conduisaient à lancer, parallèlement à son action habituelle, un projet de logement associatif (OSBL) avec soutien communautaire aux résidants, Mon Chez Nous.

9. À ce sujet, voir entre autres Castel (1995), Gaulejac et Léonetti (1994) et Paugam (1994).

En initiant Mon Chez Nous, Logemen'occupe débordait la logique de l'action revendicative et oppositionnelle pour entrer dans la logique entrepreneuriale et partenariale. En plus d'être un maître d'œuvre de production de logement communautaire et de soutien communautaire auprès des locataires, l'entreprise a elle-même été conçue initialement comme un dispositif de coordination des interventions de diverses organisations communautaires et d'établissements publics auprès de personnes fragilisées et appauvries. Il s'agit d'une logique d'action fort différente de la pression et de la revendication. Au lieu d'exiger que l'État et les autres dispositifs publics financent, produisent et gèrent le logement social selon un modèle technocratique plutôt centralisé qui exclut largement la participation de la population, on propose que les besoins soient définis et les projets planifiés localement, selon des arrangements entre divers acteurs : des groupes de la société civile, les pouvoirs locaux et des institutions étatiques.

Or, Mon Chez Nous et Logemen'occupe ont dû vaincre les résistances du milieu, car certaines personnes refusaient de voir arriver dans leur voisinage un groupe d'individus qui éprouveraient des problèmes trop visibles ou auraient des comportements considérés comme anormaux. Cette acceptation a été rendue possible en incluant de façon statutaire un représentant du voisinage dans le conseil d'administration de Mon Chez Nous et en réussissant une première expérience de ce type de logement avec support communautaire pour les personnes fragiles. Dans ce processus, il a fallu que ces organisations s'assurent également la complicité de certains élus clés du gouvernement municipal confronté de plus en plus à l'émergence de nouvelles formes de pauvreté et à une pénurie tangible de logements locatifs, surtout des logements abordables pour les ménages aux revenus modestes.

Le mouvement communautaire voit son action dans le secteur du logement acquérir une légitimité sociale et une reconnaissance politique importantes dans l'Outaouais, tant pour son action de pression et de défense des droits que pour son travail de bâtisseur et de fournisseur de services innovateur. Cependant, ces deux logiques d'action différentes ne se distinguent pas du premier coup pour les observateurs extérieurs, même avec la création d'une entité séparée comme Mon Chez Nous. Aussi, les autorités publiques locales ont-elles eu de la difficulté à se départir d'une certaine méfiance envers les groupes de cette filière qui avaient fait de la pression politique leur stratégie centrale. Passer de cette position à la recherche de partenariats avec les pouvoirs publics

locaux demeure ardu. Si c'est maintenant fait avec le gouvernement municipal actuel, on a toujours du mal à y arriver avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, qui n'a pas encore accepté de participer au financement de l'intervention permanente auprès des locataires, dont plusieurs sont affectés par des problèmes de santé mentale comme de santé physique.

En fait, cette résistance reproduit la logique encore trop sectorielle et souvent centralisée de l'État québécois. Ainsi, le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, qui est devenu un partenaire privilégié et le soutien financier principal du logement associatif, ne se reconnaît pas de responsabilité dans la dimension du support personnel à donner aux personnes fragiles et renvoie les acteurs au ministère de la Santé et des Services sociaux qui, lui, ne veut pas toucher aux questions du logement. Au moment d'écrire ces lignes, la plus grande incertitude règne sur ce plan alors que le gouvernement Charest élu en avril 2003 s'est lancé dans un important programme de restructuration qui semble devoir faire l'économie de la participation des groupes sociaux à cette réforme.

À l'intérieur même du mouvement communautaire, il n'y a pas d'unanimité quant à la stratégie à privilégier pour le logement des personnes aux revenus modestes ou fragilisées. Logemen'occupe défend une perspective d'appui étatique à l'entrepreneuriat associatif, alors que le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), dont il est membre, soutient que le financement devrait aller surtout au logement social, c'est-à-dire de propriété et de gestion publiques (HLM). Le premier appuie donc la logique entrepreneuriale avec Mon Chez Nous et les Œuvres Isidore Ostiguy tout en jouant à fond la logique associative en défendant les droits au logement. Le deuxième, s'en tenant à la défense des droits, accorde encore la priorité à une logique providentialiste tout en reconnaissant la pertinence de la perspective entrepreneuriale communautaire et coopérative. Certes, nous retrouvons, dans le secteur du logement de l'Outaouais du moins, une forme originale d'arrimage, organique en quelque sorte, entre la dimension de défense des droits ou d'opposition et celle de développement d'une alternative ou de transformation sociale active propres à tout mouvement social.

Par ailleurs, rien ne prouve que cette forme d'arrimage puisse se diffuser dans divers secteurs d'action du mouvement communautaire et à l'ensemble du territoire québécois. Je m'en tiens ici à un cas localisé et à un seul secteur d'activité, tout en étant témoin de certaines modifications de l'action de défense des droits à l'échelle nationale dans le

secteur et de la recherche de coordination entre divers regroupements d'intervenants sur le plan de l'habitat. Un examen plus large pourrait éventuellement nous faire voir qu'il se dégage une tendance en ce sens plus importante qu'on ne pourrait penser, tant dans le secteur du logement que dans d'autres secteurs, entre autres celui des services de proximité, qu'il s'agisse des soins à domicile ou de la garde des enfants. Si tel était le cas, nous pourrions voir poindre une quatrième génération d'organisations communautaires, qui, après celle de l'exercice du partenariat et de la concertation, arriverait à coordonner les deux grandes composantes de l'action collective des mouvements sociaux, l'opposition et le projet, que nous retrouvons relativement séparées dans les générations antérieures du mouvement communautaire. Pour y arriver, le mouvement communautaire devrait dépasser la dichotomie entre ces deux fonctions que l'État québécois a en quelque sorte consacrée, non sans la pression de certains groupes communautaires (Deslauriers, 2003), en distinguant les organisations d'économie sociale de l'action communautaire autonome¹⁰. Il y a là un enjeu d'une grande actualité, au moment où les négociations avec l'État québécois sous la gouverne actuelle semblent être très ardues et où l'idée même d'un modèle de développement spécifiquement québécois est remise en cause par ce même gouvernement.

4. CONCLUSION

Le rôle que jouent les mouvements sociaux au Québec semble avoir plus de poids qu'ailleurs en Amérique du Nord. C'est du moins ce qui ressort de l'examen des mouvements syndical et communautaire, et ce qui pourrait être facilement démontré du côté du mouvement des femmes aussi. Ce poids relatif pourrait autoriser les organisations de ces mouvements sociaux à s'asseoir sur leurs positions et à se replier sur des actions purement dénonciatrices et défensives ou oppositionnelles, une tendance qui n'est pas absente de certaines organisations tant syndicales que communautaires. Or, bien que cela ne fasse pas consensus dans toutes les instances des organisations de ces mouvements, la tendance générale de

10. Cette séparation a été institutionnalisée avec la création du Secrétariat de l'action communautaire autonome (SACA).

ces dernières années allait plutôt du côté de l'innovation et de la recherche de nouveaux arrangements sociaux et modes de gouvernance et de régulation, donc vers l'invention d'un nouveau modèle de développement.

Dans cette perspective, la composante oppositionnelle de l'action des mouvements sociaux est appelée à se modifier et à s'ajuster aux nouveaux enjeux. À cet égard, elle doit prendre fait et acte de l'obsolescence du modèle de développement fordiste et providentialiste, en vertu même des formes d'exclusion qu'il entretenait et que les groupes tant syndicaux que communautaires ont dénoncées. Conséquemment, elle doit se refuser au réflexe quelque peu simpliste de considérer que tout ce qui n'est pas sous la responsabilité étatique entre dans la mouvance du capitalisme et du néolibéralisme, que l'économie sociale et l'entrepreneuriat communautaire ou syndical frayent avec la sous-traitance et le désengagement de l'État. Par ailleurs, la composante propositionnelle, qui agit depuis un certain temps en entreprenant et en négociant des partenariats, doit conserver toute l'autonomie qu'il lui faut pour agir librement dans l'intérêt général. Pour cela, il lui est nécessaire d'être étroitement liée à l'autre composante, à la logique plus associative et défensive qu'entrepreneuriale.

L'articulation entre ces deux composantes du mouvement social apparaît urgente si l'on veut construire et consolider un modèle de développement démocratique, participatif, solidaire et inclusif. L'expérience du Fonds de solidarité de la FTQ et celle du logement communautaire dans l'Outaouais nous en donnent un aperçu. De tels exemples sont d'autant plus précieux dans le contexte actuel que le nouveau gouvernement qui dirige l'État québécois cherche à mettre de côté toute négociation avec les instances des mouvements sociaux, et nie ainsi leur reconnaissance sociale et historique. Il m'apparaît urgent de faire l'arrimage entre une action de type oppositionnel, qui dénonce ce rejet et défend la reconnaissance des alternatives soutenues par les mouvements sociaux, et une action de type entrepreneurial. Sinon, nous risquons de plonger à nouveau dans une action qui pourrait apparaître radicale certes, mais qui verserait dans une forme d'anarchisme sans projet.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAGAOUI, R., D. DENNIE et N. SAINT-AMAND (dir.) (1999). «Pratiques et développement économique communautaire», *Reflète*, vol. 5, n° 1, printemps.
- BÉLANGER, P.R. et B. LÉVESQUE (1990). «Le système de santé et de services sociaux au Québec : Crise des relations de travail et du mode de consommation», *Sociologie du travail*, n° 2/90, p. 231-244.
- BÉLANGER, P.R. et B. LÉVESQUE (1992). «Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat», dans G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 713-747.
- BÉLANGER, P.R., J. BOUCHER et B. LÉVESQUE (2000). «L'économie solidaire au Québec : la question du modèle de développement», dans J.-L. Laville (dir.), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 136-175 (première édition : 1994).
- BOLTANSKI, L. et E. CHIAPPELLO (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOUCHER, J.L. (2002a). «Mouvements sociaux et économie sociale : un arrimage en constante reconstruction», *Économie et Solidarités*, vol. 33, n° 2, p. 17-26,
- BOUCHER, J.L. (2002b). «Mouvements sociaux : principales approches théoriques», dans N. Tilkidjiev et S. Koleva (dir.), *Doctorat en sociologie : nouvelles pratiques de formation*, Sofia, Kota, p. 70-84 (en bulgare).
- BOUCHER, J. (1994). *Transformation du discours de la Confédération des syndicats nationaux sur la modernisation sociale des entreprises (1970-1992)*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, parue dans les Cahiers du CRISES, n° 9301.
- BOUCHER, J. (1992). «Les syndicats : de la lutte pour la reconnaissance à la concertation conflictuelle», dans G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 107-136.
- BOUCHER, J. (1990). *Mouvements sociaux. Réflexion à partir des théories de l'action collective et de la régulation*, Université du Québec à Montréal, CRISES, Cahier n° 9003.

- BOUCHER, J.L. et A. INKEL (2001). *Mouvement communautaire et logement social: les cas de Logemen'occupe et Mon Chez Nous*, Université du Québec à Hull, Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire, n° PES 19.
- BOURQUE, G.L. (2000). *Le modèle québécois de développement. De l'émergence au renouvellement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- BOYER, R. (1986). *La théorie de la régulation: une analyse critique*, Paris, La Découverte.
- CASTEL, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CHOUINARD, O. et B. FAIRBAIRN (dir.) (2002). «L'économie sociale au Canada», *Économie et Solidarités*, vol. 33, n° 1.
- COMEAU, Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE et M. MENDEL (2001). *Emploi, économie sociale, développement local, les nouvelles filières*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, collection Pratiques et politiques sociales et économiques, 336 pages.
- CSN (1986). «*Gagner du terrain. Procès-verbal. 53^e congrès de la CSN*», Montréal, Confédération des syndicats nationaux.
- CSN et CEQ (1984). *Histoire du mouvement ouvrier au Québec. 150 ans de luttes*, Montréal, Confédération des syndicats nationaux et Centrale de l'enseignement du Québec.
- D'AMOURS, M. (2002). «Processus d'institutionnalisation de l'économie sociale: la part des mouvements sociaux», *Économie et Solidarités*, vol. 33, n° 2, p. 27-40.
- DESLAURIERS, J.-P., avec la collaboration de R. PAQUET (2003). *Travailler dans le communautaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- DIONNE, B. (1991). *Le Syndicalisme au Québec*, Montréal, Boréal.
- DUPUIS, J.-P., dir. (1995). *Le modèle de développement économique. Débat sur son contenu, son efficacité et ses liens avec les modes de gestion des entreprises*, Cap-Rouge (Québec), Presses Inter universitaires.
- DORÉ, M. et G. FERLAND (1991). *Prendre les devants dans l'organisation du travail*, Montréal, Confédération des syndicats nationaux.
- FAVREAU, L. (2000). «Le mouvement communautaire aux États-Unis: un mouvement méconnu, une tradition de plus de cinquante ans», dans J.-L. Laville (dir.), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 90-135 (première édition: 1994).

- FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1996). *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- FOURNIER, L. (1991). *Solidarité Inc. Un nouveau syndicalisme créateur d'emplois*, Montréal, Québec/Amérique.
- GAULEJAC, V. de et I. TABOADA LÉONETTI (1994). *La lutte des places. Insertion et désinsertion*, Paris, Desclée de Brouwer.
- GENDRON, C. (2002). «Économie sociale et mouvement vert : quel ancrage?», *Économie et Solidarités*, vol. 33, n° 2, p. 81-99.
- GRANT, M. (1990). «Vers la segmentation du syndicalisme au Québec (de la radicalisation au ressac : 1964-1989)», dans R. Blouin (dir.), *Vingt-cinq ans de pratiques en relations industrielles au Québec*, Cowansville (Québec), Yvon Blais inc., p. 309-341.
- JETTÉ, C., L. THÉRIAULT, R. MATHIEU et Y. VAILLANCOURT (1998). *Évaluation du logement social avec soutien communautaire à la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)*, Université du Québec à Montréal, LAREPPS.
- LAVILLE, J.-L., dir. (2000). *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 9-89 (première édition : 1994).
- LÉVESQUE, B. (2001). «Originalité et impact de l'action des sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (SOLIDE) sur le développement local et sur l'emploi au Québec», *Économie et Solidarités*, vol. 32, n°s 1-2, p. 193-211.
- LÉVESQUE, B., P.R. BÉLANGER, M. BOUCHARD, M. MENDELL, A. LAVOIE, C. GENDRON et R. ROUZIER (2000). *Un cas exemplaire de nouvelle gouvernance*, Montréal, Fonds de solidarité FTQ.
- LIPIETZ, A. (1989). *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ, A. (1979). *Crise et inflation, pourquoi?*, Paris, Maspero.
- MELUCCI, A. (1985). «The Symbolic Challenge of Contemporary Movements», *Social Research*, vol. 52, n° 4, p. 789-816.
- MORIN, R. (1994-1995). «L'expérience montréalaise des corporations de développement économique communautaire : à la croisée des chemins», *Coopératives et Développement*, vol. 26, n° 2, p. 13-39.
- OFFE, C. (1985), «New Social Movements : Challenging the Boundaries of Institutional Politics», *Social Research*, vol. 52, n° 4, p. 817-868.

- PAUGAM, S. (1994). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France.
- POIRIER, R. (1986). *Qui a volé la rue Principale?*, Montréal, Éditions Départ.
- ROC, J.-C. (2003). *L'analyse du discours de la FTQ sur les changements intervenus dans l'organisation du travail dans les entreprises. 1970-1998*, Université du Québec à Montréal, département de sociologie, thèse de doctorat.
- ROUILLARD, J. (1989). *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal.
- TOURAINÉ, A. (1978). *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- TOURAINÉ, A. (1973). *Production de la société*, Paris, Seuil.

DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

L'EXPÉRIENCE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF EN MAURICIE*

*Sylvie Tardif et Lise Saint-Germain ***

1. ÉCONOMIE COMMUNAUTAIRE DE FRANCHEVILLE

Économie communautaire de Francheville (ÉCOF) est une corporation de développement économique communautaire (CDÉC) qui œuvre en Mauricie depuis 1996. Née d'une initiative des gens du milieu, ÉCOF s'applique à trouver des solutions au problème de l'accès à l'emploi pour les personnes peu scolarisées et exclues. Sa mission consiste à améliorer les conditions de vie de sa collectivité sur les plans économique et social tout en favorisant la participation citoyenne des personnes vivant en situation de pauvreté et d'isolement social.

Les objectifs d'ÉCOF sont : soutenir la collectivité dans son développement social et économique ; promouvoir le développement économique communautaire et l'économie sociale ; favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes démunies et peu scolarisées ; développer des formules alternatives de création d'emplois notamment par l'économie sociale ; allier des projets de formation à des projets d'emploi ; favoriser la participation citoyenne dans le développement local.

L'organisation offre des services et met en œuvre des projets dans les secteurs d'activité suivants : aide à l'emploi, soutien et accompagnement dans le démarrage d'entreprises d'économie sociale, soutien aux petites entreprises des premiers quartiers de Trois-Rivières, soutien aux travailleurs et travailleuses autonomes, démarche de revitalisation de quartiers, animation et développement communautaire, démocratisation et accessibilité citoyenne aux technologies de l'information. ÉCOF travaille

* La Mauricie (305 751 h. en 2003), une des 17 régions du Québec, est reconnue pour sa capacité innovatrice sur le plan associatif et par l'engagement international de ses organisations communautaires.

** Sylvie Tardif est coordonnatrice du Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP). Lise Saint-Germain est coordonnatrice de ÉCOF.

dans les quartiers dévitalisés de la ville de Trois-Rivières. Ce territoire compte une douzaine de quartiers et regroupe environ 36 000 citoyens et citoyennes. En tout, ce sont plusieurs centaines de citoyens et citoyennes des quartiers, d'entreprises traditionnelles ou d'économie sociale, de travailleuses et travailleurs autonomes qui s'impliquent dans l'action de ÉCOF.

1.1. Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire

Le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) est un organisme sans but lucratif regroupant des gens à faible revenu (personnes assistées sociales, chômeuses, retraitées, à petit salaire, handicapées, analphabètes) qui s'organisent afin d'améliorer leurs conditions de vie. Le groupe existe depuis 1986 et inscrit sa mission dans la lutte contre la pauvreté.

L'organisation vise plusieurs objectifs : regrouper les gens à faible revenu du Grand Trois-Rivières ; organiser des activités d'alphabétisation et d'éducation populaires autonomes (ateliers, sessions, cafés-rencontres) afin d'apporter un changement social dans le milieu ; favoriser, chez les gens démunis, une prise de conscience de leurs problèmes pour les aider à trouver des solutions et à poser des actions qui amélioreront leurs conditions de vie ; représenter ses membres afin d'obtenir la reconnaissance de leurs droits et valeurs.

Ainsi, l'éducation et l'alphabétisation populaire, l'insertion sociale et socioprofessionnelle, la formation à l'emploi et l'économie sociale sont les principaux champs d'activité de l'organisation. Parmi les activités mentionnons l'organisation d'ateliers d'alphabétisation Envol Alpha qui rejoignent près de 100 participants et qui requièrent comme animateurs plus de 25 bénévoles. Le Comité Appui rejoint près de 100 femmes monoparentales. Le Comptoir vestimentaire implique plus de 20 bénévoles par année. Le Collectif femmes rassemble plus de 100 femmes par année et le Collectif hommes près d'une cinquantaine d'hommes par année. Le Théâtre populaire regroupe près d'une cinquantaine de personnes et les Formations préparatoires à l'emploi permettent à des centaines de personnes peu scolarisées d'intégrer le marché du travail. Finalement, mentionnons comme derniers exemples le Point d'accès à Internet et le laboratoire informatique qui accueillent plusieurs centaines de personnes par année. En tout, près de 4 000 personnes participent annuellement aux activités du Centre. Plus de 400 en sont membres et 125 sont bénévoles.

2. DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

ÉCOF et COMSEP s'impliquent depuis longtemps non seulement dans leur communauté locale mais aussi dans les réseaux régionaux et nationaux au Québec et au Canada. Ils font partie des acteurs et actrices du mouvement de l'économie sociale et du développement économique communautaire aussi bien que des mouvements communautaires et des femmes. Les deux organisations sont membres du Chantier d'économie sociale, du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), du réseau des CDEC du Québec, du réseau pancanadien en développement économique communautaire, du réseau pancanadien des Centres d'accès communautaire et Internet, de la Fédération des femmes du Québec, du Relais Femmes, du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec.

L'approche globale de ces organisations et leurs pratiques alternatives les ont amenées à créer des liens avec des mouvements sociaux ailleurs dans le monde. Ainsi, ÉCOF et COMSEP ont participé à plusieurs événements internationaux, ont organisé des événements sur les pratiques novatrices en économie sociale et réalisé plusieurs expériences d'échanges internationaux (en Afrique, en Europe, en Amérique latine) notamment dans les champs d'intervention suivants : l'alphabétisation, les femmes, l'éducation populaire, l'économie sociale, la lutte contre la pauvreté, les pratiques de revitalisation des quartiers, l'insertion professionnelle et le développement économique communautaire. Régulièrement, ÉCOF et COMSEP accueillent des stagiaires en provenance d'organisations de divers pays tant du Sud que du Nord.

Pour en savoir plus

ÉCOF

<http://www.ecof.qc.ca/>

ecof@ecof.qc.

COMSEP

<http://www.comsep.qc.ca/>

comsep@tr.cgocable.ca

MOUVEMENT ASSOCIATIF ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE AU CANADA¹

Mike Lewis²

Le mot « développement » est utilisé abusivement dans les sociétés occidentales, notamment parce que l'idéologie économique néoclassique du « tout-au-marché » en a déformé le sens. Cependant, dès qu'au concept de développement s'ajoute celui de démocratie, la réappropriation de la dimension sociale du marché et de l'économie redevient possible.

Mais il est aussi vrai que la démocratie ne garantit rien ; on observe aisément que la forme libérale de la démocratie peut devenir un outil au service d'une trop grande concentration du pouvoir des entreprises. Mais là où la démocratie est considérée comme la *manifestation de l'engagement civique* – ses citoyens influençant la vision et la direction de la vie économique et sociale dans leur communauté et dans leur région – l'hégémonie du modèle de développement « tout-au-marché » s'effrite. Les individus habitant ensemble leurs milieux de vie, partout à travers le monde, peuvent s'approprier, et s'approprient d'ailleurs, une influence considérable sur leur environnement social et économique. Les initiatives de citoyens du Sud-Ouest de Montréal dans la période d'après-guerre en est une preuve importante.

1. DES CITOYENS QUI INFLUENCENT LEUR ENVIRONNEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le Sud-Ouest de Montréal a connu une croissance soutenue pendant un siècle en raison de sa position de centre industriel et financier, ainsi que de sa situation névralgique dans le domaine du transport. La construction

1. Traduit de l'anglais.

2. Mike Lewis est directeur général du Centre for Community Enterprise et membre du Réseau canadien de développement économique communautaire.

du canal maritime du Saint-Laurent a provoqué le déclin de ce secteur de Montréal en faisant disparaître son principal attrait pour l'industrie : les coûts de transport avantageux du canal Lachine. Les industries et les banques quittèrent le quartier et plusieurs entreprises dont les activités y étaient liées les suivirent (fournisseurs, entreprises de services, etc.). Le Sud-Ouest n'a pas pu compter sur des investissements publics pour enrayer le déclin du secteur : ces derniers ont, au contraire, abondamment soutenu la construction d'autoroutes pour le contourner.

La disparition des entreprises du quartier a eu pour conséquence le départ de la majorité de la population. Dans le quartier Pointe Saint-Charles, la population est ainsi passée de 30 000 habitants en 1951, à 13 000 en 1986. De ces 13 000, 43 % vivaient sous le seuil de la pauvreté, 17 % étaient sans emploi et 25 % vivaient de l'aide sociale – des « délaissés » qui n'ont tout simplement pas su faire la transition.

La réponse habituelle au déclin a fait peu de cas des intérêts des résidents. Pendant des années, le quartier a ainsi été ignoré. Mais les citoyens, eux, ont réagi. Sur le plan social, plusieurs initiatives pour offrir du soutien, des services de santé communautaire et des services de loisir ont ainsi été lancées. En effet, au début des années 1980, 23 coopératives d'habitation (pour un total de 300 unités de logement) étaient nées de dix années d'efforts. Sur le plan économique, c'est une coopérative de consommateurs qui a été créée. Il y eut aussi diverses tentatives d'entreprises collectives. Celles-ci ont échoué, mais elles auront permis à quelques personnes clés de tirer une leçon importante : pour réussir, leur approche devait être plus systématique et plus inclusive.

À cette époque, de tels efforts de renforcement des communautés étaient très éloignés de la vision du gouvernement municipal ou du secteur privé. La stratégie de développement encouragée à la fin des années 1970 et au début des années 1980 était plutôt menée par des agents d'immeubles de l'extérieur du quartier. Armés d'une vision de revitalisation économique passant par la construction de condominiums autour d'une voie d'eau en milieu urbain – le Canal Lachine –, ces artistes de l'aménagement urbain ont exercé beaucoup de pression sur le conseil municipal pour obtenir sa collaboration. Ce dernier s'est facilement laissé convaincre.

La situation fut complètement différente pour les résidents de la « Pointe » : ils se sont battus. Ils ont utilisé les réseaux, organisations et

liens nés d'années de misère pour se mobiliser et faire des pressions politiques afin d'endiguer l'embourgeoisement du quartier. Ils ont occupé les rues devant l'hôtel de ville en signe de protestation.

Que ces efforts aient été énergiques et même couronnés de « succès » n'empêche pas le fait qu'ils ne pouvaient endiguer 30 ans de déclin. La migration hors du quartier continuait de croître. La détermination et le sentiment d'être dans leur droit ne donneraient pas des emplois aux résidants du Sud-Ouest de Montréal, et encore moins une voix dans le développement local. Pour reprendre une phrase de Saul Alinsky : si vous voulez contester, vous devez vous organiser. Vous devez aussi penser stratégiquement. Ils firent les deux.

1.1. Une corporation de développement économique communautaire

Le premier point tournant fut quand le YMCA engagea deux organisateurs communautaires afin qu'ils joignent leurs efforts à ceux de la communauté pour trouver une approche plus prometteuse pour endiguer la détérioration du quartier. Ces organisateurs communautaires commencèrent par discuter avec les gens de la « Pointe ». Ils étudièrent ensuite les expériences faites ailleurs, particulièrement dans les quartiers défavorisés des grandes villes des États-Unis, où des Noirs américains, entre autres, utilisaient la structure des corporations de développement communautaire (CDC) pour gérer la revitalisation locale et la prise en charge citoyenne.

Après deux ans d'apprentissage, d'organisation et de dialogue, neuf organisations communautaires du Sud-Ouest de Montréal créaient, à la fin de 1984, une corporation de développement économique communautaire (CDÉC) qu'ils nommèrent Programme économique de Pointe Saint-Charles (PEP). Utilisant le poids de leur base communautaire pour faire pression sur le gouvernement provincial, le PEP demanda, et obtint, une subvention modeste pour effectuer une étude de l'économie locale, économie qui, malgré des transferts gouvernementaux importants, demeurait dépendante.

Le PEP entreprit alors d'engager la communauté dans la création et l'implantation d'une stratégie qui viserait à inverser le déclin et à créer de la richesse à la place de la dépendance. Au cours des trois années qui ont suivi, le PEP a donc fait ce qui suit :

- Il a organisé des rencontres de quartier pour déterminer les priorités d'action locales, cherché de nouveaux alliés et représenté les intérêts de ses constituants dans les instances gouvernementales municipales.
- Il a encouragé la croissance des entreprises appartenant à des intérêts locaux. Initialement, cela se concrétise par des formations aux entrepreneurs et la création d'un fonds de prêts aux entreprises. Cependant, les résultats laissaient à désirer et les services étaient parfois déjà offerts par d'autres organismes. Le PEP décida donc de concentrer ses efforts sur la rétention des entreprises existantes, au moyen de consultations en gestion et de services d'aide à la relocalisation et à l'expansion des entreprises.
- En collaboration avec deux autres CDC, le PEP a créé le Fonds de développement Emploi Montréal, qui fait des investissements en capitaux en achetant des actions des entreprises locales.
- Il a commencé à améliorer les programmes de formation et de placement s'adressant aux chômeurs.

Le mandat multiactivités du PEP était innovateur : au lieu de concentrer ses efforts sur une seule tâche, le PEP s'attaquait à la multitude de facteurs responsables du déclin et de l'appauvrissement locaux. Endiguer la vague de migration hors du quartier nécessitait plus que de la formation entrepreneuriale ou professionnelle, ou quelques projets isolés : il fallait trouver le moyen de retenir les entreprises qui étaient toujours dans le quartier. Le crédit nécessaire pour financer les entreprises et les projets devait donc être plus accessible. Les besoins des nouvelles entreprises et des entreprises existantes étaient multiples : l'un d'eux était une main-d'œuvre locale plus qualifiée. La recherche et la planification furent cruciales dans l'approche retenue par le PEP. Ce sont elles qui, par exemple, décidèrent le PEP à abandonner la formation entrepreneuriale pour concentrer ses efforts sur la rétention des entreprises existantes.

Tout cela s'est produit sans mettre en péril le contrôle de la communauté sur le PEP, mais cela ne veut pas dire que les eaux ont toujours été calmes. Ainsi, la première année, l'engagement du PEP dans le développement des entreprises n'a pas obtenu l'approbation de plusieurs de ses alliés importants. Trois des organisations fondatrices se sont en effet retirées du PEP. Le nombre de membres du PEP a toutefois continué de

croître ; tant les individus que les organisations communautaires ont continué de s'y joindre. Le conseil d'administration du PEP a aussi changé : après deux ans, il comptait quatre représentants d'organisations communautaires, quatre du secteur des entreprises, quatre résidents du quartier et un membre du personnel.

Une nouvelle série de fermetures d'usines dans le milieu des années 1980 eut l'effet d'un catalyseur sur l'ampleur et la portée des efforts de revitalisation. En effet, les années de réseautage et de revendications ont finalement porté fruits, puisque les syndicats, durement frappés par les fermetures, commencèrent enfin à s'intéresser de plus près au mouvement communautaire. Le PEP et les syndicats organisèrent alors Urgence Sud-Ouest, un groupe de pression formé de syndicats, d'institutions locales et d'organismes communautaires. Le gouvernement n'a pas eu d'autre choix que de les écouter. Au printemps 1988, une large coalition de groupes communautaires, d'entreprises, de syndicats et des trois niveaux de gouvernement donna naissance au Comité pour la revitalisation économique et l'emploi du Sud-Ouest de Montréal (CREESOM).

La même année, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal, le PEP fondait l'Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC) en tant qu'entité légale. À travers l'IFDÉC, le PEP organisa une conférence internationale rassemblant, entre autres, des organismes publics et privés, des ministères fédéraux et provinciaux, des corporations privées (700 délégués au total), dans le but de procéder à l'examen des communautés locales en action en Amérique du Nord et en Europe.

Dans l'esprit des acteurs clés, c'est cet événement qui a établi la crédibilité du contrôle local du processus de développement et, en particulier, la crédibilité du PEP et du CREESOM. Ces organismes, démocratiques et fondés sur des bases communautaires, sont ressortis de cette conférence comme des joueurs importants dans l'arène du développement municipal. L'IFDEC est par la suite devenu un intermédiaire qui a contribué à former et à renforcer les CDÉC partout au Québec.

En 1989, avec 200 000 dollars de la province de Québec, le CREESOM rédigea un rapport sur la situation de cinq quartiers du Sud-Ouest. Une des recommandations principales de ce rapport était de donner la responsabilité des opérations de revitalisation à un PEP étendu et réorganisé, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO).

Comme le PEP, le RESO privilégiait une approche multiactivités, en assurant la coordination d'une série d'initiatives cruciales pour le bien-être social et économique des résidants.

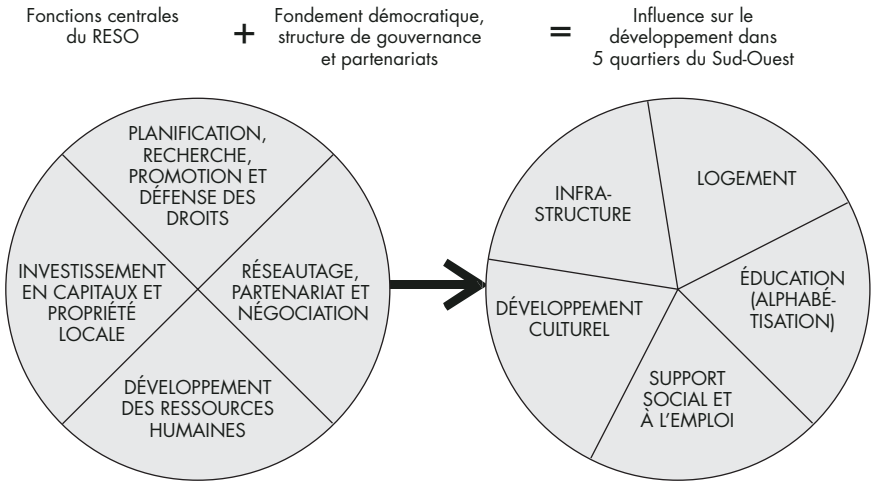
Encore une fois, les eaux ne furent pas toujours calmes. Au début, certains représentants d'entreprises insistaient pour que la nouvelle organisation se dote d'un conseil d'administration contrôlé par l'industrie, afin qu'elle «soit prise au sérieux». Mais le PEP et ses alliés étaient inflexibles sur ce point : le RESO devait être une coalition aux bases larges. Une multitude de voix locales devaient y être entendues afin qu'un réel progrès puisse survenir.

Le secteur des entreprises eut finalement quatre sièges au conseil d'administration du RESO (représentant la grande industrie, la petite industrie, les institutions financières et le secteur commercial et de la vente au détail) ; les groupes communautaires en eurent quatre ; les syndicats, deux ; et le personnel du RESO, un. Au cours des cinq premières années d'activité du RESO, le nombre de membres augmenta considérablement (jusqu'à 1 500 personnes et 300 organisations communautaires et entreprises).

En cinq ans, le RESO a :

- élaboré, en collaboration avec les syndicats, un «système de détection anticipée» des fermetures d'usine qui a permis à plusieurs entreprises fragiles de demeurer dans le quartier ou de changer de propriétaire ;
- offert une variété de services à plusieurs centaines d'entreprises afin de stabiliser leurs opérations et de construire des assises pour l'expansion lorsque c'était possible ;
- mobilisé un nombre croissant de membres pour combattre les politiques de zonage, entre autres politiques, afin que les priorités des cinq quartiers soient respectées ;
- établi un fonds d'investissement communautaire de cinq millions de dollars, conjointement avec des fonds gouvernementaux et syndicaux, afin d'encourager l'expansion des entreprises de propriété collective ;
- commandité la création d'entreprises de formation et d'entreprises d'économie sociale ayant pour cible les populations marginalisées (les jeunes à risque par exemple).

Les résultats se firent sentir au milieu des années 1990 : Statistique Canada signala alors que, pour la première fois en trente ans, le déclin économique du Sud-Ouest de Montréal s'était arrêté.



Le défi est maintenant de gérer la croissance. Entre 1996 et 2000, dans ces quartiers parmi les plus pauvres de Montréal, le taux d'emploi a augmenté de 24 %, alors qu'il n'avait augmenté que de 9 % dans la ville de Montréal dans son ensemble. De 1997 à 2002, le RESO a contribué à lancer 45 entreprises dans le secteur de l'économie sociale (cette période correspond à celle de la croissance du Chantier de l'économie sociale et des mesures de soutien du gouvernement du Québec à l'économie sociale). En 2000, le nombre d'emplois dans le secteur de l'économie sociale était de 381, en 2002 il avait augmenté à 536. Le canal Lachine, dont la fermeture avait causé le déclin du quartier, est devenu aujourd'hui l'axe central autour duquel gravitent le tourisme communautaire et le développement culturel. Le RESO est au cœur de la réappropriation du développement de cette voie d'eau pour le bien-être social et économique des résidents. Un tournant majeur en vingt ans ! Quels sont les ingrédients essentiels qui ont permis ce changement ?

1.2. Les ingrédients essentiels à ce changement

D'abord, la stratégie globale était inclusive dans son orientation et transversale dans son approche. Tant les dimensions sociales que les dimensions économiques du développement communautaire furent prises en

compte. Elles se sont superposées et complétées dans une gamme de programmes, de projets et d'efforts pour encourager les individus à s'impliquer dans leur propre développement. Si le développement social et le développement économique ne sont pas abordés ensemble, la revitalisation communautaire et le renouvellement d'un territoire n'auront pas de succès.

Le RESO s'est préoccupé de la plupart de ces dimensions économiques et sociales. Certaines ont reçu plus d'attention que d'autres à certaines périodes. Certaines ont été directement contrôlées par le RESO, d'autres pas. Cependant, en tant qu'organisme communautaire démocratique dont les membres ont des intérêts multiformes, le RESO a étendu son influence dans pratiquement tous les secteurs clés, faisant valoir chaque fois que c'était possible l'établissement des priorités par ses membres et propriétaires : les citoyens résidents, les entreprises et organismes des cinq quartiers. La base démocratique des efforts de revitalisation du RESO, ainsi que les alliances et partenariats noués, a permis au RESO d'étendre son influence à tous les leviers de développement de son territoire.

Depuis une vingtaine d'années, au développement s'est greffé l'engagement citoyen dans le Sud-Ouest de Montréal. Cela est inimaginable dans l'idéologie néolibérale du développement privilégiant la « main invisible du marché ». Ainsi, l'ingérence des gens ordinaire et des intérêts communautaires dans le marché montréalais doit être une source de contrariété pour les tenants de la vision traditionnelle néoclassique qui préfèrent penser aux marchés, au capital et à la productivité en termes abstraits.

Pourtant, c'est le fait même que la dimension sociale de l'économie ait été réappropriée et renforcée dans le Sud-Ouest de Montréal qui nourrit le renouveau économique au cœur de cette métropole canadienne. Cette histoire est celle de citoyens qui mettent en place des moyens démocratiques pour forger l'avenir de leur communauté, pour faire de l'hégémonie du marché une histoire ancienne et pour transformer le rôle des marchés et des économies afin d'assurer la dignité et la vie humaine.

C'est une histoire qui s'écrit dans plusieurs voisinages différents, des villages et des régions rurales à travers le Canada, la plupart du temps en des lieux où la détresse économique est profonde et où les

solutions habituelles ont échoué. C'est l'histoire de ce qui est le plus souvent appelé, au Canada, le développement économique communautaire (DÉC).

1.3. Le Réseau canadien de DÉC

Vingt-cinq années d'expériences et d'apprentissages ont donné lieu, en 1999, à l'incorporation formelle du Réseau canadien de DÉC (RCDÉC). Formé pour faire connaître les expériences ayant connu du succès – comme celle du Sud-Ouest de Montréal – à d'autres communautés au Canada, le RCDÉC s'est rapidement mis à organiser des forums régionaux et nationaux afin de construire un cadre de politiques solides pouvant lui servir de plate-forme à travers le pays. Trois priorités principales furent définies : investir dans le renforcement des capacités des communautés pour le DÉC ; augmenter les fonds alloués aux programmes de support à l'emploi visant les populations marginalisées par les programmes existants du marché du travail ; et augmenter les fonds alloués aux programmes visant à accroître l'accès aux investissements en capital pour les entreprises et projets communautaires.

À cette histoire est attachée une autre histoire : celle de citoyens associés, souvent liés par des intérêts communs ou une identité partagée, cherchant à satisfaire leurs besoins et objectifs sociaux par le moyen de l'entreprise, souvent par une entreprise ayant un certain degré de gouvernance démocratique et de propriété collective. Au Québec, cette approche est appelée *économie sociale* et est représentée par un réseau de réseaux formé en 1996 : le Chantier de l'économie sociale.

En 2002, les deux réseaux ont amorcé une collaboration pour atteindre les objectifs communs du RCDÉC et du Chantier. Les résultats ont été remarquables. Le nouveau premier ministre Paul Martin s'est ainsi intéressé aux objectifs du DÉC et de l'économie sociale. En février 2004, le discours du Trône ainsi que le discours subséquent au Parlement ont tous deux inclus des références directes à l'économie sociale et au RESO (qui tient ses activités dans la circonscription de Paul Martin et auquel il a accordé une aide financière lorsqu'il était le ministre fédéral du Développement régional au début des années 1990).

Bien que cet intérêt politique soit apprécié, il reste beaucoup de travail à faire pour que cela se traduise en mesures concrètes et en investissements, dont nous avons grandement besoin. Mais c'est un bon début.

Tant le RCDÉC que le Chantier sont très conscients que le DÉC et l'économie sociale, bien qu'étant stratégiquement importants pour le présent et l'avenir de plusieurs communautés en difficulté au Canada, ne sont pas seuls. Il y a d'autres secteurs qui cherchent aussi à se réappropriier le développement dans les communautés : les entreprises socialement responsables, celles qui se préoccupent de l'environnement et du bien-être de leurs employés, les réseaux de femmes, de coopératives, de commerce équitable et les réseaux anti-pauvreté. Des gains durables nécessiteront de ces réseaux et de ces mouvements qu'ils s'arriment dans une structure leur permettant de se supporter mutuellement dans leurs actions, qui visent à intégrer explicitement des objectifs sociaux dans l'économie.

1.4. L'engagement international du Réseau canadien de DÉC

L'autre défi important auquel font face ceux qui travaillent à la réappropriation du contrôle des communautés sur leur développement est situé au-delà de nos frontières. L'hégémonie de l'idéologie du « tout au marché » peut être amoindrie par des actions locales et un support public, mais les tendances et les forces mondiales ne peuvent être ignorées. Les gains démocratiques dans les économies locales ne seront pas durables si l'on ne tient pas compte des tendances et des forces mondiales.

Un mouvement est en croissance, celui de citoyens, de réseaux et d'institutions cherchant une réponse plus durable et plus efficace à une mondialisation dictée par le marché et aux pressions pour la libéralisation des mouvements de capitaux et pour un « libre » marché planétaire qui s'ensuivent. La résistance s'organise et se diversifie.

Mais la résistance à elle seule est insuffisante : un programme de propositions économiques et sociales est nécessaire. Ce programme ne peut pas prendre en compte les seules questions macroéconomiques de l'économie mondiale. Il doit viser le niveau local, là où les citoyens sont engagés dans la construction d'alternatives économiques à la base. Nous avons besoin d'une prise de parole à la fois locale et globale. Nous avons besoin d'une prise de parole pour que l'expérience tranquille issue des difficultés rencontrées par l'innovation dans un contexte local puisse être partagée. Nous avons besoin d'une prise de parole où la valeur de la démocratie et de l'engagement citoyen dans le développement peut être articulée et où les résultats obtenus peuvent être diffusés largement.

En décembre 2002, lors d'une rencontre à Dakar au Sénégal, un nom a été donné à ce qui peut sembler une prise de parole hésitante, mais émergente, sur la scène internationale, une voix dont les racines plongent dans le terreau du développement local. Le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) a le potentiel de devenir un lieu de rencontre pour les mouvements d'économie sociale et de développement économique communautaire de toute la planète.

Le développement du RIPESS en est encore aux premiers stades mais, malgré le peu de ressources financières dont il dispose pour soutenir ses efforts, l'intérêt pour ce réseau a crû régulièrement depuis la première rencontre de trente pays à Lima au Pérou en 1997. Quatre ans plus tard, une deuxième rencontre attirait ainsi à Québec 375 personnes en provenance de quarante pays. Le cycle de Dakar, en cours présentement, mènera à une troisième rencontre à Dakar, au Sénégal, en novembre 2005.

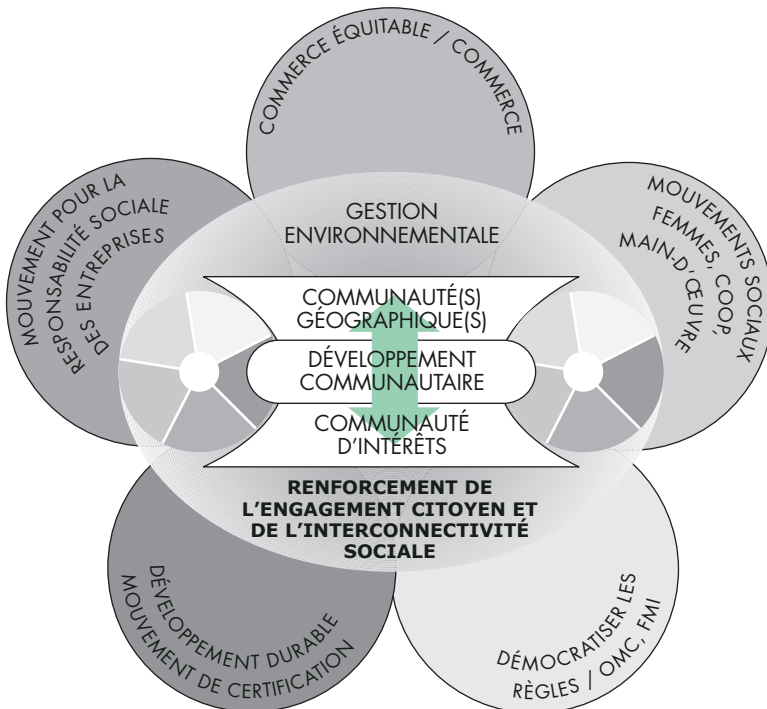
À mon avis, l'importance des avancées que le cycle de Dakar permettra en ce qui a trait au réseautage international dépendra de cinq éléments :

1. l'apport de fonds suffisants pour financer les efforts de réseautage ;
2. un élargissement de la représentation continentale à la Commission internationale de liaison, surtout en ce qui concerne l'Europe et les régions anglophones de l'Afrique et de l'Asie ;
3. l'élaboration d'étapes à suivre afin de démocratiser la sélection des dirigeants du réseau ;
4. plus encore, la mise au point par le RIPESS d'une structure encourageant une participation plus large des acteurs travaillant dans les réseaux locaux et régionaux ;
5. l'engagement d'autres réseaux globaux dans les discussions sur la façon de promouvoir la construction de l'économie sociale et solidaire.

Ce dernier élément est stratégiquement important pour le succès à long terme de Dakar et de l'après-Dakar. Les réseaux internationaux qui travaillent sur des questions macroéconomiques globales peuvent-ils s'intéresser à des discussions portant sur le rôle du local et du régional dans la construction d'une alternative économique? Les mouvements globaux de femmes, de syndicats et de coopératives sont-ils prêts à s'engager dans un tel débat?

Les marchés du commerce équitable qui se développent en Europe et en Amérique du Nord sont essentiels à l'établissement d'économies alternatives. Cette expérience doit être articulée et présente à Dakar. Le mouvement pour la responsabilité d'entreprise a-t-il une place à Dakar? Où s'insère-t-il? Pouvons-nous nous permettre d'ignorer les efforts phénoménaux faits par ces mouvements pour transformer les grandes entreprises? Et que dire des mouvements de certification? Ils font pression sur les secteurs forestiers, halieutiques et agricoles pour créer des produits non dommageables pour l'environnement d'une manière socialement responsable. De toute évidence, si l'objectif est de construire une économie alternative, ces marchés sont importants.

Dakar doit aider à tisser de nouveaux liens en travaillant à partir des meilleures pratiques issues du DÉC et de l'économie sociale. Le graphique ci-dessous présente les dimensions sociales et économiques discutées plus haut (les deux roues de chaque côté du développement communautaire) en les liant aux valeurs sociales et environnementales centrales qui doivent guider notre vie économique collective, tant au niveau local qu'au niveau global.



Le cycle de Dakar ne peut pas accomplir tout cela, mais il doit faire des progrès s'il ne veut pas perdre sa pertinence. Il est nécessaire que Dakar soit un pas de plus vers une autre mondialisation. Nous avons besoin que cette prise de parole à la fois locale et globale devienne une composante articulée de la communauté internationale qui cherche à revitaliser et à renouveler la vie de la planète et de ses habitants.

PRATIQUES INNOVATRICES DE SOLIDARITÉ ET DE MISE EN RÉSEAU À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

L'importance de la contribution des mouvements sociaux dans le développement socioéconomique à différentes échelles (locale, nationale et internationale), voilà la principale conclusion que l'on peut tirer des textes présentés dans la partie précédente. Pour y faire suite, la troisième partie propose, dans un premier temps, sur des expériences innovatrices issues de groupes de femmes, d'organisations syndicales et coopératives et de réseaux d'économie sociale et de développement local. Ces expériences participent, sans conteste, à la construction de nouvelles alternatives qui apportent des solutions concrètes aux nouveaux enjeux générés par certaines politiques des États et d'institutions internationales qui ont épousé, de gré ou de force, les lignes de force de la pensée néolibérale. Ici c'est leur apport à la solidarité internationale qui est mis en évidence. Dans un deuxième temps, les textes portant sur quelques expériences significatives de mise en réseau à l'échelle internationale où Québécois et Canadiens ne sont pas en reste : le Bureau international du tourisme social, des réseaux de chercheurs à l'UNESCO, un regroupement international de gouvernements locaux, et le GESQ en tant que forum d'une économie sociale qui cherche à s'internationaliser.

1. DES EXPÉRIENCES INNOVATRICES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les profonds bouleversements qui secouent le monde du travail des dernières années, ont amené le mouvement syndical à innover et à jouer un rôle proactif en matière de développement en liant la cause des travailleurs syndiqués aux luttes sociales. Certes, la question de l'emploi demeure toujours une priorité pour les syndicats mais, pour faire face aux nouveaux enjeux, ces derniers misent également sur des solidarités nouvelles, à l'échelle nationale comme internationale, avec d'autres forces sociales, notamment le mouvement de l'économie sociale et solidaire qui lutte sur les mêmes fronts.

Au Québec, l'économie est plurielle. Aux côtés des entreprises privées et publiques, les entreprises d'économie sociale, issues de la société civile, s'enracinent, innovent et contribuent aux changements sociaux. Dans ce foisonnement, elles se sont structurées en réseaux de concertation et de promotion qui favorisent à la fois leur développement et une meilleure circulation de l'information. Dans cette partie, trois réseaux issus de ce mouvement sont présentés. Il s'agit du Conseil de la coopération du Québec qui, selon sa directrice, mise sur la capacité d'innovation, ancienne et nouvelle, des coopératives ; du Chantier d'économie sociale qui regroupe une partie des entreprises et des organisations d'économie sociale et de développement local des nouvelles générations nées dans les années 1980 et 1990 ; et du Carrefour québécois de développement local (CQDL) qui réunit diverses organisations en développement économique communautaire et en développement local. Mais ici aussi, dans ces réseaux, les questions de solidarité internationale prennent une certaine importance, comme l'illustre le partenariat entre le CQDL, au Québec, et UNADEL, en France, deux organisations qui partagent les mêmes intérêts et qui ont instauré les Rencontres mondiales du développement local, sans compter que le mouvement des femmes au Québec a su générer des activités de réciprocité notamment dans le développement de services collectifs de proximité, dont témoigne notamment la jonction entre les cuisines collectives péruviennes et québécoises présentée par une chercheure de l'UQO.

2. DES PRATIQUES INTERNATIONALES DE RÉSEAUTAGE

Dans la même veine, divers réseaux québécois et canadiens participent de plus en plus à un large mouvement international d'échange et de solidarité. Dans cette partie, quatre exemples concrets de réseaux sont présentés.

D'abord, la présence du Québec et du Canada comme membres du Bureau international du tourisme social (BITS) témoigne de la préoccupation grandissante pour le tourisme social, concept qui préconise une démocratisation du tourisme tout en favorisant l'égalité et la solidarité Nord-Sud. Autre exemple éloquent de l'implication du Canada dans des réseaux internationaux est la Commission canadienne pour l'Unesco qui participe à la coopération intellectuelle internationale. Elle mise sur la création de réseaux internationaux de recherche en sciences sociales en intégrant une mixité d'acteurs, ce qui facilite un meilleur transfert des connaissances. Même le monde municipal cherche à prendre sa place dans la construction d'une gouvernance mondiale démocratique par l'intermédiaire d'un réseau comme celui de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UILA). Finalement, le texte sur le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), né en 2000, ferme cette partie en démontrant la capacité fédérative de ce dernier à regrouper l'ensemble, ou presque, des réseaux d'économie sociale du Québec autour d'objectifs de construction d'un espace international de dialogue entre les entreprises et les organisations d'économie sociale du Sud et du Nord.

LES CUISINES COLLECTIVES PÉRUVIENNES

QUAND UN MOUVEMENT DE FEMMES DU SUD INSPIRE LE NORD

*Lucie Fréchette*¹

1. L'ÉMERGENCE DES CUISINES COLLECTIVES PÉRUVIENNES²

Lorsqu'il est question de l'origine des cuisines collectives, on parle souvent des cuisines collectives d'Amérique latine et plus particulièrement de celles du Pérou. Cette pratique n'est pas le seul fait de ce pays. On rapporte en effet, par exemple, des expériences de cuisines collectives en Inde dans la région de Calcutta et dans l'État du Maharashtra au début des années 1970 de même que dans les années 1980 aux Philippines et au Brésil dans le grand Sao Paulo, sans compter les *ollas communes* des quartiers périphériques de Santiago au Chili. Toutefois, l'expérience du Pérou est beaucoup plus connue en raison de l'ampleur qu'a connue le phénomène. On en compte aujourd'hui plus de 15 000. Elles se sont regroupées en fédérations et ont fait l'objet de soutien et d'études à la fois locales et internationales. L'expérience du Pérou est aussi connue au Québec parce que des échanges ont eu lieu entre des femmes d'ici et des femmes du Pérou à partir de 1988. L'expérience péruvienne, riche d'un itinéraire de plus de vingt-cinq ans, mérite qu'on s'y arrête.

L'organisation locale de l'aide alimentaire au Pérou a pris divers visages au cours du XX^e siècle. Déjà au début du siècle, des déjeuners scolaires pour les enfants mal nourris étaient organisés par des bénévoles de la « bonne société », suivis au cours des années 1950, par des programmes d'alimentation pour les enfants et les femmes enceintes. L'approche était caritative. Les années 1960 ont vu s'organiser cette aide alimentaire par l'intermédiaire des clubs de mères où la répartition des

1. Lucie Fréchette est psychologue communautaire, coordonnatrice du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) à l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

2. Une partie de ce texte a fait l'objet d'une publication dans la revue *Économie et Solidarités*, vol. 29, n^o 2.

denrées était assortie d'autres activités éducatives. Finalement, c'est avec la fin des années 1970 que naîtront les cuisines collectives telles qu'on les connaît aujourd'hui au Pérou. L'approche n'est plus caritative, ni assistentialiste mais communautaire et autogestionnaire.

Les *comedores comunales* sont apparues de façon assez simultanée à la fin des années 1970 dans deux ou trois secteurs du grand Lima métropolitain. Les cuisines de Villa Maria del Triunfo, paroisse intégrée ensuite dans le grand bidonville de Villa El Salvador, celles de Comas et celles d'El Agustino sont souvent citées comme les premières à avoir fait leur apparition. Les cuisines collectives sont en fait des organisations d'entraide entre femmes qui se réunissent pour cuisiner pour elles, leurs familles et la communauté locale. Au Pérou, elles regroupent souvent au moins 20 à 35 femmes et fonctionnent la plupart du temps jusqu'à six jours par semaine. Elles préparent 120 à 150 portions par jour. Avec les années, le phénomène a pris de l'ampleur. Par exemple, à Villa El Salvador, bidonville de 350 000 habitants en banlieue de Lima, chaque district peut compter en moyenne une centaine de cuisines collectives. Le phénomène est loin d'être marginal. À l'échelle du pays, on estime aujourd'hui leur nombre à plus de 15 000.

Le cas du district El Agustino à Lima

El Agustino est un des trois districts les plus défavorisés de Lima. Au début des années 1990, on y comptait une population de 141 000 résidents, aujourd'hui de 152 000. Un sondage mené par un économiste en 1993 y dénombrait 54 cuisines collectives qui réunissaient 2 800 familles. Elles sont maintenant 80. S'y ajoutent 550 comités Vaso de Leche (comités du verre de lait) rejoignant des enfants de 6 000 familles. Avec les années, ces cuisines se sont regroupées en réseau, la Central de comedores populares de El Agustino. Ce mouvement a favorisé le développement d'entreprises, notamment un restaurant populaire et une boulangerie de quartier.

Sur le plan culturel, les cuisines collectives s'inspirent des traditions ancestrales inca de solidarité et de vie communautaire qui sont d'ailleurs encore bien vivantes dans les communautés rurales du Pérou. Depuis longtemps, dans le Pérou andin, des repas en commun étaient organisés lors des corvées dans les communautés locales, au temps des récoltes, durant la construction d'une école ou d'une église, lors des fêtes populaires ou simplement par entraide entre voisins. Les migrants

ruraux qui se sont déplacés vers les grands centres, principalement Lima et Arequipa, ont amené avec eux leurs liens de solidarité et leurs coutumes. L'activité des repas organisés de façon communautaire a d'abord été adaptée par les populations de travailleurs avec les *ollas comunes* ou marmites communautaires assurant l'alimentation lors des grandes marches reliées aux longues et dures grèves de 1978 et 1979. Les *ollas comunes* sont d'ailleurs encore souvent présentées comme les ancêtres des cuisines collectives à Lima.

Sur le plan socioéconomique, l'affluence de l'aide alimentaire internationale a joué un rôle dans l'instauration d'un terrain propice à la naissance des cuisines collectives. On peut dire que le Pérou du milieu des années 1970 vivait une crise économique assortie d'une augmentation de l'aide alimentaire en provenance principalement des États-Unis et du marché commun européen. Le tremblement de terre de 1970 avait lui aussi provoqué une affluence de l'aide alimentaire. De plus, en 1979, le gouvernement américain avait conclu un accord avec le Pérou pour l'envoi de son excédent de produits agricoles. La distribution de cette aide alimentaire dans les zones de pauvreté présenta de sérieuses difficultés. Les églises jouèrent alors un rôle d'influence par l'intermédiaire de Caritas chez les catholiques et d'OFASA chez les adventistes. Caritas et les paroisses catholiques ont mis sur pied des associations où les femmes devaient participer hebdomadairement à des ateliers de travail et d'éducation populaire pour bénéficier de l'aide alimentaire. À partir des « clubs de mères » et d'autres organisations du même type (clubs d'alphabétisation, comités du verre de lait, etc.), l'organisation des femmes s'est peu à peu renforcée et son influence sur l'application locale des politiques d'aide s'est accrue. Le pouvoir des femmes et leur organisation dans l'application et la régulation du programme *Vaso de leche* (verre de lait) pour les enfants de moins de six ans ont mené à la promulgation de la Loi du verre de lait en 1985³ (Garcia Naranjo Morales, 1994 ; Angulo

3. Le programme *Vaso de leche* (verre de lait) a d'abord été conçu comme un programme municipal d'aide alimentaire temporaire (18 mois) dans le Lima métropolitain. Fin 1984, plus de 25 000 mères de Lima sont descendues dans la rue réclamer qu'il devienne permanent et s'étende à la grandeur du pays. Début 1985, le gouvernement acquiesçait à leur demande et promulguait la loi dite du Vaso de leche. Le programme distribuait par l'intermédiaire des municipalités des rations de lait en poudre aux familles comptant des enfants de 0 à 6 ans. Les femmes et les fédérations de femmes ont créé des comités du verre de lait de façon à détenir du pouvoir sur l'organisation du programme et la distribution du lait. Ces comités ont été soutenus par des ONG et sont devenus des lieux de formation, de socialisation et d'organisation sociopolitique des femmes.

Villareal, 2003). Les pressions exercées ont aussi mené à élargir l'aide alimentaire aux cuisines collectives autogérées, aide jusque-là fournie par le PAD (programme d'assistance directe) et limitée aux cuisines sélectionnées par le gouvernement.

Sur le plan politique, sous le gouvernement militaire de Velasco (1968-1975), des stratégies publiques de développement du pays ont été mises en branle pour contrer les conséquences des politiques économiques imposées par le FMI (Fonds monétaire international). Le terrain péruvien s'est à ce moment avéré des plus propices à l'expansion du mouvement communautaire (Lenten 1988). L'organisation de bidonvilles sous forme de communautés autogérées reçut même, pendant un certain temps, un accueil favorable. Le bidonville de El Salvador avec sa CUAVES (Communauté urbaine autogérée) est le plus connu des cas (Favreau et Fréchette, 2002). L'apparition d'organisations composées de femmes et de groupes de femmes était un phénomène nouveau et généra de la résistance, ce qui eut pour effet de pousser les cuisines collectives, comme d'autres groupes de femmes, à se regrouper en fédération. La FEPOMUVES (Fédération populaire des femmes de Villa El Salvador) est l'une d'elles. En 1982, l'AFEDEPROM (Association féminine de défense et de promotion de la femme) se constitue avec, dès le départ, un regroupement de près d'une soixantaine de cuisines collectives et d'une dizaine d'entrepôts d'approvisionnement. On retrouve ensuite la Comisión nacional de comedores qui en compte plus de 800 en 1988. Le dénombrement du membership des associations de cuisines indique que le Lima métropolitain comptait déjà en 1991 plus de 7 000 cuisines collectives. Les regroupements de cuisines ont accrédité le phénomène au pays et à l'extérieur, et lui ont donné un pouvoir politique (Blondet, 1991).

Sur le plan politique, les cuisines collectives ont bénéficié de deux autres situations. D'une part, sous le gouvernement municipal de Barrantes à Lima, le programme FOVIDA (Fomento la vida) a favorisé les organisations populaires comme les cuisines collectives par l'allocation de denrées. D'autre part, la popularité des cuisines a vite été repérée par les partis politiques et l'APRA, parti au pouvoir sous la direction du président Garcia (1984-1990), qui a rapidement mis sur pied les « cuisines du peuple » et accordé de l'aide aux « clubs de mères » souhaitant créer une cuisine par l'intermédiaire d'un programme d'aide directe aux familles. Le danger de récupération politique des cuisines par un parti dirigé par

un président populiste a cependant fragilisé un certain nombre de cuisines collectives en les liant plus à une organisation politique qu'en les fondant sur l'autogestion par les femmes dans les communautés locales.

Bref, les cuisines collectives sont issues à la fois des traditions de solidarité du Pérou indien, du travail pastoral de l'Église dans les milieux populaires et auprès des femmes, de l'organisation des femmes au sein du mouvement populaire, du contexte international de distribution d'aide alimentaire et du contexte sociopolitique de l'époque.

2. CUISINES COLLECTIVES, ORGANISATION DES FEMMES ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Comme nous le mentionnions antérieurement, on peut définir les cuisines collectives comme des organisations d'entraide où des femmes se réunissent pour cuisiner pour elles, leurs familles et la communauté locale. L'organisation de cuisines collectives n'est pas l'exclusivité du Pérou. Dans plusieurs pays du Sud, des groupes de femmes s'organisent collectivement pour assurer la survie de leurs familles. Sécurité alimentaire oblige. Mais transformer l'effort pour la survie en dynamique de développement des communautés est le défi relevé avec succès par plusieurs de ces organisations au Pérou. Les *comedores populares* (ou cuisines collectives) participent de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler au Sud une économie solidaire et, au Nord, une nouvelle économie sociale. Les cuisines ne sont pas que des lieux assurant une meilleure alimentation des familles en difficulté, mais aussi des lieux d'apprentissage dans les domaines de la santé, de l'éducation familiale, de la gestion du budget familial, de la gestion entrepreneuriale (réseau de boulangeries par exemple), etc.

Les cuisines collectives du Pérou sont des lieux d'organisation communautaire des femmes en matière socioéconomique. Dans certains cas, elles ont aussi réussi à créer des entreprises qui génèrent des profits et procurent des revenus à la cuisine et aux femmes qui y travaillent. Des cuisines qui produisaient du pain pour la confection de repas ont fait le saut vers l'ouverture de petites boulangeries, comme c'est le cas chez certaines des 112 cuisines de la centrale des cuisines de Ate-Vitarte de Lima (Ortiz, 1997). D'autres deviennent des restaurants populaires vendant des repas aux membres de la communauté. Les membres payent un

modeste montant d'argent pour défrayer une partie des coûts des portions produites pour leur famille. Les autres payent de 30 % à 35 % plus cher pour les repas qu'ils y consomment.

Il faut aussi souligner que, dans plusieurs bidonvilles, des cuisines se réunissent et ouvrent des centres d'entreposage des aliments non périssables. Des ONG et des cuisines s'organisent au sein de programmes d'achat de groupe et de distribution en gros. Les économies réalisées par des programmes d'approvisionnement et de distribution profitent aux cuisines, aux familles et aux économies locales tant rurales qu'urbaines depuis leur création (Cuentas, 1987). Les achats en grande quantité permettent d'approvisionner les cuisines en denrées de base à des coûts moindres et d'organiser des ventes à rabais de denrées essentielles (riz, farine, huile, etc.) aux familles membres des cuisines. Les cuisines tentent donc de s'inscrire le plus possible dans des réseaux d'économie sociale en satisfaisant des besoins sociaux et économiques des familles tout en s'orientant vers la création d'activités génératrices de revenus.

L'élargissement de l'activité économique des cuisines collectives a eu à relever le défi de se défaire du clientélisme politique dans lequel nombre d'entre elles étaient inscrites à certaines périodes. Avec le temps et le soutien d'ONG locales et internationales, un bon nombre d'entre elles y sont parvenues. Leur situation leur a alors permis de donner aujourd'hui naissance à de véritables entreprises de quartier et à des services de proximité fort divers, comme le repas de dépannage, la petite restauration, la boulangerie, l'entreposage, etc. Elles deviennent de réelles entreprises d'économie solidaire avec une rentabilité sociale doublée d'une viabilité économique réelle. Les économies réalisées profitent aux cuisines, aux familles et aux économies locales tant en milieu rural qu'en milieu urbain. De plus, plusieurs femmes engagées dans les cuisines collectives participent depuis quelques années à la mise sur pied de *bancos comunales* qui sont de petites organisations de micro-crédit.

L'organisation des femmes en cuisines collectives suit un mode de fonctionnement démocratique, élément essentiel de leur aménagement au Pérou. Chaque cuisine procède à l'élection de son comité de direction, composé la plupart du temps d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière et d'une responsable de l'approvisionnement. Les équipes de travail sont organisées suivant un principe de rotation et les tâches sont distribuées suivant un plan de travail prédéterminé accepté par l'assemblée générale des membres. L'organisation du travail doit toutefois faire l'objet de fréquentes révisions et discussions en raison des

imprévus inhérents au rythme de vie des familles et des contraintes générées par les conditions de vie en bidonvilles (pannes d'électricité, accès difficile à l'eau potable, pénurie de combustible, etc.). Il faut ajouter que, dans ces milieux de formation à la vie démocratique, plusieurs femmes participent aussi à des comités de gestion et à des groupes animant les activités de l'organisation. On y fait l'apprentissage de la vie en groupe et de la gestion des conflits.

3. LA PERSPECTIVE DU MOUVEMENT DES FEMMES ET LA PORTÉE INTERNATIONALE DU PHÉNOMÈNE

Aujourd'hui, après plus de deux décennies, on reconnaît que les cuisines collectives ont contribué, au Pérou, à la transformation de la condition des femmes, stimulé la solidarité entre elles et favorisé leur *empowerment* en fédérant leurs organisations à l'échelle des principales régions du pays et en assurant une présence politique organisée dans une société civile en plein développement. Elles ont sorti les problèmes de la faim et de la pauvreté de la sphère privée et ont permis aux familles de s'organiser pour développer des stratégies de lutte contre l'exclusion et de développement local, notamment par l'obtention d'une loi d'appui (la loi 25307) au travail des organisations sociales de base (OSB) en matière de sécurité alimentaire et pour la démocratisation du Programme national d'aide alimentaire (PRONAA).

Conscient du potentiel que recèlent des organisations comme les cuisines collectives, le mouvement des femmes travaille à leur mise en réseau. Plusieurs groupes de cuisines collectives sont aussi devenus des lieux d'éducation sociopolitique. Les femmes se dotent d'habiletés à s'exprimer publiquement et à s'organiser collectivement pour défendre leurs droits et ceux de leurs familles, notamment en matière de violence familiale. Elles y ont pris conscience du pouvoir politique qu'elles constituent dans le pays. Les histoires à succès de nombreuses cuisines collectives ont réussi à contrer la résistance masculine quant à la participation active des femmes à la vie publique ou associative.

Montez Lopez (1987) dégagait déjà les caractéristiques communes du modèle organisationnel général des cuisines collectives : 1) des organisations de femmes qui cherchent des réponses concrètes et collectives aux nécessités de la vie quotidienne de la famille et des enfants en matière de santé et d'alimentation ; 2) un lieu de rassemblement et de participa-

tion démocratique où s'affirment les identités personnelles et l'identité collective ; 3) des organisations reconnues aux niveaux municipal et régional qui exercent une certaine influence à travers une présence politique des femmes ; et 4) des lieux d'éducation populaire combinant l'apprentissage et la réflexion critique.

Les cuisines collectives du type *comedores populares*, tout comme d'autres organisations du mouvement des femmes, se sont donné des regroupements dans les communautés locales puis dans des ensembles territoriaux à plus large échelle. Ces regroupements couvrent des territoires comme ceux des districts municipaux ou relèvent d'une communauté d'identité. Ils prennent la forme d'associations et de fédérations ou de centrales. Les cuisines ou leurs regroupements sont généralement soutenus par des ONG nationales ou des associations paroissiales. Grâce aux regroupements et aux fédérations de cuisines collectives et aux fédérations de femmes, les organisations autonomes de femmes comme les cuisines et leur mouvement fédératif sont devenus des leviers d'action sociopolitique importants. L'histoire encore jeune des cuisines collectives péruviennes confirme le bien-fondé de l'activité des femmes en matière de participation citoyenne et inscrit ces organisations dans les réseaux d'influence publics et communautaires du mouvement des femmes péruviennes.

Finalement, il nous paraît intéressant de souligner que les cuisines collectives péruviennes ont voulu s'inscrire activement dans l'action du mouvement des femmes à l'échelle internationale. Un exemple de cette présence internationale a été leur participation à la Marche mondiale des femmes en 2000. Piloté par la Fédération des femmes du Québec, la marche des femmes de l'an 2000 a fait une place aux cuisines collectives. Celles du Pérou se sont engagées, avec la Fédération des femmes, à la préparation en terrain local de la marche mondiale et ont par la suite participé à l'événement.

Au-delà d'un événement de portée internationale comme la marche des femmes, on peut dire que les retombées des cuisines collectives péruviennes ont débordé les frontières nationales. Elles ont fait connaître leur modèle dans d'autres pays. Certains s'en sont inspirés dont le Québec. Déjà en 1987, Maria Elena Moyano, alors présidente de la Fédération populaire des femmes de Villa El Salvador, abordait la question des cuisines collectives à la maison des femmes des Bois-Francis à Victoriaville. En 1988, des gens de la région des Bois-Francis soutenus par Rallye-tiers-monde visitaient Villa El Salvador. Des liens se sont alors créés entre des

femmes péruviennes membres de cuisines et des Québécoises. L'échange le plus déterminant pour l'essor des cuisines québécoises fut toutefois celui organisé en 1990 par la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve de Montréal, la plus ancienne cuisine collective québécoise. L'échange a réuni 12 représentantes de cuisines montréalaises. Les femmes en sont revenues dynamisées et convaincues du potentiel des cuisines comme levier pour réduire les effets de la pauvreté et comme outil d'organisation des femmes. Au milieu des années 1990 les organismes Relais Femmes et Développement et Paix ont aussi contribué à donner une tribune aux cuisines péruviennes comme expérience émergente d'économie solidaire par des tournées pan-québécoises de Péruviens et Péruviennes engagés dans cette mouvance.

Au-delà de l'influence du modèle péruvien sur les cuisines québécoises, les échanges entre des militantes du mouvement communautaire et du mouvement des femmes se sont poursuivis. Des universitaires ont aussi soutenu et fait connaître les cuisines péruviennes et leurs retombées. Ces formes de solidarité se sont de nouveau croisées lors des rencontres internationales sur l'économie sociale et solidaire (Lima en 1997 et Québec en 2001).

4. CONCLUSION : FEMMES ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE DANS UNE PERSPECTIVE NORD-SUD

Les cuisines collectives du Sud et particulièrement celles du Pérou traduisent bien l'impact des femmes dans le développement de leurs communautés. Les cuisines collectives péruviennes sont devenues une forme d'entraide bien organisée, participant clairement à l'économie solidaire. Le contexte du Nord est bien entendu différent. Toutefois, le paysage économique et social du Québec des années 1980-1990 s'est caractérisé par un appauvrissement de nombreuses communautés locales. Cette pauvreté s'est accompagnée de problèmes d'isolement et de détérioration du tissu social tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Les familles et les enfants s'en sont trouvés particulièrement affectés. La fragilisation et l'appauvrissement du tissu relationnel s'ajoutent aux carences en ressources matérielles. Terreau fertile pour l'émergence d'initiatives de cet ordre.

Des organisations communautaires et des groupes de femmes du Québec ont été séduits par le caractère novateur des cuisines collectives comme avenue de solution aux problèmes d'insécurité alimentaire et d'organisation des familles à faible revenu. Le cas du Pérou était exemplaire à bien des égards. Une initiative du Sud qui inspire le Nord, comme le confirme l'expérience au Québec de plusieurs centaines de cuisines dont un bon nombre font partie du Regroupement des cuisines collectives⁴. Les cuisines collectives d'Amérique latine ont démontré que la combinaison d'initiatives de solidarité favorise le rôle de leviers de développement des familles et des communautés locales. En raison de sa simplicité et de sa souplesse, le modèle s'est avéré « exportable ». Avec l'aide d'organisations de coopération et de solidarité internationale (notamment le CECI, SUCO, Rallye-tiers-monde et Développement et Paix), les échanges entre réseaux du Québec et du Pérou ont porté leurs fruits. Ils ont stimulé la propagation de ce mode d'intervention qui porte un potentiel de soutien des familles et des communautés susceptible de générer des services de proximité dans la mouvance de l'économie sociale et solidaire plus particulièrement dans les milieux en difficulté.

On peut dire de la cuisine collective au Québec qu'elle recèle un potentiel qui la situe à la jonction de la santé, du social et de l'économie. C'est une pratique sociale détenant un potentiel pour affronter le problème de la faim, générer des économies dans le budget familial, réduire l'isolement social, contribuer à l'acquisition de compétences parentales, faciliter l'insertion sociale de personnes marginalisées ou fragilisées, améliorer les conditions de vie des familles, voire même offrir un terrain propice aux initiatives de développement économique communautaire. L'inspiration première de ce mode d'entraide sera venue du Sud. Il reste à le développer de façon optimale dans les communautés locales québécoises pour l'inscrire davantage dans une démarche de développement local intégré.

4. Pour en savoir davantage sur les cuisines collectives au Québec et leur lien avec l'expérience péruvienne, voir Lucie Fréchette (2000). *Entraide et services de proximité. Le cas des cuisines collectives*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGULO-VILLAREAL, N. (2003). *Les cuisines collectives du Pérou*, communication à la Conférence internationale *Le Sud et le Nord dans la mondialisation : Quelles alternatives?* Septembre, Gatineau, Canada.
- ANGULO-VILLAREAL, N. (1999). *Organizacion social y empresa : experiencias de las Centrales de comedores populares de El Agustino y de Santa Anita*, Lima, SEA (Servicios educativos El Agustino).
- BLONDET, C. (1991). *Las mujeres y el poder. Una historia de El Salvador*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos ediciones, 196 p.
- CUENTAS, M. (1987). «Systema alternativo de comercializacion y distribucion de alimentos», dans Haak, R. et J. Diaz Albertini (dir.), *Estrategias de vida en el sector urbano popular*, FOVIDA y DESCO, p. 125-159.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 251 p.
- FRÉCHETTE, L. (2000). *Entraide et service de proximité. L'expérience des cuisines collectives*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 185 p.
- GARCIA NARANJO MORALES, A. (1994). *Nosotras, las mujeres des Vaso de leche 1984-1994*, Lima, CEDAL, 294 p.
- LENTEN, R. (1988) «Comedores en Peru. Organizando mujeres y reorganizando su trabajo», présentation au 46^e congrès international des Américains, Amsterdam, juillet, 23 p.
- MONTES LOPEZ O. (1987). «El comedor popular : de la gestion individual a la participacion colectiva», dans Haak, R. et J. Diaz Albertini (dir.), *Estrategias de vida en el sector urbano popular*, FOVIDA y DESCO, p. 75-112.
- ORTIZ, H. (1997). Entrevue accordée à l'auteur lors d'une série de conférences faites au Québec à l'occasion de la campagne Carême de partage de Développement et Paix Canada, Hull.

MUTATIONS DU TRAVAIL, INNOVATIONS SYNDICALES ET NOUVELLES SOLIDARITÉS NORD-SUD

*François Lamarche*¹

Quelles sont les stratégies à développer, à mettre de l'avant pour contrer le néolibéralisme ambiant, la domination du capital financier et spéculatif sur l'économie réelle, pour contrer le tout à l'économie et le «laisser-faire» du libre marché, le désengagement des États sur les plans économiques et sociaux? Ces questions présentes dans cet ouvrage sont également celles des débats syndicaux, ici et ailleurs dans le monde.

Malheureusement, les réponses ne sont pas données d'avance. Le monde s'est profondément transformé au cours des vingt-cinq dernières années et ces transformations, qui se répercutent autant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale, nous forcent à des remises en question, à des innovations sur le plan stratégique, à la construction de nouvelles alliances, de nouvelles solidarités, à la mise en œuvre d'alternatives partielles mais concrètes en vue de réorienter l'économie en fonction des exigences du développement social et des droits démocratiques.

Dans ce texte, nous abordons ce questionnement à partir de la réalité du travail qui constitue, d'une certaine manière, le premier front de l'action syndicale. Évidemment, nous parlerons du travail et de ses transformations en référence à ce que nous vivons ici au Canada et surtout au Québec, donc à partir de la situation d'un pays du Nord. Sans doute la discussion nous permettra-t-elle de saisir à la fois les différences et les similitudes, et surtout les liens avec la réalité des pays du Sud.

Donc, le présent texte aborde trois principaux points : 1) les mutations qui bouleversent le monde du travail ; 2) les nouvelles initiatives auxquelles ces bouleversements appellent ; et 3) la question des alliances ou des nouvelles solidarités qu'exigent les enjeux actuels tant au niveau local qu'au niveau international.

1. François Lamarche est conseiller syndical à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

1. LES MUTATIONS DU MONDE DU TRAVAIL

Première question : qu'est-ce qui caractérise les mutations dans le monde du travail depuis les vingt ou vingt-cinq dernières années? Il est difficile ici de répondre de façon exhaustive mais nous voulons, à tout le moins, souligner les caractéristiques suivantes : l'introduction des technologies de l'information, la transformation de l'organisation du travail, la redéfinition et dans certains cas la re-qualification des tâches, la polyvalence, la flexibilité, etc. Bref, on a assisté au cours des deux dernières décennies à des mutations majeures dans les processus du travail, visant à la fois à en accroître la productivité, la qualité et jusqu'à un certain point l'intensité.

En réalité, ces changements sont aiguillonnés et s'accélèrent avec la croissance de la concurrence sur les marchés internationaux, avec la déréglementation et l'élargissement des zones de libre-échange, avec la mainmise qu'exerce un capital financier devenu très mobile et cherchant la rentabilité à court terme.

Dans ce contexte, les droits acquis par les salariés sont mis en cause. Les salaires stagnent et même, dans bien des cas, régressent depuis les vingt dernières années. L'objectif en matière d'investissement est aussi de réduire les coûts de la main-d'œuvre. Les pressions sur le niveau d'emploi sont devenues constantes même dans les moments de croissance économique. On procède à des mises à pied. Les liens d'emploi se fragilisent, se précarisent. Par exemple, au Québec, plus du quart des salariés n'ont pas de statut d'emploi régulier. En même temps, les entreprises procèdent à des restructurations, externalisent une partie de leurs activités avec le recours à la sous-traitance ou encore relocalisent leurs opérations là où les coûts de main-d'œuvre sont moins élevés.

En réalité, on assiste depuis la fin des années 1970 à l'éclatement du contrat implicite entre le capital et le travail qui s'était instauré au cours des trente années de croissance qui avaient suivi la Seconde Guerre mondiale (nous pensons ici à ce que les sociologues ont appelé le compromis fordiste). Dans plusieurs pays développés, le mouvement syndical se retrouve sur la défensive. Au mieux, les taux de syndicalisation stagnent, au pire, ils sont en chute libre comme aux États-Unis. Les syndicats ont du mal à pénétrer les nouveaux secteurs du marché du travail. L'action syndicale sur les lieux de travail n'a plus la même force d'entraî-

nement sur l'amélioration des conditions de travail et de vie des moins favorisés. La légitimité du mouvement syndical est attaquée et, malheureusement, les menaces de corporatisme sont bien réelles.

À cause de l'importance des mutations en cours au niveau de l'entreprise comme à l'échelle de la société et pour éviter les dangers d'un repli sur soi, le syndicalisme est selon nous appelé à innover, à se déployer dans des domaines nouveaux, à élargir le champ de la négociation collective, à jouer un rôle proactif en matière de développement, à lier la cause des travailleurs syndiqués aux luttes sociales contre l'exclusion, contre les discriminations sur le marché du travail, contre le sous-développement ou le mal-développement des communautés. Évidemment, ces initiatives élargissent mais n'éliminent pas les luttes syndicales plus classiques pour l'amélioration des conditions d'emploi et des salaires. L'histoire démontre, que n'eût été l'action syndicale, la prospérité des entreprises et la croissance économique seraient beaucoup plus lentes à se répercuter à l'avantage des travailleuses et des travailleurs.

2. DES INITIATIVES NÉCESSAIRES

Sans être exhaustif, nous voulons maintenant évoquer certaines de ces initiatives qui participent à l'élargissement, voire au renouvellement des stratégies syndicales. Pour ce faire, nous nous inspirons de l'expérience syndicale à la CSN sans toutefois prétendre, d'aucune façon, que ce type d'initiative soit exclusif à cette centrale syndicale québécoise.

Le premier exemple d'initiative porte sur l'organisation du travail. Traditionnellement, les questions relatives à l'organisation du travail relevaient du droit de gérance des employeurs et les syndicats concentraient leur énergie dans la négociation des conditions d'emploi. Mais, compte tenu de l'importance des mutations évoquées précédemment, plusieurs syndicats ont décidé d'être proactifs et de prendre les devants en matière d'organisation du travail. Cette question est débattue à la CSN depuis le milieu des années 1980. Les objectifs visés sont multiples : protéger et créer des emplois en prenant en compte la viabilité des entreprises ; conséquemment agir sur les choix de gestion et les plans d'affaires. Autre objectif central : valoriser le travail, en particulier par le développement du travail en équipe, un meilleur contrôle des salariés sur leurs tâches et

l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail. De plus, avec les processus de réorganisation du travail, l'accès à la formation pour les salariés est devenu un sujet majeur d'interventions syndicales.

Le second exemple fait appel aux fonds d'investissement. Au Québec, des organisations syndicales se sont dotées de fonds d'investissement de travailleurs tels le Fonds de solidarité de la FTQ et le FONDATION de la CSN. Ces fonds de travailleurs font des choix d'investissement en vue d'améliorer le bilan social des entreprises et dans le but de maintenir et de créer des emplois. Pour sa part, le Fonds de développement de la CSN se donne en particulier comme objectifs de soutenir les entreprises collectives et d'investir dans des entreprises favorisant la démocratie au travail et le respect de l'environnement. Par ailleurs, on sait que les fonds de retraite sont une composante importante du capital financier et spéculatif. Les syndicats ici et ailleurs dans le monde interpellent de plus en plus les gestionnaires des fonds de retraite et exigent d'être représentés sur les comités de gestion afin que les politiques de placement de ces fonds répondent à des critères éthiques et socialement responsables.

En troisième lieu, la CSN est engagée dans le développement de ce qu'on appelle maintenant l'économie solidaire. Elle a soutenu directement la mise sur pied de coopératives de travail ou encore de coopératives de travailleurs actionnaires, et ce, dans divers secteurs d'activité, y compris dans un secteur névralgique comme le transport ambulancier. Ces coopératives ont constitué dans bien des cas une solution de rechange à la fermeture de l'entreprise. Ces initiatives ont aussi permis d'amorcer une réflexion sur le rôle d'un syndicat dont les membres participent à la gestion et à la propriété de leur entreprise. Ajoutons également que la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs du Québec, fondée par des militants CSN au début des années 1970, est devenue au fil des ans la principale institution financière de soutien aux entreprises collectives au Québec.

Quatrièmement, les emplois dits « atypiques » sont en augmentation constante : emplois salariés à temps partiel, temporaires, sur appel ou encore travail autonome ou indépendant. Face à ce phénomène, plusieurs syndicats se sont donné comme objectif, à l'occasion des négociations collectives, de faire reconnaître aux salariés à statut précaire des droits et avantages comparables à ceux reconnus aux salariés réguliers. Ce sont là des luttes souvent difficiles. Par ailleurs, des organisations

syndicales québécoises ont initié des regroupements de travailleurs autonomes dans des secteurs comme les services aux personnes, la vidéo et les arts de la scène, les médias, le transport, etc. Ces regroupements cherchent à définir des stratégies adaptées à leur domaine d'activité afin d'améliorer les conditions de travail, notamment par la mise en place d'une assurance collective, d'un régime d'épargne-retraite ou encore de services de soutien au parcours professionnel.

Finalement, dans le contexte de l'actuelle mondialisation, des préoccupations de plus en plus insistantes s'expriment à la base dans les rangs syndicaux pour agir à l'échelle internationale. Ainsi, face aux stratégies des grandes firmes transnationales qui opposent les groupes de travailleurs les uns aux autres en matière d'emploi et de conditions de travail, les syndicats de divers pays appartenant à la même firme discutent de plus en plus de stratégies communes. Le renforcement des instances syndicales internationales, notamment les fédérations syndicales sectorielles, favorise l'échange d'information et la concertation inter-syndicale. D'un autre côté, les organisations syndicales interviennent de façon systématique dans les discussions entourant les accords commerciaux et l'élargissement des zones de libre-échange comme celles des Amériques. S'inscrivant souvent dans de larges coalitions comme l'Alliance sociale continentale couvrant les trois Amériques, ces interventions visent notamment la transparence des négociations commerciales, la reconnaissance de la responsabilité des États en matière de services publics et de politiques sociales, le respect de la diversité culturelle et l'inclusion de clauses sociales garantissant les normes fondamentales du travail.

Ces quelques exemples illustrent à leur manière les volontés d'innovation et de renouvellement stratégique qui s'expriment au sein du mouvement syndical. Ce type d'initiatives rencontre ses difficultés, les expériences ne sont pas toujours concluantes. Sur le terrain, celles-ci se sont traduites par des victoires comme par des échecs. Ces initiatives indiquent plutôt une trajectoire, une nécessaire expérimentation en vue d'adapter les stratégies syndicales aux nouvelles réalités politiques, sociales et économiques et à celles du travail.

3. LES ALLIANCES

Au dernier point, nous abordons la question des alliances, des solidarités nécessaires entre les forces sociales qui luttent à l'échelle locale comme au niveau international pour un monde plus juste, plus démocratique, plus respectueux des diversités culturelles, qui se soucie du renouvellement des ressources naturelles de la planète et de l'environnement dans lequel nous vivons. Compte tenu des enjeux actuels, cette question est devenue centrale. Elle fait aussi partie des débats syndicaux.

Sur ce point, insistons sur le fait que le mouvement syndical doit dorénavant composer avec d'autres acteurs sociaux, d'autres composantes de la société civile qui travaillent et luttent pour l'émergence de nouveaux modes de développement. Il suffit de participer à des événements comme le Sommet des peuples à Québec, le Forum social mondial de Porto Alegre ou encore les rencontres de Lima et de Québec sur la globalisation des solidarités pour s'en rendre compte.

Les temps forts de l'État-Providence nous avaient habitués à un dialogue social dominé par trois grands acteurs : l'État, le patronat et les syndicats. Cette période avait certes conduit à l'instauration des grands services publics, à l'adoption d'une législation du travail favorable au droit d'association, au lancement de politiques économiques et sociales visant à soutenir la croissance, etc. Mais la crise de l'État-Providence vers la fin des années 1970 ne met pas seulement en cause le rôle de l'État sur les plans économiques et sociaux, elle remet aussi en question le rôle prépondérant de représentation du mouvement syndical et, d'une certaine manière, sa position hégémonique sur les mouvements sociaux. Alimentée par la réorganisation des processus de production et d'échange, la globalisation des marchés, la financiarisation de l'économie, l'explosion du chômage et du phénomène d'exclusion, la crise de l'État-Providence se produit alors qu'émergent et s'expriment sur la scène publique de nouvelles forces sociales : femmes, jeunes, mouvements écologiques, exclus du marché, population de territoires en mal de développement, mouvements culturels, mouvements altermondialistes, etc. C'est avec ces nouvelles forces sociales que le mouvement syndical doit collaborer. C'est avec elles qu'il doit chercher à se coaliser.

Par exemple, les politiques de désengagement de l'État amènent de plus en plus les collectivités locales à intervenir dans les questions liées à leur développement. Cette dynamique locale interpelle la responsabilité sociale des syndicats face au milieu auquel ils appartiennent. La

question de l'emploi, la lutte à la pauvreté ou encore les questions environnementales constituent de bons exemples de mobilisation locale qui débordent du cadre strict des relations de travail et appellent à la participation syndicale.

De même, l'émergence d'entreprises collectives et d'organismes sans but lucratif se réclamant de l'économie sociale interpelle l'action syndicale en matière de développement, puisque ces initiatives n'appartiennent ni à la sphère de l'économie publique ni à la sphère de l'économie privée dans lesquelles les syndicats agissent habituellement. De telles initiatives expriment une volonté de prise en charge par les collectivités de leur développement et nécessitent, pour réussir, l'implication ou l'appui des forces du milieu, y compris des syndicats.

De manière générale, on peut dire qu'avec la mondialisation les enjeux se sont multipliés à divers niveaux : dans l'entreprise, aux niveaux local et régional, aux niveaux national et international. De toute évidence, et c'est heureux, le mouvement syndical n'est pas le seul porte-étendard des perspectives de développement social et démocratique. D'où la question centrale des alliances à divers niveaux.

Autrement dit, ici comme ailleurs, la politique du « laisser-faire » trouve une contrepartie dans une société civile qui s'active et s'organise pour combattre le désengagement, tisser des solidarités, lancer des initiatives fondées sur la coopération et la réponse aux besoins sociaux. Le développement des réseaux de commerce équitable illustre bien ce propos. Dans ce contexte, le mouvement syndical est interpellé pour agir à la fois sur les lieux de travail et hors des lieux de travail, pour élargir son action aux différentes dimensions des conditions de vie des personnes et des communautés, en alliance avec les autres composantes de la société civile engagées dans le développement social, dans le développement durable.

4. CONCLUSION

En guise de conclusion, il nous semble pertinent de citer un extrait de la déclaration des représentants syndicaux qui ont participé à la Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, tenue à Québec en octobre 2001. La CSN était partie prenante de cette déclaration.

Les organisations syndicales au sein desquelles nous militons s'opposent avec énergie à la domination des lois du marché sur les réalités sociales et la vie des peuples. [...] Nous considérons que les expériences d'économie sociale et solidaire à travers le monde œuvrent aussi au quotidien pour que l'économie soit subordonnée à des impératifs sociaux et démocratiques. [...] Nous considérons que militants syndicaux et entrepreneurs sociaux participent à un même mouvement d'innovation et de transformation sociales, puisent aux mêmes valeurs de justice, de solidarité, de démocratie.

L'économie sociale et solidaire doit être vue non comme une panacée mais comme une contribution essentielle à l'élargissement des espaces démocratiques. Le contexte actuel exige des stratégies diversifiées. Afin que le développement économique produise du développement social, nous jugeons nécessaire que les stratégies se déploient à plusieurs niveaux : par l'action des salariés et de leur syndicat afin de favoriser la démocratisation de la gestion des entreprises et de l'organisation du travail ; par la mobilisation des collectivités locales afin qu'elles disposent des moyens pour prendre en charge leur développement ; par la vigilance et les pressions de la société civile afin que l'État assume ses fonctions de régulation de l'activité économique et de redistribution de la richesse.

UN FONDS DE SOLIDARITÉ AU SÉNÉGAL

UNE NOUVELLE INSTITUTION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

*Normand Caron*¹

Dans plusieurs pays de tous les continents, tant les gouvernements, les associations professionnelles d'employeurs et d'agents économiques que les organisations syndicales de travailleurs manifestent un intérêt croissant pour le concept de fonds de solidarité de travailleurs. Ce concept novateur lancé, développé et consolidé au Canada, d'abord par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) au début des années 1980, est prioritairement orienté vers le maintien et la création d'emplois, tout en permettant aux salariés d'améliorer leurs revenus de retraite et de favoriser leur formation économique dans l'entreprise et l'économie en général.

Même si ce concept a été implanté au cours des dix dernières années dans certaines autres provinces du Canada², c'est au Sénégal qu'une première expérience de transfert et d'adaptation de ce concept sur un autre continent a été menée systématiquement et avec succès depuis plus de trois ans. Au terme de multiples activités de sensibilisation et de formation des partenaires sociaux, d'études techniques de faisabilité, de préparation d'outils de gestion, de la mise en place de la structure organisationnelle, de l'ancrage juridique et des dispositifs fiscaux, le Fonds de solidarité emploi-retraite des travailleurs du Sénégal (FSER) est devenu opérationnel au début de l'année 2002, après la signature d'une convention d'assistance financière entre le gouvernement du Sénégal et le Fonds de solidarité emploi-retraite (FSER)³.

-
1. Normand Caron est le directeur général du Fonds de solidarité emploi-retraite (FSER), Sénégal.
 2. Notamment en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario.
 3. Cette convention prévoit notamment l'allocation de ressources financières permettant de mettre en place et de faire fonctionner le fonds durant les cinq premières années d'activité. Une convention de prêt et un décret gouvernemental ont autorisé l'octroi de 500 millions de francs CFA (soit environ 1,2 million \$ CA) au FSER.

Le succès d'un Fonds de solidarité de travailleurs au Sénégal et dans quelque pays que ce soit, est directement proportionnel au degré de mobilisation des ressources humaines des principales organisations syndicales de travailleurs et des associations professionnelles d'employeurs et d'agents économiques qui appuient et soutiennent l'initiative. Cette forte mobilisation des ressources n'est possible toutefois que si les principaux acteurs de cette mise en œuvre, à tous les niveaux de la société, comprennent et maîtrisent bien les concepts, les orientations, les stratégies, les moyens et outils inhérents aux responsabilités qui leur sont confiées. Il a donc été indispensable de leur offrir, principalement dans les premières années du projet, tout un ensemble de programmes d'appui, de soutien technique, d'encadrement et de formation, susceptibles de favoriser le développement accéléré des capacités nationales et sous-régionales pour mener à bien le projet et lui assurer une pérennité.

Recourant à l'expertise développée par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et mettant à contribution le potentiel des équipes de conseillers qu'elle a constituées depuis dix-huit ans dans ce domaine au sein de son Fonds de solidarité, le projet sénégalais a eu pour principal objectif de fournir à tous les principaux responsables et acteurs de cette initiative le soutien technique, l'encadrement et la formation nécessaire à l'atteinte de leurs objectifs, en transférant et en adaptant au contexte de l'Afrique de l'Ouest tout le matériel pédagogique et l'expertise nécessaire du Fonds de la FTQ. La finalité ultime de ce programme que les responsables sénégalais soient aptes à prendre en charge eux-mêmes, d'ici quelques années, de manière autonome et efficace, le développement des compétences techniques et des ressources humaines nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs stratégiques.

Parallèlement, en adaptant ce concept au cadre juridique et réglementaire de l'ensemble des sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et en faisant reconnaître sa conformité avec les dispositifs reconnus, on pourra facilement étendre éventuellement cette initiative aux autres pays de la sous-région.

1. LA PROBLÉMATIQUE SOCIOÉCONOMIQUE DU SÉNÉGAL ET LE PROJET DU FONDS

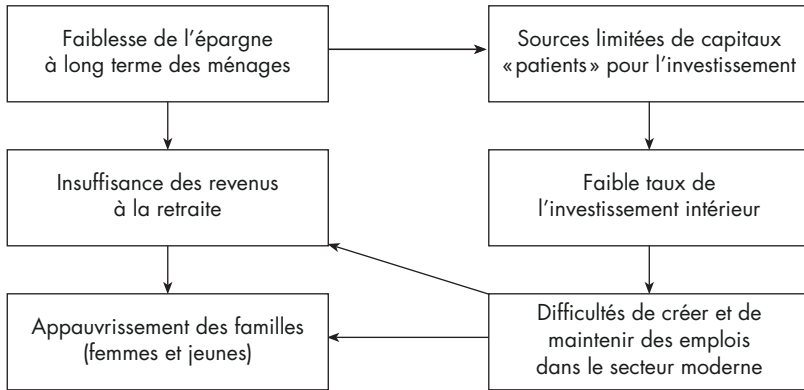
Le projet du Fonds de solidarité emploi-retraite des travailleurs du Sénégal (FSER) s'inscrit dans le contexte du redéploiement de l'économie nationale où l'État se désengage graduellement des opérations marchandes et industrielles et se tourne de plus en plus vers les forces vives du secteur privé pour développer l'emploi et soutenir la croissance des investissements, tout en visant à améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs, particulièrement les jeunes et les femmes qui sont devenus les principaux demandeurs d'emplois.

Comme la plupart des pays en émergence, le Sénégal s'est engagé dans cette profonde transformation de son économie au début des années 1990. Or, trois caractéristiques internes majeures de l'économie du Sénégal sont apparues au cours de la dernière décennie, qui ont pour effet de ralentir le rythme de ce changement structurel :

- le faible niveau de l'épargne à long terme des ménages sénégalais et l'insuffisance des revenus des retraités ;
- la quasi-absence de sources autochtones de capitaux « patients » capables de soutenir et de stimuler l'investissement privé ;
- une culture « entrepreneuriale » en émergence, mais canalisée surtout dans le secteur informel, ce qui limite le développement optimal des entreprises et par conséquent des emplois.

Les problèmes auxquels fait face aujourd'hui l'économie sénégalaise, à l'instar de nombreux pays du Sud, peuvent être schématisés de la façon suivante :

Problème de l'économie sénégalaise



Ainsi, le faible taux d'épargne intérieure des ménages (surtout l'épargne à long terme en vue de la retraite) crée un déséquilibre entre l'offre et la demande de capitaux « patients » destinés à l'investissement productif. Une analyse du système bancaire au Sénégal (réalisée en 1999 par un conseiller du Fonds de solidarité FTQ) dégage des tendances lourdes quant à la quasi-absence de sources de capital de développement ou « capital-risque » au Sénégal. De plus, la faiblesse de ce type d'épargne crée chez les travailleurs plus âgés une hantise de « l'heure de la retraite », trop faiblement compensée par les programmes actuels de prévoyance retraite (IPRES), tous basés sur le principe de la répartition.

Ce problème se répercute à son tour sur la capacité des entreprises de mobiliser des capitaux propres pour financer les projets d'investissement, surtout ceux visant l'immobilisation, sources véritables de la création et du maintien d'emplois décents, durables et structurants.

Finalement, ces freins à la création et au maintien des emplois engendrent à leur tour l'affaiblissement du pouvoir d'achat et d'épargne des travailleurs et de leurs familles, ce qui accélère la spirale de la pauvreté, plus marquée chez les couches les plus fragiles de la société, les femmes et les jeunes au premier chef.

2. HISTORIQUE DE LA CRÉATION DU FSER

C'est le 5 octobre 2000 que 14 organisations syndicales, patronales et du secteur informel du Sénégal ont officiellement créé le Fonds de solidarité emploi-retraite des travailleurs du Sénégal (FSER) lors de la cérémonie publique de signature de la convention portant sur la création du Fonds. Cette cérémonie, coprésidée par le ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi et le ministre de l'Économie et des Finances du Sénégal, marquait l'aboutissement d'un processus amorcé en 1997, d'une part, par la signature d'une lettre d'intention entre la Fédération des travailleurs du Québec et l'Intersyndicale du Sénégal, présidée par la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) et, d'autre part, par la mise sur pied d'un premier Comité de pilotage du projet.

Dès mars 1998, de nombreuses activités de sensibilisation et de formation des partenaires sociaux, des études techniques de faisabilité, le développement d'outils de gestion et la mise en place d'une première structure organisationnelle, de l'ancrage juridique et du dispositif fiscal ont pu bénéficier d'appuis financiers importants tant du gouvernement du Québec que de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Par la signature de cette convention, les partenaires sociaux du Sénégal se sont donc conjointement et solidairement engagés à mettre en place un nouveau régime complémentaire de retraite, appelé Régime d'épargne emploi-retraite (REER) dont les principaux objectifs ont été définis à l'article 2 comme suit :

- améliorer les revenus de retraite des travailleurs, favoriser la création de nouveaux emplois ou maintenir le niveau actuel de l'emploi, permettre aux salariés de bénéficier de remises d'impôt sur leurs revenus et de participer à une formation économique afin d'améliorer leur « employabilité » et leur participation dans l'entreprise ;
- mettre à la disposition des entreprises, de toutes catégories, un nouveau réservoir de capital de développement leur permettant de compléter le financement de leurs projets d'investissement et de pouvoir disposer d'une expertise professionnelle dans le cadre d'un nouveau partenariat avec leurs employés ;

- accroître les recettes des institutions sociales par l'élargissement de la participation d'un plus grand nombre de travailleurs aux régimes actuels ;
- améliorer l'assiette fiscale du gouvernement par les prélèvements sur les salaires des emplois créés et sur les résultats des entreprises.

Aussi, par l'article 10 de la convention, les organisations signataires se sont engagées à assurer la pérennité du fonds en respectant les conditions suivantes :

- susciter une forte mobilisation des travailleurs, des employeurs et des agents économiques du secteur informel pour stimuler et soutenir la canalisation de l'épargne à long terme des membres participants au REER du fonds ;
- dégager de fortes capacités de gestion et d'encadrement pour soutenir les efforts de création et de maintien d'emplois par l'embauche de gestionnaires de haut niveau, la mise en place de programmes structurés de formation et de suivi auprès des entreprises, la rigueur administrative et la transparence de l'institution ;
- adopter une stratégie de financement visant la rentabilité financière de l'institution dans le plus court laps de temps possible, en optimisant d'une part les revenus générés et d'autre part, en limitant au minimum les charges de fonctionnement.

3. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'UN FONDS DE SOLIDARITÉ DE TRAVAILLEURS (FST)

Les principales composantes d'un fonds de solidarité de travailleurs (FST) ont été définies pour la première fois en novembre 1995 par la « Déclaration conjointe » de cinq importants fonds d'investissement parrainés par le mouvement syndical canadien, à l'initiative du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ). Six caractéristiques ont fait l'objet de ce consensus. Les voici :

1. Une organisation et une gestion assurées par un organisme syndical :

C'est un organisme syndical qui est à l'origine du fonds. Il constitue le parrain et le promoteur du projet. Le conseil d'administration est contrôlé par l'organisme syndical. Les décisions majeures comme l'approbation des investissements ciblés doivent être prises par les membres du conseil d'administration.

2. Un engagement à poursuivre des objectifs sociaux et économiques dans la réalisation des investissements :

Ces objectifs ne touchent pas uniquement l'offre de capitaux propres aux petites et moyennes entreprises (PME). Ils doivent inclure un engagement à créer ou protéger des emplois, à favoriser le développement régional et local, à procéder à un bilan social de l'entreprise en utilisant des critères d'évaluation en matière de santé et sécurité du travail, de protection de l'environnement, de maintien de relations patronales-syndicales basées sur le dialogue et la coopération.

3. Un engagement à offrir un taux de rendement équitable à ses membres participants (souscripteurs, actionnaires, etc.) sur l'épargne à long terme sous gestion.
4. Un engagement à offrir du capital de développement (capital de risque) aux PME tout en maintenant un portefeuille diversifié et équilibré.
5. Un engagement à favoriser la participation d'un grand nombre de travailleurs à revenus modestes en privilégiant des structures ou initiatives de promotion distinctes à leur intention (campagnes d'information et de sensibilisation, efforts de commercialisation tenant compte des valeurs syndicales, programmes de formation économique adaptés à leurs besoins, etc.).
6. Des efforts en vue de faciliter la coopération entre les syndicats et le patronat par la participation de ces deux groupes de représentants au sein de comités consultatifs des investissements, par la promotion de pratiques de gestion participative et la diffusion de programmes de formation économique au sein des entreprises partenaires du fonds.

4. LE FONDS DE SOLIDARITÉ DE TRAVAILLEURS (FST) ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Il va sans dire qu'avec les multiples retombées positives qu'il génère dans l'économie, le Fonds de solidarité de travailleurs (FST) est un concept gagnant-gagnant pour tous. En outre, par ses finalités et son impact économique et social, il rejoint pleinement les valeurs et orientations de l'économie sociale et solidaire. Par sa démarche d'implantation et de développement, il permet à tous les partenaires sociaux d'un pays de s'impliquer à divers titres :

- les organisations syndicales de travailleurs sont à la fois promoteurs principaux du concept et premières responsables de sa mise en œuvre, de sa diffusion auprès de ses membres, de son développement et de son administration ;
- les organisations patronales accompagnent et soutiennent le projet en facilitant l'adhésion et la participation des travailleurs au fonds, notamment par la mise en place des dispositifs de prélèvement à la source des souscriptions et, à l'occasion, par l'octroi d'un abondement patronal équivalent (aide apportée par l'entreprise à l'effort d'épargne du salarié) ;
- les autorités gouvernementales mettent en place les procédures et mécanismes juridiques appropriés pour doter l'institution d'une personnalité juridique et des mesures fiscales incitatives pour soutenir l'effort d'épargne à long terme des travailleurs. Elles fournissent de plus au projet, les ressources financières nécessaires pour lui permettre d'atteindre en toute sécurité son seuil de rentabilité.

Pour en savoir plus

Fonds FTQ

www.fondsftq.com

QUELQUES DONNÉES SUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ EMPLOI-RETRAITE DES TRAVAILLEURS DU SÉNÉGAL (FSER)

Les stratégies d'intervention en matière d'investissement

Le Fonds de solidarité emploi-retraite des travailleurs du Sénégal (FSER) s'adresse à des entreprises :

- à but lucratif, agissant au Sénégal et dont la majorité des employés résident au Sénégal ;
- œuvrant dans les secteurs admissibles, définis dans sa politique d'investissement ;
- dont les besoins en capital se situent entre 10 % et 49 % de leur capitalisation totale.

Les projets visés ont pour but :

- la création, le maintien, la consolidation d'emplois permanents ;
- le démarrage de nouvelles entreprises ayant un produit ou un concept innovateur ;
- la commercialisation d'un produit et/ou l'élargissement des marchés ;
- la modernisation de l'entreprise ou son expansion ;
- l'innovation technologique ;
- l'acquisition, la fusion ou l'association d'entreprises ;
- la consolidation de la structure financière ;
- les activités de recherche et développement pour la phase finale de conception d'un produit et la production de prototypes.

Critères généraux de sélection et d'approbation des projets :

- perspectives de croissance et de rentabilité de l'entreprise ;
- contribution à la création ou au maintien d'emplois permanents ;
- expertise, expérience et compétence des gestionnaires ;
- retombées économiques du projet (investissements totaux, impact sur l'emploi, etc.) ;
- évaluation des conditions de travail et de la qualité des communications sociales dans l'entreprise ;
- contribution du projet à l'amélioration du tissu économique national ou régional ;
- respect des normes et réglementations en vigueur dans la société ;
- impact sur les entreprises nationales ou régionales œuvrant dans le même secteur ;
- possibilité de conserver un contrôle national ou régional.

FORMES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES

Le FSER offre aux entreprises une participation sous forme de capital-actions, qui est le moyen privilégié de son intervention. Règle générale, l'achat d'actions participantes et votantes est souhaité ; toutefois il est possible de souscrire pour l'achat d'autres types d'actions.

Il peut également offrir d'autres véhicules financiers, complémentaires aux formes traditionnelles de financement offertes par les institutions financières ou gouvernementales, n'exigeant aucune garantie de l'entreprise ou des promoteurs, tels des « débetures » ou prêts « participatifs » non garantis, qui est une forme complémentaire à l'achat d'actions de l'entreprise.

À moins d'une situation exceptionnelle, le Fonds de solidarité emploi-retraite n'acquiert pas la majorité des actions de l'entreprise dans laquelle il intervient. Par ailleurs, des conventions d'actionnaires entre le fonds et les autres actionnaires comprennent des clauses permettant de protéger son investissement. Règle générale, des options de désinvestissement sont prévues à la signature des conventions. Normalement, le Fonds de solidarité emploi-retraite devrait se retirer entre le cinquième et le septième anniversaire de son investissement.

Le Fonds de solidarité emploi-retraite recherche un rendement annuel moyen de 15 % sur ses investissements dans les entreprises sénégalaises, en fonction du degré de risque qu'il encourt.

Le Fonds de solidarité exige une participation aux conseils d'administration des entreprises dans lesquelles il investit ; cette représentation devant habituellement être proportionnelle à sa participation au capital votant de l'entreprise, avec un minimum d'un siège.

Cette participation du représentant du Fonds de solidarité au conseil d'administration de l'entreprise permettra non seulement de suivre l'évolution de cette dernière, mais aussi de contribuer de façon tangible à son développement et à son évolution.

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT (2004-2008)

Mobilisation de l'épargne

Le scénario de la mobilisation de l'épargne, sous forme d'émissions continues d'actions, est basé sur le tableau de l'évolution anticipée des capitaux propres 2004-2008 de l'institution :

Scénario de mobilisation de l'épargne

1 \$ CA = 415 francs CFA	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Nombre d'actions	25 000	25 000	50 000	100 000	200 000
Valeur de l'action	10 000	10 240	10 404	10 772	10 993
Souscriptions annuelles et cumulatives	250 000 000	256 000 000	520 200 000	1 077 200 000	2 223 200 000
(nettes des rachats)	250 000 000	493 500 000	977 137 500	1 959 243 750	3 996 859 375

Les projections laissent entrevoir une mobilisation de près de quatre milliards de francs CFA (environ dix millions de dollars CA) grâce à la participation de plus de 50 000 travailleurs et opérateurs économiques.

Constitution des portefeuilles

Les actifs de l'institution sont gérés dans deux grands portefeuilles, soit :

1. le portefeuille d'investissements non garantis et non cotés, principalement sous forme de prises de participation au capital de petites et moyennes entreprises, à hauteur de 30 % de l'actif net moyen de chaque exercice financier ;
2. le portefeuille de placements garantis constitués :
 - valeurs mobilières ou assimilées à hauteur de 35 % de l'actif de chaque exercice ;
 - titres monétaires, dépôts à terme ou comptes à rente, garantis et liquides, à hauteur de 30 % de l'actif de chaque exercice ;
 - placements en titres de créances hypothécaires, à hauteur de 5 % de l'actif de chaque exercice.

La constitution de ce portefeuille d'investissements permettra l'atteinte des objectifs opérationnels que les promoteurs se sont fixés pour cette période (2004-2008), en matière de création et de maintien d'emplois, notamment :

- plus d'un milliard de francs CFA investis ;
- au sein de quarante PME ;
- pour un investissement moyen de 25 millions de francs CFA par projet ;
- variant, selon les projets, de 10 à 100 millions de francs CFA ;
- permettant la création ou le maintien de 3 000 emplois directs et indirect.

L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS (QUÉBEC)

*Pascale Caron*¹

Fondée en 1971 dans la mouvance de l'autogestion, la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs (Québec) est une institution financière agissant dans le cadre québécois des coopératives de services financiers. Elle est affiliée au Mouvement Desjardins. Cette coopérative financière a cependant décidé de sortir des sentiers battus quant à la façon d'assumer son rôle de banquier au sein de la collectivité québécoise.

En effet, avec la perspective de contribuer à un Québec plus juste et plus solidaire, la Caisse a choisi de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif, tout particulièrement au sein de quatre réseaux, soit le syndical, le coopératif, le communautaire et le culturel.

1. L'EXPÉRIENCE DE LA CAISSE AU QUÉBEC

1.1. Une vision alternative du développement

Fondées sur une conviction profonde qu'il est possible de changer le cours des choses, les motivations de la Caisse rejoignent celles de l'économie sociale qui s'articule autour de trois éléments :

- d'abord un refus ! Le refus de considérer l'économie de marché comme la seule solution pour assurer le développement ;

1. Pascale Caron est conseillère principale à la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs.

- ensuite une rupture! Rupture avec l'idée largement répandue que l'augmentation de la richesse économique constitue la condition automatique du progrès social;
- enfin un projet! Celui de réconcilier dans le champ de l'économie initiative et solidarité par opposition à initiative et compétition ou initiative et domination, que nous propose comme seules valeurs l'économie de marché, tout particulièrement avec son credo de la mondialisation.

Bien ancrée dans ce refus, cette rupture et ce projet, l'économie sociale et solidaire constitue pour la Caisse un instrument efficace de dynamisme économique et de promotion humaine. Bref, faire du développement s'affirme comme une démarche humaniste.

La Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs est à la base un outil de développement. Faire de la banque devient, en ce sens, un moyen et non une fin. Ce point de départ marque la façon de travailler : faire du développement avant de faire du rendement en plaçant les personnes au centre des actions.

1.2. Faire de la banque autrement

La Caisse a su montrer qu'il était possible de « développer autrement » et, du même coup, de gérer autrement l'épargne.

À cet égard, la Caisse a su constituer pour plusieurs centaines d'organisations un outil crédible et efficace de gérer de façon solidaire et socialement responsable leur épargne. Parmi ces organisations, nous retrouvons en tête de file des associations syndicales, dont la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et ses syndicats affiliés, des fonds collectifs d'épargne, des fonds de développement dont notamment FondAction, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi.

Du côté du crédit, au cours des quinze dernières années, la Caisse a rendu disponibles plus de 400 millions de dollars de financement à de multiples projets collectifs : coopératives d'habitation, de travail, de consommation, funéraires, entreprises d'insertion, « ressourceries », centres de la petite enfance, théâtres, centres d'artistes, musées, radios communautaires, groupes populaires, groupes de ressources techniques, fédérations et regroupements sectoriels sont de ces projets.

Dans cette démarche, la Caisse n'en demeure pas moins une institution financière de pointe, qui offre toute la gamme des services financiers aux organisations qu'elle accompagne, et une institution financière responsable capable de s'engager dans des opérations de crédit en respectant les règles de prudence de la profession bancaire, de protéger la sécurité de l'épargne qui lui est confiée et d'être rentable financièrement. Forte d'une rentabilité sociale incomparable dans le réseau des institutions financières québécoises, sa rentabilité financière est également au rendez-vous. Elle se compare à celle des autres coopératives financières.

Avec une équipe de quelques 80 personnes, réparties dans trois centres de services, Québec, Montréal et Joliette, elle gère un actif au bilan de près de 320 millions de dollars et un volume d'affaires annuel de plus de 600 millions de dollars.

Mais la Caisse ne se contente pas de faire de la banque autrement. Elle participe directement à des projets porteurs de transformation sociale au Québec. Par exemple, elle est membre du Collectif pour un Québec sans pauvreté depuis 1998, et elle a initié et participe activement au développement d'un projet d'échanges solidaires à Québec. Sa participation dépasse les frontières du Québec pour s'inscrire à l'international.

2. L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL DE LA CAISSE

Parce que la Caisse est consciente qu'un Québec plus juste et plus solidaire ne peut se construire tout seul, dans un contexte de mondialisation où les pays industrialisés sont trop souvent les « exploités » des pays en voie de développement, elle tisse des liens internationaux. En voici quelques exemples :

- Historiquement, la Caisse a soutenu des projets coopératifs, au Mexique, en Amérique latine, en collaboration avec des syndicats nationaux de travailleurs et la CSN.
- La Caisse soutient financièrement le programme Cirque du Monde² qui intervient auprès des jeunes en difficulté à l'échelle locale et internationale. Pas moins de 75 000 \$ auront été versés en trois

2. Créé en 1994, cet organisme pancanadien est présenté à la page 94 du présent ouvrage.

ans (2002, 2003, 2004) par la Caisse pour appuyer l'action de Cirque du Monde auprès de jeunes du Québec, du Chili et de la Côte d'Ivoire.

- Plus récemment, la Caisse a participé à des travaux sur l'économie sociale et solidaire à l'occasion du Forum social mondial de Porto Alegre.

2.2. Implication dans des réseaux internationaux

Il n'est pas illusoire de croire en la mise sur pied d'une filière internationale de solidarité financière. Des ressources importantes existent déjà tant dans les syndicats, dans les coopératives, dans de nombreux groupes communautaires que dans les ONG. Leur mise en commun, déjà amorcée dans différents secteurs, ne peut que s'accroître. La Caisse entend bien être active dans cette mouvance.

Aussi, la Caisse assure-t-elle un soutien tant à la CSN qu'à la Centrale unique des travailleurs du Brésil pour consolider, dans ce pays, Écosol, un réseau de coopératives d'épargne et de crédit, lié à l'action syndicale. Le Chantier de l'économie sociale du Québec est aussi associé à ce projet collectif. La Caisse fait également partie d'un réseau international de financeurs solidaires, l'Association internationale des investisseurs en économie sociale (INAISE). Elle est également associée à une entente tripartite, France-Québec-Bésil, pour l'échange d'outils et d'expertise en matière d'accompagnement et de financement des entreprises d'économie sociale et solidaire.

Une collaboration avec Banca Etica, une institution financière italienne

Enfin, récemment, la Caisse a signé une convention d'échange et de collaboration avec la Banca Etica. Cette dernière, une banque italienne qui compte 5 000 entreprises parmi ses membres, a développé une expertise en matière de financement de commerce équitable et solidaire et de placements éthiques.

L'objectif de cette collaboration est d'insuffler encore plus d'éthique dans les affaires. Au-delà du partage d'outils et d'expertises, le projet d'échange porte sur les pratiques démocratiques internes et sur l'organisation du travail. Déjà, dans cette coopération internationale conjointe,

les deux institutions envisagent plusieurs projets. Parmi ceux-ci, mentionnons une participation financière conjointe dans une coopérative autochtone dans le Grand Nord québécois pour un projet de tourisme responsable. Elles envisagent conjointement la réalisation de deux projets, l'un au Mexique en commerce équitable et l'autre au Brésil dans une coopérative financière.

Pour en savoir plus

LEBOSSÉ, J. (1998). *Banque solidaire et développement communautaire : l'expérience de la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs (Québec)*, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais, 27 p.

UN RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ÉCONOMIE SOCIALE LE CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC

*Hélène Simard*¹

À travers la coopération, de nouvelles façons de faire émergent et de nouvelles solutions aux besoins se mettent en place. C'est du moins ce que veut démontrer ce texte qui présente le Conseil de la coopération du Québec et la formule coopérative. Bref, il veut illustrer la capacité d'innovation présente au sein du mouvement coopératif. Nous soulignons aussi l'implication du mouvement coopératif québécois au niveau international et nous terminons sur l'importance de la coopération dans la construction de nouvelles solidarités et l'édification d'un monde meilleur et plus solidaire.

1. LA FORMULE COOPÉRATIVE

Le Conseil de la coopération du Québec est né en 1940 de la volonté d'un grand visionnaire, le père Georges-Henri Lévesque, le père des sciences sociales au Québec. Il a voulu sortir de leur isolement les secteurs coopératifs et leur donner un lieu de convergence pour stimuler le développement coopératif au Québec.

Depuis cette époque, le Conseil a été de tous les grands débats de société et le mouvement coopératif s'est uni à de nombreuses reprises pour se doter de façon démocratique de grandes orientations et de moyens pour les mettre en œuvre. Notons, entre autres, le *Manifeste du Conseil de la coopération du Québec* proclamé en 1992 et toujours actuel, les États généraux de la coopération, la mise en place d'une fondation pour l'éducation coopérative.

1. Hélène Simard est la présidente du Conseil de la coopération du Québec.

La formule coopérative et la coopération sont toujours d'une étonnante actualité. Enracinées profondément dans la réalité québécoise, les coopératives génèrent des emplois, créent de la richesse, la répartissent et préparent l'avenir dans de multiples secteurs, et cela, sur tout le territoire du Québec.

Combinaison originale d'une association et d'une entreprise, la coopérative est une association de personnes qui assument collectivement leurs responsabilités d'entrepreneurs :

- parce qu'elle utilise le capital sans en faire la mesure du pouvoir des membres ;
- parce qu'elle est une entreprise dont les règles garantissent aux membres l'égalité dans l'exercice du pouvoir et l'équité dans la répartition et le partage des résultats ;
- parce qu'elle favorise l'intercoopération et contribue au développement de son milieu ;
- parce qu'elle fait de l'éducation un de ses mécanismes de fonctionnement essentiel.

La coopérative est plus qu'une entreprise, c'est une formule de développement à visage humain.

Dans le monde, les coopératives fournissent plus de 100 millions d'emplois, soit 20 % de plus que le total des emplois dans les entreprises multinationales.

Au Québec, 3 200 coopératives génèrent 70 000 emplois, pour un chiffre d'affaires de plus de 12 milliards de dollars et des actifs de plus de 78 milliards. Force économique et sociale enracinée dans nos communautés, les coopératives sont des entreprises inaliénables qui servent souvent de rempart contre les prises de contrôle étrangères de pans importants de notre économie.

Riche de ses valeurs fondamentales, la coopération traverse les modes et grandit avec les époques. Elle favorise la dynamique de croissance des personnes en s'appuyant sur l'engagement individuel, l'entrepreneuriat collectif et la démocratie.

Si le passé et le présent ont permis à la coopération de montrer son extrême utilité et sa très grande efficacité, pour un avenir que nous savons lié, notamment, à la mondialisation de l'économie et au déferlement des

valeurs individualistes qui l'accompagnent, nous croyons qu'il est primordial de permettre à la coopération de contribuer encore davantage à la pluralité de l'économie.

- N'est-elle pas celle qui affiche le meilleur taux de survie?
- N'est-elle pas la seule dont la propriété collective implique une répartition équitable des richesses?
- N'est-elle pas la seule capable de fournir des garanties solides en matière de propriété et de pérennité de l'entreprise et des emplois qu'elle comporte?
- N'est-elle pas la seule dont le contrôle et les retombées ne peuvent échapper à son milieu?

Aussi, nous apparaît-il clair que cette formule doit être proposée à l'ensemble de la population comme un modèle privilégié. La question cependant se pose : La coopération est-elle un modèle innovateur?

2. LES INNOVATIONS AU SEIN DU MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS

En réponse à cette question, voici une brève rétrospective des secteurs d'intervention de la coopération au Québec. Ces secteurs vont variés et présentent plusieurs aspects innovateurs.

D'abord, des communautés rurales en manque de médecins se sont organisées en coopérative pour se doter de services de clinique de santé. À Saint-Thècle et à Saint-Étienne-des-Grès en Mauricie, la population locale a pris en main l'organisation de ses services de santé qui ailleurs relève des médecins dans des cliniques privées. Le Conseil de la coopération du Québec a d'ailleurs présenté un projet de recherche afin de documenter les expériences en cours au Québec (tant les succès que les échecs) et de comprendre les nouveaux besoins des citoyens en matière de santé et d'hébergement, de services, de maintien de la santé, d'approches nouvelles (médecine douce, accompagnement, etc.).

À Saint-Camille, on a lié une coopérative d'habitation pour personnes âgées à un service de repas à domicile et à des services d'entretien ménager.

À Saint-Bernard de Michauville et à Sainte-Brigitte de Laval, on a sauvé des services de proximité en réunissant au sein d'une même coopérative des services d'alimentation, un comptoir de caisse populaire et une quincaillerie.

De nouvelles formules de coopératives ont aussi vu le jour. Ainsi, la coopérative de solidarité permet le regroupement de membres usagés, de membres travailleurs et de toute autre personne ou société ayant un intérêt économique ou social. Les coopératives de solidarité naissent dans des secteurs économiques variés.

La Coopérative de développement local Gentilly, une coopérative de producteurs, est un autre exemple innovateur. Elle a été créée par la communauté qui s'est mobilisée pour sauver de l'abandon des équipements commerciaux et récréatifs.

Dans la région de la Côte-du-Sud, la Coopérative la Mauve, récipiendaire du grand prix de la relève en entrepreneuriat cette année, est une coopérative de producteurs biologiques qui a intégré la transformation et la distribution en achetant une boucherie dans le village de Saint-Vallier.

Dans le domaine de l'alimentation, plusieurs magasins d'alimentation naturelle organisés en coopérative sont regroupés au sein de la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec.

Pratiques innovatrices aussi dans un secteur tout à fait particulier où le Québec peut servir de modèle : les services funéraires. Cette industrie appartenait autrefois à des familles bien implantées dans leur milieu et était menacée de passer sous contrôle de multinationales américaines quand le milieu coopératif s'est mobilisé. Avec l'aide de leur fédération qui a mis en place un fonds de développement, les coopératives funéraires ont permis d'éviter la montée des acquisitions par des sociétés étrangères. Elles contribuent maintenant à équilibrer le marché du secteur dans lequel elles évoluent avec des différences significatives de prix pouvant atteindre en moyenne 43 % de moins que l'ensemble du marché québécois. Ajoutons que ces coopératives font affaire avec des producteurs de cercueils de la province, protégeant ainsi de nombreux emplois, et que leurs pratiques d'affaires visent à protéger les familles endeuillées et non à exploiter leur souffrance. Vous comprendrez pourquoi le mouvement coopératif est fier du leadership et de l'esprit innovateur de ces coopérateurs et coopératrices.

Dans l'habitation, dans la gestion de l'aménagement forestier, dans les services financiers, dans les services aux agriculteurs, dans la coopération du travail, on trouve aussi de nombreux exemples de la capacité et de l'intérêt du milieu coopératif d'innover.

3. ÉDUCATION COOPÉRATIVE, INTERCOOPÉRATION ET IMPLICATION INTERNATIONALE

En plus d'innover dans la réponse aux besoins de la population, les coopératives sont de plus en plus préoccupées de bilan social et de distinction coopérative.

Des coopératives appliquant autrefois le modèle de la concentration ont entrepris de consolider la vie démocratique en leur sein et de soutenir solidairement les plus petites coopératives.

De plus, la formation et l'éducation coopératives sont plus que jamais vivantes dans le mouvement coopératif. La performance démocratique étant une clé de la performance économique des coopératives, il demeure cependant ce défi constant de préserver l'équilibre entre l'énergie mise à la gestion de l'entreprise et l'investissement à faire dans l'éducation coopérative, la vie démocratique et l'intercoopération.

Le mouvement coopératif québécois s'implique aussi depuis de nombreuses années au niveau canadien et international. Ainsi le Conseil de la coopération du Québec est engagé activement dans le Conseil canadien de la coopération (CCC), conseil qui regroupe le mouvement coopératif francophone à la grandeur du Canada. Le CCC partage avec la Canadian Cooperative Association une représentation en alternance à la zone Amérique de l'Alliance coopérative internationale (ACI) et participe pleinement aux instances de l'Alliance. Mais le mouvement coopératif québécois s'implique aussi très concrètement en solidarité internationale à travers Développement International Desjardins et la Société coopérative de développement international (Socodevi). Le mouvement coopératif québécois a participé à la fondation du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et en est toujours un des membres actifs. Le mandat du GESQ est de soutenir la dynamique de globalisation des solidarités de Lima (1997) et de Québec (2001) et d'assurer, au Québec, la préparation et la participation à la prochaine conférence qui aura lieu à Dakar en 2005.

En 2003, le mouvement coopératif est plus que jamais prêt à relever les nombreux défis d'une société en profonde mutation. Comme le mentionnait l'ex-président de l'Alliance coopérative internationale (ACI) M. Roberto Rodrigues, les coopératives se transforment en partenaires parfaits des gouvernements démocratiques dans leurs efforts de construction de la justice sociale, de partage de la richesse, de défense et de protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du plein-emploi.

UN AUTRE RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ÉCONOMIE SOCIALE

Le Chantier de l'économie sociale et l'international*

La principale mission du Chantier de l'économie sociale est de promouvoir l'économie sociale comme partie intégrante de la structure socio-économique du Québec. Le Chantier travaille ainsi à favoriser et à soutenir l'émergence, le développement et la consolidation d'entreprises et d'organismes d'économie sociale dans un ensemble de secteurs de l'économie, pour répondre aux besoins des communautés et créer des emplois durables. Favoriser et soutenir la concertation des divers acteurs de l'économie sociale est aussi au cœur même de la mission du Chantier.

Les liens internationaux ont continué à se développer au cours de l'année. Dans la foulée de l'entente signée en janvier 2002 par le Chantier, la CSN, la Centrale unie des travailleurs et l'Agence de développement solidaire, le Chantier et la CSN ont accueilli une délégation brésilienne en juin 2002, et une mission québécoise s'est rendue au Brésil en novembre 2002. Ces missions portaient sur la connaissance mutuelle des organisations et des modes de développement de l'économie sociale et solidaire, de même que sur les liens avec les syndicats. Elles ont permis de travailler à la mise en place d'échanges d'expertise en matière de financement et d'aide technique ; à la mise sur pied d'un projet pilote d'échanges commerciaux ; à la préparation du troisième Forum social mondial et à la sensibilisation des jeunes à l'économie sociale en tant qu'alternative à la mondialisation néolibérale.

Par ailleurs, ces missions, ainsi que la participation au Forum social mondial de janvier 2003, ont ouvert des perspectives d'échanges concernant les politiques publiques et la formation des entrepreneurs collectifs et de ceux qui veillent à l'accompagnement des promoteurs. De plus, des possibilités d'échanges d'étudiants commencent à poindre, et des projets de coopération avec le Brésil pourraient voir le jour au cours de la prochaine année. Enfin, le Chantier participe aux réunions relatives à l'organisation d'un Forum social Québec-Canada-Premières Nations.

* Ce texte est tiré du document suivant : Chantier de l'économie sociale (2003). *Rapport annuel du Chantier de l'économie sociale, 2002-2003, De plus en plus on prend de la place*, 31 p., <http://www.chantier.qc.ca>

Le Chantier a également été actif au sein du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), notamment dans sa restructuration pour en faire un organisme représentatif et démocratique et dans les travaux de construction d'une commission de liaison intercontinentale du RIPESS.

Le Chantier a aussi renforcé ses liens avec des réseaux canadiens et américains. Il a formalisé ses relations avec le Canadian Community Economic Development Network et a participé activement à des échanges portant sur les politiques publiques fédérales. La collaboration a également été renforcée avec le Centre for Community and Labour Research, établi à Chicago. Ce dernier regroupe des réseaux engagés dans le développement local, de même que des réseaux coopératifs, de commerce équitable et d'action syndicale aux États-Unis.

Durant l'année, des membres du Chantier se sont aussi rendus dans d'autres parties du globe : au Mexique, pour présenter une conférence sur les débats et les perspectives de l'économie sociale dans le cadre du Forum international de l'économie sociale et solidaire ; en Argentine, pour donner des conférences lors d'un colloque portant sur la comparaison des moyens mis en œuvre pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, et pour développer des échanges Québec-Argentine sur l'économie sociale ; en France, pour participer aux Entretiens Jacques-Cartier traitant d'économie sociale et de développement local et enfin, au Sénégal, pour participer à une réunion du Comité organisateur de la troisième rencontre internationale pour la mondialisation de la solidarité, qui aura lieu à Dakar, en 2005.

Pour ce qui est des projets internationaux, le Chantier est en discussion avec des organismes de coopération internationale afin d'établir des partenariats permettant de concrétiser des projets au Brésil et en Argentine en misant sur les forces de chacun et en reconnaissant pleinement l'expertise du Chantier en matière d'économie sociale.

Pour en savoir plus

Conseil de la coopération du Québec

<http://www.coopquebec.qc.ca/>

info@coopquebec.coop

Chantier de l'économie sociale

<http://www.chantier.qc.ca/>

ecosoci@chantier.qc.ca

LE CARREFOUR QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CQDL) ET LES RENCONTRES MONDIALES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

*Marie-Claude Ménard*¹

Créé en 1987 afin de répondre aux besoins croissants d'information, de formation et de recherche sur le développement économique communautaire, le Carrefour québécois de développement local (CQDL) regroupe aujourd'hui des intervenants, des organismes et des réseaux de développement local et économique communautaire. Il compte au total 160 membres collectifs et individuels issus de différents secteurs d'intervention. La mission du Carrefour est de promouvoir et de susciter des réflexions et des échanges sur le développement économique communautaire (DÉC) et le développement local (DL), ainsi que sur ses pratiques. Parmi les nombreuses réalisations du CQDL figurent les Rencontres mondiales du développement local qui méritent d'être présentées ici.

Dans un contexte où la mondialisation néolibérale prend toute la place, le Carrefour québécois de développement local (CQDL), du Québec, et l'Union nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL), de la France, ont voulu assurer une réponse originale et un appel à la solidarité auprès des acteurs en développement local. Ils ont donc mis sur pied, en 1998, les Rencontres mondiales du développement local (RMDL), où près de 850 acteurs du développement local ont affirmé d'une même voix l'importance d'une action locale de développement et adopté, de ce fait, une déclaration commune, soit la Déclaration de Sherbrooke. L'objectif ultime était l'atteinte d'une démocratie au service de la personne en réponse à l'ultimatum de la mondialisation.

1. Marie-Claude Ménard est directrice du Carrefour québécois de développement local.

Ensemble, les différents partenaires ont défini cinq défis communs :

- 1) la satisfaction des besoins ;
- 2) l'économie, l'entrepreneursip et l'emploi ;
- 3) la revitalisation des liens sociaux ;
- 4) la participation, la démocratie et la reconnaissance ;
- 5) l'arrimage local-mondial.

La Remontée des défis

Un an avant les RMDL, une initiative avait été tentée, la Remontée des défis. L'opération visait à recueillir et à recenser un maximum d'expériences en développement local. Au total, 245 expériences ont été répertoriées dans le document *Synthèse de la remontée des défis: Répertoire et analyse de 245 initiatives de développement local*, qui a été lancé lors des RMDL.

1. DES RÉUSSITES TERRAIN

1.1. La Cité des rencontres

Les RMDL ont donné lieu à une activité des plus intéressantes, la Cité des rencontres. La Cité s'est voulue à la fois un lieu facilitant les rencontres, en y établissant des liens, en formant des collaborations, en recherchant un partenariat, ceci en permettant de formuler ou de répondre à une offre de maillage-jumelage. Relativement aux cinq défis énoncés plus haut, plusieurs acteurs sont repartis avec une réussite concrète : une rencontre, un bon contact, de nouveaux outils, de l'intérêt pour leurs projets et l'encouragement de savoir qu'ailleurs, quelque part dans le monde, quelqu'un travaille dans la même direction, avec les mêmes préoccupations. En tout, 435 offres de partenariat ont été lancées. Ceci dénote, de façon indéniable, l'intérêt des partenaires à se réseauter.

1.2. Le Réseau mondial des acteurs du développement local durable

Par ailleurs, l'UNADEL, en collaboration avec le Carrefour, travaille à créer le Réseau mondial des acteurs du développement local durable. Ce réseau vise à favoriser le dialogue permanent entre les acteurs du

développement local et leurs partenaires et à soutenir le réseautage des expériences à tous les niveaux. Une offre d'alliance a été envoyée auprès des acteurs du développement local. Près de 200 adhérents ont répondu à l'appel.

En avril 2002, une première rencontre réunissait neuf représentants associatifs des quatre coins du monde : l'Afrique (Cameroun et Maroc), les Amériques (Canada et Pérou), l'Asie (Inde et Philippines) et l'Europe (France, Hongrie et le Portugal). Ces membres ont constitué le Comité international de pilotage provisoire. Ensemble, ils ont rédigé une déclaration de naissance du Réseau mondial des acteurs du développement local durable qui va comme suit :

Réunis à Paris, les 8, 9 et 10 avril 2002, nous, représentants de réseaux d'acteurs du développement local durable de différents pays et continents créons, dans la continuité de la première Rencontre mondiale du développement local tenue à Sherbrooke en 1998, un Comité international de pilotage provisoire (CIPP) en vue de construire un Réseau mondial d'acteurs du développement local durable.

Notre mission :

Affirmer et promouvoir le développement local durable pour participer à la construction d'une nouvelle mondialisation fondée sur une économie juste et solidaire et sur des valeurs humaines : la citoyenneté, la démocratie participative et le respect de la diversité.

Les objectifs poursuivis par le comité sont de :

- développer la solidarité entre les acteurs du développement local ;
- relier le local au mondial en faisant ressortir la dimension universelle des pratiques locales ;
- organiser des rencontres pour resserrer les liens ;
- participer à des événements extérieurs au réseau.

Par ailleurs, les axes prioritaires d'intervention sont d'élaborer une charte et un plan de communication, d'élargir le réseau en respectant l'équilibre géographique, de valoriser les expériences de chacun, notamment des aspects qui peuvent apparaître importants dans le cadre de la globalisation et de participer aux événements mondiaux et aux travaux d'autres réseaux.

Concrètement, les membres du Comité international de pilotage provisoire ont comme responsabilité de faire circuler l'information, de développer le réseau dans leurs régions respectives et de contribuer à alimenter le bulletin de liaison intitulé *Développement local durable, vers une nouvelle mondialisation* qui est diffusé à l'ensemble des adhérents du réseau.

Vous êtes cordialement invités à vous joindre au Réseau mondial des acteurs du développement local durable en remplissant l'offre d'alliance apparaissant sur le site Internet de l'UNADEL au www.unadel.asso.fr

Pour en savoir plus

Carrefour québécois de développement local (CQDL)

<http://www.carrefourqdl.qc.ca/>

info@carrefourqdl.qc.ca

LE BUREAU INTERNATIONAL DU TOURISME SOCIAL

UN TOURISME POUR TOUS, DURABLE ET SOLIDAIRE !

*Louis Jolin*¹

Véritable réseau international de l'économie sociale en tourisme, le Bureau international du tourisme social (BITS) fête, en 2003, ses quarante ans d'existence. Créé en 1963 à Bruxelles, lieu de son siège social, le BITS regroupe environ 130 membres (principalement des associations, des coopératives et quelques établissements publics) dans trente-cinq pays, sur quatre continents. L'organisation internationale a mis sur pied en 1994 une section régionale pour les Amériques qui a son secrétariat à Montréal. La section des Amériques regroupe plus de trente membres, principalement au Canada, au Mexique et au Brésil, mais on en trouve également en Amérique centrale et dans quelques pays andins.

1. LE TOURISME SOCIAL, UN CONCEPT ÉVOLUTIF

Mais qu'entend-on exactement par tourisme social? Il s'agit du concept qui sous-tend les programmes, initiatives et actions qui visent à rendre effectifs le droit aux vacances et l'accessibilité au tourisme pour tous les groupes de population, notamment les jeunes, les familles, les retraités, les handicapés, les populations aux revenus modestes... mais qui visent aussi la qualité de la relation entre les visiteurs et les communautés d'accueil. On pense, entre autres, aux centres de vacances, aux villages-vacances pour les familles, aux auberges de jeunesse, aux gîtes ruraux, aux voyages éducatifs pour les jeunes ou pour les aînés, aux séjours linguistiques, etc. On pense aussi aux mesures sociales qui encouragent, dans divers pays, le départ en vacances et qui sont le résultat de luttes

1. Louis Jolin enseigne au département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et est responsable du Comité scientifique et administrateur du Bureau international du tourisme social (BITS).

menées par les syndicats et les associations : programmes d'aide à la pierre (investissements pour appuyer les établissements) et programmes d'aide à la personne (pécules de vacances, bons-vacances, chèques-vacances, bourses de solidarité vacances, etc.).

Tout en faisant la promotion de ce type de tourisme, tout en réalisant des opérations de lobby auprès des pouvoirs publics et de l'industrie, tout en constituant un réseau d'échanges pour les membres, le BITS poursuit des réflexions pour approfondir les diverses facettes du concept de tourisme social (lors de séminaires et de colloques et, surtout, à l'occasion de son congrès biennal).

En 1996, le BITS a adopté le document d'orientation connu sous le nom de la Déclaration de Montréal : *Pour une vision humaniste et sociale du tourisme* (lors de son congrès biennal). Ce document réactualise le concept de tourisme social et remplace en quelque sorte la Charte de Vienne, adoptée en 1972 et qui a servi de cadre de référence pendant près d'un quart de siècle :

Au milieu des années 1980, le monde du tourisme social connaît des bouleversements qui ne seront pas sans conséquence sur l'évolution du concept de tourisme social. La crise des finances publiques, la baisse des subventions, les attentes exprimées par des « clientèles » plus diversifiées ont amené les responsables du tourisme social à recourir à de nouvelles méthodes de gestion, à mettre en œuvre des stratégies de marketing, à revoir leur offre de services ainsi que le contenu de l'expérience touristique proposée. La décentralisation des aides publiques oblige une négociation plus serrée avec les collectivités locales et l'aide à la personne supplante progressivement l'aide à la pierre. Les vacanciers sont plus exigeants en termes de confort et de respect de l'environnement ; plus éduqués, ils souhaitent des expériences touristiques novatrices au sein desquelles la culture occupe une place importante.

Parallèlement, le tourisme social s'internationalise dans un contexte international nouveau caractérisé, entre autres, par la chute du Mur de Berlin et la fin de l'Union soviétique. Une demande de vacances accessibles et de qualité s'exprime de plus en plus dans les pays d'Amérique latine, du Nord de l'Afrique et de l'Asie et la problématique des rapports Nord-Sud prend le pas sur celle, plus ancienne, des rapports Est-Ouest. (Jolin, 2003, p. 7.)

C'est dans ce contexte que le BITS a revu sa position et a adopté ce nouveau texte de référence afin de préciser le concept de tourisme social à la lumière des évolutions récentes. Ce texte rappelle les ambitions du

tourisme social face aux défis de l'exclusion et de l'intégration, déjà exprimés dans la Charte de Vienne. En ce sens, il s'inscrit dans la continuité de cette Charte, mais il insiste sur d'autres valeurs insuffisamment mises en évidence.

Selon l'article 8 de la nouvelle déclaration, le tourisme social cherche à « concilier développement touristique, protection de l'environnement et respect de l'identité de la population locale », à « apporter de nouveaux moyens à des régions souvent délaissées », à « aménager des sites avec la volonté de ne pas dilapider les ressources », à « générer des bénéfices économiques, sociaux et culturels pour la population locale » (BITS, 1996). Il ne s'agit pas vraiment d'une intention nouvelle, car nombre de réalisations passées du tourisme social témoignent de cette volonté de concilier développement touristique et respect de l'environnement et des populations locales. Cependant, l'insistance est maintenant manifeste et constitue un réel apport au concept de tourisme social par suite d'une réflexion sur les divers sens à donner à la notion d'accessibilité. En effet, l'accessibilité au tourisme ne concerne pas uniquement les groupes de visiteurs, mais aussi les visités qui doivent avoir accès non seulement à leurs ressources touristiques, mais aussi aux bénéfices du tourisme... tout en voyant à ne pas dilapider les ressources. En introduisant une relation de solidarité entre les touristes et les populations d'accueil et en ayant comme objectif un « développement durable et soutenu », le tourisme social est tout le contraire d'un tourisme de masse envahisseur et spoliateur des ressources... et il est alors un véritable acteur du développement.

2. ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Cette solidarité peut être comprise à l'échelle locale et au niveau international. Face à la mondialisation néolibérale, des réalisations de la société civile révèlent qu'il y a d'autres façons de voir la mondialisation. Le tourisme social, dans un secteur comme celui du tourisme, fortement mondialisé, constitue justement l'une de ces réalisations. Même si la Déclaration de Montréal souligne que « ce ne sont pas les statuts juridiques ou les procédures utilisées qui légitiment les opérateurs touristiques mais l'action qu'ils constituent au service d'un objectif clairement affirmé et poursuivi » (BITS, 1996), il n'empêche que ce sont les associations et les coopératives qui sont les principaux acteurs du tourisme social. En ce sens, le tourisme social est un protagoniste de tout premier

plan de l'économie sociale et solidaire. Au niveau national, il « est la démonstration que pertinence économique et gestion sont compatibles avec accessibilité au plus grand nombre, mixité sociale et développement local. Le tourisme en économie sociale est aussi l'illustration que valeur ajoutée économique peut rimer avec valeur ajoutée sociale » (Chauvin, 2002). Au plan international, il s'inscrit dans une mouvance de globalisation des solidarités à l'échelle de la planète au sein de laquelle le social reste au poste de commande, l'économie devient un instrument et non une fin en soi et la protection de l'environnement, « une conditionnalité nouvelle dans les choix économiques qui s'opèrent » (GESQ, 2001).

3. DES ACTIONS RÉCENTES POUR UN TOURISME SOLIDAIRE ET ÉQUITABLE

Concrètement, au-delà de la réflexion conceptuelle, le BITS a pris diverses initiatives en faveur du tourisme solidaire et équitable :

- Il a organisé des réunions et des séminaires sur cette thématique plus spécifique (une de ces rencontres fut le séminaire sur le tourisme solidaire de juin 2003, organisé par le BITS-Amériques à Montréal auquel étaient invitées des ONG et des associations intéressées à faire la promotion du tourisme solidaire).
- Il fut partenaire d'un important Forum international sur le tourisme solidaire et durable (France, 14 au 30 septembre 2003). À cette occasion, le BITS proposa la création d'une table permanente sur le tourisme solidaire où seront invitées à siéger des ONG de coopération, des nouvelles associations intéressées par la promotion d'un tourisme solidaire, équitable, communautaire ; le BITS-Amériques y a délégué une équipe de tournage pour produire un documentaire vidéo sur les enjeux du tourisme solidaire.
- Lors du congrès de Bruxelles (avril 2004), une session a été consacrée spécifiquement aux nouvelles avenues du tourisme solidaire et au rôle du tourisme social (dans son acception large) comme partenaire des programmes de développement mondial.
- Le BITS entend établir des accords de partenariat avec des ONG, pour s'engager dans la voie du tourisme social et solidaire comme appui au développement des communautés du Sud et comme outil de sensibilisation et d'éducation des populations du Nord.

Tant par ses actions passées et actuelles que par ses projets d'avenir, le BITS se révèle un véritable réseau sectoriel de l'économie sociale et solidaire. Il souhaite établir des échanges fructueux avec d'autres réseaux de l'économie sociale afin de constituer un réel mouvement citoyen international axé sur la globalisation des solidarités.

Pour en savoir plus

Bureau international du tourisme social (BITS)

www.bits-int.org

info@bits-int.org

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BITS (1996). *Déclaration de Montréal Pour une vision humaniste et sociale du tourisme*, adoptée lors du Congrès du BITS de septembre 1996.

CHAUVIN, J. (2002). *Le tourisme social et associatif en France. Acteur de l'économie sociale*, Paris, L'Harmattan.

GRUPE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DU QUÉBEC (2001). *Résister et construire, Une autre mondialisation*, Montréal.

JOLIN, L. (2003). Le tourisme social, un concept riche de ses évolutions. *Le tourisme social dans le monde*, n° 141, Bruxelles, BITS, 3^e trimestre.

LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES À L'UNESCO

*Élisabeth Barot*¹

L'UNESCO a pour mandat de développer la coopération intellectuelle internationale et joue ainsi un important rôle dans le développement de la solidarité et du partage des connaissances. Elle intervient en proposant la consolidation de réseaux de recherche sur des thèmes qu'il convient d'étudier dans la durée et de façon comparative dans un monde en transformation où les sciences sociales aident à définir, comprendre et affronter les changements sociaux et les mutations en cours. À ce titre, la Commission canadienne pour l'UNESCO appartient à un réseau de 190 Commissions nationales à travers le monde, dont le mandat est de jouer un rôle d'intermédiaire entre l'agence des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'UNESCO et les associations et corps constitués de la société civile et les ministères agissant dans ces domaines de compétence. Ces domaines, rappelons-le, couvrent également les sciences sociales et humaines, la communication et l'information. Dans ce texte, nous vous proposons, à titre d'exemples, des modes d'action dans le secteur des sciences sociales et humaines qui facilitent le rapprochement des chercheurs du monde entier pour réfléchir ensemble à des solutions aux défis posés par la mondialisation.

1. Élisabeth Barot est chargée de programme pour les sciences sociales et humaines, les droits humains, le développement international et la jeunesse à la Commission canadienne pour l'UNESCO.

1. UNE MULTIPLICATION DES ACTEURS DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Force est de constater que la présence des réseaux internationaux sur la scène mondiale ne date pas d'hier. Du Moyen Âge à aujourd'hui, ils ont défrayé la chronique pour leurs agissements ; ils semblent souvent mystérieux, toujours inquiétants, sont souvent utilisés comme bouc émissaires et parfois ignorés ou incompris en tant qu'acteurs à part entière.

Cependant, de Seattle à Cancun, l'action directe adoptée par les réseaux internationaux attire l'attention et exige des institutions un réajustement de leurs relations avec une multitude de corps constitués de la société civile. Pour ne pas confondre participation et démocratie, il nous faudra sérieusement faire des réseaux internationaux un objet d'étude et nous pencher sur les conséquences de leur existence pour l'avenir des institutions démocratiques.

Les fondateurs de l'UNESCO, dont le Canada, avaient fait œuvre de visionnaires en souhaitant voir réunis autour de la table des délibérations, non seulement des représentants gouvernementaux, mais également des représentants des corps constitués de la société civile agissant dans ses domaines d'action.

L'UNESCO contribue ainsi à ce que Pierre de Senarclens (2001) appelle :

l'émergence de points de vue convergents entre chercheurs et décideurs, des communautés épistémiques qui orientent les négociations internationales et le développement des régimes en matière d'économie et d'écologie ou dans d'autres domaines exigeant des connaissances scientifiques et techniques.

Les autres agences du système des Nations unies ne traitaient autrefois qu'avec les gouvernements. Kofi Annan, en 1999, le rappelait d'ailleurs : « Nous savons maintenant que la paix et la prospérité ne sont pas possibles sans partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales, le milieu des affaires et la société civile. » Ces réseaux ne visent pas à remplacer les gouvernements mais à les compléter.

L'évolution des communications modernes semble devoir remettre en question les modalités de la diplomatie multilatérale que nous avons connues. On remet en question le fait que les analyses de la situation émanent souvent d'un cercle restreint d'institutions et de chercheurs du Nord. Le défi sera d'ouvrir ce cercle restreint. Comme le dit Meyer Bisch

(2001), c'est toute la société civile qui doit participer, selon la triangulation classique trop souvent ignorée. L'important, c'est de garantir le jeu démocratique entre tous les acteurs sociaux malgré l'inextricabilité des réseaux :

Une organisation internationale gouvernementale démocratique est seulement habilitée à favoriser la synergie entre les acteurs culturels civils privés et publics dans la rencontre entre cultures et disciplines différentes. L'organisation de leur coopération, le soutien aux acteurs les plus faibles, le renforcement des structures de débat public, favorisent les conditions d'une interrégulation démocratique beaucoup plus intelligente, souple, complexe et ambitieuse que la prétention d'une institution qui se voudrait centralisée.

Depuis sa création, pour remplir sa fonction normative autant que sa fonction de réflexion, l'UNESCO a considéré le réseautage avec les associations scientifiques et autres corps constitués de la société civile comme un de ses outils importants pour remplir son mandat de coopération intellectuelle internationale. Cependant, ces relations même les plus anciennes sont aussi en pleine évolution pour s'adapter aux nouvelles réalités et à la multiplication des acteurs.

Pour cette présentation, nous avons choisi d'illustrer notre propos avec trois réseaux, soit le panel international sur le développement et la démocratie, création de l'UNESCO, et deux projets de recherche associés au programme MOST UNESCO sur la gestion des transformations sociales : a) un sur les migrations dans la région Asie-Pacifique et b) un autre intitulé Grandir dans les villes. Nous avons classé ces projets selon les catégories employées par les auteurs de « choix cruciaux » Reineke et Deng (2000) lorsqu'ils parlent de réseaux mondiaux et de politique publique (MPP). Ces auteurs mettent en relief six des plus importantes fonctions des réseaux. Nous en avons retenu cinq qui caractérisent bien les réseaux de l'UNESCO.

D'abord, les deux premières fonctions sont :

- porter de nouvelles questions au rang des priorités mondiales ou attirer l'attention sur des questions négligées ;
- permettre de recueillir et de diffuser des connaissances.

Ces fonctions sont la raison d'être des réseaux de l'UNESCO, comme l'illustrent les exemples qui vont suivre.

2. LE PANEL DE L'UNESCO POUR L'INTÉGRATION DE LA DÉMOCRATIE ET DU DÉVELOPPEMENT

Le panel sur la démocratie et le développement, présidé par Boutros Boutros-Gahli, convoque des experts du monde entier à partager ponctuellement leurs points de vue et produire des rapports et des recommandations.

Le groupe a amorcé sa réflexion sur la définition du cadre conceptuel et des questions à débattre : comment définir une société démocratique aujourd'hui ? Quels sont les défis de la démocratie dans un monde caractérisé par la globalisation et le déclin de plusieurs communautés ? Pourquoi les politiques de développement ont-elles eu des résultats discutables ? Quels sont les liens véritables entre démocratie et développement ?

À l'issue des rencontres (en mai 1998, puis en février et avril 1999), le panel a reconnu que la durabilité d'un développement équitable est très étroitement liée à la démocratie. La vraie démocratie est caractérisée par le respect de l'état de droit, des droits humains. La dignité humaine inhérente à chaque personne ne peut exister sans un minimum de bien-être qui, de son côté, demande un minimum de développement. Un rapport final accompagné de recommandations a été publié en 2002.

Ce réseau est ponctuel, c'est-à-dire qu'il est limité dans le temps à la préparation d'un rapport. Par contre, ces pistes de recherche alimentent maintenant les centres de recherche de l'UNESCO comme celui de Byblos.

Par exemple, en juin 2003, le Centre des sciences humaines de Byblos a organisé une première série de conférences qui s'appuient sur les travaux du panel Démocratie et développement. Trois sujets étaient au programme :

- La démocratie assure-t-elle la prévention des conflits ?
- La démocratie est-elle coexistante à un état de paix ?
- La démocratie permet-elle de sortir d'une situation de conflit ?

Le Centre international des sciences humaines de Byblos poursuivra des travaux en ce sens. Plus de trois cents personnes ont participé à la rencontre. Peut-être constitueront-elles, dans l'avenir, une communauté scientifique engagée dans la poursuite de ce type de travaux.

3. LE PROGRAMME EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES (MOST)

Le réseau MOST (Gestion des transformations sociales), un des cinq grands programmes scientifiques de l'UNESCO, a été créé en 1992-1993 dans le but de recueillir et de diffuser des connaissances, de porter de nouvelles questions au rang de priorités mondiales et de souligner l'importance de la recherche en sciences sociales pour attirer l'attention sur des questions négligées. Comment gérer les sociétés multiculturelles, les villes et l'urbanisation dans un monde marqué de plus en plus par l'exode rural et les migrations? Comment combattre la pauvreté et répondre localement à des problèmes mondiaux face à la complexité et à l'incertitude d'aujourd'hui? L'hypothèse de base était que si les décideurs politiques étaient mieux informés par un système d'alerte, ils pourraient agir pour prévenir plutôt que réagir trop tard et par la force.

Après s'être assurée que les réseaux de chercheurs soient de haut niveau, l'UNESCO a mis sur pied un comité scientifique interdisciplinaire. Elle a aussi instauré un comité intergouvernemental dont la fonction était de faciliter la circulation d'information dans les deux sens, entre gouvernements et chercheurs. L'objectif était à la fois de faire connaître les préoccupations des décideurs aux chercheurs et de communiquer les développements des résultats de la recherche aux décideurs.

MOST favorise donc l'articulation entre les recherches sur les transformations sociales et l'élaboration des politiques. En 2001, le programme a achevé son premier cycle. Aujourd'hui, il se trouve à un moment charnière après une évaluation en profondeur. La deuxième phase de MOST s'articulera autour de trois axes principaux :

- la formulation de politiques de coopération internationale et le partage des connaissances ;
- les migrations internationales et les politiques multiculturelles ;
- le développement urbain.

Dans cette phase, le souci de renforcer les liens avec tous les partenaires dicte les décisions stratégiques, de façon à mettre les idées, les outils et les ressources à la disposition des éducateurs, des élus, des ONG ou des agents des gouvernements et de les engager davantage.

Pour illustrer l'évolution des réseaux au sein de l'UNESCO, nous avons retenu deux exemples du programme en sciences sociales et humaines (MOST). Selon nous, mieux que d'autres et de façon différente, ces exemples ont rempli les objectifs que s'était fixés le MOST, c'est-à-dire le transfert de nouvelles connaissances dans la prise de décisions et le renforcement des compétences des décideurs.

3.1. Le réseau de recherche sur les migrations dans la région Asie-Pacifique (APMRN)

Le réseau de recherche sur les migrations dans la région Asie-Pacifique (APMRN) s'était fixé pour objectif de renforcer la coopération scientifique au niveau régional sur des thèmes spécifiques liés au phénomène de l'immigration, et d'inciter ainsi les pouvoirs publics à faire face aux conséquences sociales, culturelles, économiques et politiques des nouveaux schémas de migration dans la région.

Pour éviter que les migrants, en période de récession, ne deviennent des boucs émissaires, il est primordial d'avoir une vision à long terme des transformations. Cela sous-entend un meilleur accès à l'information sur le phénomène pour les décideurs qui prendront alors de meilleures décisions. Cette recherche a aussi contribué au développement des sciences sociales dans ce domaine.

Le programme a suivi quatre étapes :

- l'inventaire des connaissances ;
- la recherche empirique ;
- l'analyse comparée ;
- la dissémination et le transfert des connaissances et des données d'expérience recueillies grâce à des conférences et des publications.

Le programme a fourni aux pouvoirs publics des outils pour une meilleure gestion et une meilleure compréhension des enjeux. D'une part, la collecte d'information pour chaque pays améliore la base d'information des décideurs. D'autre part, des stages de formation pour les responsables de haut niveau aident ceux-ci à mieux prendre conscience des facteurs sociaux, culturels et économiques qui entrent en jeu. Même l'enseignement universitaire bénéficie de l'approche interdisciplinaire adoptée, et beaucoup de publications universitaires font connaître les résultats des travaux de ce programme.

Dans ce cas, on peut dire que le réseau a rempli son rôle de transmission des connaissances aux décideurs de façon très systématique et durable. C'est maintenant la responsabilité des décideurs d'en faire bon usage. Le succès du volet formation est donc un atout à ne pas négliger.

3.2. Le projet Grandir dans les villes

Le projet Grandir dans les villes que nous prendrons comme second exemple a pour but de faire participer les jeunes aux décisions dans la cité, en faisant un apprentissage de leur pouvoir démocratique et de leur action. Le projet est appliqué aux quatre coins du monde : Melbourne (Australie), Buenos Aires (Argentine), Johannesburg (Afrique du Sud), Oakland (États-Unis), Trondheim (Norvège), Varsovie (Pologne), Northampton (Royaume-Uni).

L'intérêt de ce projet, c'est que dans chaque cas le lien avec un institut de recherche élargit la base de connaissances locales sur la situation des jeunes. De plus, les jeunes font partie de la recherche de solutions à leurs problèmes et le projet contribue à les intégrer à la communauté dans laquelle ils vivent, en y apportant leur contribution.

À l'initiative de chercheurs américains, avec des fonds d'une fondation italienne pour les enfants d'un quartier pauvre aux États-Unis, le projet a fait des émules dans d'autres pays et les chercheurs ont pu, grâce aux nouvelles techniques de communication, rester en contact et discuter de leurs difficultés, de leurs succès, de leurs résultats. Dans tous les projets, les jeunes ont participé à la collecte des données, aux démarches auprès des autorités et aux transformations. Dans chaque cas, la même approche participative a été utilisée.

Comme le réseau était très dispersé sur le plan géographique et que les fonds devaient servir aux projets localement, les réseaux ne pouvaient se réunir que grâce à l'appui de l'UNESCO qui apporta également son soutien à la réalisation des publications. Ces dernières portaient sur les échanges de résultats et sur les processus et les pratiques adoptées, et ont pris la forme d'un manuel et d'études de cas.

La Commission canadienne s'est fait le relais de ce projet auprès de la communauté scientifique canadienne et de la Fédération canadienne des municipalités au moment où celle-ci envisageait de jouer un rôle

dans le développement de conseils de jeunesse dans les regroupements municipaux récents. Cette expérience a suscité beaucoup d'intérêt au Canada et de nouveaux réseaux sont en formation.

Ces deux exemples de réseaux de l'UNESCO illustre l'importance d'ajuster les modalités de coopération aux liens qui existent entre les participants, à la dispersion géographique ou à la problématique régionale, afin de ne comparer que ce qui est comparable. Ils illustrent également la variété des agents de changement et des modalités d'action qui doivent être pris en compte quand on veut mesurer l'impact des résultats de recherche sur les décisions.

4. UNE PARTICIPATION TRIPARTITE

Selon Reineke et Deng, ces réseaux aident à éliminer le déficit participatif à condition qu'ils soient tripartites (gouvernements, société civile et organisation internationale).

Dans ce cadre, il est important que les résultats des recherches sur les politiques soient partagés avec les autres utilisateurs de savoirs en sciences sociales, décideurs et responsables politiques, organisations de la société civile, ONG, associations de base, éducateurs et faiseurs d'opinion, etc. Comme le souligne Wiltshire (2001) :

Les scientifiques devraient être plus actifs dans leur apport aux prises de décisions politiques face à la complexité croissante des choix politiques dans le monde contemporain. Le rôle de la science dans la société et dans la gouvernance n'a jamais été aussi important...

Il paraît vraiment curieux et dangereux qu'il y ait un décalage ou une asymétrie entre les besoins des décideurs et la recherche qui est menée ou non. Il est à l'évidence nécessaire de développer des forums, des lieux de discussion, des espaces communs permettant de dialoguer et de signaler des priorités de façon régulière.

Enfin, Reineke et Deng soulignent les autres fonctions des réseaux :

- Les réseaux mondiaux de politique publique (MPP) facilitent la négociation et l'établissement de normes mondiales.
- Ils sont conçus pour être des mécanismes innovateurs de mise en application de traités intergouvernementaux traditionnels.

Ces fonctions sont celles de certains réseaux plus récemment constitués à l'intérieur de l'UNESCO et nous semblent importantes pour exercer la pression nécessaire au changement, au-delà de l'information, pour exiger l'engagement du décideur.

Dans la première de ces deux catégories, on pourrait classer plus facilement les comités qui travaillent à l'UNESCO sur la bioéthique. Non seulement ces comités comptent sur un réseau de chercheurs qui sont entendus par les membres du Comité international de bioéthique sur les nouvelles tendances des découvertes scientifiques en matière de science de la vie, mais ils entendent les points de vue des organisations et associations touchées avant de proposer des normes aux législateurs.

Un des réseaux de recherche du MOST, le Réseau de recherche sur les migrations dans la région Asie-Pacifique (APMRN), qui se penchait sur les questions d'immigration, a indiqué que la ratification d'une convention était essentielle à son suivi. La convention sur le droit des immigrants et de leur famille est une pièce maîtresse de la stratégie de suivi proposée par les chercheurs de ce réseau. C'est pourquoi, à l'UNESCO, un nouveau volet vient de s'ouvrir dans le secteur des sciences sociales et humaines qui travaille exclusivement à la diffusion, à la recherche et au développement et à l'application de cette convention internationale dans les pays.

5. CONCLUSION

Nous avons décrit quelques-unes des conditions qui nous semblent indispensables pour qu'un réseau puisse jouer un rôle dans l'avancement de la connaissance, dans la défense d'une cause ou dans la prise de décisions.

Comment faire pour que la recherche garde son indépendance à l'intérieur de ces réseaux et réponde aux besoins des groupes visés, sans pour autant perdre l'appui et l'intérêt des gouvernements? C'est cette synergie que l'UNESCO se propose d'approfondir dans la deuxième phase du MOST. Ce programme de recherche devrait être grandement alimenté par la réflexion amorcée lors de la préparation du Rapport mondial sur la société du savoir qui devrait paraître en 2004.

Pour en savoir plus

UNESCO

<http://www.unesco.org>

programme MOST

<http://www.unesco.org/most>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

MEYER BISCH, P. (2001). « Acteurs sociaux et souveraineté dans les OIG », *Revue internationale des sciences sociales*, 170, décembre 2001, p. 671-679.

REINEKE, W. H. et F. DENG (2000). *Choix cruciaux: les Nations Unies, les réseaux et l'avenir de la gouvernance mondiale*, CRDI.

SENARCLENS, P. (2001). « Les organisations internationales face au défi de la mondialisation », *Revue internationale des sciences sociales*, 170, décembre.

WILTSHIRE, K. (2001). *Chercheurs et décideurs: pour un nouveau partenariat*, Allocution prononcée devant le Conseil intergouvernemental de gestion et transformations sociales, programme MOST, <crdc2@uqo.ca>.

L'ENGAGEMENT DE VILLES QUÉBÉCOISES AU SUD LA FILIÈRE DE L'UNION INTERNATIONALE DES VILLES ET POUVOIRS LOCAUX (UILA)

*Jacques Jobin*¹

1. LES POUVOIRS LOCAUX : DE NOUVEAUX MANDATS

Subir ou agir, telles sont les deux options qui se présentent au gouvernement local face à la mondialisation en cours. Mais le monde municipal a fait son choix. Il entend occuper sa place au sein de la gouvernance mondiale. Les paliers de décision qui tendent à l'influencer se multiplient : Organisation des États américains, G8, Organisation mondiale du Commerce (OMC), Banque mondiale (BM), Fonds monétaire international (FMI) et autres. En outre, le contexte révèle d'importants problèmes environnementaux, de nouvelles formes de terrorisme, la progression du SIDA et d'innombrables crises. Ce qui rend le scénario encore plus complexe. Une action efficace de la part des municipalités s'impose, car elles touchent près de 80 % des besoins des citoyens dans leur vie quotidienne. Elles ont donc résolument décidé de pénétrer de plain-pied dans les officines de la gouvernance mondiale.

Le mandat du pouvoir local a évolué. Il ne s'agit plus seulement d'assurer le maintien de la qualité de vie des citoyens, la pérennité des ressources disponibles et une gestion locale démocratique. On veut aussi prévenir les conséquences souvent malheureuses de la politique des pouvoirs centraux et des leaders de la mondialisation.

Les gouvernements locaux disposent d'une expertise qui leur est propre en matière de gestion participative et démocratique. Leur expérience en matière de prestation de services est unique. Ces compétences

1. Jacques Jobin est l'ancien secrétaire général de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UILA).

sont désormais recherchées partout dans le monde parce qu'on a constaté que leur impact a un lien direct avec la stabilité politique, seule garante d'une paix durable.

C'est dans cette perspective que les organisations qui représentent le monde municipal, telle l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UILA), ont fait une analyse stratégique qui leur a permis de constater que l'expertise des pouvoirs locaux en gestion participative et en distribution des services sont des atouts majeurs et qu'elles doivent elles-mêmes consacrer des ressources de plus en plus importantes à la mise sur pied et au bon fonctionnement des associations nationales qui en sont membres afin d'assurer une formation pertinente aux responsables locaux, qu'ils soient élus ou employés par les municipalités.

2. LES ASSOCIATIONS NATIONALES : UN OUTIL AU SERVICE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Les associations nationales jouent trois rôles qui sont essentiels à l'amélioration de la gouvernance locale et à l'intégration des pouvoirs locaux au sein de la mondialisation : la représentation des intérêts des municipalités membres auprès des autres institutions publiques ou privées, le lobbying non partisan auprès des autres sphères de gouvernement et, enfin, la formation des membres tant à la gestion démocratique qu'à la mise sur pied et au maintien des structures administratives des municipalités, cette dernière se faisant généralement au moyen d'échanges d'expertise. À cette mission viennent maintenant s'ajouter les services d'appui technique aux municipalités membres qui souhaitent s'engager dans des programmes internationaux.

Dans certains pays, la culture politique s'oppose parfois aux objectifs d'une association nationale de municipalités, comme elle s'oppose, d'ailleurs, à la décentralisation des pouvoirs vers les municipalités. Les gouvernements autrefois centralisateurs ont l'impression de se créer eux-mêmes une nouvelle opposition, alors que les maires, ancrés dans leurs habitudes de soumission au pouvoir central, hésitent à se prévaloir des pouvoirs qui leur sont pourtant indispensables. Les associations nationales ont donc souvent besoin d'être accompagnées dans leurs efforts pour jouer pleinement leur rôle de représentation, de défense des intérêts et de formation des membres. Elles doivent aussi apprendre à composer avec les bailleurs de fonds sans compromettre leur mandat face à leurs membres.

3. PARTENARIATS ENTRE MUNICIPALITÉS DU NORD ET DU SUD : LE PARTAGE DES COMPÉTENCES

À nos yeux de Nord-Américains, les municipalités comme entités et la compétence qu'elles manifestent dans tous leurs champs d'activité semblent aller de soi. Nos élus sont formés par l'histoire, par la pratique et par les échanges qu'ils favorisent. Ils peuvent en outre compter sur les associations de municipalités qui existent aux niveaux provincial et fédéral. Ce bagage rend nos municipalités fortement compétitives sur la scène internationale quand vient le temps d'offrir des programmes de formation ou des activités d'accompagnement.

On peut dire la même chose des associations municipales. Par exemple, l'Union des municipalités du Québec a déjà commencé à jouer un rôle important de pionnier dans sa relation avec l'Association chilienne des municipalités, relation qui dure depuis déjà près de dix ans.

Soutenues par le programme international de la Fédération canadienne des municipalités, plusieurs villes québécoises ont aussi fait, avec beaucoup de succès, l'expérience de programmes internationaux. Il serait trop long de les énumérer tous ici, mais mentionnons l'impact considérable qu'ont eu les pompiers de l'ancienne ville de Gatineau sur la qualité des interventions et sur la formation des pompiers du Nicaragua, le rayonnement significatif des activités de partenariat de la Ville de Charlesbourg dans sa relation avec le Chili, la relation fructueuse de la ville de Montréal avec la ville de Shanghai, l'engagement concret de la ville de Québec auprès de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso.

Bref, un véritable espace mondial s'est développé dans lequel les municipalités canadiennes, et québécoises en particulier, occupent une place de choix et peuvent, tout en y trouvant leur compte, influencer la donne mondiale. Nous devons regretter, à cet égard, que le maire de Montréal lui-même ne montre aucun intérêt pour le potentiel économique que représente la coopération municipale à l'échelle internationale. Si on veut profiter de la mondialisation tout en contribuant à l'assainir, on ne peut ignorer le pouvoir et les impacts possibles de la participation des villes à la gouvernance mondiale.

4. CONCLUSION

Les grandes agences de développement souhaitent et encouragent la présence des municipalités et des villes en coopération internationale, car la pertinence de leur expertise ne fait plus de doute.

Mais, plus que cela, on demande aussi aux élus locaux d'animer leurs concitoyens et leurs électeurs dans un monde en mutation dont les caractéristiques restent encore largement à définir. Il s'agit là d'une mission extrêmement difficile, mais incontournable. Le monde municipal doit apprendre à penser mondialement tout en continuant à agir localement si nous voulons réussir à atteindre un développement durable.

Un comité consultatif des pouvoirs locaux auprès des Nations unies a été créé en 1999 pour jouer le rôle de courroie de transmission et de moteur du dialogue entre les institutions mondiales et les pouvoirs locaux. Il est composé de quinze maires représentant tous les continents. Grâce aux associations nationales qui agissent auprès des instances internationales, les pouvoirs locaux ont désormais un pied dans la mondialisation.

UN PARCOURS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

LE GROUPE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DU QUÉBEC (GESQ)

*René Lachapelle*¹

Le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les entreprises membres des grands réseaux québécois de l'économie sociale que sont le Chantier de l'économie sociale et le Conseil de la coopération du Québec, mais aussi les mouvements sociaux – syndicats, groupes de femmes, groupes de jeunes, etc. – qui supportent et favorisent l'émergence de ces entreprises, les organisations de solidarité internationale de même que des chercheurs du milieu universitaire qui explorent les nouvelles avenues du développement aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud.

Le GESQ a été constitué en corporation au début de l'année 2000 pour prendre en charge l'organisation à Québec d'une rencontre des acteurs de l'économie sociale provenant d'Amérique latine, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. La charte du GESQ définit comme suit les raisons d'être du groupe :

1. promouvoir et supporter le développement de réseaux entre les entreprises et associations de divers pays sur la base de la rentabilité économique de la solidarité ;
2. organiser des activités, événements et rencontres de tout ordre pour stimuler le développement de l'économie solidaire et mettre en réseau les personnes et groupes intéressés ;
3. réaliser et publier des études, documents et autres ouvrages de nature à promouvoir l'économie solidaire ;
4. solliciter et recevoir des subventions, des souscriptions ou des ressources financières ou autres, et les gérer en fonction de la poursuite de ces objets.

1. René Lachapelle est le président du Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CLSC et en Centres de santé (RQIIAC) et le secrétaire du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ).

Actuellement, deux de ces mandats se concrétisent. D'une part, promouvoir et supporter la dynamique de globalisation des solidarités portée par les Rencontres de Lima (1997) et de Québec (2001); d'autre part, assumer au Québec les responsabilités de la préparation, de la participation et du suivi de la Rencontre de Dakar (2005).

1. LA PETITE HISTOIRE DU GESQ

La meilleure façon de présenter le GESQ est sans doute de rappeler sa petite histoire. Tout a commencé à Lima au Pérou en 1997. Du 1^{er} au 4 juillet, une rencontre internationale réunit plus de 200 personnes provenant majoritairement du Pérou, mais aussi d'une trentaine de pays des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Ces personnes avaient en commun d'être engagées dans diverses initiatives d'économie sociale et solidaire. L'objectif de la rencontre : dans un monde où la logique de marché est dominante, établir à quelles conditions les échanges internationaux pourraient s'exprimer sous le mode d'une véritable coopération internationale et de solidarité entre partenaires du Nord et du Sud.

Nous étions une quinzaine de Québécoises et de Québécois à avoir fait le voyage pour participer à cette première Rencontre internationale de globalisation de la solidarité organisée par le Grupo Red de Economía Solidaria del Perú. Plusieurs participantes s'étaient déjà rencontrées lors des activités internationales entourant la Marche des femmes *Du pain et des roses* (Québec, juin 1995). La Rencontre de Lima était supportée par un groupe d'initiative auquel participaient, pour le Québec, Relais Femmes, les organismes de coopération internationale Développement et Paix, CUSO-Québec et SUCO-Québec, le Comité de suivi d'un séminaire d'économie solidaire organisé au Québec en juin 1996 dans la foulée de la marche *Du pain et des roses*, et la Chaire de recherche en développement communautaire de l'Université du Québec à Hull². Ont aussi participé à l'événement des syndicalistes de Fondation, de la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses de Québec et du Conseil central de la Montérégie-CSN, des représentantes d'organisations communautaires dont COMSEP de Trois-Rivières, des groupes de femmes

2. Aujourd'hui connue sous le nom de Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

dont l’R des Centres de femmes et la Fédération des femmes du Québec, de même que le représentant en Amérique latine de Développement international Desjardins.

La caractéristique fondamentale de la rencontre de Lima était la présence de personnes actives sur le terrain, dans des organisations de base, des cuisines collectives aux coopératives de mise en marché de l’artisanat, en passant par les caisses d’économie et les petites entreprises autogérées. La délégation québécoise a été fortement interpellée pour donner une suite à cette première rencontre. En adoptant la Déclaration de Lima à l’issue de cette semaine de partage d’expériences, nous avons le sentiment de prendre un engagement.

Au retour, il s’est vite révélé difficile d’y donner suite. Nous avons déjà beaucoup à faire et, tout en étant sensibles aux répercussions de la mondialisation sur nos pratiques locales, nous nous trouvions absorbés par ces dernières. Après quelques rencontres, le projet est demeuré en veilleuse. Au printemps 1999, quelques-uns ont entrepris de le relancer, animés par la conviction que déjà les entreprises d’économie sociale évoluaient sur la scène internationale, mais en rangs dispersés. Nous avons alors soumis aux réseaux québécois d’acteurs de l’économie sociale un document d’appel qui affirmait ce qui suit :

Donner suite au Québec à la rencontre de Lima, c’est profiter de notre position stratégique pour favoriser la convergence des différentes composantes de l’économie solidaire ici comme ailleurs, de façon à lui donner plus de force tant sur le plan économique, comme mode de développement socioéconomique, que sur le plan politique, comme enjeu sociopolitique. C’est inscrire les enjeux de l’économie solidaire dans l’espace public.

C’est aussi dans l’optique d’affirmer plus fermement la solidarité entre populations des sociétés du Nord comme des sociétés du Sud que prend tout son sens une rencontre internationale comme celle de Lima. L’événement donne les premiers signes d’une réponse à l’échelle de la planète sur le terrain économique même de la mondialisation néolibérale. Le Québec est bien équipé pour être le maître d’œuvre en 2001 d’une rencontre du même type.

Nous avons la conviction que le Québec occupe une place significative à la fois sur le terrain des mouvements sociaux propulseurs de l’économie sociale et solidaire et sur celui des organisations de solidarité internationale. Il nous semblait aussi que notre propre conjoncture de développement solidaire profiterait d’une telle démarche : « Le Québec,

affirmait le document d'appel, est sur la carte internationale de l'économie solidaire et ces divers engagements internationaux sont des atouts pour organiser une suite à la rencontre de Lima», en ajoutant que ce serait «l'occasion de poursuivre les débats et dialogues déjà amorcés, notamment avec l'«Appel pour une économie sociale et solidaire» et à l'occasion du «Rendez-vous» de décembre 1998³».

Le document d'appel se concluait par la proposition «de créer dès l'automne 1999 un comité d'initiative qui se donnerait comme mission de mettre en place les ponts entre les mouvements porteurs et entre les divers partenaires internationaux».

1.1. L'aventure de la Rencontre de Québec 2001

Les rédacteurs de l'appel⁴ entreprirent de réunir des personnes provenant des divers réseaux québécois et de créer une corporation pour commencer la recherche du financement et prendre les engagements nécessaires à la tenue à Québec d'une deuxième rencontre internationale.

La réponse ayant été encourageante, la première réalisation du GESQ a été la publication d'un document d'analyse de la conjoncture internationale de l'économie sociale et solidaire intitulé *Résister et construire*, qui a servi de base aux travaux de la rencontre de Québec en octobre 2001. Cette analyse, particulièrement bien accueillie ici aussi bien que dans les réseaux internationaux, mettait de l'avant la conviction que «partout dans le monde aujourd'hui, des expériences inédites d'économie sociale et solidaire tissent des réseaux d'activité économique en fonction de la solidarité» et propose «la construction d'une autre mondialisation en poursuivant l'objectif de mettre sur pied une coordination internationale des entreprises et organisations qui font le pari d'une économie basée sur la solidarité» (GESQ, 2001).

Les perspectives ouvertes par *Résister et construire* reposent d'une part sur une conception renouvelée du développement et d'autre part

3. Voir les textes des interventions faites durant cet événement dans *Économie et Solidarités*, vol. 30, n° 1, 1999, p. 9-41.

4. Louis Favreau (CRDC, UQO), René Lachapelle (RQIIAC), Yves Lapierre (CDC, Bas-Richelieu), Gérald Larose (UQAM et CSN) et Jean-Paul Saint-Germain (Développement et Paix).

sur la conviction qu'est possible une mondialisation autre que celle proposée par le néolibéralisme. Sur le front du développement, le document affirme :

Le premier développement c'est celui d'une économie populaire qui transige par les systèmes locaux d'échange : marchés urbains élémentaires, boutiques d'artisans et petits ateliers de production. Les sociétés industrielles nées en Europe au siècle dernier se sont construites, pendant au moins deux siècles, dans le creuset de cette économie de rez-de-chaussée. Tout cela permet de mettre en place les bases indispensables et les ressorts sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible. De nombreuses initiatives locales et d'économie sociale permettent d'amorcer et de renforcer ce premier développement. (GESQ, 2001.)

Quant à la possibilité d'une mondialisation alternative, elle est manifeste actuellement du fait que :

[...] la dynamique mondiale doit compter avec des forces sociales, indépendantes des États, de la grande entreprise privée et des grandes organisations économiques de l'ONU. Divers associations et organismes non gouvernementaux (ONG) sont à l'œuvre. Les plus significatifs de la dernière décennie ont été les écologistes, les organisations de femmes, les associations de droits sociaux et un certain nombre de syndicats. Ces forces sociales peuvent généralement compter sur des organisations internationales rattachées à l'ONU dont le caractère social est plus évident et dont l'ouverture aux stratégies d'économie sociale et solidaire est présente. C'est le cas notamment du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation internationale du travail (OIT). (GESQ, 2001.)

Le document a été diffusé le plus largement possible à travers divers réseaux nationaux et internationaux ; il est aussi accessible sur le site Internet ouvert par la Chaire du Canada en développement des collectivités à l'UQO (www.uqo.ca/ries2001).

Le GESQ s'est adjoint les services de la Coopérative Anim'Action de Québec afin de préparer et de réaliser la Rencontre de Québec. Du 9 au 12 octobre 2001, 411 personnes provenant de 37 pays ont participé à la Rencontre dont 323 à titre d'invités et surtout comme représentantes d'organisations, 29 à titre d'observateurs et 59 comme membres des équipes de soutien. Pas moins de 99 des 323 participants (31 %) provenaient de 25 pays du Sud. L'objectif d'une participation égale du Nord

et du Sud n'a pas été atteint, mais la participation du Sud dépassait largement celle généralement observée dans ce type de rencontres. Trois défis guidaient cette initiative :

- a) faire passer l'économie sociale et solidaire du niveau des petites expériences à celui d'une articulation avec l'ensemble de l'activité économique ;
- b) mettre l'expertise québécoise à contribution pour développer la place de l'économie sociale et solidaire sur le terrain économique et renforcer sa position sur le terrain politique, éthique et culturel ;
- c) affirmer la solidarité des sociétés du Nord et du Sud dans une alternative à la mondialisation qui s'organise actuellement selon le modèle de l'économie néolibérale.

Les bilans national et international permettent de conclure que ces défis ont été assez bien relevés pour que l'expérience mérite d'avoir des suites. S'il reste beaucoup à faire pour que les entreprises collectives soient reconnues à part entière dans l'activité économique, les échanges de Québec ont permis de faire avancer la situation. Les travaux de cette deuxième rencontre ont débouché sur la *Déclaration de Québec*, complétée par les enjeux définis par les ateliers : une dizaine de défis communs à tous les secteurs de l'économie sociale et d'autres spécifiques auxquels l'économie sociale et solidaire est confrontée sur les terrains du développement local, de la coopération internationale, des services de proximité, des politiques sociales, du logement, du transfert des savoirs, du commerce équitable, de l'emploi, de l'environnement, de la culture, de l'agriculture et des processus de paix.

La rencontre a surtout permis de mettre sur pied une commission internationale de liaison chargée d'assurer un avenir à la dynamique Lima-Québec en préparant une troisième rencontre à Dakar en 2005, selon le principe de l'alternance Nord-Sud.

Les travaux de Québec ont été publiés sous forme de rapport synthèse tiré en quatre langues (français, anglais, espagnol et portugais) et en six mille copies⁵ et sous forme d'actes tirés en trois langues (français,

5. Favreau, Louis, René Lachapelle et Jean-Frédéric Lemay (2003). *L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud, Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité tenue du 9 au 12 octobre 2001 à Québec, Synthèse et conclusions*, Groupe d'économie solidaire du Québec, 48 p.

anglais, espagnol) dans un numéro hors série de la revue *Économie et Solidarités*⁶. La Rencontre de Québec s'est conclue sur l'invitation à une troisième rencontre qui, suivant le principe de l'alternance Nord-Sud, se tiendra à Dakar en novembre 2005.

2. LE PARI DE DAKAR 2005

Après la Rencontre de Québec, le GESQ, répondant à une invitation de la municipalité de Porto Alegre, a immédiatement entrepris un travail de promotion de l'économie sociale en participant activement au 2^e Forum social mondial de Porto Alegre de janvier 2002. À cette occasion, une rencontre a été tenue pour lancer les travaux de la Commission internationale de liaison (CIL) et les responsables des rencontres de Lima, de Québec et de Dakar sont convenus de convoquer une première rencontre officielle de cette commission à Dakar en décembre 2002. Le GESQ a aussi participé au Forum social mondial en 2003 et en 2004 en y envoyant des représentantes qui ont été invitées à prononcer des conférences.

Du côté africain, des démarches ont été entreprises afin de mettre en place, avec la collaboration du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), une équipe technique dakaroise chargée de préparer en terre sénégalaise la tenue de la troisième rencontre internationale. Développement et Paix a accepté de contribuer financièrement aux travaux de cette équipe en versant une subvention annuelle de 30 000 dollars en 2003, 50 000 dollars en 2004 et 60 000 dollars en 2005.

2.1. Le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS)

C'est à l'occasion des travaux de la commission de liaison à Dakar en décembre 2002 qu'il fut décidé de désigner la dynamique Lima-Québec-Dakar sous le nom de Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS). Les membres du RIPESS sont conscients de ne pas être la seule dynamique de globalisation de la solidarité dans

6. Favreau, Louis, René Lachapelle et Gérald Larose (dir.) (2003). «Économie sociale et solidaire, Une perspective Nord-Sud», *Économie et Solidarités*, Revue du CIRIEC-Canada, hors série, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 238 p.

l'économie. Il s'agit en outre d'une organisation de type réseau puisqu'elle repose sur les liens entre des organismes par ailleurs autonomes chacun dans leur pays ou dans leur continent. Le Réseau se dit justement intercontinental pour bien marquer que ses travaux reposent sur des démarches nationales qui se coordonnent à l'échelle de chaque continent. Ce qui nous réunit, par-delà les différences culturelles, c'est la promotion internationale de l'économie sociale et solidaire. Nous retenons cette désignation pour bien marquer le caractère inclusif de notre démarche : nous voulons demeurer ouverts à l'ensemble des pratiques d'inclusion de la solidarité dans l'économie, quel que soit le nom que l'on donne aux réalités qui correspondent à cette visée. La mission du Réseau est de renforcer les dynamiques continentales et les différentes façons de penser l'économie sociale et solidaire. Sa démarche doit demeurer ouverte, inclusive, itérative. Nous invitons tous les réseaux à s'y associer, de façon à représenter la richesse et la diversité des divers courants de solidarité en économie, dans le respect des diversités culturelles et nationales et du principe d'alternance Sud-Nord.

La seconde rencontre de la commission de liaison du RIPESS s'est tenue à Montréal les 26 et 27 septembre 2003. Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'état des réseaux et de réaliser à quel point les réalités sont diverses. La rencontre a aussi permis d'établir des consensus de base quant au programme et aux façons de travailler souhaitées à Dakar. Ces orientations pointent vers une programmation qui donne plus de place aux rapports directs entre acteurs et producteurs de l'économie sociale et solidaire. La volonté d'accorder la priorité aux réalisations exprime bien le mode « réseau » et la préoccupation de démocratiser les relations Nord-Sud. Il y a aussi un défi de reconnaissance dans la conjoncture actuelle au Nord : le financement des pouvoirs publics est nettement plus difficile à obtenir.

2.2. L'économie sociale comme avenue de développement solidaire

Le GESQ a réussi à réunir le financement requis pour tenir la Rencontre de Québec 2001, mais dispose de moyens très réduits pour assumer au Québec l'ensemble des tâches liées à la préparation, à la participation et au suivi de la Rencontre de Dakar (2005). C'est pourquoi nous avons opté pour la mise en réseau des organisations existantes et la mobilisation de leurs ressources.

Moins lourd, plus souple, ce mode d'organisation permet en principe un accès plus rapide aux réalités et à l'effectif de chacun. La coordination et la complémentarité en sont facilitées. La structure repose sur des représentants en provenance de toutes les composantes du mouvement de l'économie sociale et solidaire : promoteurs, acteurs, accompagnateurs, chercheurs s'inscrivent dans la mouvance des entreprises et des réseaux d'entreprises d'économie sociale, de même que des organisations et réseaux de développement et de soutien, des mouvements sociaux, des organisations non gouvernementales (ONG) et des centres de recherche engagés dans le développement de l'économie sociale et solidaire.

Le conseil d'administration est composé de 21 personnes provenant des entreprises et des réseaux d'entreprises affiliés au Chantier de l'économie sociale du Québec et au Conseil de la coopération du Québec, des organisations et des réseaux de développement et de soutien, des mouvements sociaux, des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et des chercheurs réunis au sein de l'ARUC en économie sociale. S'ajoute une personne cooptée par un conseil d'administration pour assumer la présidence. Entre les assemblées du conseil d'administration, la corporation est dirigée par un comité exécutif de cinq personnes provenant de chacun des collèges de membres.

Afin d'assurer la contribution québécoise au RIPESS et de préparer la Rencontre de Dakar 2005, le GESQ soutient la mobilisation au Québec en réunissant les représentants des divers réseaux québécois engagés dans l'économie sociale. Ces rencontres permettent de relayer les informations, de définir les contributions québécoises au programme de la Rencontre de Dakar et de renforcer la dynamique nord-américaine du RIPESS.

La dynamique de Lima-Québec-Dakar est encore fortement marquée par ses origines latines et rejoint peu l'univers anglo-saxon et nord-européen. La barrière avec les réseaux anglo-saxons ne tient pas seulement à la langue, mais aussi aux références culturelles eu égard à l'économie de solidarité. La réalité du terrain confirme l'universalité du phénomène, mais ses désignations sont diverses et les référents politiques aussi. Les échanges directs demeurent le meilleur moyen à la fois de saisir correctement la réalité et d'établir des relations de confiance sur la base desquelles il devient possible de nommer les réalités, de définir

les enjeux et de convenir des stratégies. À l'échelle d'un continent et entre les continents, les rencontres exigent beaucoup de temps pour donner des résultats.

La participation aux Forums sociaux mondiaux (FSM) en 2002 et 2003 à Porto Alegre (Brésil) et en 2004 à Mumbai (Inde) ont été des occasions majeures de diffusion de la dynamique de l'économie de solidarité. Mais en même temps que les activités du FSM fournissent un amplificateur pour nos travaux, la fréquence annuelle de l'événement ne permet pas de préparer suffisamment les échanges même si elle exige des ressources considérables. Les acteurs locaux des entreprises d'économie sociale ne peuvent pas suivre un tel rythme.

Au cours des prochains mois, le GESQ investira donc son énergie dans la mise en place de partenariats entre des entreprises québécoises et des initiatives similaires dans les pays du Sud de façon que la délégation québécoise arrive à Dakar avec des projets à concrétiser avec des partenaires déjà déterminés. Le GESQ travaille aussi à ce que des entreprises et des réseaux québécois commencent dès maintenant à réunir le financement nécessaire à leur déplacement à Dakar. Enfin nous mettons l'épaule à la roue pour que le RIPESS dispose des ressources nécessaires à l'organisation de l'événement et soit en mesure de soutenir efficacement les déplacements des délégations de pays du Sud. Nous espérons que les gouvernements du Québec et du Canada nous aideront à atteindre ces objectifs, mais nous comptons aussi sur la Communauté européenne et les États-Unis. Il reste bien peu de temps avant le rendez-vous de Dakar...

Pour en savoir plus

1) Le rapport synthèse de la Rencontre de Québec :

FAVREAU, L., R. LACHAPELLE et J.-F. LEMAY (2003). *L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud, Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité tenue du 9 au 12 octobre 2001 à Québec, Synthèse et conclusions*, Groupe d'économie solidaire du Québec, 48 p.

2) Les actes de la Rencontre : tous les grands textes

FAVREAU, L., R. LACHAPELLE et G. LAROSE (dir.) (2003). « Économie sociale et solidaire, Une perspective Nord-Sud », *Économie et Solidarités*, Revue du CIRIEC-Canada, hors série, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 238 p.

3) La démarche préparatoire de la Rencontre

LACHAPELLE, R. (2000). « Au Québec en 2001, une rencontre internationale Nord-Sud pour une mondialisation alternative », *Économie et Solidarités*, Revue du CIRIEC-Canada, vol. 31, n° 2, p. 9-18.

LACHAPELLE, R. (2001). « Économie sociale, coopération internationale et développement : enjeux et perspectives », *Économie et Solidarités*, Revue du CIRIEC-Canada, vol. 32, n°s 1-2, p. 15-25.

DÉBATS D'AUJOURD'HUI SUR L'ALTERMONDIALISATION

En guise de conclusion, nous vous proposons un débat sur l'altermondialisation suivant quatre points de vue venant d'horizons différents.

D'entrée de jeu, le débat s'amorce sur le Forum social mondial (FSM), ce grand rassemblement de mouvements sociaux et cet espace de dialogue interculturel et internationaliste, solidement ancré aujourd'hui dans les pratiques altermondialistes. Ces ramifications s'étendent au Québec et au Canada, comme en témoigne Pierre Beaudet qui retrace les conditions d'émergence, les visées et les enjeux du Forum.

Par la suite, Jai Sen partage avec nous son expérience en tant que membre du groupe de travail indien du FSM. Dans son texte, il aborde notamment l'économie sociale ainsi que la mobilisation des ressources locales dans le contexte particulier de l'Inde.

Toujours sur la question de l'altermondialisation, le troisième texte se questionne sur les associations de solidarité internationale du Nord dans leur coopération avec le Sud. Participent-elles au maintien et au renforcement de la dépendance des pays du Sud? Le modèle de développement a-t-il changé et intégré une nouvelle solidarité? Quels sont les partenariats établis? Les pistes de réflexion définies par Odile Castel nous éclairent à ce sujet.

Dans la même veine, Abdou Salim Fall, Louis Favreau et Gérald Larose discutent dans le dernier texte du renouvellement du développement aujourd'hui et de ses nouveaux paradigmes. Ils tissent des liens entre l'altermondialisation, le développement, la démocratie et la contribution des organisations de coopération internationale (OCI). Dans ce cadre, les auteurs définissent le rôle des mouvements sociaux internationaux et des différentes formes de l'action politique. Bref, dans ce texte, quelques fils sont tissés sur l'avenir que nous réserve le mouvement altermondialiste.

LE FORUM SOCIAL MONDIAL ET L'ALTERMONDIALISME

*Pierre Beaudet*¹

Au début de 2004 à Mumbai en Inde avait lieu la quatrième édition du Forum social mondial (FSM), cet étonnant rassemblement des mouvements sociaux du monde entier. Depuis 2001 en effet, un gigantesque processus de construction culturelle et politique a été mis en place, d'abord au Brésil et depuis dans plus de cinquante pays à travers les cinq continents. Aujourd'hui, le FSM n'est plus simplement un rassemblement annuel, mais une démarche qui dure à longueur d'année, qui se déroule dans plusieurs dizaines de villes et de pays, et qui reconstruit de plusieurs manières la problématique des mouvements sociaux et de l'altermondialisme. Au Québec et au Canada, ce sont plusieurs centaines d'organisations populaires et de syndicats qui sont engagés dans une démarche à la fois locale et internationale.

1. IL ÉTAIT UNE FOIS PORTO ALEGRE ...

Au début de 2000 avait lieu à Paris une rencontre impromptue entre des représentants de mouvements populaires brésiliens et *Le Monde diplomatique*². À peu près en même temps, le « Forum mondial des alternatives », animé par Samir Amin, organisait à Davos une rencontre pour faire la critique du « Forum économique mondial », le principal *think-tank* de la mondialisation néolibérale³.

-
1. Pierre Beaudet est le directeur général d'Alternatives.
 2. Bernard Cassen qui était du groupe a raconté sa version personnelle de l'histoire dans : Cassen, B. (2003). *Tout a commencé à Porto Alegre*, Paris, Mille et une Nuits.
 3. Le Forum économique mondial réunit à Davos en Suisse plusieurs milliers de participants venant principalement des gouvernements et du monde des affaires. Il sert habituellement de caisse de résonance pour les décideurs politiques et économiques et aussi comme événement médiatique pour imprimer sur l'opinion publique mondiale les grandes orientations élaborées pour consolider le néolibéralisme.

Un an plus tard (janvier 2001) était convoqué à Porto Alegre, dans le sud du Brésil, ce qui allait devenir le FSM. Plus de 15 000 personnes furent du rendez-vous dont une très petite délégation québécoise⁴. Sans avoir une idée préconçue, les organisateurs brésiliens, dont la centrale syndicale CUT, le Mouvement des sans terre (MST) et l'Association des ONG brésiliennes (ABONGE), avaient estimé nécessaire de réunir des participants du monde entier pour reprendre à une plus grande échelle l'expérience du Contre Davos. La première édition du FSM fut donc dans une large mesure l'occasion d'échanger et de discuter sur les impacts du néolibéralisme. Cependant, bien que les médias aient insisté sur cette synchronisation en présentant les deux rencontres comme les deux versants d'un même débat (le libéral et l'altermondialiste), il s'agit en fait de deux planètes différentes. L'une est orientée vers l'endoctrinement et la propagande (Davos); l'autre est inscrite dans la participation avec à sa base l'autodétermination des groupes en lutte, non pas d'abord contre cet endoctrinement, mais contre l'univers dont il est issu et qu'il sert.

Il faut dire que l'idée du FSM tire son origine d'un processus lent mais évolutif du mouvement social mondial. En 1996 au Chiapas, le mouvement zapatiste avait organisé la rencontre «intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme», réunissant plusieurs milliers de personnes. Par la suite, de vastes mobilisations ont mis en branle les organisations sociales du monde entier. À Seattle en 1999, au moment de la rencontre de l'Organisation mondiale du commerce, des manifestations de masse ont permis de révéler médiatiquement l'ampleur du mécontentement populaire devant l'essor de la mondialisation. En avril 2001, le Sommet des peuples des Amériques réunissait plus de 50 000 personnes, la plupart du Québec mais aussi du Canada, des États-Unis, du Mexique, du Brésil et d'ailleurs, pour élaborer un projet populaire et démocratique pour les Amériques⁵.

Plus tard, alors que le processus du FSM prenait son envol, d'autres manifestations énormes ont mobilisé des millions de personnes à Gênes (Italie), à Prague (République Tchèque), à Gotenborg (Suède), à Barcelone (État espagnol) et à Evian (France). Chaque fois, le rassemblement avait

4. Dont Monique Simard et Georges Lebel d'Alternatives, ainsi que Vincent Dagenais de la CSN.

5. Réseau québécois sur l'intégration continentale (2002). *Des alternatives pour les Amériques*, Québec, avril 2001.

lieu parce que se réunissaient les tenants du néolibéralisme (OMC, Sommet européen, Sommet du G-8) et qu'il fallait montrer qu'un « autre monde est possible ». Mais peu à peu, le centre de gravité du mouvement s'est déplacé de l'« antimondialisation » à l'altermondialisation. La force du FSM réside précisément dans cette refocalisation dont les conséquences sont énormes.

Depuis 2001 donc, le FSM a organisé quatre rencontres mondiales ; trois ont eu lieu à Porto Alegre et la dernière en Inde. Parallèlement, des forums ont été organisés dans plus de cinquante pays et ont réuni plusieurs millions de personnes⁶. Les quatre forums ont tous été un succès, tant quantitatif que qualitatif⁷. Les participants représentent tous les secteurs, y compris ceux qui sont en général absents des grands débats, notamment les jeunes, qui organisent, en parallèle avec le FSM, leur propre « campement de la jeunesse », autogéré et sur leurs propres bases⁸. Pour la plupart des observateurs, la deuxième et la troisième édition du Forum (et certains forums régionaux) ont compté beaucoup dans l'émergence du mouvement contre la guerre, et donc dans l'essor des gigantesques mobilisations de 2003. Comme l'a bien expliqué Samir Amin (2003), la « lutte contre l'empire », et en fait contre l'impérialisme américain, est devenue une priorité pour tout le monde :

L'option militariste des États-Unis menace tous les peuples. Elle procède de la même logique qui fut naguère celle d'Adolf Hitler : modifier par la violence militaire les rapports économiques et sociaux en faveur du « Herrenfolk » du jour. Cette option, en s'imposant au-devant de la scène, surdétermine toutes les conjonctures politiques, car la poursuite du déploiement de ce projet fragiliserait à l'extrême toutes

-
6. Des forums sont organisés à l'échelle continentale ou régionale : le Forum social des Amériques (Quito), le Forum social européen (Florence et Paris), le Forum social asiatique (Hydrebud). De plus, des forums nationaux ont eu lieu en Argentine, au Brésil, en Colombie, en Palestine, au Maroc, au Liban, en Thaïlande, etc. Enfin, plusieurs centaines de villes, principalement en Europe occidentale et en Amérique du Sud, ont également leurs propres forums.
 7. La première édition du FSM prévoyait 5 000 participants et il en est venu 15 000. La deuxième édition, toujours à Porto Alegre, a regroupé 40 000 participants. La troisième rencontre a réuni 80 000 personnes. Enfin, à Mumbai, on a comptabilisé 140 000 personnes dont plus de 20 000 de l'extérieur de l'Inde, principalement de l'Asie (du Pakistan, du Népal, du Bangladesh, de la Corée du Sud, du Japon, de l'Indonésie, etc.).
 8. Lors du troisième FSM à Porto Alegre, le campement de la jeunesse a regroupé plus de 30 000 participants, soit plus d'un tiers des personnes présentes.

les avancées que les peuples pourraient obtenir par leurs luttes sociales et démocratiques. Mettre en échec le projet militariste des États-Unis devient alors la tâche première, la responsabilité majeure pour tous⁹.

2. UN ESPACE DE DÉBATS ET D'ARTICULATION

Le Forum social mondial est :

un espace de rencontre ouvert visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratique, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences, et l'articulation en vue d'actions efficaces, d'instances et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme, et qui s'emploient à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain (FSM, <http://www.forumsocialmundial.org.br/home.asp>)¹⁰.

Fait à noter, contrairement à d'autres rassemblements de cette nature, le FSM n'a pas de caractère délibératif, il n'émet ni « déclaration finale » ni « programme de propositions ». Il ne constitue pas « une instance de pouvoir que peuvent se disputer ceux qui participent à ces rencontres, et ne prétend pas constituer l'unique alternative d'articulation et d'action des instances et mouvements qui en font partie »¹¹.

De façon récurrente et presque obsessionnelle, le FSM réitère son caractère non partisan, en tant « qu'espace pluriel et diversifié, non professionnel, non gouvernemental et non partisan, qui articule de façon décentralisée, en réseau, des instances et mouvements engagés dans des actions concrètes, au niveau local ou international, visant à bâtir un autre monde »¹².

9. Cette intervention a été faite lors de la plénière du troisième Forum social (janvier 2003). Le texte au complet se trouve dans la section « mémoires » du site Internet du FSM : <http://www.forumsocialmundial.org.br/home.asp>

10. Principe numéro 1 de la charte du FSM, que l'on trouve (avec une montagne d'autres documents) sur le site Internet du FSM.

11. Principe numéro 6 de la charte.

12. Principe numéro 8.

LE FORUM SOCIAL ET LE POLITIQUE

Comme l'indique sa charte, le Forum est un lieu d'élaboration pour les mouvements sociaux. Ce qui n'empêche pas la gauche « plurielle » d'y être présente. Sur le fond, il y a de grands consensus. Les mouvements doivent faire de la politique, c'est-à-dire contester l'ordre politique dominant. Sans changement à cette échelle, les gains sont menacés ou isolés. Par contre, une forte majorité estime que les mouvements ne doivent pas être « au service » des partis politiques, qu'ils doivent être indépendants, critiques. Ces consensus permettent un dialogue qui n'a pas vraiment eu lieu dans les autres « âges » de la gauche.

La controverse

Le dépassement de ce dialogue met aux prises, pour simplifier, trois grandes « familles » de positions. En premier lieu, il y a les grands mouvements sociaux (les syndicats par exemple) et de partis de gauche de masse, qui disent vouloir « réinvestir » les partis et les remettre dans les problèmes réels de leurs concitoyens. Louise Beaudoin affirme : « La politique sera toujours la sphère à travers laquelle que nous avons la possibilité de bâtir nos pays ainsi qu'un monde différent. Et c'est aussi par le canal de la politique que nous pouvons avoir un État qui ne défende pas seulement les droits internationaux, mais qui soit également capable d'assurer la régulation de l'économie »*. Une deuxième famille estime que les mouvements et les partis réellement de gauche doivent se « recomposer » dans de vastes alliances sociales et politiques qui focalisent l'énergie sur la rupture avec l'ordre néolibéral. Le Forum social européen, où l'influence de partis de la gauche radicale est très forte (Parti de la refondation communiste d'Italie, Ligue communiste révolutionnaire de France), est le lieu où cette perspective a été le plus articulée. Au Québec, ce serait sans doute l'option de l'Union des forces progressistes (UFP). Une troisième option est celle qui mise encore plus sur l'autonomie des mouvements sociaux, pas nécessairement « contre » la politique, mais contre toute subordination même tactique. Des alliances avec des partis ou à l'occasion d'élections sont envisagées, mais pas en tant que coalitions à long terme. Le mouvement social à la limite doit « encercler » le politique et libérer l'énergie créative et radicale de la « multitude » (Tony Negri).

* L'intervention de Louise Beaudoin, à l'époque ministre des Relations internationales du gouvernement du Parti Québécois, se trouve également dans les « mémoires » du troisième FSM.

L'ensemble des mouvements sociaux est partie prenante, sans être exclusive, à l'exception des représentants d'organisations militaires.

[Le FSM] cherche à fortifier et à créer de nouvelles articulations nationales et internationales entre les instances et mouvements de la société civile qui augmentent, tant dans la sphère de la vie publique que de la vie privée, la capacité de résistance sociale non-violente au processus de déshumanisation que le monde est en train de vivre et à la violence utilisée par l'État, et renforcent les initiatives d'humanisation en cours, par l'action de ces mouvements et instances¹³.

De manière concrète, le FSM est régi par un secrétariat composé de huit organisations brésiliennes¹⁴. Ce secrétariat est secondé par un comité international, composé d'une cinquantaine d'organisations représentant divers secteurs et régions du monde¹⁵. C'est ce comité qui en fait élabore l'architecture du Forum, ce qui inclut des grands thèmes rassembleurs et reconnus par tout le monde (ou presque), ainsi que des espaces pour les activités auto-organisées (proposées et gérées par les participants eux-mêmes).

Dans le cas du quatrième Forum social en Inde, un comité organisateur indien a été mis en place, qui représentait plus de 150 organisations populaires indiennes, et reflétait ainsi l'incroyable diversité politique, culturelle et linguistique du sous-continent. Les mouvements sociaux traditionnels (comme les syndicats et les organisations de femmes), les organisations représentant des secteurs et des régions (notamment les Dalits ou intouchables), les ONG progressistes, les partis politiques de gauche, bref tout le monde était de la partie, dans un processus unique dans le paysage politique indien¹⁶.

13. Principe numéro 13.

14. L'Association brésilienne des ONG, ATTAC-Brésil, la Commission Justice et Paix, l'Association des hommes d'affaires pour la citoyenneté, la Centrale unique des travailleurs, l'Institut brésilien d'analyses socioéconomiques, le Centre de justice mondiale, le MST et le Réseau social de justice et des droits de l'homme.

15. Dont ATAC, le Comité international pour l'annulation de la dette, le Forum mondial des alternatives, le CIDSE (réseaux des organisations catholiques de coopération internationale), la Confédération internationale des syndicats libres, et divers réseaux internationaux et nationaux. Trois organisations basées au Canada et au Québec participent aux travaux du Comité international : la Marche mondiale des femmes, le Congrès du travail du Canada et Alternatives.

16. Les Indiens ont décidé de subvertir l'orientation de Porto Alegre en insérant d'emblée les partis de gauche. En partie par réalisme, puisque les partis sont de toute façon présents à travers les mouvements sociaux qu'ils influencent (chaque parti a son

3. À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PARADIGMES

De bien des manières, le FSM se distingue des expériences précédentes d'internationalisation du mouvement social et progressiste. Le Forum met en interaction des organisations internationales (souvent de grands réseaux) et des organisations locales. Il internationalise en quelque sorte le local, mais il remet aussi les pendules à l'heure dans les grands réseaux en les forçant à dialoguer et à apprendre des petites organisations.

Certes son caractère ouvert et pluraliste le singularise, non seulement par rapport aux expériences des grandes rencontres internationales, mais aussi par rapport aux grands rassemblements initiés par le « Sud » ces dernières années (comme le Mouvement des pays non alignés et l'Organisation de solidarité de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine). En outre, le FSM ne se substitue pas à l'action des réseaux dont plusieurs tentent de coordonner l'activité des mouvements sociaux (la Marche mondiale des femmes, la Confédération internationale des syndicats libres, Via Campesina – qui coordonne l'action des mouvements paysans – et bien d'autres encore).

Pour ceux qui ont participé au FSM, l'image qui se dégage naturellement est celle d'un kaléidoscope ou encore d'une immense « symphonie à géométrie variable », se traduisant par la profusion des thèmes abordés, des rencontres, des prises de paroles¹⁷. Dans le fourmillement des idées et des dialogues émergent des thématiques, des courants, des vagues qui rassemblent. Par exemple, à Mumbai a émergé le thème de la diversité culturelle, qui existait déjà à Porto Alegre mais qui, porté par le mouvement indien, est devenu proéminent. Cette valorisation de la diversité prend une importance politique extraordinaire dans une région du monde (l'Asie) où divers « intégrismes » développent un projet à connotation autoritaire (pour ne pas dire fasciste) fondé sur le refus de la diversité et de l'altérité, au nom de la « vraie » religion, de l'État fort, et de la nation exclusive.

syndicat, son association de femmes, etc.). En partie parce que les Indiens ont jugé que l'interaction entre les mouvements et les partis était nécessaire pour parvenir à un résultat, c'est-à-dire la mise en place d'une grande coalition populaire.

17. À Mumbai, il y avait plus de 1 600 rencontres, sans compter un grand nombre de manifestations, défilés, improvisations artistiques, concerts, etc.

Dans le FSM se croisent en fait divers « langages » politiques, qui s'enracine chacun dans des expériences spécifiques, des contextes variés, des dynamiques singulières. La « parole » des mouvements sociaux « traditionnels » est en général mieux articulée, plus organisée. Elle provient des grandes organisations (y compris des partis de gauche) et des grands réseaux, des grands intellectuels souvent liés au mouvement syndical, au mouvement des femmes et à certains groupes altermondialistes plus puissants. Elle se manifeste principalement par des conférences bien structurées (certaines s'échelonnent sur plusieurs jours), organisées par les mouvements de la base (avec un appui minimum du FSM qui agit finalement comme un appareil logistique plutôt qu'un contrôleur).

Mais cette parole n'est pas la seule à être entendue au FSM. Un grand nombre de petits groupes, de petits réseaux, d'organisations locales ou sectorielles, sont aussi présents et interviennent par des ateliers, des expositions, des événements. Que ce soit la cause des pêcheurs de crevettes de Thaïlande, celle des « alter-technologues » du Web, celle des gais et lesbiennes du Brésil ou encore celle des coopératives espagnoles, elles sont toutes bien visibles, appréciées et valorisées.

Il faut enfin souligner que ces deux « paroles » n'occupent pas le champ au complet. Un grand nombre d'organisations (c'était plus visible à Mumbai) choisissent d'autres « procédés narratifs » pour s'exprimer, soit parce qu'elles ne maîtrisent pas le langage de la politique, soit parce qu'elles décident de valoriser une autre façon de s'exprimer (théâtre, chants, processions, danses, etc.).

Ces trois « paroles » ont des implications épistémologiques, d'une certaine façon, car elles remettent en question le « mégalangage » dominant et traditionnel de la gauche. Selon le sociologue portugais Boaventura de Sousa Santos (2004), de nouveaux paradigmes émergent, principalement des organisations du Sud, qui remettent en question la « monoculture » qui se proclame « universelle » et « globale », même à gauche¹⁸. De cette émergence ressortent de nouvelles façons de comprendre la temporalité, la productivité, l'inclusivité et le concept même du « développement », encore marqué par l'idéologie du progrès et des Lumières, donc par une vision eurocentrée et bourgeoise.

18. Boaventura de Sousa Santos (2004). «The world Social Forum: Towards a Counter-Hegemonic Globalization», dans Sen, Anad, Escobar et Waterman, *Challenging Empires*, Delhi, Viveka Foundation. Le texte est dans la section «Mémoires» du FSM de 2003.

Le monde a toujours été multiculturel. Si on remarque cet aspect aujourd'hui, c'est à cause de la lutte des peuples et également des groupes sociaux. Cette discrimination, cette invisibilité du multiculturalisme a été niée, marginalisée et fréquemment éliminée avec dureté. Nous vivons dans des sociétés très inégales, mais l'égalité ne nous suffit pas. Nous voulons l'égalité, mais que l'on reconnaisse également le droit à la différence. Voilà la situation de notre temps. C'est une conquête qui nous appartient à des mouvements comme le mouvement féministe, le mouvement indigène, le mouvement des droits de l'homme dans la lutte contre l'apartheid, et le mouvement gay. (de Sousa Santos, 2004.)

Pour le sociologue portugais, la lutte pour la différence n'a pas de sens si elle n'est pas organiquement liée à la lutte pour l'égalité.

Il faut distinguer le multiculturalisme réactionnaire et conservateur du multiculturalisme émancipateur. Le multiculturalisme réactionnaire décrète que le droit à la différence ne doit pas être articulé au droit à l'égalité. Or dans les sociétés extrêmement inégales que le capitalisme a produites au long des siècles, le droit à la différence est impossible sans le droit à l'égalité. Et ce droit à l'égalité exige la distribution de la richesse. Au contraire, le multiculturalisme émancipateur élargit de façon extraordinaire cette immense possibilité de dignité humaine, dont nous sommes, d'une certaine façon, une métaphore, un symbole extraordinaire des capacités de convivialité, des capacités de solidarité, de capacités de paix, lorsque la différence se reconnaît, mais se reconnaît sur un plan d'égalité. Il n'y a pas de droit à la différence vraiment progressiste sans que l'on revendique le droit à la distribution de la richesse. (de Sousa Santos, 2004.)

On a parfois l'impression, lorsqu'on s'immerge dans les Forums, de perdre pied, d'avoir une *overdose* d'idées et de messages, sans pouvoir « atterrir », conclure, dégager des pistes. Certes, tout le monde a l'habitude de processus plus centralisés, visant l'action directe et qui mettent l'accent sur des consensus rapides, compréhensibles, traduisibles en actions.

Dans un sens, le Forum ne refuse pas cette manière de faire, mais il ne se situe pas au même niveau. À l'intérieur du Forum se dégagent aussi ces consensus « rapides » et se forgent des coalitions improvisées ou préparées. Par exemple, le grand mouvement contre la guerre en Irak a été propulsé par les appels des mouvements sociaux réunis à Porto Alegre. Probablement que les mobilisations contre la guerre seraient faites de toute façon, mais elles ont été synchronisées et articulées dans et par le FSM.

On a donc un processus qui répond à plusieurs impératifs, dynamiques, démarches, intégrant le pluralisme dans le processus même. Ceux qui veulent explorer, discourir, prendre la parole, échafauder des hypothèses sur tout et sur rien, côtoient des mouvements et des organisations qui ont un programme, des buts, des objectifs précis. Sans imposer les uns aux autres, cette coexistence permet des maillages sinon des mariages étonnants.

LE FORUM SOCIAL MONDIAL ET L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Depuis toujours, les organisations populaires ont entrepris des initiatives de nature économique : coopératives, mutuelles, micro-entreprises, souvent liées aux organisations sociales, aux mouvements progressistes, aux municipalités de gauche. Durant la dernière période toutefois, cela s'est accéléré, principalement à cause des politiques néolibérales. Plusieurs personnes ont été obligées de se replier sur des stratégies de survie, d'où l'émergence de nouvelles expériences, de nouvelles explorations, et le grand intérêt pour l'économie solidaire. À l'occasion du FSM, des centaines d'organisations ont participé aux travaux sur l'économie solidaire, y compris de grands réseaux comme le Chantier de l'économie sociale du Québec.

Les perspectives

Pour la majorité des participants au FSM, la racine du problème se trouve dans le néolibéralisme et sa solution, dans l'articulation de mouvements de résistance et la mise en place d'alternatives politiques. Maintenant que la perspective d'une rupture brutale et totale avec le système capitaliste n'est plus à l'ordre du jour, beaucoup de mouvements progressistes ont une approche à plus long terme, « gramscienne », où le défi est, tout en résistant contre le néolibéralisme, de créer de nouvelles valeurs, de nouvelles dynamiques sociales et économiques, bref, de construire un nouveau « projet hégémonique ». Or, ce défi ne se fera pas seulement en promettant aux gens des « jours meilleurs » (après l'arrivée au pouvoir de la gauche), mais en résolvant, du mieux qu'on le peut, les problèmes dramatiques de l'exclusion, du chômage, de la misère. Et c'est là qu'entre en jeu l'économie solidaire, non pas en tant que substitut à la lutte pour le changement social et à la résistance au néolibéralisme, mais comme un moyen de s'organiser un laboratoire social et culturel, une micro-expérience de ce que nous voulons comme « autre monde ».

Pour ceux qui attendraient du FSM un programme, l'envolée du sociologue suisse Jean Ziegler (2003) est une belle réponse.

C'est la société civile planétaire en voie de gestation difficile (dont la capitale est Porto Alegre) qui détient l'espérance d'une résistance démocratique victorieuse des peuples contre l'ordre meurtrier et absurde du monde. Dans le *New York Times*, Thomas Friedman a dit du FSM: «C'est très sympathique, c'est bien tous ces jeunes de partout qui font la fête à Porto Alegre, qui veulent un autre monde, qui sont dégoûtés par ce qu'ils voient, mais où est le programme de Porto Alegre?!?» Et bien, nous refusons cette question, nous savons avec certitude ce que nous ne voulons pas, nous ne voulons pas du FMI, nous voulons la dissolution de l'Organisation mondiale du commerce, nous voulons la liquidation de l'indépendance des banques centrales, la politique monétaire est affaire des peuples et pas des technocrates, nous voulons la fermeture des paradis fiscaux et de toutes les places *off shore*, nous voulons manger de la nourriture naturelle et interdire la nourriture transgénique, nous voulons maintenir les forêts de la Terre... Par contre, le monde nouveau qui naît de nos combats appartient au mystère de la liberté libérée des hommes¹⁹.

4. LE MOUVEMENT SOCIAL DU QUÉBEC ET DU CANADA IMPORTE PORTO ALEGRE

Comme nous l'avons évoqué plus haut, de nombreux militants d'organisations québécoises et canadiennes ont participé au FSM. Un comité de liaison québécois, très souple, sans volonté de centraliser, s'est mis en place pour faciliter l'échange d'information et la logistique (réservations d'hôtel et de billets d'avion, financement pour faciliter la participation des organisations moins pourvues, etc.). Des rencontres ont été organisées avant, pendant et après les forums pour capitaliser sur l'expérience de chacun. Cette concertation s'inscrit bien dans la tendance actuelle qu'ont plusieurs organisations à se coaliser, à se rapprocher, à se concerter, qui se formalise parfois par des coalitions plus permanentes (Réseau québécois sur l'intégration continentale, Cap-monde, Coalition Échec à la guerre, etc.), sans compter les coalitions sectorielles qui prolifèrent.

19. Lire l'intervention de Ziegler dans la section « mémoires du FSM de 2003 » sur le site internet du FSM.

Dans un sens donc, la façon de faire du FSM (regrouper le maximum d'organisations sans centraliser politiquement) est une caractéristique du mouvement social dans notre pays.

Diverses dynamiques régionales ont entrepris d'aller plus loin. Par exemple, le Forum social de la région de Québec-Appalaches a permis de rassembler les organisations populaires de cette région (il s'apprête à tenir son deuxième sommet). Il est devenu une structure permanente de liaison qui permet de coordonner des efforts dans le domaine de l'altermondialisation, de la lutte contre la guerre, de la résistance contre la « réingénierie » de Jean Charest, etc. Un forum similaire, bien que soutenu par plus d'individus que d'organisations, a été mis en place à Toronto, ce qui représente pour cette ville une expérience réellement innovatrice²⁰. Chacun cherche, à sa manière, à importer sur la scène locale un espace de débat, de convergence, de dialogue en valorisant expressément la diversité, la pluralité, l'inclusion.

À Porto Alegre en 2003, une rencontre impromptue a eu lieu entre les délégués québécois et canadiens. On a évoqué l'idée d'organiser un grand forum social du Québec, du Canada et des Premières Nations, ce qui serait une première dans l'histoire (du moins récente) du mouvement populaire. Des réunions de consultation ont été organisées subséquentement à Toronto et à Montréal, et ont permis de dégager un assez grand consensus de fond sur cette idée. Par contre, les organisations participantes (environ une centaine) n'ont pas réussi à s'entendre sur une date commune, et, dans le fond, cette question de synchronisme est politique. Des organisations syndicales, notamment, estiment que le climat actuel n'est pas propice, du moins à court terme, à une grande initiative commune de ce type. Les discussions continuent cependant pour déterminer quand et si le Forum peut être organisé.

La thématique qui mène à cette évolution n'est pas radicalement différente au Québec et au Canada de celle qui anime le reste du monde. De bien des manières, le néolibéralisme a perdu sinon le pouvoir, du moins l'hégémonie sur le plan des idées. Un large segment de l'opinion est alerté et mobilisé, on sait que quelque chose de pourri et de menaçant nous pend au-dessus de la tête ! Comment s'y opposer et, surtout, quelles alternatives mettre de l'avant ? Les réponses traditionnelles, notamment celles de la social-démocratie, semblent vieilles et surtout

20. D'autres forums ont eu lieu à Victoria, à Edmonton, à Ottawa et à Hamilton.

peu crédibles, compte tenu que les partis sociaux-démocrates, une fois au pouvoir, ont eu tendance à humaniser le néolibéralisme plutôt qu'à le contester réellement.

Comme le Forum, personne n'ose dire qu'il faut UN programme et UNE voie, même ceux qui sont affiliés à des mouvements organisés et à des partis. On n'est pas contre la politique ou le politique, mais on est conscients que le vrai enjeu de la transformation (pas nécessairement du pouvoir politique) se joue au niveau de la société, donc au niveau du mouvement social. Pour plusieurs, le social doit « encercler le politique » (c'est une image), imposer ses thèmes et ses approches, forcer l'État et les acteurs politiques, essentiellement les acteurs se situant à gauche, à agir autrement. Ce qui implique de proposer des alternatives (avec un S) au niveau macro, méso et micro, tant sur le plan social que sur les plans économique, culturel et environnemental. C'est cette « guerre de position » (Gramsci) qui assurera en bout de ligne un changement du rapport de force, un déplacement du centre de gravité de la société des secteurs dominants aux secteurs dominés.

LE FORUM SOCIAL MONDIAL ET LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES

*Jai Sen*¹

Dans ce texte, je voudrais partager avec vous mon point de vue sur l'économie solidaire en relation avec le Forum social mondial (FSM) en général, ainsi que dans le cadre plus spécifique de la rencontre internationale du FSM qui se tiendra à Mumbai en janvier 2004². On m'a aussi invité à réfléchir sur la question en raison de la nécessité qui s'impose aujourd'hui à tous d'étendre le réseau de l'économie solidaire à l'Inde et à l'Asie. J'aborderai donc quelques points bien précis, mais importants, en ce qui a trait à l'économie solidaire, particulièrement dans le contexte de l'Inde, soit la mobilisation des ressources, la solidarité entre les peuples et l'autosuffisance. Je traiterai aussi de la façon dont l'économie solidaire peut avoir un impact sur le FSM. Certains considèrent probablement que ces thèmes ont peu d'intérêt pour le FSM. Au contraire, ils sont au cœur des enjeux auxquels le Forum s'intéresse.

1. DEUX CONCEPTS : L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET LE FORUM SOCIAL MONDIAL (FSM)

D'un côté, l'économie solidaire est considérée comme une idéologie qui mise sur une stratégie concertée pour établir des liens et des relations entre l'économique et le social. Ce concept semble généralement faire référence à des relations « internationales » qui dépassent les frontières nationales, mais rien n'empêche de l'appliquer aussi aux relations sociales

1. Jai Sen est chercheur et membre du groupe de travail indien du Forum social mondial, en Inde.

2. Ce texte a été écrit à l'automne 2003, avant la tenue du FSM en janvier 2004 en Inde. Il a été présenté lors de la séance de clôture de la conférence internationale tenue à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Ce texte est traduit de l'anglais.

et économiques à l'« intérieur » des frontières nationales, qu'il s'agisse de relations entre paysans ou entre travailleurs de différentes régions, ou de coopération entre les producteurs et les mobilisateurs de ressources d'un même pays.

D'un autre côté, le FSM est un concept – et peut-être un processus? – auquel certains attribuent un potentiel de transformation sociale à portée mondiale. Selon moi, le FSM est en effet un processus mondial très important, et ce même s'il est actuellement en proie à de grandes tensions internes. La culture politique explorée par le FSM est l'une de ses contributions les plus importantes. En effet, selon ses principes fondateurs, le Forum n'est ni une organisation ni un mouvement ni une fédération, mais plutôt un « espace » libre à l'intérieur duquel les mouvements et les projets de société de toutes provenances peuvent s'exprimer dans un esprit de partage, afin d'établir de nouvelles plates-formes servant à la définition de visions et de plans d'action applicables à l'échelle locale, régionale, nationale ou mondiale³.

La particularité du Forum réside expressément dans sa culture politique. C'est parce qu'il se définit comme un « espace » de dialogue (telles l'agora grecque ou l'arène) plutôt qu'une organisation ou une fédération que le Forum prend toute sa force et sa pertinence. Le vrai « succès » du Forum est de permettre, à une échelle qui dépasse tout ce que l'on a connu auparavant, des échanges transnationaux qui contribuent à construire une culture de débat ouvert dépassant les barrières culturelles, sociales et politiques. L'originalité du Forum vient de ce qu'il ne professe pas de dogme. Au contraire, il démontre clairement la possibilité de tenir et de gérer une tribune libre où des idées différentes peuvent entrer en contact et créer un espace propice à la libre expression ou, pour reprendre les termes de Marx, au « libre épanouissement de chacun ».

Le plus grand défi du Forum, et probablement le plus important de son histoire, est de contribuer, dans le climat mondial difficile qui est le nôtre, à la transition des politiques dans plusieurs pays et contextes historiques, et ce, de façon simultanée⁴.

3. Voir à ce propos : Whitaker, Francisco (2002). *Lições de Porto Alegre' / 'Lessons of Porto Alegre*. M/s, 3 p., 21 février.

4. Sen, Jai (2002). « Are other globalizations possible? The World Social Forum as an instrument of global democratization », dans Leena Rikkilä and Katarina Sehm Patomäki (dir.), *The World Social Forum*, New Delhi, India.

Or, bien que je me réjouisse de l'existence d'un tel forum et de ce qu'il a la possibilité d'accomplir, je me dois de souligner certaines tendances négatives qui y ont pris forme et qui vont même nettement à l'encontre de son esprit. L'une d'elles est le gigantisme qui menace de transformer le Forum en une marque de commerce et sa devise en un logo. Y aura-t-il bientôt des franchises « FSM » dans le monde ? Une autre est l'augmentation des luttes de pouvoir au sein du Forum. Ces tendances négatives sont les conséquences mêmes du succès du FSM en tant qu'entreprise, mais aussi en tant que logo. Voilà une question de fond qui mériterait que l'on s'y attarde plus longuement.

En outre, la philosophie de l'économie solidaire, telle que je la comprends, peut apporter beaucoup au FSM et l'aider à réaliser son potentiel de transformation sociale. Cela dit, l'économie solidaire peut-elle, symboliquement et pragmatiquement, participer à l'émergence d'une idéologie opposant à l'impérialisme la communauté d'intérêts entre les peuples et prônant la mobilisation des ressources, aux niveaux national et international, pour le bien commun ? L'économie sociale peut-elle de cette façon aider le Forum social mondial à réaliser son potentiel de transformation sociale ? Le FSM peut-il être le véhicule de tout cela ? La philosophie de l'économie solidaire peut-elle contribuer à la transformation du FSM en tant que concept et l'aider à réaliser son potentiel de transformation sociale à l'échelle mondiale ?

2. LE FORUM SOCIAL MONDIAL, LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET L'AUTOSUFFISANCE EN INDE

Bon nombre d'entre vous militent déjà en faveur de l'économie solidaire, le thème vous est donc familier. Mais comme je m'exprime essentiellement dans la perspective de l'Inde, ce que je dirai ne vous sera peut-être pas aussi familier, il est donc pertinent que je précise et explique un peu l'objet de mon questionnement. En effet, même si le problème est abordé en termes différents en Inde, la mobilisation des ressources y est une préoccupation importante.

Il n'y a jamais eu, à ma connaissance, une occasion aussi riche que le Forum social mondial pour examiner cette question fondamentale. Je suis d'avis que l'examen de cette question peut contribuer à changer certaines politiques – à tout le moins sur le plan civil – tant en Inde que

dans le reste du monde. Voilà d'ailleurs dix-huit mois que je milite en Inde, dans le cadre de la préparation du Forum social pour l'Asie, pour que cette question y soit soulevée.

La question peut se révéler complexe en raison notamment de différences historiques et culturelles en Inde. Établissons donc un cadre de référence en présentant les quatre paramètres essentiels de cette dynamique. Il va sans dire que le sujet devra faire l'objet d'une analyse plus approfondie qui, je l'espère, aura lieu... dans des réseaux d'économie solidaire.

Premièrement, gardons à l'esprit qu'en Inde il y a longtemps que la question de la mobilisation des ressources fait partie de la conscience collective et qu'elle suscite de chauds débats. À un tel point que dans certains milieux elle est devenue une sorte de débat idéologique. L'idée qu'il est vital de se donner les moyens de développer et d'utiliser des ressources locales afin de parvenir à l'autosuffisance est largement répandue en Inde. Cette culture politique est perceptible tant dans le travail quotidien du paysan et de l'artisan que dans les grands mouvements de lutte pour l'indépendance nationale menés par Mahatma Gandhi (des années 1920 aux années 1940). Cette préoccupation pour l'autosuffisance était déjà perceptible dans la première phase des programmes de développement national et de politique étrangère de l'Inde post-coloniale. De plus, cette vision du monde est aujourd'hui partagée par un grand nombre d'intellectuels et de militants de diverses écoles de pensée.

Actuellement, le débat sur la mobilisation des ressources et l'autosuffisance est largement dominé par la question de la souveraineté nationale. Un débat qui dure depuis longtemps hors de la place publique en Inde, mais qui émerge périodiquement, parfois dans la violence, sans jamais être résolu. Ce débat fait maintenant un retour en force en raison, d'une part du processus de préparation du FSM en Inde et, d'autre part, d'un projet de loi du gouvernement actuel qui vise à ajouter du poids aux lois actuelles punissant la corruption de fonctionnaires de l'État, incluant les juges, par des intérêts étrangers⁵. En Inde, plusieurs espèrent que le Forum offrira une tribune privilégiée au débat sur la question de l'autosuffisance.

5. Pour une idée plus précise de cette problématique en Inde, voir Karat (1988).

Bien qu'au cours des dernières années on ait fréquemment réduit cette idéologie à une critique des investissements étrangers, elle n'y est en fait pas limitée. En effet, plusieurs groupes militants en Inde croient en une autosuffisance locale : ils considèrent que même les fonds provenant d'une autre région du pays, et à plus forte raison s'ils proviennent du gouvernement, minent le dynamisme des initiatives locales. Cette perception s'est passablement nuancée au fil des ans, notamment en raison des profonds changements qui ont eu lieu au cours des vingt dernières années : libéralisation des échanges, programmes d'ajustement structurel, mondialisation. Si l'Inde s'est graduellement insérée dans le système de la mondialisation et a peu à peu intériorisé le consumérisme dont elle était porteuse, l'autosuffisance y reste néanmoins un concept fort et fait partie intégrante de la recherche d'alternatives à la mondialisation néolibérale.

Mais la réflexion des dernières années a surtout porté sur l'influence du « capital étranger » sur le développement politique, social et économique au pays. Autant la gauche que la droite ont d'ailleurs pris des positions fermes sur le sujet. C'est en partie en raison de ce sentiment nationaliste (plus un sentiment qu'une position rationnelle) que l'État a récemment promulgué certaines lois lui permettant de contrôler la distribution et l'utilisation des fonds étrangers. Comme le gouvernement actuellement au pouvoir est de droite, on doit s'attendre à l'adoption de lois encore plus rigides. Une partie des ONG de l'Inde souhaitent bénéficier de la libéralisation et de la mondialisation des marchés – dont le gouvernement fait d'ailleurs la promotion – et s'opposent à ces lois. Il faut garder à l'esprit que, compte tenu du rôle sans cesse grandissant que l'Inde joue – et souhaite jouer – dans le contexte de la mondialisation, les débats en cours en Inde risquent d'avoir une importance considérable.

Deuxièmement, la question de l'autosuffisance se pose avec encore plus d'acuité en raison de la tenue du prochain Forum social mondial en Inde. Ainsi, à mon avis, si le Forum ne se penche pas sur cette question, cela aura des répercussions négatives sur le mouvement. L'an dernier, j'ai tenté de soulever la question à un moment où le FSM n'était pas vraiment connu en Inde. J'ai tenté d'inciter mes collègues à voir comme moi l'importance d'inclure les questions de l'investissement étranger et de l'autosuffisance dans nos débats, mais tous ont choisi de faire la sourde oreille. Toutefois, vu l'ampleur des activités du FSM et le fait que le financement de ces activités vient en partie de capitaux internationaux,

la question a enfin été soulevée sérieusement pendant le Forum social d'Asie qui a eu lieu en janvier 2003. Il sera dorénavant difficile pour le comité organisateur indien du FSM d'esquiver la question, déjà devenue l'objet de débats publics. Selon moi, ce débat pourrait bien créer des fractures au sein du comité organisateur indien du FSM.

Troisièmement, en Inde, la perception populaire est qu'il y a quelque chose de fondamentalement contradictoire dans le fait que plusieurs d'entre nous font campagne contre la mondialisation, alors que cette même mondialisation s'est infiltrée dans la presque totalité de nos vies, particulièrement lorsqu'on voit que plusieurs organisations militantes sont grandement (et parfois totalement) financées par des fonds étrangers : non seulement des organisations non gouvernementales (ONG), mais aussi des chercheurs, des organismes de recherche et, plus particulièrement avant l'effondrement de l'Union soviétique, certains syndicats ouvriers liés à des partis politiques, ainsi que d'autres organisations. En raison de cette contradiction, le message que les individus et les organisations – ainsi que les forums auxquels ils sont associés – défendent perd de sa force. La bataille est ainsi à moitié perdue d'avance. Si nous tenons à éviter que notre message ne soit « déchiffrable » que par nos collègues spécialistes, si nous voulons plutôt qu'il touche le cœur et l'esprit de la population, nous devons nous demander si nous pouvons tolérer une telle contradiction. Si nous jugeons que non, nous devons y trouver une solution.

Quatrièmement, il existe une réelle possibilité – et une réelle nécessité – que des changements de perception aient lieu à deux niveaux. D'abord, la mobilisation de ressources provenant de l'extérieur pourrait être considérée non seulement comme la réponse à un besoin, mais aussi comme un geste de solidarité s'inscrivant dans une relation de partenariat. Ensuite, la perception du « local » pourrait s'étendre pour inclure le territoire d'où sont issus nos partenaires de lutte. L'autosuffisance ne serait ainsi pas menacée par l'utilisation des ressources issues de ces territoires.

C'est dans cette perspective que l'économie solidaire, qui mise sur une stratégie concertée et qui s'applique tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des frontières, trouve toute sa pertinence et se révèle si cruciale sur le plan politique. C'est dans cette optique qu'elle prend tout son sens.

Il y a une autre dimension à laquelle il nous faut encore prêter une attention particulière : la façon dont les ressources investies dans l'économie solidaire sont générées. Plus précisément, il serait important d'examiner le rôle de l'aide fournie par les gouvernements ou les corporations pour des projets de développement international et spécialement des projets soutenant l'économie solidaire. Hormis les rares cas où les ressources sont investies dans des projets défendant la non-exploitation, si de tels cas existent, la mobilisation des ressources va complètement à l'encontre du principe de la solidarité, qui doit se manifester directement entre les personnes et entre les communautés, c'est-à-dire être basé sur des rapports de réciprocité et d'entraide où les ressources sont générées à partir du cœur de l'économie.

Il se peut que ma façon d'exposer la problématique soulève plus de difficultés qu'elle n'en résout, mais voilà peut-être une raison de plus de s'en saisir et de l'analyser. Il va sans dire que les problèmes que j'aborde s'inspirent surtout de l'expérience indienne, mais, considérés dans leur ensemble, ils révèlent des problématiques qui sont peut-être pertinentes dans d'autres pays et d'autres contextes. Vues dans leur ensemble, ces problématiques semblent avoir le potentiel de redéfinir les fondements d'un projet collectif mondial.

Mon expérience m'a permis de constater qu'il y a peu de pays qui partagent avec l'Inde une préoccupation si marquée pour la question de l'autosuffisance. Le Forum social mondial est donc une rare occasion de la mettre de l'avant. En effet, la tenue du prochain FSM en Inde en fera un forum explosif. Il reste à savoir si cette explosion sera créatrice ou destructrice. Malheureusement, ni le comité organisateur indien ni le comité organisateur brésilien (appelé maintenant le Secrétariat International) n'ont à ce jour manifesté d'intérêt pour cette question ni même tenté de la comprendre.

Il existe des pays qui, comme la Chine, résistent à l'entrée de capitaux étrangers, encore que je ne connaisse pas en détail les éléments qui motivent cette attitude. Je ne sais trop s'il s'agit là d'un signe de méfiance de la part du gouvernement ou si cette attitude découle de valeurs ancrées dans la culture politique. Sur le plan économique, la plupart des pays que j'ai visités semblent s'être intégrés au mouvement de mondialisation (rarement, bien sûr, dans un contexte de solidarité). Je suis donc persuadé que l'Inde, ainsi que le forum qui s'y tiendra, nous offriront une chance inouïe d'aborder ces questions de façon créative et d'élaborer

des solutions conjointement. En dépit des rapides changements qui surviennent en Inde, nous devons nous engager fermement, ici plus que n'importe où ailleurs, si nous tenons à ce que le Forum social mondial soit fécond.

Loin de moi l'intention de transposer la problématique de l'Inde au reste du monde, mais je m'interroge sur la pertinence des considérations que j'ai soulevées sur d'autres pays. Si l'objectif du FSM est de lutter contre l'avenir à sens unique que nous offre le système hégémonique mondial, ne doit-il pas d'emblée s'intéresser à la position des acteurs eux-mêmes dans le système? Si l'impérialisme signifie contrôle des ressources et des marchandises, peut-on lutter contre l'impérialisme sans mobiliser, redistribuer et, éventuellement, contrôler ces ressources « locales » et « nationales »? S'il faut le faire, n'est-il pas nécessaire d'établir un cadre de réflexion et d'action qui oriente la façon de mobiliser les ressources, qu'elles soient de provenance locale, nationale ou même internationale? Ne peut-on pas voir ici l'occasion de tisser des alliances stratégiques à la fois à l'intérieur des frontières nationales – avec le capital national ou avec les éléments les plus progressistes et critiques de l'État, par exemple – et au niveau international et même au-delà de toutes les barrières traditionnelles? Le Forum ne serait-il pas le lieu de rencontre idéal pour discuter de ces questions, pour s'entendre sur des stratégies et des objectifs communs et pour se donner les moyens de les réaliser?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- JAMES, P.J. (2003). « World Social Forum's "Many Alternatives" to Globalisation ». *Red Star, Platform for Communist Revolutionaries*.
- KARAT, P. (1988). *Foreign Funding & the Philosophy of Voluntary Organisations, A Factor in Imperialist Strategy*, New Delhi, National Book Centre.
- REVOLUTIONARY WRITERS ASSOCIATION, ANDHRA PRADESH, INDIA (2002). *Struggle Against Imperialism is neither Fun nor Picnic! It is a Life and Death Practice!*
- RUPE (Research Unit for Political Economy) (2003). « The Economics and Politics of the World Social Forum: Lessons for the Struggle against Globalisation », *Aspects of India's Economy*, n° 35, www.rupe-india.org.

LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DANS LA COOPÉRATION NORD-SUD UN DÉVELOPPEMENT DÉPENDANT ?

*Odile Castel*¹

L'intervention croissante des associations de solidarité internationale (ASI)¹³⁷ dans le processus de développement et l'évolution des sociétés, tout particulièrement dans les pays du Sud, est un fait aujourd'hui largement reconnu. Si celles-ci ont longtemps agi discrètement, que ce soit dans l'urgence humanitaire ou en réponse à des situations ponctuelles de détresse, elles s'impliquent désormais de plus en plus dans le champ des interventions sociales et économiques et revendiquent, à ce titre, leur identité et leur conception propre dans le monde des acteurs de la coopération internationale Nord-Sud. Cette montée en puissance des ASI, leur importance institutionnelle, leur diversification organisationnelle, l'éventail de leurs activités qui ne cesse de s'élargir et de se modifier, ne manquent pas de poser nombre d'interrogations. Elles bénéficient aussi d'une reconnaissance grandissante, puisque l'aide publique au développement passe de plus en plus par elles, même si les flux financiers Nord-Sud qu'elles gèrent restent très faibles. Par des relations de solidarité Nord-Sud, ces associations mettent en œuvre dans les pays du Sud des activités économiques et sociales que l'on peut inclure dans l'économie solidaire.

En effet, trois motifs sous-tendent les activités économiques : l'enrichissement personnel par le principe de maximisation du profit, le partage par le principe de redistribution et la solidarité par le principe de

1. Odile Castel est économiste à l'Université de Rennes 1 en France.

2. L'expression ASI a été préférée à celle d'ONG, car le texte ne porte que sur les associations mettant en œuvre des projets de développement dans les pays du Sud.

réciprocité³. La maximisation du profit qui permet l'enrichissement personnel est le principe par lequel un entrepreneur (propriétaire des moyens de production) investit dans la production de biens et de services, afin d'en dégager le profit le plus élevé possible. Pour cela, il doit vendre sa production sur le marché, où il la valorise à sa valeur d'échange, mais une condition est nécessaire pour que son offre corresponde à une demande solvable. La redistribution est le principe selon lequel la production de biens et de services se fait dans le but de la partager entre tous les membres d'une population. « La redistribution désigne des mouvements d'appropriation en direction d'un centre puis de celui-ci vers l'extérieur » (Polanyi, 1975 [1957]). Ce principe suppose donc l'existence d'une autorité, souvent l'État, qui collecte les impôts et distribue de façon équitable des prestations sociales et des services publics gratuits. Mais, « la redistribution peut également être pratiquée dans un groupe moins important que la société globale, indépendamment de la manière dont l'économie est intégrée dans son ensemble » (*idem*). Enfin, la réciprocité est le principe par lequel la production est donnée à d'autres dans un esprit de solidarité, c'est-à-dire dans une relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts qui entraîne l'obligation morale de ne pas desservir les autres. Pour cela, « on ne donne pas pour recevoir, on donne pour que l'autre donne » (Kolm, 1984). « La réciprocité soutend des mouvements entre points de corrélation de groupes symétriques » (Polanyi, 1975 [1957]), c'est-à-dire que la réciprocité repose toujours sur des formes symétriques de l'organisation sociale de base. Au travers de la suite durable de dons entre personnes ou formes symétriques de l'organisation sociale, la production donnée est valorisée à sa valeur d'usage ou symbolique. Seules les activités économiques relevant des motifs de solidarité et/ou de partage composent l'économie solidaire, car la recherche de l'enrichissement personnel est incompatible avec des valeurs de solidarité et de partage.

Les ASI sont les maîtres d'œuvre d'activités économiques et sociales réalisées par des populations bénéficiaires qu'elles cherchent à organiser. Elles lancent donc dans les pays du Sud des activités qui reposent sur

3. Pour un exposé de cette grille de lecture des activités économiques, voir le texte suivant : Castel, O. (2003). *La dynamique institutionnelle de l'économie populaire solidaire dans les pays du Sud*, chaire de recherche en développement des collectivités, série Conférence internationale n° 4, 21 p. Accessible également sur le site : <http://www.univ-tlse2.fr/cerise/recherche/acteTlse.htm>

des motifs de solidarité et de partage, et participent alors au développement d'une économie solidaire dans ces pays. Par là même, elles jouent un rôle non négligeable dans le développement économique et social des pays du Sud.

Aussi, dans quelle mesure les ASI, émanation des pays du Nord, ne participent-elles pas au maintien et au renforcement de la dépendance des pays du Sud, par leurs actions? La première partie de ce texte essaiera d'apporter des réponses à cette question. Cependant, pour développer des activités d'économie solidaire, les ASI ont besoin d'associations relais issues des sociétés du Sud. Quels partenariats entre associations du Nord et associations du Sud, mais aussi Sud-Sud sont-ils susceptibles d'être établis pour éviter les risques d'un développement toujours dépendant dans le Sud? La deuxième partie présentera des pistes de réflexion sur ces partenariats.

La coopération internationale Nord-Sud réalisée par les ASI est quelque chose de complexe, les bonnes volontés ne suffiront pas pour éviter le renouvellement de la dépendance des pays du Sud, même dans des relations de solidarité. Seule la présence d'acteurs locaux capables de prendre en charge le destin de leur société permettra peut-être d'enclencher un développement autonome, comme semble le montrer l'exemple brésilien.

1. LES RISQUES D'UN DÉVELOPPEMENT TOUJOURS DÉPENDANT

Les ASI s'engagent dans des activités réalisées par des populations bénéficiaires qu'elles organisent. L'appui de ces associations à ces populations du Sud répond souvent d'abord à des objectifs sociaux dans un esprit caritatif qui conduit à voir l'activité économique solidaire comme un moyen d'améliorer les conditions de vie du plus grand nombre. « C'est ainsi que sont influencées des composantes importantes des activités économiques telle que par exemple l'organisation du travail (faire participer tout le monde) ou l'utilisation du bénéfice (qui doit bénéficier à tous). Les associations créent finalement des outils hybrides mi-économiques et mi-sociaux à des fins solidaires et communautaires » (Guéneau, 1998) qui leur permettent de mettre sur pied des activités économiques solidaires de redistribution avec vente de la production sur le marché, c'est-à-dire des activités de production de biens et services vendus sur le

marché. Mais cette production n'est possible que parce qu'elle est fondée sur la solidarité, car les populations sont trop démunies pour pouvoir produire sans aide extérieure et mutuelle. Les revenus tirés de la vente sont redistribués dans la communauté productrice. Ainsi dans les activités économiques créées par les ASI, et comme l'a montré Polanyi (1975 [1957]) : « La réciprocité gagne beaucoup en efficacité du fait qu'elle peut utiliser la redistribution ainsi que l'échange sur le marché comme méthodes subordonnées ».

Les ASI ont donc un rôle particulier dans la coopération Nord-Sud par la réalisation d'activités économiques solidaires de redistribution avec vente de la production sur le marché, mais ce rôle semble très ambigu.

1.1. Les actions des ASI dans la coopération Nord-Sud

C'est dans les années 1960-1970 que les associations se sont transformées en agents du développement, c'est-à-dire en associations mettant sur pied et finançant des micro-projets, puis des projets de développement alternatifs ou complémentaires des projets étatiques. L'esprit dans lequel s'est réalisée cette transformation était celui de l'idéologie tiers-mondiste et s'appuyait sur un mouvement associatif solide souvent d'origine chrétienne. « Cette idéologie, c'est d'abord une coupure érigée entre les riches et les pauvres comme une barrière quasiment ontologique qu'il faut rompre au nom du principe des vases communicants » (Hours, 1998).

À l'origine, les ASI agissaient seules : elles exportaient un projet. Ainsi, pendant plusieurs décennies, les ASI ont cherché à répondre aux besoins des populations du Sud en décidant des actions en décidant et en les imposant à ces populations. Actuellement, le projet (entendu comme une suite d'objectifs fixés *a priori*, d'actions définies pour les atteindre, un budget, des échéances) demeure toujours le mode d'intervention privilégié. Ce qui a changé, c'est la manière de le mettre sur pied en y associant véritablement les populations du Sud, d'où l'apparition de projets participatifs et articulés avec les organisations locales. Les ASI s'aperçoivent qu'elles ont désormais, en face d'elles, un paysage institutionnel diversifié avec lequel il leur faut bâtir et parfois composer.

À leurs débuts, les ASI ne prenaient pas en compte les logiques du marché. Que ce soit du côté des mouvances chrétiennes ou des courants politiques tiers-mondistes, le profit individuel et, d'une façon plus générale, les flux monétaires étaient perçus comme des « repoussoirs ». Du

coup, le monde de l'entreprise et même celui de la micro-entreprise ou de l'artisanat étaient tout simplement ignorés. À la mise en exergue du « bénévolat » correspondait la norme du projet de développement censé produire des effets bénéfiques pour tous, tout en ignorant l'augmentation des revenus de chacun. Les ASI vont désormais chercher à développer les activités économiques des pays du Sud. Elles le font de façons diverses : à l'échelle régionale, grâce à la commercialisation des produits agricoles, par le financement du développement rural et urbain, enfin par un accompagnement direct tant technique que financier aux producteurs et entrepreneurs. En fait, quels que soient les secteurs dans lesquels elles interviennent, les ASI ont aujourd'hui l'ambition d'instaurer dès le début une logique d'entreprise, gage à la fois de rationalité et d'efficacité, elles qui pendant des années avaient mené des actions totalement subventionnées et pratiqué ainsi la politique du don ou du « cadeau », qui faisait des bénéficiaires des consommateurs. Actuellement, elles leur demandent de s'engager et de devenir également des producteurs. Payant le service rendu selon les lois du marché, ces derniers sont en droit d'exiger une certaine qualité. L'ère de la gratuité qui n'impose aucune rigueur économique a fait place à la généralisation de la contractualisation.

À leurs débuts, les ASI avaient un tropisme fortement « ruraliste ». Que ce soit à cause de la prise de conscience de la gravité du sous-développement lié aux problèmes de la faim, ou de la tendance très agrarienne des premiers techniciens mobilisés, le fait est que le rural a été dès le début privilégié. Par la suite, les associations ont commencé à intervenir dans les bidonvilles qu'elles considéraient un peu comme un monde à part. Puis, de plus en plus, leurs actions se feront plus près des centres urbains. Cependant, si les ASI interviennent largement en milieu urbain aujourd'hui, elles continuent majoritairement à orienter leurs actions vers le milieu rural.

Il n'y a pas si longtemps, les interventions des ASI touchaient des secteurs particuliers, ce qui est encore largement le cas. La santé et l'action sociale sont les secteurs qu'elles privilégient (32% des actions), suivis de près par l'éducation (29%), puis le secteur économique (17%) et loin derrière la culture et le sport (4%) (Revel et Roca, 1998). Mais leurs interventions consistent de plus en plus à concevoir des programmes intégrés directement liés au développement rural ou urbain, des projets qui intègrent des volets complémentaires portant sur les différentes dimensions du développement : économique, sociale, culturelle, technique, financière, etc.

À l'origine, «atteindre les plus pauvres» faisait partie des objectifs des ASI, mais des évolutions sont ici notables. Actuellement, il ne s'agit plus seulement de répondre aux besoins essentiels, c'est-à-dire de soigner les symptômes, mais de plus en plus à éliminer les causes mêmes de la pauvreté, ce qui les amènent à élargir leur champ d'action. Ces tendances sont particulièrement sensibles dans l'appui à la production des services de base, qui sont divers et ne font pas l'objet d'une liste scientifiquement établie. On y trouve en priorité : la santé, l'éducation, l'eau et le développement d'activités génératrices de revenu. Particulièrement à la mode, les systèmes de financement décentralisés sont aujourd'hui le dernier champ d'activité à voir son extension considérablement accrue. Les ASI ont développé des types de produits financiers différents suivant les acteurs : des systèmes d'épargne-crédit à destination des populations pauvres, des fonds de financement locaux au profit d'une collectivité et des appuis financiers techniques spécialisés en direction des agents économiques.

Ainsi, progressivement le champ d'action des ASI dans la coopération Nord-Sud s'est fortement élargi. Il a intégré la dimension économique, ce qui a obligé les ASI à se professionnaliser, mais surtout il a cherché à associer véritablement les populations bénéficiaires. Cependant, le corollaire a été l'augmentation continue de leur besoin de financement, ce qui les a amenées à chercher de nouvelles ressources financières auprès des grands bailleurs de fonds. Elles sont alors devenues des intermédiaires entre les bailleurs de fonds de la coopération internationale Nord-Sud et les populations du Sud, ce qui les met dans une position délicate. En effet, «selon les méthodes de travail et la philosophie adoptées par une ASI, le rôle des bailleurs de fonds du Nord peut être plus ou moins directif. Ainsi, lorsque les ASI obtiennent des fonds, des conditions y sont généralement liées» (Arzelier et Coker, 1998). De plus, en tant qu'émanation des sociétés du Nord, les ASI ne peuvent pas avoir un rôle purement neutre dans la coopération Nord-Sud. Elles sont donc susceptibles d'entretenir, voire de renforcer un développement dépendant dans les pays du Sud, ce qui rend leurs actions ambiguës.

1.2. L'ambiguïté des actions de ASI

Au Sud, lorsque les ASI mettent sur pied des organisations d'entraide, elles engendrent une dynamique d'initiatives démocratiques qui tranche avec les solutions caritatives, comme l'aide humanitaire d'urgence,

confortant la passivité et la résignation. Par cette capacité à prendre « à bras le corps » des problèmes quotidiens, les ASI créent autant d'alternatives localisées à la logique du profit. L'importance de ces alternatives est dans les dynamiques locales qu'elles impulsent, dans l'identité sociale dont elles sont porteuses, dans la solidarité qu'elles aident à conforter au quotidien. Elles sont un véritable instrument de lutte contre la pauvreté en répondant aux besoins de base des populations démunies, que les marchés sont incapables de satisfaire.

Cependant, si les ASI désirent contribuer à l'amélioration du sort des populations paupérisées du Sud, elles n'en ont pas moins un impact fort sur le modèle de développement suivi. Dans son analyse de leurs fonctions objectives (qui ne dépendent pas de la volonté des acteurs, c'est-à-dire non voulues), Duterme (2001) révèle, selon les cas, un certain nombre de problèmes et parfois de contradictions. Par exemple, les ASI peuvent servir dans les faits à la reproduction du système social existant, éventuellement le renforcer ou rendre sa transformation plus difficile, en amortissant le coût des politiques libérales sans réellement résoudre le problème de la pauvreté et des injustices qui caractérisent ces sociétés. Dans d'autres cas, la fonction des ASI sert au renforcement institutionnel de certains groupes : religieux, ethniques, sociaux ou même politiques, sans que ces derniers appartiennent nécessairement aux secteurs les plus vulnérables de la société. Elles peuvent aussi être à l'origine d'une corruption subtile, souvent indirecte, au sein même des sociétés du Sud. En effet, comme le signalent Anheier et Seibel (1990), « les recherches ont révélé de sérieuses déficiences inhérentes aux organisations du tiers-secteur (et donc aux ASI), telles qu'un détournement des buts et des objectifs, un manque de responsabilité, une recherche de rente, ou un amateurisme philanthropique ». De même, l'absence de professionnalisme et de formation des bénévoles peut provoquer un dysfonctionnement de l'ASI qui ne sera pas en mesure alors de répondre correctement aux besoins de base des populations démunies. Le détournement de l'objet pour un profit personnel est encore plus grave, car il empêche les populations bénéficiaires d'améliorer leur quotidien. Heureusement, ces cas sont extrêmement rares.

Il arrive aussi souvent que, parce qu'elle utilise des canaux ouverts à l'Occident, par exemple les Églises, les syndicats ou les partis politiques homologues de ceux du Nord, l'action des ASI contribue à affaiblir les organisations locales ne jouissant pas des mêmes contacts privilégiés. Cependant, dans de nombreux autres cas, le fait d'être des témoins des

situations d'oppression économique, d'injustices politiques, de violations des droits de l'homme, là où le silence est de règle, permet aux ASI de créer, au sein de régimes politiques autoritaires, des espaces sociaux aux organisations démocratiques et populaires.

Mais aussi, en faisant la promotion de l'image du Nord dans le Sud, les ASI véhiculent son modèle de développement, qui, bien souvent, est loin de répondre aux besoins réels des pays du Sud. Elles peuvent aussi renforcer le contrôle du Sud par le Nord, par le biais des cofinancements et des informations qu'elles ramènent. « La "misérialisation" du Sud, dans laquelle se sont spécialisées certaines ASI, principalement dans le domaine de l'assistance, contribue à légitimer certaines politiques économiques, telles que la distribution des surplus alimentaires, créatrice de nouvelles habitudes et donc de nouveaux besoins renforçant la dépendance et détruisant les efforts productifs ou les circuits de distribution locaux » (Duterne, 2001). Cependant, nous voyons aussi des ASI devenir des témoins du Sud et dénoncer des situations, en essayant de clarifier leurs causes. Elles remplissent alors une fonction de conscientisation des sociétés du Nord, non seulement à l'égard des problèmes du Sud, mais aussi des logiques de leur propre fonctionnement et de leurs responsabilités dans un univers globalisé. Elles le font souvent avec des partenaires du Sud. Cela les met parfois en contradiction avec certains bailleurs de fonds et même dans l'impossibilité, parfois, d'utiliser des fonds publics à cet effet. (Duterne, 2001).

De plus, dans les pays du Sud, les difficultés dans les relations entre les ASI et les organisations des communautés de base peuvent être nombreuses. En particulier, comme le fait remarquer Mitlin (1998), « les ONG de développement risquent de saper les activités des organisations de base de diverses manières : les ONG peuvent imposer leurs propres programmes aux organisations d'entraide locale ; elles sont sur-actives et entreprennent la plupart des activités elles-mêmes, de ce fait les capacités et les compétences des organisations des communautés de base ne se développent pas ; elles ne tentent pas de rendre des comptes aux communautés qu'elles cherchent à aider ». Ainsi, la pérennité des expériences n'est pas assurée, ce qui peut provoquer la disparition des activités génératrices de revenu lorsque l'ASI se retire, ou à l'inverse obliger l'ASI à maintenir son aide de façon perpétuelle, les populations bénéficiaires ne devenant jamais autonomes.

Enfin, il ne faut pas oublier non plus que les atouts des projets à petite échelle mis en œuvre par les ASI (flexibilité, réponse aux besoins de base, haut niveau de motivation, débureaucratisation) constituent aussi leurs points vulnérables (volontarisme, inconstance, faible productivité, limites à la capitalisation) (Gaiger, 1999a). C'est notamment le cas de la faible productivité et des limites à la capitalisation qui bloquent le développement économique de ces expériences.

Un des exemples les plus frappants de l'ambiguïté des actions des ASI est le commerce équitable. Les importateurs qui sont les ASI du commerce équitable ont une place stratégique dans ce commerce. L'entrée et le maintien des producteurs du Sud dans le réseau de commerce équitable dépendent uniquement des ASI qui imposent largement leurs critères de production. En effet, les ASI choisissent sur dossier les organisations de producteurs du Sud. L'étude des dossiers dure en moyenne deux à trois ans, car il faut contrôler le respect des critères équitables définis par l'ASI. Ainsi, chaque année, Solidar Monde reçoit 200 à 250 demandes, mais au final seulement deux ou trois organisations de producteurs sont acceptées. La tendance est celle du maintien des relations avec les organisations du Sud déjà partenaires. Mais les ASI peuvent décider unilatéralement de mettre fin au partenariat. Nombreux sont donc les producteurs du Sud exclus, et la faible minorité de ceux qui intègrent les réseaux se retrouvent alors dépendants des ASI (Kengue, 2003). Cela dit, il est vrai que les ASI commencent à prendre en compte ce problème. Ainsi, actuellement elles associent de plus en plus souvent les groupements de producteurs à la définition des critères et à l'évaluation des dossiers. Les groupements commencent donc à acquérir le droit à la parole.

Les organisations de producteurs reçoivent les revenus de la commande annuelle que leur a adressée l'ASI. Ces revenus réguliers offrent un véritable sursis aux petits producteurs et leur permettent d'améliorer leur bien-être. Cependant, le souci majeur des producteurs se centre sur l'acquisition de ces revenus et, en conséquence, leur rôle se limite à produire, puisqu'ils n'ont aucun pouvoir dans le réseau de commerce équitable. Parallèlement, une tendance se profile actuellement dans l'artisanat comme dans l'alimentaire. Les organisations de producteurs fournissent de plus en plus de produits pour lesquels elles doivent adopter de nouveaux modes de production imposés par les ASI. En effet, on a vu ces dernières années une participation de plus en plus fréquente de « designers » du Nord qui conçoivent les produits artisanaux adaptés aux

exigences de la clientèle occidentale. Ainsi, on se retrouve dans une situation dans laquelle les ASI décident et les producteurs exécutent en perdant la petite marge de manœuvre qui s'offrait à eux. La dépendance des producteurs peut aussi se concevoir dans le sens où les ASI ne visent pas le développement économique et social des pays du Sud. Si le commerce équitable a le mérite d'offrir plus de débouchés aux producteurs locaux, il reste centré sur un partenariat fondé sur les exportations qui amène les producteurs à délaisser les marchés locaux. Bien que discutable, l'idée selon laquelle les consommateurs du Sud ont un pouvoir d'achat faible pour participer au commerce équitable semble prévaloir. On considère que seul le marché mondial peut fournir des débouchés aux producteurs. On privilégie alors les exportations à l'organisation de marchés locaux. Les producteurs se retrouvent donc dans une sorte d'enclave, leurs activités étant liées au marché mondial et de plus en plus déconnectées de l'économie locale (Kengue, 2003). Là encore, il nous faut nuancer nos propos. Par exemple, au Mexique, on assiste actuellement au développement sur le marché national d'un réseau de *comercio justo* pour le café équitable. Cependant, ce type d'initiatives reste limité et ne touche que les pays intermédiaires.

En fin de compte,

[...] si les ASI désirent véritablement contribuer au développement, elles ne peuvent faire l'économie d'une interrogation sur leurs fonctions réelles à l'intérieur d'un système construit sur l'inégalité des chances, aujourd'hui bien souvent renforcé par les grandes politiques internationales. Le jugement à porter en ce moment n'est pas de savoir si les ASI se situent dans le domaine de l'humanitaire, du développement ou de l'appui aux luttes sociales, mais bien de s'interroger sur l'authenticité de leur option pour la transformation de structures sociales qui, dans la logique des rapports marchands, aboutissent à favoriser les plus forts et à mercantiliser l'ensemble des rapports humains. (Duterne, 2001.)

L'ambiguïté de leurs actions dans la coopération Nord-Sud montre que les ASI, sans le vouloir, participent au renouvellement de la dépendance des pays du Sud. Pourtant, elles fondent leur coopération sur des partenariats avec des organisations locales (associations, groupement, coopératives, etc.) qui aspirent à un développement plus autonome.

2. NE PLUS DÉPENDRE DU NORD

La dépendance Nord-Sud n'est pas un phénomène nouveau, elle remonte au XVI^e siècle. Il est donc illusoire de penser que les pays du Sud sortiront à court terme de la dépendance, d'autant plus que le contexte mondial actuel n'est pas favorable à une telle évolution. En effet, dans les dernières décennies, les phénomènes de dépendance se sont de nouveaux élargis : la crise de la dette a provoqué la mise sous tutelle de nombreux pays du Sud par les institutions financières internationales ; la création de l'OMC a fait disparaître les droits particuliers que les pays du tiers-monde avaient obtenus au sein du GATT (le principe de discrimination positive, le principe de traitement différencié, le principe de gradation) (Castel, 2002, p. 65) ; la mondialisation libérale crée un environnement défavorable aux pays du Sud. C'est dans ce contexte que les organisations, les associations et les mouvements du Sud tentent, avec l'appui des ASI, de proposer un nouveau modèle de développement. « Dans cette perspective, les mouvements sociaux, et tout particulièrement le mouvement populaire des bidonvilles, le mouvement écologique et le mouvement des femmes, paraissent pouvoir se renforcer et prendre l'initiative, soutenus en cela par des ONG et par des Églises devenues un peu malgré elles des forces d'opposition » (Favreau et Fréchette, 2002, p. 57). Mais pour bâtir à très long terme ce nouveau modèle, une autre solidarité Nord-Sud doit voir le jour.

2.1. Un nouveau modèle de développement

Pendant des siècles, les pays du Sud ont été sous le joug politique et économique des puissances mondiales. Bien sûr, les situations de chaque pays, de chaque continent, étaient différentes, mais dans tous les cas les populations étaient bâillonnées. Elles n'avaient tout simplement pas droit de parole. Depuis quelques années, elles tentent de s'organiser. Partout des organisations, des associations, des mouvements apparaissent et permettent enfin aux populations de revendiquer leurs droits. Même lorsqu'elle ne font qu'aider à la mise sur pied d'activités économiques et sociales, ces organisations de base participent à l'acquisition du droit de vivre mieux pour les populations pauvres. Elles organisent des activités reposant sur des motifs de solidarité et de partage, et participent donc à l'instauration d'une économie solidaire dans les pays du Sud, ce qui

constitue un nouveau modèle de développement. Ces organisations sont des mutuelles, des coopératives, des entreprises en autogestion, des initiatives solidaires et des associations.

Les mutuelles lancent des activités de redistribution solidaire, c'est-à-dire qu'elles fournissent des services collectifs d'assurance santé, vieillesse, chômage... à leurs membres en complément des services publics et privés d'assurance sociale. Dans les pays du Sud, ces mutuelles peuvent être formelles ou informelles. On assiste depuis les années 1980 à un développement sans précédent de ses mutuelles, notamment en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Dans ce dernier continent, le Brésil est l'un des pays où ce mouvement est le plus fort. On ne comptait que 60 mutuelles dans les années 1970, une centaine dans les années 1980, trois fois plus dans les années 1990, pour atteindre le nombre de 364 mutuelles dans 4 000 municipalités. Elles rassemblent 11 millions de membres, suivis par 93 000 médecins associés dans une coopérative médicale. Elles ont 16 000 employés directs et 260 000 employés indirects (www.unimed.com.br).

Dans les pays du Sud, les coopératives sont beaucoup plus anciennes que les mutuelles. Les premières ont été créées soit par les autorités coloniales, soit par les gouvernements locaux dans le cadre de leurs projets populistes nationaux. Mais un nouveau type de coopératives apparaît et se développe depuis vingt ans, comme la montré Develtere (1998, p. 134). On observe en effet l'émergence de ce que l'on pourrait appeler les nouveaux mouvements coopératifs. Ils proposent des activités économiques solidaires telles que la commercialisation et la production en coopérative. Même si ces nouvelles coopératives fonctionnent souvent sans être enregistrées en tant que telles, elles agissent comme de vraies coopératives en organisant certains groupes spécifiques sur une base volontaire dans le but de défendre leurs intérêts. L'affiliation n'est pas basée sur l'appartenance des membres à une communauté ni sur des liens de parenté, mais elle est sélective et conditionnelle. De plus, ces coopératives sont régies par des règles formelles. Les surplus de l'activité sont partiellement distribués aux membres sous forme de boni ou peut constituer une réserve pour assurer de meilleurs services aux membres. Cette évolution est nettement visible au Brésil. Il y avait 3 550 coopératives associant 2,8 millions de travailleurs en 1990 ; elles étaient 5 102 en 1998 regroupant 4,4 millions d'associés ; elles sont 7 549 en 2002 employant 5,2 millions de personnes (www.ocb.org.br),

soit une croissance de plus de 86% de leurs emplois dans les années 1990 et 2000 où alors même que le volume d'emplois officiels se rétractait, leur nombre a doublé.

Nous pouvons définir les entreprises autogérées comme un ensemble d'entreprises productives d'initiative collective qui ont un certain degré de démocratie interne et qui préfèrent bien rémunérer le travail qu'accumuler du capital (Tauile et Scotti Debaco, 2002). Le modèle d'autogestion se comprend comme une organisation productive dans laquelle le pouvoir ultime de décision appartient exclusivement aux travailleurs qui sont les propriétaires collectifs des moyens de production. Le pouvoir est réparti de manière égale entre tous, quels que soient les qualifications ou les apports individuels au capital. Les profits sont également répartis selon des règles instituées collectivement (Gaiger, 1999b). Si les coopératives sont extrêmement nombreuses dans les pays du Sud, la situation est bien différente pour les entreprises en autogestion. À notre connaissance, seul le Brésil connaît une croissance continue du nombre d'entreprises autogérées. En effet, dans ce pays les premières expériences d'autogestion sont apparues dans les années 1980. Les années 1990 ont été marquées par une nouvelle vague d'entreprises autogérées liée aux effets d'exclusion de la politique néolibérale du gouvernement fédéral (Nascimento, 2001). Actuellement, d'après les données de l'Association nationale des travailleurs en entreprise autogérée et à participation salariale (ANTEAG), il y aurait 160 projets d'entreprises en autogestion, dont 125 en pleine activité. Ces dernières comptent 30 000 travailleurs directs et 120 000 travailleurs indirects. Ces chiffres ont plus que doublé depuis 1999, où l'ANTEAG ne recensait que 52 entreprises autogérées employant 15 000 travailleurs (www.anteag.org.br).

Parallèlement, les travailleurs exclus du marché du travail formel, en s'auto-organisant, créent des initiatives solidaires qui forment des groupes de production à caractère familial ou communautaire. Lancées par des populations très pauvres, ces initiatives doivent mobiliser les ressources (financières, relationnelles, savoir-faire, information, etc.) de leur groupe de parenté ou de leur communauté. Les initiatives solidaires ne recherchent pas la maximisation du profit. Lorsqu'elles dégagent des surplus, elles les distribuent au sein du groupe. L'exemple cité par Guéneau (1998) est à ce titre très illustratif : « Les femmes commerçantes maliennes utilisent leurs bénéfices à entretenir des réseaux sociaux de parenté, d'ethnie et de clientèle. Les relations sociales sont donc utilisées comme un placement économique rentable. Ce système est considéré

comme bien plus sûr qu'une capitalisation des bénéfiques dont on n'est jamais certain de l'issue.» Comme le fait remarquer Gaiger (1999a), on constate un changement progressif dans la manière d'évaluer ces expériences. Il y a quelques années, elles étaient vues comme des réponses urgentes, ponctuelles, à effet palliatif, ou comme un simple soulagement face à des situations de pauvreté et de misère. Actuellement, une nouvelle interprétation émerge qui, tout en admettant qu'elles restent des réponses nécessaires à des demandes urgentes, y voit en outre une base pour la reconstruction du tissu social dans lequel vivent les plus démunis. La force de ces initiatives solidaires réside dans « le fait de combiner, de façon originale, l'esprit d'entreprise – recherche de résultats par l'optimisation planifiée des facteurs productifs humains et matériels – et l'esprit solidaire de telle manière que la coopération fonctionne comme vecteur de rationalisation économique, produisant des effets tangibles et des avantages réels, comparativement à une action individuelle » (Gaiger, 1998). Ainsi, la réciprocité à l'intérieur du groupe et les échanges de marchés à l'extérieur sont les deux formes les plus manifestes d'intégration qui prévalent dans les initiatives solidaires. Les échanges réciproques renforcent les sentiments d'interdépendance dans le groupe, mais l'individu ne se trouve en aucune manière absorbé par le groupe et il peut occasionnellement être le seul bénéficiaire d'une action réciproque, car aucun pouvoir central et supérieur ne renforce l'unité du tout. Ce manque de centralisme laisse place à deux types de comportements qui peuvent alterner et trouver un cadre naturel dans la dichotomie entre le groupe et son environnement. « Une telle société possède un double faciès, une alternance de formes de réciprocité et de formes d'individualisme. Quand le premier faciès, celui du groupe, est privilégié, le comportement économique est un comportement de réciprocité ; quand le second faciès se manifeste, l'échange et le marché dominant la scène » (Benet, 1975 [1957]).

Enfin, les associations peuvent naître de la solidarité locale, de la nécessité ou de la mobilisation d'un groupe de militants. « Ces associations locales ont un projet généralement empreint de valeur de solidarité, de partage et de communauté, avec parfois un engagement politique central dans leur démarche » (Ghinet et Dunand, 1998). De plus en plus, leurs activités à caractère marchand suivent deux voies principales : la structuration en association de producteurs préalablement indépendants, un tel regroupement répondant à des objectifs divers tant économiques que sociaux ; le fonctionnement au sein d'associations engagées traditionnellement dans des activités sociales, ce qui peut être une réponse à

un besoin ou à la volonté d'augmenter l'autofinancement et donc l'autonomie de l'association. Le développement des associations dans les pays du Sud est très variable (Doucin, 2000). En Afrique, un grand nombre de pays ont connu une véritable explosion associative durant les années 1980 et 1990. Mais de nombreuses associations africaines ne sont que le fruit d'initiatives extérieures et la majeure partie de leurs ressources provient de l'aide extérieure. En Amérique latine, les changements politiques des années 1980 et 1990 ont amené les associations à se multiplier tout en imaginant des solutions alternatives. Elles jouent aujourd'hui un rôle fondamental dans toutes les sphères de la vie publique, tant économique, sociale que politique. À côté des associations formelles, il existe un important secteur associatif informel qui est l'élément le plus actif dans la plupart des pays latino-américains. En Asie et en Océanie, la vie associative est émergente (sauf en Inde), c'est le cas notamment au Népal, aux Philippines, en Malaisie, au Bangladesh, en Chine. Par contre, elle reste très faible en Thaïlande, en Indonésie, au Cambodge, en Birmanie. Enfin, dans le Maghreb et au Moyen-Orient, les pouvoirs publics exercent un contrôle étroit sur le monde associatif, tant lors de la création de l'association que durant ses activités. On observe donc que dans cette région des signes de raidissement des législations (Égypte) cohabitent avec un réel développement de la vie associative (Tunisie).

Toutes ces organisations de base élaborent au sein même de leur société un nouveau modèle de développement fondé sur la solidarité et le partage. Mais les appuis ambigus des ASI les maintiennent dans une dépendance vis-à-vis notamment des fonds financiers du Nord, mais aussi de la vision du développement dont elles sont porteuses. Pour sortir de cette dépendance, une autre solidarité Nord-Sud doit naître des partenariats entre les ASI et les organisations du Sud.

2.2. Vers une autre solidarité Nord-Sud

Dans leurs partenariats, la qualité et l'intensité des relations entre les ASI et les organisations du Sud fondent de leur crédibilité réciproque. Cependant, on peut s'interroger sur la vigueur et le contenu des échanges. Les partenariats qui se sont établis entre les ASI et leurs partenaires du Sud fonctionnent comme si les premières offraient du financement auquel répondaient les projets des secondes. « Le constat peut être fait qu'il n'y a pas de véritable concertation entre les partenaires, pas de lieu où débattre des orientations, des priorités, des expériences. Si l'objectif des actions

est débattu, il n'est pas dressé de diagnostic commun de la situation qui motive le partenariat, ni arrêté, de concert, de méthodes de travail. L'essentiel des discussions a pour objet de définir un programme d'appui et son volume financier» (Husson, 1998). La concertation reste limitée, et elle est souvent moins facile qu'on le dit, en raison du poids déterminant des relations financières.

La rigueur qu'imposent les relations financières laisse donc peu de place à l'amélioration des autres relations. Ainsi, les projets participatifs restent inadaptés, n'ont aucune souplesse du fait même de leur nature de projet. De plus, pressées par un besoin d'argent croissant, les ASI sont en permanence à la recherche de nouveaux guichets et ont tendance à s'adapter à leurs conditions plutôt qu'à à comprendre réellement les demandes des populations et négocier des financements pour y répondre.

De même, les ASI créent des liens de clientélisme avec les organisations du Sud qui leur servent à entreprendre leurs actions et à légitimer leur place dans le champ du développement. Pour l'ASI, le partenaire du Sud est donc une ressource de légitimité considérable, sorte de garant de la bonne utilisation des fonds aux yeux des donateurs. L'importance de cette dépendance se mesure bien à la difficile remise en cause de ces partenariats. Même si chacun y trouve son compte, les relations sont inégales : « En jouant à la fois sur un capital économique plus important, mais aussi sur un capital de savoir reconnu, l'ASI maintient sa domination sur l'organisation du Sud qu'elle confine à des actions subalternes d'exécution » (Pesche, 1998). Le renforcement des organisations du Sud, bien qu'il fasse partie du discours des ASI, est de ce fait loin d'être acquis. « Effectivement, la plupart des ASI sont opératrices directes et le plus souvent font leur propre projet, avec ou sans partenaires locaux. S'il y a des partenaires locaux, ces derniers sont des exécutants pour la plupart du temps et ont une marge de manœuvre limitée⁴ ».

Pour construire une nouvelle solidarité Nord-Sud, le partenariat traditionnel ASI-organisation du Sud être complètement inversé et doit devenir un partenariat organisation du Sud-ASI. C'est-à-dire que les organisations du Sud deviendraient les maîtres d'œuvre des projets et les ASI ne seraient plus que des prestataires de services. En d'autres

4. Entretien avec Philippe Guichandut, chargé de mission au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).

termes, elles deviendraient les bénéficiaires des projets de développement des organisations du Sud. Ce changement a commencé à se faire, mais il ne touche qu'un tout petit nombre de partenariats.

Il y a, comme le CCFD, des ASI qui ne sont pas des opératrices de terrain et qui répondent directement à des demandes d'organisations locales. Elles sont peu nombreuses en France, beaucoup plus chez les anglo-saxons. Le plus souvent les organisations locales soumettent une demande de projet, qui est acceptée ou refusée par l'ASI. En général, il est rare que l'ASI impose son point de vue, soit elle est d'accord et soutient, soit elle ne l'est pas et elle ne finance pas. Certes à ce niveau on peut comprendre que les organisations locales vont essayer de "s'adapter" aux orientations des ASI, mais ce n'est pas systématique, surtout si elles trouvent un partenaire du Nord qui est dans la même logique philosophique qu'eux⁵.

Il faut aussi distinguer les partenariats avec les organisations africaines des partenariats avec les organisations latino-américaines. Comme nous l'avons déjà signalé, en Afrique de nombreuses associations ne sont que le fruit d'initiatives extérieures, elles ne sont donc que des exécutantes dans les projets, créées de toutes pièces pour les besoins des projets des ASI. Par contre, en Amérique Latine les organisations naissent de la volonté des populations ; elles sont donc plus autonomes dans les partenariats qu'elles tissent avec les ASI ; elles définissent elles-mêmes leur projet que les ASI décident ou non de financer.

Mais si les ASI fournissent essentiellement aux organisations du Sud un appui technique pour un développement opérationnel et un apport financier, elles préconisent de plus en plus l'appui institutionnel : « L'appui institutionnel équivaut à un appui à la maîtrise d'ouvrage dans la mesure où celle-ci concerne tout ce qui touche à la décision, à la commande, à l'orientation générale des projets et des programmes » (Revel et Roca, 1998). Ainsi, dans la mise en œuvre d'une nouvelle solidarité, il faut promouvoir un transfert des capacités, afin que les organisations du Sud deviennent maîtresses de leurs choix et capables de les réaliser. À la suite de ce transfert, les ASI n'auraient plus que des fonctions de prestataire de services qui sont beaucoup plus exigeantes en matière de professionnalisation. Cette mutation nécessiterait une véritable révolution dans les pratiques actuelles de nombreuses ASI. Il faudrait qu'elles soient en

5. *Idem.*

mesure d'offrir le meilleur service au moindre coût, les organisations du Sud pouvant aller jusqu'à faire des appels d'offres qui mettraient alors les ASI en concurrence sur un marché. Le partenariat risque d'y perdre son âme et la raison même de son existence. C'est un risque important, dans le modèle de développement occidental et néolibéral actuel. Cependant, « le partenariat est un processus complexe de connaissance et d'influence mutuelle. Il s'inscrit dans le temps, avec certes des relations de pouvoir liées aux finances, mais qui au fil des ans évoluent justement pour dépasser le seul cadre financier. De là à aller jusqu'à ce que les ASI deviennent les "clients" des organisations locales, ne me paraît pas plus satisfaisant, la notion de partenariat impliquant théoriquement un équilibre et une réciprocité importante, un excès dans les deux sens ne me paraît pas souhaitable⁶ ».

En effet, si le partenariat s'inscrit dans le nouveau modèle de développement porté par les organisations du Sud, pourquoi y aurait-il disparition de la solidarité Nord-Sud? Elle deviendrait une solidarité Sud-Nord, les organisations du Sud rassemblant les populations demanderaient des aides précises en fonction de leurs besoins réels que les ASI pourraient leur fournir à un coût largement inférieur à celui des entreprises privées animées par la maximisation du profit. La solidarité par le principe de réciprocité serait toujours au cœur du partenariat. De même, les ASI ne seraient pas obligatoirement en situation concurrentielle entre elles. Elles pourraient nouer des relations mutuelles fondées sur la solidarité et le partage, en s'entraïdant pour répondre au mieux aux besoins des organisations du Sud. Enfin, une solidarité Sud-Sud entre les organisations locales de pays différents pourrait se développer, puisque les organisations du Sud seraient à égalité avec les ASI du Nord pour répondre aux besoins particuliers de leurs homologues. Elles seraient peut-être mieux à même de répondre à ces besoins que les associations du Nord, car elles vivent dans leur propre pays des situations proches de celles d'autres régions du Sud. Par contre, les ASI garderaient leur fonction spécifique de financement, puisqu'elles proviennent exclusivement du Nord. Il ne s'agirait plus toutefois d'imaginer des projets de développement pour bénéficier du financement des bailleurs de fonds, mais plutôt de trouver des fonds pour financer des projets définis par les populations du Sud, ni non plus d'adapter des projets aux critères fixés par les

6. *Idem.*

baillleurs de fonds, mais bien de faire pression sur les bailleurs de fonds afin qu'ils financent les projets respectant les critères des organisations du Sud.

Dans le nouveau modèle de développement proposé par les organisations du Sud, une nouvelle solidarité Sud-Nord peut se réaliser. Mais cela suppose que les ASI acceptent dès aujourd'hui de perdre leur pouvoir dans leurs partenariats avec les organisations du Sud pour devenir des exécutantes des projets de développement définis par les organisations du Sud ; en d'autres termes, de se mettre au service des populations du Sud devenues les maîtres de leur destin.

3. CONCLUSION

Toutes les bonnes volontés ne suffisent pas à éviter le renouvellement de la dépendance des organisations du Sud vis-à-vis de celles du Nord, même dans des relations de solidarité. Pourtant, les organisations locales proposent un nouveau modèle de développement fondé sur le principe de la réciprocité. C'est notamment le cas au Brésil. Dans ce pays, les organisations, les associations, les mouvements qui agissent aussi bien dans l'humanitaire, dans le développement que dans l'appui aux luttes sociales, mènent depuis les années 1980 des actions qui définissent un nouveau modèle de développement alternatif au modèle occidental néolibéral. Ces organisations, lorsqu'elles acceptent une coopération avec une ASI du Nord, sont les maîtres d'œuvre de leur projet, les ASI n'étant que des prestataires de services, cela n'empêchant en rien l'établissement d'un véritable partenariat Sud-Nord fondé sur la solidarité et la réciprocité. Mais pour que cela soit possible comme au Brésil, il faut que les organisations du Sud possèdent les capacités de décision, de commandement et d'orientation indispensables à un mode de fonctionnement interne démocratique.

Si la plupart des organisations brésiliennes les détiennent, c'est loin d'être le cas de nombreuses organisations africaines notamment. Ainsi, de façon générale, la mise en œuvre d'une nouvelle solidarité Sud-Nord ne pourra se concrétiser que par la réalisation simultanée de différentes étapes :

- appuis institutionnels pour transférer les capacités aux organisations du Sud ;

- apprentissage et renforcement d'un fonctionnement interne démocratique au sein des organisations du Sud ;
- retrait progressif et réel des ASI dans la définition et la mise en œuvre des projets de développement ;
- apprentissage d'un nouveau rôle par les ASI pour qu'elles deviennent des prestataires de services au service des organisations du Sud.

Voilà l'un des chemins (il peut en exister d'autres) qui mèneront les organisations du Sud et les populations qui s'y investissent vers l'autonomie. Elles seront peut-être enfin les maîtres de leur destin.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANHEIER, H. et W. SEIBEL (1990). *The third sector: comparative studies of non profit organizations*, Berlin, Walter de Gruyter, 413 p.
- ARZELIER, M.-P. et C. COKER (1998). «L'analyse coût-efficacité appliquée aux actions sanitaires des ONG», dans J.-P. Deler, Y.-A. Fauré, A. Piveteau et P.J. Roca, *ONG et développement: société, économie, politique*, Paris, Karthala, p. 310-322.
- BENET, F. (1957) (1975). «Les marchés explosifs dans les montagnes berbères», dans K. Polanyi et C. Arensberg, *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse Université, p. 195-216.
- CASTEL, O. (2002). *Le Sud dans la mondialisation: quelles alternatives?*, Paris, La Découverte, 212 p.
- CASTEL, O. (2003). *La dynamique institutionnelle de l'économie populaire solidaire dans les pays du Sud*, Cahier de la CRDC, série Comparaisons internationales, n° 4, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 21 p.
- DEVELTERE, P. (1998). *Économie sociale et développement*, Bruxelles, De Boeck Université, 171 p.
- DOUCIN, M. (2000). *Guide de la liberté associative dans le monde*, Paris, La Documentation française, 572 p.
- DUTERNE, B. (2001). *Les ONG: instruments du projet néo-libéral ou bases solidaires des alternatives populaires?*, Cahier du GEMDEV, n° 27, p. 231-244.

- FAVREAU, L., et L. FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 252 p.
- G. GAIGER, L.I. (1998). *La solidaridad como una alternativa económica para los pobres*, Groupe de recherche sur l'économie solidaire au Brésil, www.ecosol.org.br, 12 p.
- G. GAIGER, L.I. (1999a). « Des entreprises solidaires comme alternative économique pour les pauvres », *Alternatives Sud*, vol. VI, n° 4, p. 209-229.
- G. GAIGER, L.I. (1999b). *O trabalho ao centro da economia popular solidária*, Groupe de recherche sur l'économie solidaire au Brésil, www.ecosol.org.br, 21 p.
- GHINET, S. et C. DUNAND (1998). « Les organisations locales face au marché », dans J.P. Deler, Y.A. Fauré, A. Piveteau et P.J. Roca, *ONG et développement : société, économie, politique*, Paris, Karthala, p. 381-397.
- GUÉNEAU, M.-C. (1998). « Les ONG et l'économie : l'entreprise méconnue mais diabolisée », dans J.P. Deler, Y.A. Fauré, A. Piveteau et P.J. Roca, *ONG et développement : société, économie, politique*, Paris, Karthala, p. 355-364.
- HOURS, B. (1998). « ONG et idéologies de la solidarité : du développement à l'humanitaire », dans J.P. Deler, Y.A. Fauré, A. Piveteau et P.J. Roca, *ONG et développement : société, économie, politique*, Paris, Karthala, Paris, p. 33-46.
- HUSSON, B. (1998). « Les ONG : une légitimité en question », dans J.P. Deler, Y.A. Fauré, A. Piveteau et P.J. Roca, *ONG et développement : société, économie, politique*, Paris, Karthala, p. 545-558.
- KENGUE, A. (2003). *Retombées et bénéficiaires du commerce équitable pour les acteurs du Sud*, mémoire de maîtrise, faculté des sciences économiques, Université de Rennes 1, 70 p.
- KOLM, S.-C. (1984). *La bonne économie : la réciprocité générale*, Paris, Presses universitaires de France, 472 p.
- MITLIN, D. (1998). « Le secteur des ONG : son rôle dans le renforcement de la société civile et dans la garantie d'une bonne gestion des affaires publiques », dans A. Bernard, H. Helmich et P. Lehning, *La société civile et le développement international*, Paris, OCDE, Centre de développement, p. 89-106.
- NASCIMENTO, C. (2001). *Autogestão e economia solidária*, Groupe de recherche sur l'économie solidaire au Brésil, www.ecosol.org.br, 32 p.

- PESCHE, D. (1998). «Les ONG dans le domaine du développement rural», dans J.P. Deler, Y.A. Fauré, A. Piveteau et P.J. Roca, *ONG et développement : société, économie, politique*, Paris, Karthala, p. 183-191.
- POLANYI, K. (1957) (1975). «L'économie en tant que procès institutionnalisé», dans K. Polanyi et C. Arnsberg, *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse université, p. 239-260.
- REVEL, M., et P.J. ROCA (1998). «Les ONG et la question du changement», dans J.P. Deler, Y.A. Fauré, A. Piveteau et P.J. Roca, *ONG et développement : société, économie, politique*, Paris, Karthala, p. 89-103.
- TAUJLE, J.R. et E. SCOTTI DEBACO (2002). *Autogestão no Brasil : a viabilidade econômica de empresas geridas por trabalhadoras*, Groupe de recherche sur l'économie solidaire au Brésil, www.ecosol.org.br, 18 p.

ALTERMONDIALISATION, DÉVELOPPEMENT ET DÉMOCRATIE

LA CONTRIBUTION DES ORGANISATIONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (OCI)

Abdou Salam Fall, Louis Favreau et Gérald Larose¹

Deux questions centrales se posent pour les organisations de coopération internationale (OCI) et tous ceux et celles qui réfléchissent et agissent dans la perspective d'une mondialisation autre, plus équitable, plus humaine. La première a trait au développement économique : après quarante années d'échec du développement au Sud, quel développement encourager aujourd'hui ? Devons-nous proposer la fin du développement, en d'autres termes, l'abandon de la notion de développement pour celle de décroissance durable ou maintenir celle de développement durable et re-proposer celle de « développement de l'intérieur » ? La perspective issue des organisations économiques populaires (OEP) et de la création de richesses en contexte de précarité fournit à cet égard certains éclairages par delà les clivages trop idéologiques et le nécessaire croisement de l'économique, du social et de l'environnemental. La seconde question nous renvoie à la démocratie et à l'action politique, car le développement est un combat mené par des mouvements et soutenu par des institutions, lesquels mouvements et institutions sont animés par un projet de nature politique : après des décennies de déception sur la contribution des mouvements politiques de gauche, quelle action politique privilégier ? L'état des lieux des nouveaux mouvements sociaux internationaux

1. Abdou Salam Fall est sociologue, chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) au Sénégal et président du RIPESS. Louis Favreau est sociologue, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et conseiller au GESQ. Gérald Larose est titulaire de la Chaire d'insertion socioéconomique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et président du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ).

nés dans les années 1990 fournit à son tour un certain éclairage sur ce qui, par delà l'horizon souhaitable, permet de cerner de plus près l'horizon possible des transformations sociales à venir.

1. APRÈS QUARANTE ANNÉES D'ÉCHEC DU DÉVELOPPEMENT AU SUD, QUEL DÉVELOPPEMENT ENCOURAGER ?

Profitant de la crise du modèle « développementiste » qui avait fait les beaux jours des années 1970, les programmes d'ajustement structurel (PAS) et le Consensus de Washington sont devenus, et ce, pendant vingt ans (1980-2000), le fer de lance d'un « développement » libéral nouvelle manière (Comelgau, 2000). La thérapeutique néolibérale des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale peut se résumer de la façon suivante : 1) maximiser l'insertion des pays du Sud dans le marché mondial, c'est-à-dire une ouverture forcée des économies vers l'extérieur ; 2) privatiser les entreprises de caractère public et libéraliser les prix ; et 3) réduire les dépenses sociales (éducation, santé, habitation, etc.).

Mais les PAS sont aujourd'hui eux-mêmes déconsidérés tant les échecs sociaux ont été flagrants et les signes de l'explosion sociale (des émeutes en Amérique latine) ou de l'implosion sociale (en Afrique), manifestes. Dans nombre de ces sociétés, les États ont tellement été affaiblis et discrédités que l'idée même **d'intérêt général** est devenue caduque aux yeux des populations qui ne s'en remettent qu'à elles-mêmes. D'où, pour l'essentiel, une montée en puissance de stratégies de la débrouille que l'on nomme aujourd'hui économies populaires (longtemps qualifiées d'économie informelle par le BIT). Bref, dans les institutions internationales les plus fortes (Banque mondiale, FMI et OMC), les idées de croissance et de compétitivité l'ont emporté sur celle de développement, laquelle s'est réfugiée au PNUD, au BIT, à l'UNICEF et à l'UNESCO. Le résultat est désormais connu et confirmé : **le développement est disparu de l'ordre du jour** de la communauté internationale et de la plupart de ces institutions. Il a été remplacé par celui de la lutte contre la pauvreté et surtout contre l'extrême pauvreté (Lévy, 2000). Parallèlement, le thème des « marchés émergents » a fait mouche : les institutions financières internationales ont misé sur le potentiel de croissance économique rapide de régions dites gagnantes, sur les classes moyennes supérieures et sur de nouveaux marchés pour les investisseurs occidentaux avec, comme cible privilégiée, une minorité de pays

d'Asie du Sud-Est. Ce qui n'a même pas réussi. On en veut pour preuve la crise financière de la Thaïlande (1997-1998) et son effet domino. Pendant ce temps, d'autres régions étaient carrément perdantes : l'Afrique surtout et une partie de l'Amérique latine. Et dans ces pays, plutôt que le développement, on a préféré entreprendre une « lutte contre la pauvreté » sans prendre en compte des facteurs générateurs d'inégalités de plus en plus croissantes. Les aspects structurels des problèmes économiques et sociaux ont ainsi été complètement escamotés : que ce soit par exemple la dégradation des termes de l'échange entre les pays du Nord et ceux du Sud ou encore la question de la production et de l'exportation des produits primaires, soubassement essentiel de la subsistance des populations du Sud, pour ne nommer que ceux-là. Bref, si la pauvreté est incontestablement une question centrale pour l'ONG locale comme pour la Banque mondiale, le BIT, les réseaux internationaux de développement local ou la communauté scientifique, il est tout aussi incontestable que tout ce monde ne parle pas de la même chose.

Certes, on pourrait objecter que le résultat des PAS n'est pas à sens unique, qu'il est contrasté. Mais, au bilan, il est plus négatif que positif : certains pays ont amélioré conditions et qualité de vie (éducation, espérance de vie, baisse de la mortalité infantile), mais, globalement, il y a un creusement des inégalités économiques (PIB par habitant en dollars) et un faible recul de la pauvreté absolue (le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour). Au final, selon le rapport annuel du PNUD de 1999, 100 pays sur 174 étaient en régression quant au revenu moyen et à l'espérance de vie.

Mais il y a plus : le modèle de développement économique néolibéral qui fondait les PAS **n'aura pas pris en compte l'importante question du cadre institutionnel et politique des pays du Sud** nécessaire à leur développement (Stiglitz, 2002). Sans institutions appropriées – ce qui relève d'abord et avant tout d'une dynamique de « développement de l'intérieur » – assurant la formation de la main-d'œuvre, une protection sociale de base, des régimes de retraite, des services publics de proximité en matière de santé et de services sociaux, etc., l'intégration sociale et politique des populations à leur société nationale devient un défi impossible à relever. D'où le basculement de nombreux groupes, y compris des classes moyennes, dans le secteur informel. Ce dernier a finalement commencé à s'organiser de façon complètement indépendante de l'État et du secteur privé. En dernière instance, les PAS auront plutôt confirmé nombre de régimes autoritaires – même si quelques pays

s'en sont sortis différemment, comme le Mali en Afrique de l'Ouest ou le Brésil en Amérique du Sud –, lesquels régimes auront accentué les défaillances institutionnelles de nombre de pays par la corruption, le détournement de l'aide publique internationale, la formation de partis politiques et de gouvernements fondés sur des clans, voire des familles... et des fuites importantes de capitaux de dirigeants vers les pays du Nord.

1.1. Le virage socioéconomique des mouvements sociaux

Aujourd'hui, après l'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord au Sud, après l'échec du communisme et son effondrement, après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle «développementiste» et après l'échec des programmes d'ajustement structurel (PAS), que reste-t-il? Pour les uns, le désenchantement est total et le développement, une notion obsolète. Ainsi Rist tombe dans le relativisme culturel en ramenant le développement à une simple croyance occidentale (Rist, 1996) et Latouche, dans le scepticisme le plus total en considérant que le modèle occidental n'est qu'une machine à exclure reposant sur la compétition généralisée (Latouche, 1991). Certes son scepticisme est de bon aloi, mais il est trop absolu, car il réduit encore une fois le développement à la croissance, ce qui est encore plus manifeste dans son plus récent livre (Latouche, 2003, p. 111-131). Ces auteurs nous condamnent ainsi à l'impuissance. Il faut donc aller voir ailleurs.

Les mouvements sociaux pris quotidiennement avec les problèmes ont alors commencé à opérer un virage en s'investissant eux-mêmes dans le développement économique. Pourquoi? D'abord parce que si, au Nord, le cadre de l'État social a été ébranlé, au Sud il a été pratiquement balayé. La position «développementiste» classique misant sur l'État central est devenue caduque. Les services publics ont tellement été dépouillé – surtout lorsqu'on pense à l'Afrique – que l'appel à la défense de ceux-ci, toute légitime qu'elle soit par ailleurs, est tombé à plat. Les initiatives économiques des secteurs populaires – les organisations économiques populaires (OEP) – ont alors pris la relève en offrant un ensemble de services de proximité à moindre coût. Accusant le choc, les mouvements sociaux, le syndicalisme en l'occurrence, n'ont pas immédiatement compris cette nouvelle dynamique et ne se sont attachés qu'au côté sombre de la chose (le non-respect des normes internationales du travail). Puis, ils ont commencé à voir les choses autrement. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Par ailleurs, l'effondrement du modèle socialiste de référence pour les pays du Sud (que ce soit l'URSS ou la Chine, Cuba, l'Albanie ou la Corée du Nord) a remis les mouvements sociaux face à eux-mêmes et, du coup les a amenés à réinterroger les fondements du développement de leur société et les modes d'organisation de la démocratie. Dès lors, de nouveaux thèmes sont apparus comme des composantes nécessaires d'une nouvelle conception du développement pouvant générer aussi de nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : le rôle des gouvernements locaux, la création de partenariats entre ONG, associations, municipalités et PME, le développement durable des territoires, la mise sur pied d'organisations économiques populaires et d'entreprises à finalité sociale (auxquelles on associe généralement l'économie sociale et solidaire) ; la coopération internationale de proximité ou décentralisée... Tout cela a été accompagné d'une batterie de nouveaux créneaux et dispositifs tels les finances solidaires, le commerce équitable, les conseils de quartier, le budget participatif dans des municipalités, etc.

C'est à l'initiative du mouvement écologique qu'a surgi ce que nous pourrions considérer avec Lipietz comme la plus grande percée conceptuelle de la fin du XX^e siècle, celle du **développement durable**. Cette exigence intergénérationnelle introduite par la notion de développement durable (Lipietz, 1999) a eu de fortes retombées. Portée par nombres d'ONGI et forgée au sein de grandes institutions internationales de caractère culturel (UNESCO) ou social (Rapport Bruntland en 1987, Sommet de Rio en 1992), elle s'est rapidement diffusée dans plusieurs États, dans les gouvernements locaux, dans la communauté scientifique. Elle déborde aujourd'hui les organisations et mouvements « spécialisés » dans l'écologie pour être intégrée par l'ensemble des mouvements sociaux à la faveur de la montée en puissance du mouvement altermondialiste. L'usage des ressources naturelles selon le principe de précaution, « le travail de la communauté, par la communauté et pour la communauté » – comme celui des organisations de commerce équitable et des ONG comme Équiterre, de même que le développement d'un tiers secteur tel qu'il se développe dans les milieux associatifs, coopératifs et même syndicaux – est désormais à l'ordre du jour. Mais sur quoi se fondent ce virage et ces nouvelles composantes pratiques du développement ?

1.2. Le renouvellement du développement aujourd'hui

Ceux qui ont ouvert la voie :

les économistes hétérodoxes des années 1970-1980

Heureusement que, dans les débats sur le développement, tous ne se sont pas laissés enfermer dans les pesantes théories macroéconomiques du développement, libérales ou autres. Déjà dans les années 1960-1970, les Henri Desroche (1976), Albert Meister (1977), Paolo Freire (1974) et Ivan Illitch s'interrogeaient sur le rôle des associations et des coopératives dans le développement et sur ses aspects culturels, soit l'alphabétisation, et plus généralement sur la scolarisation et la formation. Au même moment, René Dumont et Josué de Castro s'interrogeaient sur ces aspects sociodémographiques (population, alimentation et agriculture) et donc sur la question des femmes dans le développement, sur la question de l'éducation et de la famille et également sur la question des rapports entre la campagne et la ville, c'est-à-dire les équilibres ou les déséquilibres entre l'une l'autre. Du côté des économistes, François Perroux (Perroux, 1961 et 1981), Louis-Joseph Lebreton (Lebreton, 1961), Hirschmann (1964 et 1980) et Myrdal (1958 et 1978) s'interrogeaient, partant des expériences les plus significatives du Sud, sur un développement économique qui soit plus équitable. D'où l'introduction capitale dans le débat de la distinction entre **croissance**, augmentation continue de la production, et **développement** qui est l'organisation des produits, revenus et dépenses en vue de l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population d'un pays.

Si l'industrialisation est sans aucun doute une nécessité que ni les uns ni les autres ne contestent aujourd'hui –en considérant cependant qu'elle n'est pas neutre –, le développement peut alors être considéré comme autre chose et plus que l'industrialisation et le marché, car il suppose notamment l'éducation des familles, la formation de la main-d'œuvre, une intervention forte de l'État dans l'économie, la prise en compte de l'environnement... Ce courant hétérodoxe attire ainsi l'attention sur trois choses :

- 1) Les relations économiques entre pays du Nord et pays du Sud sont des relations hiérarchisées. Perroux ne parle pas d'exploitation mais fait néanmoins un diagnostic sévère de domination du Nord sur le Sud. La question qui est posée à Rostow (1970),

représentant majeur du courant libéral : comment envisager que la croissance et le développement puissent être favorisés dans le Sud si les échanges internationaux sont inégaux ? En outre, si les pays d'Europe au XVIII^e siècle n'étaient pas développés lorsqu'ils ont amorcé leur décollage, ils n'étaient cependant pas sous-développés ni dépendants. Les conditions de départ diffèrent donc beaucoup.

- 2) Les structures productives trop spécialisées empêchent des liens dynamiques entre différents secteurs et provoquent de nouvelles formes de dépendance avec les pays du Nord.
- 3) Le libre jeu du marché empêche le développement : les « pôles de croissance » perturbent les économies locales, créent des effets déstabilisateurs, d'où l'idée de faire porter les efforts en direction de « secteurs à fort effet de diffusion dans le reste de l'économie » (Rousselet, 1996, p. 53) par un État interventionniste qui a une stratégie d'industrialisation par substitution des importations misant sur la production du pays plutôt que sur la consommation de produits importés. Les années 1970 auront été, surtout en Amérique latine, le terrain d'essai de cette stratégie, non sans un certain succès (au Brésil par exemple).

C'est donc Le Bret, fondateur d'Économie et Humanisme en France, Perroux et quelques autres² qui se font les promoteurs d'un développement solidaire au moment où les deux blocs en présence (capitaliste et socialiste) assimilent couramment **développement** des sociétés et **croissance** économique en vertu de l'indice de repérage classiquement reconnu pendant des décennies comme indice déterminant, l'indice du PNB par habitant.

Un nouveau paradigme depuis la fin des années 1990 ?

Puis, dans les années 1990, ce sont, entre autres, des économistes du Sud qui prendront la relève pour introduire l'indice de développement humain (IDH) qui, année après année depuis près de quinze ans (1990), alimente la base de calcul du *Rapport sur le développement humain* que

2. Faut-il rappeler que ces derniers ont été les inspirateurs des premières expériences d'animation du développement régional au Québec pendant les années 1960. Voir à ce propos Lévesque, 1979.

publie le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'indice de développement humain (IDH), avec ses trois composantes que sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau de revenu, fait ici valoir des dimensions tout à la fois économiques et sociales. À ses débuts en 1990, l'IDH a ainsi introduit une véritable petite révolution dans les organisations internationales (ONG et agences de l'ONU) et dans les recherches sur lesquelles se fondent nombre de politiques publiques pour le Sud. Car on peut désormais compter sur des référents qui **n'assimilent plus** de façon **opérationnelle, croissance et développement**³. Cet indicateur clé introduit à la multidimensionnalité du développement en ouvrant la porte à une approche autre qu'en matière de besoins dits de base. L'IDH a donc ouvert la voie à d'autres repères de développement qui ne sont plus strictement économiques, soit l'éducation, l'accès à l'eau, un environnement non pollué, le capital social, etc. et à d'autres recherches qui poussent les choses encore plus loin y compris pour les pays du Nord (Anielski *et al.*, 2001 ; Viveret, 2003).

Le développement est donc aujourd'hui plutôt conçu comme une mobilisation économique, sociale et culturelle de toutes les potentialités d'un pays (d'une région ou d'une communauté locale) – autrement dit un développement de **l'intérieur** – sur un certain nombre **d'objectifs d'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations**. Et comme toute mobilisation, il y a des avancées et des reculs, des points forts et des faiblesses, des conflits et des coopérations insoupçonnées.

Plutôt que de jeter la notion de développement aux orties comme certains le font, nombre de travaux sur la question avancent plutôt l'idée d'une **pluralité des modèles de développement** à travers le monde et d'une **pluridimensionnalité** du développement, développement qui n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental. Le concept de développement est non seulement jugé encore utile, mais encore considéré comme un concept clé par des chercheurs du Sud comme du Nord (Sen, 2000 ; Bartoli, 1999 ; Lipietz, 1999 ; Sachs, 1997).

3. Voir à ce propos les travaux d'Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, dans *Repenser l'inégalité* (2000). Ce dernier y ajoute même un paramètre politique : la démocratie, c'est-à-dire un régime politique où peuvent s'exprimer des choix et donc des libertés, joue un rôle très important parce que les dirigeants doivent tenir plus compte des pauvres qui y font entendre leur voix.

Face à la mondialisation néolibérale, ces auteurs ramènent sur l'avant-scène la nécessité de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie et donc l'importance de s'attaquer à l'exclusion sociale, de viser l'emploi pour tous, de créer de nouvelles formes de régulation sociopolitique, etc. On peut synthétiser cette pensée actuelle sur le développement de la façon suivante : 1) Le social doit être au poste de commande. 2) L'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement et non une fin. 3) L'environnement doit constituer une condition nouvelle dans les choix économiques qui se font. 4) La poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'imposent, notamment l'emploi, la création d'institutions démocratiques et le partage de la richesse⁴.

La plupart des ONGD de par le monde participent d'ailleurs de cette conception pluridimensionnelle du développement. C'est le cas, au Québec, d'ONG comme Développement et Paix qui dans sa planification des dernières années dégagait cinq grands critères pour appuyer des projets dans le Sud :

- 1) des groupes qui font la promotion de la démocratie ;
- 2) des projets qui appuient des organisations populaires ;
- 3) des projets qui favorisent la promotion collective des femmes ;
- 4) des projets capables de susciter des alternatives économiques ;
- 5) des projets qui mettent en œuvre une gestion populaire de l'environnement.

1.3. La création de la richesse en contexte de précarité : le développement de l'intérieur

Les ONGD ne sont pas les seuls acteurs collectifs du développement. La création de la richesse et sa répartition sont le résultat d'une construction sociale : comment se crée-t-elle aujourd'hui dans des contextes nationaux fortement extravertis en matière de développement et, plus généralement, dans des espaces délaissés par le développement économique dominant ? En considérant qu'aujourd'hui il ne s'agit pas seulement de

4. Le PNUD par exemple avance dans un de ses rapports un pacte pour le développement humain du type 20-20 : les pays aidés affectent 20 % de leur budget à la couverture des services sociaux et les pays donateurs 20 % de leur aide financière à la même destination (Rapport mondial sur le développement humain, 1994, p. 82-83).

communautés locales éloignées des grands centres ou de bidonvilles en banlieue de ces grands centres urbains, mais bien de pays entiers, de sous-continent même, bref de grandes régions du monde. Un **développement de l'intérieur** de ces sociétés précarisées, qui ne soit pas uniquement autocentré et endogène, qui ne soit pas enclavé, mais qui au contraire mise résolument sur le dynamisme des populations locales est-il possible en dépit de la faiblesse abyssale, dans certains cas, des moyens les plus élémentaires? Ici nous mettons donc l'accent sur les acteurs, sur les sujets, un sujet en fait, le **monde populaire** (Peemans, 1997, p. 116), qui s'active sur le terrain économique. Et c'est ici qu'on découvre – comme tendent à le démontrer les premiers travaux du réseau international de chercheurs d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe et du Canada constitué au lendemain de la rencontre internationale à Québec en 2001 (Fall, Favreau et Larose, 2004) – qu'au sein de l'économie des secteurs populaires, il y a des réseaux d'accumulation ; il y a qu'en amont des revenus des activités marchandes, des revenus de redistribution et qu'en aval de cette économie populaire, une économie sociale de proximité en gestation permet d'aller au-delà de la seule dynamique de survie ou de subsistance. Tentons ici une première démonstration.

Sur le registre du **premier développement**, celui des échanges locaux qui sont la plupart du temps en dehors – voire exclus – des régulations classiques des États et des pratiques de commerce international de l'OMC, on trouve trois types principaux d'initiatives :

- a) D'abord, les **entrepreneurs populaires**, ces dizaines de milliers de petites entreprises familiales dans le domaine de la récupération et du recyclage, sur les chantiers de construction, dans le commerce de marchés improvisés et informels qui forment 50 %, 60 %, 70 % et même 80 % de l'économie des pays du Sud et qu'on a qualifiés pendant trente ans d'économie informelle (BIT, 1999). Dans la mesure **où l'on ne confond pas le développement avec les performances de l'accumulation extravertie** qui ne touche que 10 % à 20 % de la population active ; dans la mesure où l'on prend les organisations économiques populaires pour ce qu'elles sont, des initiatives d'une **économie surtout fondée sur la survie** ; dans la mesure où on les considère comme autant de composantes d'une **économie du travail** et non d'une forme populaire de capitalisme, elles peuvent alors être conçues comme le **chaînon premier** de ce redéploiement par le bas du développement.

- b) Ensuite, les **entrepreneurs nomades**, ces migrants transnationaux qui font transiter toutes sortes de marchandises du Nord au Sud et du Sud au Nord, sur les territoires qui séparent le Sud et le Nord : à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, à la frontière entre l'Afrique du Nord et l'Espagne, etc. Dans la dernière décennie, on a assisté à une explosion de ces échanges, mise en lumière par les travaux notamment de Portès pour l'Amérique latine (1996) et de Tarrius pour l'Afrique (2002).
- c) Enfin, les **diasporas** devenues, un peu malgré elles, des **agents de développement** : par exemple, on constate que 20 % des Togolais sont à l'extérieur de leur pays (un million de personnes), que deux millions de Maliens (sur dix millions) ont migré, notamment vers la France, que deux Sénégalais sur 10 sont aussi installés au Nord (en Europe et en Amérique du Nord). On découvre que bon nombre de ces familles de migrants, d'après les travaux les plus récents sur la question, notamment en Afrique de l'Ouest (Fall, 2003 ; Assogba, 2002), demeurent fortement attachées à leur pays d'origine et gardent un contact étroit avec leurs proches au pays en y exerçant non seulement une fonction sociale que les États ne remplissent pas ou plus (sécurité sociale, médicaments, etc.), mais aussi une fonction économique (construction résidentielle et offre de services dans leur village natal, etc.) par l'intermédiaire d'associations créées à cet effet.

Avec ces initiatives économiques populaires, le défi du développement devient le suivant : comment sortir ces activités économiques populaires de la stricte survie, de la seule survivance et de l'ambivalente informalité ? Comment faire en sorte que ces activités économiques populaires deviennent de véritables alternatives socioéconomiques et des parties prenantes d'un développement intégré de leur pays (Develtere, 1998) et de cette autre mondialisation à laquelle tant de mouvements aspirent (Wieviorka, 2003) ? C'est ici que se pose la question de la jonction entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, les mouvements sociaux locaux (syndicats, ONGD locales, confréries religieuses, etc.), entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, des institutions de proximité (Églises locales, coopération internationale décentralisée, gouvernements locaux, etc.) ?

Acteurs de développement (en soutien aux OEP)

Mouvements et réseaux	Institutions de proximité
Organisations de coopération internationales (OCI)	Gouvernements locaux
Organisations syndicales	Associations de parlementaires
Associations citoyennes	Collèges et universités (centres de recherche, etc.)
Associations de migrants	Associations professionnelles (journalistes, travailleurs sociaux, professeurs, médecins, etc.)
Confréries religieuses	Églises

Les acquis de l'économie sociale et du développement local initiés, à différentes époques, par le mouvement ouvrier des pays du Nord, puis par un ensemble de mouvements sociaux peuvent ici devenir précieux. Que ce soit, par exemple, l'expérience historique et actuelle de Mondragon au pays basque espagnol, l'expérience historique et actuelle du mouvement Desjardins ou du syndicalisme agricole (UPA) au Québec, celle des mutuelles en Europe ou encore celle de la nouvelle économie sociale (fonds de développement de travailleurs, agences locales de développement économique communautaire, coopératives régionales de développement, ressourceries, entreprises d'insertion, services de proximité de type centres de la petite enfance, boutiques de commerce équitable, etc.), **toutes ces expériences à l'origine sont des initiatives économiques populaires**, ce qu'on a tendance à oublier une fois qu'elles ont atteint un certain seuil de développement. En réalité, non seulement ces expériences tirent leur pertinence sociale des conditions qui les ont vues naître, mais les organisations et les mouvements qui les animent peuvent être aujourd'hui des alliés durables et fiables pour le développement au Sud, dans de nouveaux réseautages que le mouvement altermondialiste rend possibles – aidé en cela par la montée en puissance des NTIC – à une échelle beaucoup plus grande d'ailleurs aujourd'hui qu'hier.

Cela nous invite à introduire la notion de **second développement**, celui qui est susceptible de faire émerger des entrepreneurs nationaux (privés, publics ou collectifs) capables de constituer progressivement des niches, des créneaux pour un pays et ainsi faire en sorte que ce dernier soit en état d'affronter la mondialisation capitaliste. On trouve ici cinq types d'initiatives économiques :

- a) Il y a, en premier lieu, ce qu'on pourrait appeler **l'économie sociale de l'intérieur** (les mutuelles d'épargne et de crédit, les mutuelles de santé, les réseaux émergents de commerce équitable de produits alimentaires ou de produits artisanaux, etc.).
- b) En second lieu, il y a **le développement local de l'intérieur**, celui de municipalités où existe une coproduction de biens et de services entre les entreprises locales et les municipalités. Deux figures emblématiques de ce type de développement l'illustrent bien : Villa El Salvador au Pérou, municipalité de 350 000 habitants, qui combine démocratie représentative et démocratie participative (la seconde ayant d'ailleurs précédé la première) avec son parc industriel qui a été capable de créer 30 000 postes de travail en une décennie (Favreau *et al.*, 2002), et la municipalité de Porto Alegre au Brésil, municipalité de plus d'un million d'habitants, qui a su faire participer plus de 40 000 de ses citoyens à une démarche de budget partagé et participatif dans ses seize arrondissements (Gret et Sintomer, 2002).
- c) Un troisième acteur collectif de développement serait sans doute la **coopération internationale de proximité**, celle que cet ouvrage illustre fort bien : celle des associations, des mutuelles et des coopératives du Nord dans le Sud, des organisations de coopération internationale (OCI), d'associations professionnelles (journalistes, travailleurs sociaux communautaires, médecins, ingénieurs, infirmières, etc.), de syndicats de travailleurs ; des jumelages de municipalités ; du commerce équitable, des finances solidaires, des centres de recherche, etc. (Castel, 2002 ; Rouillé d'Orfeuill, 2002 ; Favreau et Fréchette, 2002)...
- d) **Les réseaux** et les organisations internationales sont un quatrième acteur collectif de développement : réseaux internationaux d'économie sociale, de développement local, de commerce équitable, etc.
- e) Enfin, on ne saurait omettre la contribution aux initiatives des populations locales de **certaines institutions ou de certains programmes internationaux de l'ONU** : programmes de développement local du PNUD, programme de lutte contre la pauvreté par l'économie sociale du BIT, programme de recherche sur les transformations sociales (MOST) ou sur l'éthique et l'économie à l'UNESCO, etc.

Premier et second développement : les passerelles entre les deux

Premier développement	Passerelles entre les deux	Second développement
Organisations économiques populaires	OCI et syndicats, associations de professionnels (agronomes, etc.), réseaux internationaux Nord-Sud et Sud-Sud	Économie sociale et solidaire (entreprises collectives), développement des communautés locales et des régions gouvernements locaux progressistes
Entrepreneurs nomades	OCI et syndicats	Développement de communautés locales et de régions
Diasporas	Associations de migrants	Développement de communautés locales et de régions des pays d'origine
Communautés locales	Coopération internationale décentralisée, coopération d'institutions internationales (OIT, PNUD, UNICEF, OMS, etc.)	Gouvernements locaux progressistes : parcs industriels et incubateurs, coproduction de services avec les entreprises locales, conseils de quartier, politique de budget participatif, etc.

Bref, le soutien aux organisations économiques populaires (OEP) par des OCI, par les programmes socioéconomiques des organisations syndicales internationales comme la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), les programmes socioéconomiques de la coopération décentralisée et de certaines institutions internationales, les diasporas qui cherchent à se donner un rôle d'agents de développement, les nouveaux flux Sud-Nord et Nord-Sud des « nomades », la transformation des gouvernements locaux en coproducteurs de services avec leur communauté et la gestion participative de leurs services, sans compter l'émergence de nouveaux réseaux internationaux en économie sociale, en développement local, en défense de droits sociaux et en défense du droit au développement (comme Alternatives ou ATTAC) qui ont surgi dans les années 1990 constitue de **nouvelles avenues de développement** et des jalons porteurs d'une mondialisation à visage humain. Mais le combat pour le développement, s'il est le fait d'entrepreneurs et d'entreprises, est aussi un combat politique pour créer des environnements propices à de nouvelles régulations sociales. Où en sommes-nous à cet égard? Quelle démocratie et quelle action politique privilégier pour aujourd'hui et pour demain? Quel est l'état des mouvements sociaux internationaux aujourd'hui?

2. MOUVEMENTS SOCIAUX INTERNATIONAUX ET ACTION POLITIQUE

2.1. La nouvelle conjoncture internationale

Y a-t-il un mouvement planétaire naissant issu d'une nouvelle génération d'organisations et de réseaux? Son influence permettra-t-elle de construire une nouvelle gouvernance mondiale? Commençons la réponse à ces questions en rapportant un petit incident qui illustre comment ces questions se posent aujourd'hui, incident qui en dit d'ailleurs assez long sur la gouvernance mondiale actuelle⁵. Cela se passe à l'ONU en 1995, James Wolfensohn, alors président de la Banque mondiale, répondait à James Gustave Speth de la direction du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à propos de la lutte contre la pauvreté en Afrique :

Nous avons les mêmes objectifs de lutte contre la pauvreté. Je ne veux pas de vos conseils et je ne veux pas que la Banque mondiale soit coordonnée par l'ONU... Nous sommes ici pour aider les peuples les plus pauvres et non pour répondre à quelque impératif bureaucratique.

En termes plus généraux, cette prise de position du président de la Banque mondiale signifie 1) que les institutions financières internationales censées relever de l'ONU n'ont de compte à rendre à personne ni à aucune autre institution que la leur (quelques grands pays, les États-Unis en tête, qui en sont les principaux bailleurs de fonds); 2) que leur légitimité ne relève pas de la démocratie mais de leur « expertise » économique qui, à leurs yeux, va bien au-delà des connaissances acquises par d'autres institutions, organisations ou mouvements. C'est ce qui sous-tend l'attitude générale que le FMI et la BM ont eue pendant près de deux décennies avec leurs programmes d'ajustements structurels (PAS) sans compter que pour tous (de la Banque mondiale jusqu'à l'ONG caritative), la lutte contre la pauvreté a constitué le discours admis.

Le mouvement antimondialisation est venu remettre en question ces propos lénifiants, car pour les institutions financières internationales, comme la Banque mondiale, la lutte contre la pauvreté signifie très précisément cibler les poches mondiales d'extrême pauvreté et y intervenir sans s'occuper des inégalités générées par les politiques économiques

5. Raconté par Serge Latouche dans son livre *Justice sans limites* (Paris, Fayard, p. 97).

qu'elle soutient. Tandis que pour d'autres, la lutte contre la pauvreté signifie plus de démocratie et du développement, la survie de la planète et une mondialisation autre. Mêmes objectifs? Mêmes stratégies? Nous sommes plutôt aux antipodes d'une concertation réelle... Ce qui ne veut pas dire que les négociations soient rompues... Mais qu'il faudra un jour que les uns puissent être écoutés et que les autres acceptent de négocier et se considèrent comme tenus de rendre des comptes s'il est avéré qu'à l'échelle nationale comme internationale les sociétés sont des « républiques de citoyens » et non des « républiques d'experts ».

La décennie 1990-2000 a donc ouvert une conjoncture nouvelle, c'est-à-dire une mondialisation néolibérale certes, mais aussi l'entrée en scène d'un mouvement antimondialisation qui, avec le temps, va radicaliser la notion de société civile internationale. Des associations, des réseaux, des mouvements situent de plus en plus leur intervention dans le cadre d'une solidarité internationale contre les politiques de ces grandes institutions économiques internationales et en faveur d'alternatives socio-économiques concrètes. Autrement dit, il n'y a pas que le seul front du refus ou de la résistance qui s'est mobilisé. Il y a aussi un front de la construction de propositions pour ici et maintenant. Quelles sont les nouvelles avenues possibles pour en arriver à une mondialisation équitable avec la fin des modèles doctrinaux? Dans quel rapport de force sommes-nous? Par où le changement social passe-t-il? Quel potentiel offrent ces réponses inédites de nouveaux acteurs collectifs investis dans des initiatives socioéconomiques populaires diverses? Quel impact a et aura cette internationalisation des réseaux d'économie sociale et de développement local? Ces questions nous introduisent à l'examen de la force actuelle des mouvements sociaux dans l'espace public international.

On n'y échappe pas! S'il existe une diversité de points de vue, de stratégies et de théories sur la mondialisation en cours, néanmoins, en dernière analyse, deux grandes options, deux grands projets se présentent à nous : 1) le projet américain, policier du monde avec sa politique unilatérale, qui dispose de l'appui de grandes institutions financières internationales ; et 2) le projet d'une communauté des nations incarnée par l'ONU, seul ou presque seul dispositif pour rendre la planète un peu plus vivable et auquel les Européens et nombre de pays du Sud semblent croire. Avec ce second scénario, on pourrait penser que, grâce à un certain nombre de bricolages continentaux, on finira par construire un monde un peu plus vivable parce que **multipolaire et multilatéral** et un monde où l'on se démarquera d'une vision trop exclusivement

économique comme celle véhiculée par la BM et le FMI. Il reste cependant au mouvement antimondialisation lui-même, à se départir du schéma politique simpliste de la société civile contre l'État et contre les institutions économiques internationales.

Autrement dit, dans cette conjoncture internationale, le combat politique devient celui de construire des **institutions internationales plus variées et disposant de plus de pouvoirs**, comme ce serait le cas si le BIT, le PNUD, l'UNICEF et le nouveau Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), etc. en venaient à avoir les mêmes pouvoirs qu'à déjà une grande institution comme l'OMC. Mais, pour en arriver là, les mouvements, les organisations et les réseaux internationaux devront servir de contrepoids aux pouvoirs en place et déployer des mobilisations sociales puissantes afin de favoriser de telles avancées. Quels sont ces mouvements? Où en sont-ils rendus? De qui sont-ils composés? Dans quelle direction vont-ils?

2.2. Les nouveaux mouvements sociaux internationaux

Le concept de **mouvement social** a généralement deux sens (Whitaker, 2003, p. 39-42) : d'abord celui d'une action collective entreprise par des militants qui ont une **cause spécifique** à défendre et des objectifs concrets, limités dans le temps et l'espace, avec des stratégies, des règles de fonctionnement, des plans d'action et des structures appropriées. On parle alors de « mouvements » qui sont pluriels dans leur composition sociale, leurs orientations, leurs règles, leurs manières de faire. Il suffit de penser au mouvement ouvrier syndical, au mouvement des femmes et au mouvement écologique pour voir se dessiner les contributions particulières des uns et des autres. Ensuite, celui **d'une action collective fédérative** de plusieurs types d'organisation où se dessinent peu à peu des convergences. Il s'agit ici d'un processus de longue durée qui peut grandir au fil des ans. On parle alors du « mouvement » parce qu'il y a différentes causes et courants en interaction dans la durée. C'est de cela qu'on parle lorsqu'on utilise la notion de « mouvement altermondialiste ». L'inédit des années 1990, c'est que bon nombre de mouvements, de caractère et de portée surtout nationaux et spécifiques, ont commencé à investir l'espace international en participant à l'émergence d'un mouvement citoyen international de type nouveau.

Les conditions d'émergence du mouvement altermondialiste

Ce mouvement a d'abord un **héritage**, celui du tiers-mondisme des années 1970, mouvement du Nord qui appuyait les mouvements de libération nationale des pays du Sud : Cuba, puis le Salvador et le Nicaragua en Amérique latine ; la Guinée-Bissau, l'Angola, le Mozambique et l'Afrique du Sud de même que le Viêt Nam en Asie. Ces pays ont tous été l'objet de luttes dites de libération qui ont alimenté l'imaginaire de transformation sociale des années 1960-1970. L'érosion des modèles de société de l'après-guerre (1945-1975), tant au Nord qu'au Sud, a laminé ce courant dans les vingt-cinq dernières années. Celui-ci n'en a pas moins formé des générations de militants internationalistes dans mais aussi hors du giron habituel des partis de gauche. L'émergence de nouveaux acteurs dans les années 1980-1990 – les femmes, les associations des bidonvilles, les jeunes, les écologues – a provoqué la réouverture des débats, notamment la sortie de l'éclipse des alternatives économiques populaires et de développement local dans le nouveau contexte où l'État ne peut plus être considéré comme le seul garant du développement et de l'intérêt général. Ces générations des années 1970 et les nouvelles des années 1980 ou 1990 se croisent aujourd'hui à l'intérieur de forums sociaux mondiaux et de réseaux internationaux en voie de construction.

Ce mouvement altermondialiste qui a croisé des générations différentes d'organisations a aussi eu un événement **précurseur** : le Sommet sur l'environnement de Rio en 1992, qui a réuni, sur ses propres bases, plus de 20 000 participants et 8 000 ONG (Lipietz, 1999). Par la suite, les ONG sont venues occuper l'espace public international nouvellement créé par les sommets subséquents organisés par l'ONU sur le développement social en 1995, sur la condition des femmes en 1996, sur la lutte contre l'exploitation des enfants à Genève en 1998, puis le second Sommet de la Terre à Johannesburg en Afrique du Sud en 2002. Mais cette mobilisation de type institutionnel ne comblait cependant pas toutes les demandes ni toutes les aspirations.

Le **coup d'envoi** « définitif » et le premier grand **tournant** fut Seattle en 1999, puis la Marche mondiale des femmes en 2000 et les Forums sociaux mondiaux de Porto Alegre (2001, 2002, 2003) et de Mumbai (2004). Il faut aussi compter dans cette mouvance les mobilisations dans la rue contre le G8 à Gênes en 2001 (300 000 participants) et l'émergence d'une nouvelle génération d'organisations dont ATTAC en France (et ailleurs maintenant) constitue le prototype (Cassen, 2003).

Les principales caractéristiques

Dans leur première phase, ces forums sociaux internationaux mobilisèrent ainsi des ONG de développement, notamment dans le secteur de l'environnement mais aussi du développement social, ce qui provoqua durant les années 1990 une importante croissance des ONGI (plus de 15 000 selon Ruano-Borbalan, 2003 ; près de 50 000 selon Laroche, 2003). Puis d'autres organisations leur emboîtèrent le pas : les organisations de défense de droits sociaux (enfants, etc.), les syndicats, les ONG d'aide humanitaire, les réseaux d'organisations et d'entreprises d'économie sociale, les réseaux de développement local et durable, des réseaux du mouvement des femmes, des Églises.

Que révèlent ces différents types de mobilisation ? Au Nord comme au Sud, une **recherche commune**, celle de doter la planète d'un contrepoids démocratiques à la gouvernance économique du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC et d'un contrepoids politique mondial au Conseil de sécurité de l'ONU dans la foulée d'un diagnostic de base qui confirme le caractère dévastateur de la mondialisation néolibérale : la montée des inégalités, les perturbations majeures de l'environnement et la montée des facteurs de guerre.

Mais ces mobilisations traduisent aussi une **grande hétérogénéité et d'importantes tensions entre sensibilités différentes** : d'un côté, une gauche politique classique et, de l'autre, une nouvelle gauche et une extrême gauche politique ; d'un côté, des mouvements de lutte revendiquant leur autonomie envers et contre tous et une identité propre sans affiliation de parti ni idéologie précise et, de l'autre, des réseaux de culture religieuse, surtout chrétienne de souche ; d'un côté, des syndicalistes luttant contre la désindustrialisation et, de l'autre, des écologistes luttant pour une décroissance durable ; d'un côté, des producteurs défendant une agriculture industrielle menacée par les nouvelles politiques de l'OMC et, de l'autre, des organisations favorables à l'agriculture familiale... Ajoutons à cela que les couches sociales surtout mobilisées pour l'instant sont les couches moyennes politisées, soit des étudiants, des intellectuels et des professionnels de l'associatif.

Un nouveau cycle de mobilisation capté par la guerre

Retenons par ailleurs que ce nouvel espace public international de dialogue aura fait émerger de nouveaux thèmes : le travail des enfants,

l'annulation de la dette, le VIH/sida, la lutte contre les politiques d'ajustement structurel, la responsabilité sociale des entreprises, la taxe sur la spéculation (taxe Tobin) et sur la pollution (écotaxe), le changement climatique de la planète, la démocratie à l'échelle mondiale, la paix, etc.

Cependant un autre tournant marque aujourd'hui ce jeune mouvement, celui du 11 septembre 2001 avec l'arrivée d'une nouvelle forme de terrorisme qui s'introduit dans l'espace public international sur fond de montée en puissance d'un islam intégriste dans les pays du Moyen-Orient. Sans compter une situation plus instable due au déploiement d'un nucléaire venant de pays du Sud : la Corée du Nord, le Pakistan, l'Iran mais aussi l'Inde. Dans cette conjoncture de guerre et de menace nucléaire, l'intervention militaire américaine en Irak a provoqué une mobilisation sans précédent en faveur de la paix le 15 février 2003 quand des millions de personnes partout en Europe et en Amérique du Nord (dont 150 000 au Québec) seront sorties dans les rues pour dénoncer la politique américaine.

Forces et faiblesses du mouvement altermondialiste : quel avenir ?

Le mouvement « altermondialiste » nous laisse cependant avec certaines questions : n'est-il que rebelle, fraternel et mobilisateur pour un temps ? Est-il possible qu'il se dégage quelque chose de rassembleur et de portée structurante par-delà le souhaitable véhiculé à satiété dans ces rencontres ? Comme le suggère Laïdi (2003), peut-être entre-t-il dans sa « phase syndicale » ? L'organisation politique de ce processus est un angle mort, ajoute-t-il. Ce qui n'est pas un mal en soi, car toutes les questions de santé, de culture, d'éducation, etc., en entrant dans le jeu de la compétition mondiale, sont devenues des objets de délibération où des citoyens, de plus en plus nombreux peut-être, veulent et voudront affirmer que cela les concerne directement.

Mais ce mouvement doit aussi éviter certains pièges :

- 1) celui de prendre la mondialisation néolibérale comme le seul et unique adversaire, cause de tous nos malheurs, et finalement de conclure que le front du refus suffit à casser le vieux monde. Des alternatives sont à bâtir ici et maintenant : **résister et construire** fut la conclusion de la rencontre internationale de Québec en 2001 (Favreau, Lachapelle et Larose, 2003) ;

- 2) la fuite en avant d'une partie du mouvement qui s'autoproclame le porteur des transformations sociales à venir et des stratégies pour y arriver, plutôt que l'ouverture à de **multiples alternatives à différents niveaux** (local, national, international) ;
- 3) la tentation d'enterrer la démocratie représentative en l'opposant à la démocratie directe : si la démocratie représentative est quelque peu figée, elle reste néanmoins une des formes de prise de décision pour en arriver à dégager l'intérêt général dans une société. La démocratie directe a aussi ses travers : la trop grande présence de l'informalité et de la faible représentativité de certains groupes par exemple, la cooptation des responsables, bref le risque récurrent des formes déjà expérimentées de démocratie directe qui l'ont fait tomber dans une sorte de « néocorporatisation » de l'organisation sociale.

Sur des questions plus concrètes (telles que l'organisation des rendez-vous internationaux, la participation au mouvement des différentes organisations et réseaux, le financement des rencontres), les défis sont considérables, comme le signalent très clairement les fondateurs des forums sociaux mondiaux (Houtart, 2003) : présence dominante des classes moyennes et quasi-absence d'organisations des classes populaires, montages financiers qui sont de véritables casse-têtes, rythme débridé des mobilisations, etc. Il s'agit là de problèmes de régie interne. Mais les pressions externes sont également très fortes, comme l'indiquent à juste titre Boulianne et Beaulieu dans leur texte :

Paradoxalement, une partie des activités des mouvements anti-mondialisation est rendue possible grâce à des fonds qui proviennent du dispositif international de développement et de coopération, suscitant des tensions et des controverses dans et entre les mouvements. Ces tensions et contradictions liées aux conséquences politiques de l'utilisation de certaines sources de financement ne sont pas sans rappeler celles qui se vivent sur le terrain du développement local [...].

Autrement dit, les dirigeants des mouvements sociaux internationaux ne sont pas plus à l'abri de l'influence de certains dispositifs internationaux que ceux engagés localement dans des initiatives économiques populaires ou de développement local. Au-delà de ces contradictions, nous dit Houtart, « un grand pas est en train de s'accomplir : celui de recréer l'utopie ». Recréer l'utopie ou des utopies ? Houtart anticipe peut-être un peu trop sur l'avenir.

Le rôle des OCI : prestation de services ou combat pour le développement ?

Un certain nombre d'OCI n'hésitent pas à « surfer » sur le misérabilisme et à aiguïser les émotions en lieu et place d'une éducation au développement du public dans le Nord et donc d'une solidarité consciente et active. D'autres se contentent d'une **dépendance vis-à-vis de la politique des agences publiques de développement international** (telle l'ACDI au Canada). Pourtant, l'une des conditions de la levée des fonds auprès du public, pour inciter à la solidarité avec les populations du Sud, consiste très précisément à se donner les moyens d'une influence positive de la société civile sur les politiques des gouvernements et de leurs agences évoluant dans ce champ.

Ceux qui n'influencent pas la définition de l'agenda des dispositifs publics de coopération n'en seront que des partenaires connexes, n'ayant pas affiché une autonomie de vision et de pratique du développement à l'échelle internationale. Cette logique de subordination conduit certains organismes de coopération à n'apporter dans le Sud que **des réponses techniques à des enjeux politiques**. En effet, dans une mondialisation dominée par l'hégémonie du modèle néolibéral, nombre de pays du Sud continuent de faire face à une marginalisation accrue sur le plan international. Leurs politiques publiques demeurent extraverties, leurs ressources sont pillées par les multinationales, leurs dirigeants se débattent dans le labyrinthe des services de la dette. Dans un tel contexte où les États sont à reconstruire, le travail structurant en matière de coopération internationale consisterait à s'activer dans des secteurs ayant des impacts sur les politiques de développement au lieu de se laisser prendre au jeu du « politiquement correct » consistant à proposer des réponses techniques qui ne remettent en cause ni les paradigmes conservateurs de l'appui au développement ni les bases des inégalités. Accompagner quelques réformes en marge du système de production et considérer les enjeux stratégiques comme hors de portée est une approche bien commode d'intervention en coopération.

Certains raccourcis choisis par des organisations de coopération internationale sont compromettants du fait des conséquences qu'ils charrient notamment le **risque de se confiner dans la fonction d'agence d'exécution de politiques de développement définies par d'autres acteurs**. Dans des situations de raréfaction des ressources de la coopération internationale, la tentation est grande pour certaines OCI de

développer des stratégies de survie au prix d'un renoncement partiel ou total à leur identité fondatrice. Sous prétexte d'une meilleure professionnalisation du dispositif d'intervention, l'engagement citoyen cède la place à la technocratie, la marge d'innovation se restreint et les valeurs démocratiques se fanent au nom d'un prétendu « réalisme ». Résultat, les populations censées être bénéficiaires de cette coopération passent du statut de partenaires à celui de clients et les méthodes utilitaires montent d'un cran.

L'intervention des OCI continue à être marquée par son **faible dispositif de capitalisation des expériences**. En réalité, peu d'organisations de coopération accordent une place centrale dans leur intervention dans le Sud à la fonction stratégique de capitalisation des connaissances nouvelles et des expériences novatrices. Le système de suivi-évaluation est dégarni et la maîtrise des processus sociaux dans le développement n'est pas à leur agenda. Les interactions avec les espaces et institutions de création de savoirs (centres de recherche, universités) sont dérisoires. C'est à se demander si les OCI ont conscience qu'une de leur mission essentielle est d'accompagner les acteurs qui innovent dans les espaces qui s'assimilent à des laboratoires sociaux.

Cette situation est amplifiée par leur **implication timide dans des réseaux au Sud**. Les OCI se désengagent des réseaux nationaux qui, dans certaines circonstances, adoptent le style de la confrontation avec les pouvoirs publics. On ne répétera jamais assez que l'influence de la société civile sur les politiques publiques de développement vient de la masse critique engrangée par des réseaux d'acteurs convaincus que leur valeur ajoutée réside dans la mise en synergie de leurs compétences. Les réseaux d'acteurs non gouvernementaux dans le Sud sont des leviers d'autorégulation incontournables, car ils sont des ferments critiques des pratiques, des valeurs et des approches d'appui au développement.

Pour amorcer une meilleure complicité des OCI du Nord avec les sociétés civiles au Sud, l'élargissement des espaces démocratiques semble s'imposer. À cet égard, quelques limites dont on a peu tenu compte jusqu'ici sont à lever. Parmi les plus manifestes, pensons au fait que le personnel cadre du Sud est tenu en marge des prises de décision et des choix stratégiques des OCI, et à la faible présence de leaders du Sud dans les instances de décision (conseils d'administration, assemblées générales) des organisations de coopération, ce qui rompt avec les règles de gestion qui prennent en compte la dimension interculturelle. Cette

verticalité des logiques décisionnelles freine les volontés d'engagement citoyen de paire avec une professionnalisation obligée dans un environnement du Sud où la qualité et l'efficacité des interventions des organismes de coopération deviennent la clé de voûte des succès espérés.

Les données sont plus certaines lorsqu'il s'agit des OCI qui combattent pour le développement avec plusieurs décennies de capitalisation derrière elles (tout en gérant en partie des politiques de caractère public) : les OCI du Nord et leurs cousines au Sud sont certainement devenues, dans la dernière décennie, des interlocuteurs incontournables (Laroche, 2003) parce qu'elles ont vu la mouvance altermondialiste se construire et qu'elles y ont développé des niches et des créneaux :

- a) en concentrant davantage leurs ressources pour avoir une certaine portée lors d'événements internationaux initiés par le mouvement altermondialiste ;
- b) en se professionnalisant pour pouvoir dégager des alternatives concrètes aux propositions émanant des *inner circles* des grandes institutions économiques internationales ;
- c) en contribuant à l'élaboration de nouvelles normes de droit public international ;
- d) en agissant plus par des coalitions intersectorielles réunissant des organisations investies dans le domaine de l'environnement, de la santé publique, de l'aide au développement, etc. ;
- e) en diversifiant leur géographie (l'Asie et l'Afrique comptent davantage) : leur nombre a progressé de plus de 40 % en dix ans (entre 1992 et 2002) de sorte qu'on retrouve aujourd'hui 17 428 sièges sociaux d'ONGI (1 420 à Bruxelles, plus de 800 aux États-Unis, mais 781 à Londres et 706 à Paris (Kaldor *et al.*, 2001) ;
- f) en élargissant la palette des thèmes qu'elles traitent et la polyvalence de leurs interventions (sur les grandes valeurs tels les droits de l'homme, mais aussi la prestation de services de base en éducation et en santé, etc.).

3. CONCLUSION

Les mouvements sociaux internationaux ont pour l'instant un faible pouvoir d'influence, mais ils réussissent néanmoins à infléchir l'agenda politique international en fonction de leurs propres priorités comme l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, le développement durable, la commercialisation des médicaments génériques dans les pays du Sud... On s'entend aussi généralement pour dire que c'est une force politique croissante. Les OCI qui participent de ces mouvements sont aussi en pleine croissance. Certes, ces organisations peuvent prendre des directions différentes : plus humanitaires pour les unes, plus engagées dans la construction de nouveaux réseaux internationaux pour les autres ; plus près des gouvernements pour les unes, plus « alternatives » aux institutions publiques pour les autres, etc. Leur représentativité est souvent remise en question, mais la preuve de leur pertinence n'est cependant plus à faire. L'avenir des mouvements sociaux et des OCI est-il dans la construction de grandes réformes de la gouvernance mondiale ou dans la maîtrise de la mondialisation dans le débat politique de chacun des pays où ils sont présents ? Sans doute un peu des deux. Dossier à suivre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANIELSKI, M. (2001). *Alberta sustainability Trends 2000. The Genuine Progress Indicators Report 1961 to 1999*, disponible sur le site Internet : www.pembina.org
- ASSOGBA, Y. (2002). *Et si les Africains de la diaspora étaient des acteurs de développement de l'Afrique*, Cahiers de la CRDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 17 p.
- BARTOLI, H. (1999). *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, Paris, UNESCO-Économica.
- BIT (1999). *Un travail décent. Rapport du directeur général*, Genève, Bureau international du travail.
- CASSEN, B. (2003). *Tout a commencé à Porto Alegre... Mille forums sociaux !* Paris, Mille et une Nuits.
- CASTEL, O. (2002). *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives ?* Paris, La Découverte.
- COMELIAU, C. (2000). « Le postulat de la croissance indéfinie », *Revue internationale des sciences sociales*, UNESCO-ÉRÈS, n° 166, p. 519-527.

- DESROCHE, H. (1976). *Le projet coopératif*, Paris, Éd. Ouvrières.
- DEVELTERE, P. (1998). *Économie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université.
- FALL, A.S. (2003). *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine*, Cahiers de recherche, CRDC, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 52 p.
- FALL, A.S., L. FAVREAU et G. LAROSE (dir.) (2004). *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives ? Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- FALL, A.S. et L. FAVREAU (2003). « Création de richesse en contexte de précarité : une comparaison Nord-Sud et Sud-Sud », *Économie et solidarités*, vol. 34, n° 1, p. 168-178.
- FAVREAU, L., R. LACHAPPELLE et G. LAROSE (2003). *Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud*, numéro hors série de la revue *Économie et Solidarités*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- FAVREAU, L., L. FRÉCHETTE, M. BOULIANNE et S. van KEMENADE (2002). *Développement local et économie populaire : l'expérience de Villa El Salvador*, Cahiers de la CRDC, Université du Québec en Outaouais, 140 p.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- FREIRE, P. (1974). *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero.
- FRÉMEAUX, P. (2003). « Altermondialisme : la nouvelle internationale ? », *Alternatives internationales*, nov.-déc. 2003, p. 6-11.
- KALDOR, M., H. ANHEIR et M. GLASIUS (dir.) (2003). *Global Civil Society 2003*, London, Oxford University Press.
- GRET, M. et Y. SINTOMER (2002). *Porto Alegre, l'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte.
- HOUTARD, F. (2003). « Forces et faiblesses de l'altermondialisation ». *Le Monde diplomatique*, nov. 2003, p. 16-17.
- HIRSCHMAN, A. (1980). *Les passions et les intérêts*, Paris, Presses universitaires de France.
- HIRSCHMANN, A. (1964). *Stratégie et développement économique*, Paris, Éd. Ouvrières.

- ILLICH, I. (1971). *Libérer l'avenir: appel à une révolution des institutions*. Paris, Seuil.
- LAÏDI, Z. (2003). «La mondialisation entre dans sa phase syndicale», Entretien paru dans la revue *Alternatives internationales*, octobre 2003, p. 42-45. Voir aussi son plus récent ouvrage *La grande perturbation*, Paris, Flammarion, p. 303-341.
- LAROCHE, J. (dir.) (2003). *Mondialisation et gouvernance mondiale*, Paris, Presses universitaires de France (entrevue dans *Alternatives économiques*, numéro hors série, n° 59, 2004, p. 18).
- LATOUCHE, S. (1991). *La planète des naufragés, essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte.
- LATOUCHE, S. (2003). *Justice sans limites*, Paris, Fayard.
- LEBRET, L.-J. (1961). *Dynamique concrète du développement*, Paris, Éd. Ouvrières.
- LÉVESQUE, B. (1979). *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Montréal, Éd. Saint-Martin.
- LÉVY, M. (dir.) (2000). «La nouvelle question Nord-Sud», *Esprit*, n° 264, p. 79-175.
- LIPIETZ, A. (1999). *Qu'est-ce que l'économie politique? La grande transformation du XX^e siècle*, Paris, La Découverte.
- MARTIN, D., J.-L. METZGER et P. PIERRE (2003). *Les métamorphoses du monde, sociologie de la mondialisation*, Paris, Seuil.
- MEISTER, A. (1977). *La participation pour le développement*, Paris, Éd. Ouvrières.
- MYRDAL, A. (1959). *Théorie économique et pays sous-développés*, Paris, Présence africaine.
- MYRDAL, G. (1978). *Procès de la croissance*, Paris, Presses universitaires de France.
- PEEMANS, J.-P. (1997). *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris/Montréal, L'Harmattan.
- PERROUX, F. (1961). *De l'économie du XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France.
- PERROUX, F. (1981). *Pour une nouvelle philosophie du développement*, Paris, Aubier/UNESCO.
- PORTÈS, A. (1996). *Immigrant America*, Los Angeles, University of California Press.

- RIST, G. (1996). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de sciences po.
- ROSTOW, W. (1970). *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil.
- ROUILLÉ d'ORFEUIL, H. (2002). *Économie, le réveil des citoyens (les alternatives à la mondialisation libérale)*, Paris, Alternatives économiques/Syros.
- ROUSSELET, M. (1996). *Les tiers-mondes*, Paris, Le Monde.
- RUANO-BORBALAN, J-C. (2003). « La société civile entre mythes et réalités », *Sciences humaines*, numéro spécial n° 2, mai-juin, p. 94-99.
- SACHS, I. (1997). *L'écodéveloppement, stratégies pour le XXI^e siècle*, Paris, Syros.
- SEN, Amartya (2000). *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil.
- STIGLITZ, J. (2002). *La grande désillusion*, Paris, Fayard.
- TARRIUS, A. (2002). *La mondialisation par le bas, les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland.
- VIVERET, P. (2003). *Reconsidérer la richesse*, Paris, Éditions de l'Aube.
- WIEVIORKA, M. (dir.) (2003). *Un autre monde...voix et regards*, Paris, Balland.
- WHITAKER, C. (2003). Propos tenus dans le livre collectif *Où va le mouvement altermondialisation?*, Paris, La Découverte.

DE LIMA À QUÉBEC ET DAKAR

Mars 1997

Une **Conférence internationale sur « L'économie sociale au Nord et au Sud »** se tient à Ostende (Belgique). Elle est organisée par l'Université de Liège et l'Université de Louvain en collaboration avec les réseaux belges d'économie sociale. Cette conférence aura permis de définir les principaux chantiers et enjeux de l'économie sociale dans une perspective Nord-Sud.

Juillet 1997

Un premier **Symposium international sur la globalisation de la solidarité** réunit plus de 200 personnes de 32 pays à Lima (Pérou) à l'initiative du Grupo Red de Economía Solidaria del Perú (GRESPE). Cette rencontre aura permis d'établir que, dans un monde où la logique de marché est dominante, il faut travailler à la mise en œuvre des conditions favorisant des échanges internationaux qui pourront s'exprimer sous le mode d'une véritable coopération internationale solidaire entre partenaires du Nord et du Sud. La rencontre aura également conclu à la nécessité de se réseauter à l'échelle internationale pour atteindre de tels objectifs.

Octobre 2001

Une deuxième **Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité** se tient à Québec sur le thème « L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud » et réunit plus de 400 personnes de 37 pays (dont 25 du Sud). Objectif : montrer et supporter l'émergence de nouvelles pratiques d'économie sociale et solidaire et contribuer au développement d'alternatives aux stratégies néolibérales de gestion de la mondialisation. Elle donnera lieu à la production d'un document sur la conjoncture internationale *Résister et construire*, lequel fera l'objet d'un débat collectif à cette occasion. La Rencontre de Québec est aussi marquée par la volonté d'affirmer le caractère pluriel de l'économie sociale et solidaire enracinée dans des réalités et des cultures diverses. La plénière de clôture décide de la tenue d'une troisième rencontre internationale à Dakar en 2005 selon le principe de l'alternance Nord-Sud et met en place une Commission internationale de liaison constituée de délégations continentales responsables de faire circuler l'information et de mettre en relation les divers réseaux en vue de cette troisième rencontre.

Décembre 2002

Une première rencontre de la **Commission internationale de liaison (CIL)** se tient à Dakar au Sénégal en décembre 2002. L'objectif est de remplir le mandat de Québec 2001 : préparer la participation aux échanges de la troisième rencontre internationale à Dakar en 2005. C'est à cette occasion qu'il est convenu de désigner la dynamique Lima-Québec-Dakar sous le nom de **Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS)**.

Septembre 2003

Une **conférence internationale « Le Sud... et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ? »** est organisée à Gatineau (Québec). Il s'agit d'une activité conjointe du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), initiateur de la Rencontre internationale de Québec (octobre 2001), du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) né dans la foulée de Québec 2001 et Lima 1997 et de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC). Située à mi-chemin entre la rencontre de Québec 2001 et celle de Dakar 2005, cette conférence a été un moment de réflexion entre réseaux québécois d'économie sociale (OCL, groupes de femmes, organisations syndicales, coopératives, groupes de jeunes engagés dans la coopération internationale, etc.) et des représentants en provenance d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe engagés dans des démarches similaires. Elle a permis de consolider les décisions prises à Québec en 2001 et a également confirmé la pertinence de Dakar 2005.

Novembre 2005

Une **troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité** est prévue à Dakar au Sénégal. Les objectifs : capitaliser et construire une vision pour traduire l'espoir de changement en axes concrets ancrés dans le vécu des acteurs issus des peuples du Nord et du Sud. Faire des diversités interculturelles un levier de développement économique et social. Donner une perspective politique au projet d'économie sociale et solidaire.

LA TROISIÈME RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LA GLOBALISATION DE LA SOLIDARITÉ : DAKAR 2005

Après Lima (1997) et Québec (2001), l'Afrique partage son expérience. en économie sociale.

Quels sont les objectifs ?

Construire collectivement des alternatives aux stratégies néolibérales par la capitalisation des connaissances et des expériences en économie sociale et solidaire. Dakar 2005 vise principalement :

- la mise en réseau et la valorisation des expériences ;
- le plaidoyer pour un pluralisme économique ;
- la formation à des valeurs positives : consommation éthique, commerce équitable, responsabilité sociale des entreprises, citoyenneté active, changement social et politique ;
- la perspective internationale des actions locales.

Qui sont les organisateurs ?

Cette rencontre sera organisée par le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS) dont l'équipe technique est basée à Dakar. Le RIPESS a pour mission de renforcer les dynamiques d'échanges intercontinentales et les différentes façons de penser l'économie sociale et solidaire.

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ?

L'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'activités économiques à finalité sociale qui participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des dizaines de milliers de projets dans les pays du Nord comme du Sud. Les Rencontres de Lima (1997) et de Québec (2001) ont retenu la définition qui affirme que cette économie « place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen » (Déclaration de Lima, 1997).

Pour en savoir plus

www.uqo.ca/ries2001/RIPESS

Pour communiquer avec le secrétariat du RIPESS :

dk2005@sentoosn

LE GROUPE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DU QUÉBEC (GESQ)¹

Le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) est une association à but non lucratif (OBNL) qui regroupe des personnes provenant de divers secteurs et des organisations engagées en économie sociale et solidaire au Québec. La **mission** : promouvoir et supporter la dynamique de globalisation des solidarités portée par les rencontres de Lima (1997) et de Québec (2001) et assumer au Québec l'ensemble des responsabilités de préparation, de participation et de suivi de la Rencontre de Dakar (2005).

Initiateur de la deuxième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, le GESQ s'est donné comme première priorité de **soutenir l'organisation de la troisième rencontre internationale de Dakar en 2005** en mettant à contribution tous les réseaux québécois d'économie sociale engagés dans la solidarité internationale. La rencontre de Dakar, comme les deux qui l'ont précédée, est conçue comme un indispensable espace de dialogue interculturel. Ces rencontres sont des leviers – avant, pendant et après – favorisant la formation et la consolidation de réseaux internationaux (bilatéraux ou multilatéraux) des organisations et des entreprises d'économie sociale et plus largement de développement local.

En second lieu, le GESQ veut faciliter, dans la mesure de ses moyens et de son influence, le **développement de nouvelles pratiques de solidarité internationale de l'économie sociale québécoise**. Pour réaliser sa mission, le GESQ dirige son intervention dans trois axes complémentaires qui lui permettent de travailler sur la scène québécoise et sur la scène internationale tout en se donnant les outils d'analyse nécessaire pour prendre les décisions les plus appropriées :

- la mobilisation des réseaux, des organisations et des entreprises d'économie sociale du Québec ;
- la construction du RIPESS et la création de partenariats Nord-Sud ;
- la mise au point d'outils de connaissance, d'information et de diffusion d'analyses et de débats.

Pour en savoir plus

www.uqo.ca/ries2001

1. Pour en savoir plus sur le GESQ, voir le texte de René Lachapelle dans la partie 3 de ce livre, p. 290.

LE RÉSEAU INTERCONTINENTAL DE PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE (RIPESS)

La **mission** du RIPESS est d'établir des liaisons entre les différents réseaux d'économie sociale et solidaire en favorisant le renforcement des dynamiques continentales.

- Établir la mise en réseau des entreprises et des réseaux d'économie sociale et solidaire aux échelles nationales, continentales et intercontinentales.
- Contribuer à la lutte idéologique en faveur de l'économie sociale et solidaire, en particulier par le plaidoyer et les animations participatives de débats visant la reconnaissance, la valorisation des expertises et du savoir-faire des entreprises collectives.
- Être, dans le prolongement des rencontres de Lima et de Québec, la cheville ouvrière de la troisième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité (Dakar 2005).

Les initiateurs du RIPESS sont des organisations qui **dirigent des réseaux nationaux**, notamment el Grupo Red de Economía Solidaria del Peru qui a organisé la première Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Lima au Pérou en 1997, le Groupe d'économie solidaire du Québec qui a réalisé la seconde à Québec au Canada en 2001, et le Groupe sénégalais d'économie sociale et solidaire qui prépare la troisième qui aura lieu à Dakar au Sénégal en 2005.

Le réseau compte plus de 60 groupes et réseaux œuvrant dans les différents champs de l'économie sociale et solidaire. Les **membres** proviennent principalement d'Amérique du Sud, d'Amérique du Nord, d'Afrique et d'Europe. Le RIPESS travaille pour que cette dynamique puisse rejoindre l'Asie.

Les cinq domaines prioritaires d'action du RIPESS sont : **les finances solidaires, les alternatives populaires aux privatisations, le développement local, le commerce éthique solidaire, et la formation et la promotion de l'économie sociale et solidaire.**

Pour en savoir plus

<http://www.uqo.ca/ries2001/RIPESS>

Pour communiquer avec le RIPESS :

dk2005@sentoo.sn

**LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN DÉVELOPPEMENT
DES COLLECTIVITÉS (CRDC) DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

Origine, objectifs et activités

La Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) a démarré ses activités en 1995 et a été reconnue comme Chaire de recherche du Canada en 2002. Louis Favreau, sociologue, en est le titulaire. Elle a comme finalité de contribuer à l'avancement de la théorie et des pratiques de développement des collectivités (développement local et régional, organisation communautaire, économie sociale et politiques publiques) par un ensemble d'activités de recherche, de formation, de diffusion des connaissances et de services à la communauté.

Son équipe de chercheurs

La CRDC est composée d'une équipe multidisciplinaire (sociologie, science politique, géographie, histoire, travail social, relations industrielles, etc.) comptant une dizaine de chercheurs à l'UQO. Outre les chercheurs de l'UQO, on compte des chercheurs d'autres universités au Québec et ailleurs dans le monde (Europe, Afrique et Amérique latine). De plus, annuellement, une dizaine d'étudiants de deuxième et troisième cycle y sont associés comme assistants de recherche. La CRDC accueille également des stagiaires postdoctoraux.

La spécificité de la Chaire de recherche

Les travaux de recherche de la Chaire se font à l'échelle du Québec, des Amériques, de même qu'à l'échelle internationale dans une perspective Nord-Sud. Ils portent sur la place qu'occupent le territoire et les collectivités locales dans le développement économique et social, particulièrement en matière de pratiques innovantes de création de richesses (en économie sociale, en organisation communautaire, en développement local et en développement régional) et en ce qui concerne les nouvelles politiques publiques de développement.

La CRDC organise son programme de travail dans les quatre chantiers suivants :

1. le développement local et régional : systèmes locaux de production, gouvernances territoriales, économies locales, diversification socioéconomique régionale, etc,
2. l'organisation communautaire : associations de défense de droits, services collectifs de proximité, difficultés et conditions d'une participation citoyenne locale, etc.,
3. l'économie sociale : entreprises et services dans des secteurs comme la petite enfance, la récupération et le recyclage, la gestion intégrée des forêts, l'écotourisme, etc. ; les conditions d'émergence de ces initiatives ; la dynamique interne de ces entreprises ; les conditions de leur développement ;
4. les politiques publiques de développement local et régional, d'économie sociale et d'action communautaire.

Sites de la CRDC

Site de recherche de la CRDC : <http://www.uqo.ca/crdc-geris/>

Observatoire en économie sociale et en développement régional : <http://www.uqo.ca/observer>

Site en développement international de la CRDC : www.uqo.ca/ries2001

Pour rejoindre la CRDC : crdc@uqo.ca

SITES INTERNET DE RÉFÉRENCE

Pour une liste complète des organisations québécoises engagées avec les populations et les organisations des pays du Sud, voir le site de l'AQOCI :
<http://www.aqoci.qc.ca/membres/index.html>

Organisations faisant partie du mouvement de l'altermondialisation
Réseaux internationaux

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)
<http://www.uqo.ca/crdc-geris/> crdc@uqo.ca

Réseau femmes et économie solidaire
<http://www.penelopes.org>

Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) <http://www.uqo.ca/ries2001>
renelachapelle@sympatico.ca

Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire
<http://www.alliance21.org>

Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS)
<http://www.uqo.ca/ries2001/RIPESS>
dk2005@sentoosn

Alliance coopérative internationale (ACI) <http://www.ica.coop/ica/ft/>

ATTAC <http://www.attac.org>

Confédération internationale des syndicats libres (CISL) <http://www.icftu.org>

Réseau canadien de développement économique communautaire
<http://ccednet-rcdec.ca/>

Groupe d'études et de recherche sur les mondialisations
<http://www.mondialisations.org>

Centre de recherche sur la mondialisation
<http://globalresearch.ca/>

Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation (OIT)
<http://www.ilo.org/public/french/wcsdsg>

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	vii
Liste des sigles	ix
INTRODUCTION	
Mouvement citoyen, alternatives socioéconomiques et coopération internationale	1
<i>Louis Favreau, Gérald Larose et Abdou Salam Fall</i>	
PARTIE 1	
PRATIQUES INNOVATRICES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE :	
LES CONVERGENCES	21
<i>Chantale Doucet et Louis Favreau</i>	
Le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) et la transformation en cours de la coopération internationale	30
<i>Michel Chaurette</i>	
Développement international Desjardins (DID) : l'enjeu de la finance communautaire dans les pays du Sud	41
<i>Anne Gaboury</i>	
Développement local et régional en Afrique de l'Ouest : un jumelage entre villages québécois et maliens	52
<i>Claude Giles et Adama Mariko</i>	
UPA Développement international (UPA DI) : une coopération de paysans à paysans	56
<i>André Beaudoin</i>	
Les avancées du commerce équitable au Québec	65
<i>Jean-Frédéric Lemay</i>	

Le jumelage de deux collectivités :	
Saint-Louis au Sénégal et Gatineau au Québec	75
<i>Pauline Bouchard et Martin Van Den Borre</i>	
Carrefour Tiers-Monde : la passion de la solidarité	80
<i>Sylvie Dunn</i>	
Coopératives et altermondialisation :	
les visées internationales de la Société de coopération	
pour le développement international (SOCODEVI)	85
<i>Réjean Lantagne</i>	
L'insertion socioprofessionnelle de jeunes de la rue :	
l'expérience inédite de Cirque du Monde dans 35 pays	94
<i>Nicole Riberdy</i>	
Développement et Paix et l'internationalisation	
de l'économie sociale	103
<i>Chantale Doucet</i>	
Les centres universitaires de recherche et la coopération	
internationale : l'expérience de l'Université du Québec	
en Outaouais (UQO)	108
<i>Louis Favreau et Lucie Fréchette</i>	
PARTIE 2	
MOUVEMENTS SOCIAUX ET MISE EN ŒUVRE	
DE PRATIQUES SOCIOÉCONOMIQUES	127
Mouvement des femmes, économie solidaire	
et développement local en Amérique latine	130
<i>Manon Boulianne et Elsa Beaulieu</i>	
Un nouveau mouvement socioéconomique au cœur	
d'une autre mondialisation : le commerce équitable	158
<i>Corinne Gendron</i>	
Modèle de développement et mouvements sociaux au Québec	184
<i>Jacques L. Boucher</i>	
Du local à l'international : l'expérience du mouvement	
associatif en Mauricie	204
<i>Sylvie Tardif et Lise Saint-Germain</i>	
Mouvement associatif et développement	
économique communautaire au Canada	207
<i>Mike Lewis</i>	

PARTIE 3

PRATIQUES INNOVATRICES DE SOLIDARITÉ ET DE MISE EN RÉSEAU À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE	221
Les cuisines collectives péruviennes : quand un mouvement de femmes du Sud inspire le Nord	224
<i>Lucie Fréchette</i>	
Mutations du travail, innovations syndicales et nouvelles solidarités Nord-Sud	235
<i>François Lamarche</i>	
Un fonds de solidarité au Sénégal : une nouvelle institution au service du développement	243
<i>Normand Caron</i>	
L'engagement international de la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs (Québec)	254
<i>Pascale Caron</i>	
Un réseau québécois d'économie sociale : le Conseil de la coopération du Québec	259
<i>Hélène Simard</i>	
Le Carrefour québécois de développement local (CQDL) et les rencontres mondiales du développement local	267
<i>Marie-Claude Ménard</i>	
Le Bureau international du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire !	271
<i>Louis Jolin</i>	
Les réseaux internationaux de recherche en sciences sociales à l'UNESCO	276
<i>Élisabeth Barot</i>	
L'engagement de villes québécoises au Sud : la filière de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UILA)	286
<i>Jacques Jobin</i>	
Un parcours de solidarité internationale : le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)	290
<i>René Lachapelle</i>	

PARTIE 4

DÉBATS D'AUJOURD'HUI SUR L'ALTERMONDIALISATION	301
Le Forum social mondial et l'altermondialisme	303
<i>Pierre Beaudet</i>	
Le Forum social mondial et la mobilisation des ressources locales	316
<i>Jai Sen</i>	
Les associations de solidarité internationale dans la coopération Nord-Sud : un développement dépendant?	324
<i>Odile Castel</i>	
Altermondialisation, développement et démocratie : la contribution des organisations de coopération internationale (OCI)	346
<i>Abdou Salam Fall, Louis Favreau et Gérald Larose</i>	
Liste des encadrés	385

LISTE DES ENCADRÉS

Définitions	21
La certification : Transfair Canada	69
<i>Caroline Whitby</i>	
Plan Nagua : une ONG de coopération et de solidarité du Québec avec la République Dominicaine	100
Du local à l'international : l'expérience du mouvement associatif en Mauricie	204
<i>Sylvie Tardif et Lise St-Germain</i>	
Le cas du district El Agustino à Lima	225
Quelques données sur le Fonds de solidarité emploi-retraite des travailleurs du Sénégal (FSER)	251
Un autre réseau québécois d'économie sociale : le Chantier de l'économie sociale et l'international	265
Le Forum social et le politique	307
Le Forum social mondial et l'économie solidaire	312



PRATIQUES ET POLITIQUES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

L'économie sociale dans les services à domicile

*Sous la direction de Yves Vaillancourt,
François Aubry et Christian Jetté*
2003, ISBN 2-7605-1085-9, 354 pages

Développement local, économie sociale et démocratie

*Sous la direction de Marielle Tremblay,
Pierre-André Tremblay
et Suzanne Tremblay
avec la collaboration de Martin Truchon*
2002, ISBN 2-7605-1182-0, 356 pages

Pratiques émergentes en déficience intellectuelle

Participation plurielle et nouveaux rapports
*Sous la direction de Jean-Pierre Gagnier
et Richard Lachapelle*
2002, ISBN 2-7605-1180-4, 296 pages

Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale

Louis Favreau et Lucie Fréchette
2002, ISBN 2-7605-1089-1, 286 pages

Emploi, économie sociale et développement local

Les nouvelles filières
*Yvan Comeau, Louis Favreau,
Benoît Lévesque et Marguerite Mendell*
2001, ISBN 2-7605-1096-4, 336 pages

Insertion des jeunes, organisation communautaire et société

L'expérience fondatrice des Carrefours
jeunesse-emploi au Québec
Yao Assogba
2000, ISBN 2-7605-1092-1, 168 pages

Économie sociale et transformation de l'État-providence dans le domaine de la santé et du bien-être

Une recension des écrits (1990-2000)
*Christian Jetté, Benoît Lévesque,
Lucie Mager et Yves Vaillancourt*
2000, ISBN 2-7605-1087-5, 210 pages

Entraide et services de proximité

L'expérience des cuisines collectives
Lucie Fréchette
2000, ISBN 2-7605-1078-6, 218 pages

Le modèle québécois de développement

De l'émergence au renouvellement
Gilles L. Bourque
2000, ISBN 2-7605-1042-5, 270 pages

Développement économique communautaire

Économie sociale et intervention
Louis Favreau et Benoît Lévesque
1996, ISBN 2-7605-0831-5, 256 pages

Pratiques d'action communautaire en CLSC

Acquis et défis d'aujourd'hui
*Sous la direction de Louis Favreau,
René Lachapelle et Lucie Chagnon*
1994, ISBN 2-7605-0762-9, 246 pages

CLSC et communautés locales

La contribution de l'organisation
communautaire
Louis Favreau et Yves Hurtubise
1993, ISBN 2-7605-0693-2, 228 pages

Théorie et pratiques en organisation communautaire

*Sous la direction de Laval Doucet
et Louis Favreau*
1991, ISBN 2-7605-0666-5, 486 pages